







Digitized by the Internet Archive  
in 2018 with funding from  
Getty Research Institute







BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE  
DE BELGIQUE.



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

---

1906

I

---

ANVERS  
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

---

1906

4186  
26

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 DÉCEMBRE 1904.

*Présidence de M. Paul Cogels, président.*

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Paul Cogels. *président*. Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire*; Theunissen, *trésorier*; Hymans, Geudens, président Blomme, R. P. van den Gheyn, L. Blomme, chanoine van Caster, chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 1904 est lu et approuvé.

Il est procédé à la désignation d'un vice-président pour l'année 1905.

Le R. P. van den Gheyn est proclamé vice-président.

M. Fernand Donnet est ensuite renommé secrétaire à l'unanimité, moins une voix accordée à M. Geudens.

M. Donnet remercie la Compagnie de la nouvelle preuve de confiance qui lui est accordée.

Dom Ursmer Berlière, O. B., directeur de l'Institut historique belge de Rome, est élu membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président.*

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

## SÉANCE DU 6 AOUT 1905.

*Présidence de M. E. J. Soil de Moriamé, président.*

---

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*. Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; de Witte, Geudens, Stroobant, président Blomme, chanoine van den Gheyn, Bergmans, chanoine van Caster, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires; Comhaire, abbé Laenen, Willemsen, Matthieu, membres correspondants regnicoles.

MM. van der Ouderaa, de Behault de Dornon, membres titulaires; Dubois, membre correspondant regnicole; Guerlin, membre correspondant étranger, s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 4 juin dernier, qui est approuvé.

Il est donné communication d'une lettre de M<sup>me</sup> de Raadt, annonçant le décès de son mari, membre correspondant regnicole. Les regrets de l'Académie lui seront transmis. Le R. P. van den Gheyn veut bien se charger de rédiger la biographie du défunt.

L'Académie de Metz transmet le programme de ses concours pour 1905-1906. Pris pour notification.

La revue *La France Monastique* sollicite une souscription; il lui sera proposé d'entrer en relations d'échanges.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Antonio Cabrerra, protestant contre un incident qui s'est passé à l'Académie royale des sciences de Lisbonne.

Un appel, émanant de la Société française d'archéologie, en vue d'obtenir des souscriptions pour un monument commémoratif à placer sur la tombe du comte de Marsy, est communiqué. Les souscriptions seront envoyées directement aux membres du comité.

L'Académie de Moscou transmet le programme des fêtes jubilaires qu'elle célébrera au mois de septembre prochain. Aucun membre n'ayant les loisirs de s'y rendre, il sera adressée à cette Société une lettre de félicitations.

Le bureau de la Fédération des Sociétés historiques de Belgique, n'ayant pas répondu à la demande de convocation des délégués, une nouvelle lettre sera adressée dans le même sens au secrétaire, M. Hublard. Si aucune suite n'est donnée à la demande de l'Académie, celle-ci prendra l'initiative de la convocation des délégués.

Les dernières mesures sont décidées pour l'organisation de la journée archéologique d'octobre.

Le R. P. van den Gheyn, se faisant l'écho de l'Académie, félicite M. Soil qui, récemment, a été promu président du tribunal de 1<sup>e</sup> instance de Tournai. Celui-ci remercie ses confrères en quelques mots aimables.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. de Witte donne lecture d'une note relative à un tableau commandé, en 1668, au peintre Gilles Smeyers, pour l'église de Heffen. Cette note paraîtra au Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le congrès de la Société française d'archéologie à Beauvais, et M. Geudens expose l'histoire aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles de la confrérie anversoise de Saint-Yves. Il est décidé de réserver ces deux travaux pour les Annales.

M. Bergmans communique le compte d'administration des biens du comte d'Egmont au xvi<sup>e</sup> siècle à Cambrai, Noyelles, etc.

M. Donnet analyse les actes de propriété des biens possédés à Anvers au xiv<sup>e</sup> siècle par le prieuré de Val-Duchesse à Auderghem. Ces deux notices paraîtront dans le Bulletin.

M. Matthieu dépose son travail relatif à la prévôté des églises de Mons et fait l'historique de cette institution. Il est décidé de réserver cette étude pour les Annales.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les mois  
d'août à novembre 1905

1<sup>o</sup> HOMMAGES D'AUTEURS.

- VICTOR TAHON. Nécrologie. Clément Lyon.
- ED. PIETTE. Les écritures de l'âge glyptique.
- ID. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne.
- ID. Gravure du mas d'Azil.
- ID. Une gravure du mas d'Azil.
- ID. Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.
- ID. Notions complémentaires sur l'asylien.
- SALOMON REINACH. La collection Piette au musée de Saint-Germain.
- H. C. Notice sur M. Edouard Piette.
- FERNAND DONNET. Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers.
- ALPHONSE DE WITTE. La médaille en Belgique au xix<sup>e</sup> siècle.
- V. FRIS et A. HEINS. Les granges monumentales dans la Flandre maritime.
- G. WILLEMSSEN. Les événements de 1830-1831 à Saint-Nicolas.
- FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Août 1905.
- H. G. FORDHAM. Cambridgeshire maps.
- VAN DE CASTEELE. L'utilité des reproductions photographiques au point de vue des expéditions officielles des documents d'archives.
- PAUL BERGMANS. Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont à Marcoing, etc.
- ALPH. DE WITTE. Un tableau inconnu de Gillis Smeyers.
- EDM. GEUDENS. La confrérie de Saint-Yves à Anvers.
- Abbé JOSEPH LAENEN. Etude sur la suppression des couvents par l'empereur Joseph II.
- DR ERNST VOGT. Erzbischof Mathias von Mainz.
- RUDOLF ZÜCKLER. Die betuerungsformeln im franzosichen.

- OTTO SCHMIDT. Der kurze vokalismus der bönnlander mundart.  
ADOLF BECK. Die kirchenpolitik des erzbischofs von Köln.  
GEORGIUS BLECHER. Di extispicio capita tria.  
THEODORUS FRIEDRICH. In Julii Firmici Materni de errore profanarum religionum libellum quæstiones.  
OTTO MEHLER. Die entwicklung der bevölkerung in dem theilen des regierungsbezirks Wiesbaden.  
GUILIELMUS SCHMIDT. De die natali apud veteres celebrato quæstiones selectæ.  
LUDOVICUS FAHZ. De poetarum romanorum doctrina magica.  
FRIEDRICH SCHROD. Die gründung der deutschardenskomturei Sachsenhausen.  
HEINRICH MASSING. Die geistlichkeit im altfranzösischen volksepos.  
FERNAND DONNET. Anvers. Visite de monuments curieux et peu connus.  
A. DIEGERICK. Les archives de l'Etat à Gand et le château de Gérard le Diable.  
EDMOND LOMPAERTS. Sceau-matrice de Guillaume Uten-Lieminghen.  
LEON GERMAIN de MAIDY. Sur les armoiries de Sarralbe.  
ID. Un jeton du comte de Fontaine.  
ID. La pierre tombale de Saulmory.  
ID. Une taque de foyer aux armoiries de Bernardin II de Linoncourt.  
ID. Les noms des rues de Saint-Mihiel.  
ALBERT ERNEST JENKS. The Boutoe igorot.  
JUSTIN DE PAS. Cartulaire de la chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde.  
POL DE MONT. Koninklijk Muzeum van Schoone Kunsten te Antwerpen. Beschrijvend catalogus.  
Manuel abrégé du répertoire bibliographique universel.  
MAURICE ZECH. Les fouilles de Pergame.  
LÉON HALKIN et MAURICE ZECH. Bulletin d'institutions politiques romaines.

## 2° ECHANGES.

- BRUXELLES. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.  
Tome XIX. Nos 6, 7 et 8.

- BRUXELLES. Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier de Gand. Tome XI. Ville de Courtrai.
- ID. Les missicns belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin mensuel. 7<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 9, 10 et 11.
- ID. Revue belge de numismatique. 61<sup>e</sup> année. 4<sup>e</sup> livr.
- ID. Inventaires sommaires des archives de l'Etat en Belgique. Archives ecclésiastiques du Brabant. I.
- ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. Concours.
- ID. Bulletin. 1905. N<sup>os</sup> 6, 7 et 8.
- LIÈGE. Institut archéologique liégeois. Bulletin. Tome XXXV, 1<sup>e</sup> fasc.
- ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Léodium. 4<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 8, 9, 10 et 11.
- ID. Wallonia. XIII<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6 et 7, 8, 9.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. Tome LV, 3<sup>e</sup> fasc.
- BRECHT. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. 1905. II.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. Essai de bibliographie verviétoise. 3<sup>e</sup> vol.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz. 9<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 2, 3 et 4.
- ANVERS. Bulletin des archives. Tome XIII, 3<sup>e</sup> livr.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 3<sup>e</sup> série. Tome I, 3<sup>e</sup> livr. Id. II<sup>e</sup> section. 7<sup>e</sup> fascicule.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie. Wedstrijden. 1906.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XL.
- GAND. Maatschappij der vlaamsche bibliophilen. 4<sup>e</sup> reeks. N<sup>r</sup> 14.
- TOURNAI. Annales de la Société historique et archéologique. Nouvelle série. Tome 9.
- GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 13<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 7.

- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.  
Ons Hemecht. 11 jahrg. 9, 10 et 11 heft.
- AMSTERDAM. Académie royale des sciences.  
Jaarboek 1904.  
Verhandelingen. Letterkunde. Deel IV. N<sup>o</sup> 1.  
Prijzvers: Fanum Apollinis.
- LA HAYE. Algemeen Nederlandsch familieblad.  
XVII<sup>e</sup> Jaarg. N<sup>os</sup> 7, 8, 9 et 10.
- PARIS. Revue de la Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.  
17<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7 et 8.
- Id. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CV, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> livr.  
Partie littéraire. Tome CIV, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr.
- Id. Société nationale des Antiquaires de France.  
Mémoires. 7<sup>e</sup> série. Tome IV.
- Id. La correspondance historique et archéologique. 12<sup>e</sup> année.  
N<sup>os</sup> 138-139-140-141-142.
- Id. Musée Guimet.  
Revue de l'histoire des religions. Tome LI. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- POITIERS. Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Tome X.  
2<sup>e</sup> trim.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 6<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 34 et 35.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin. 7<sup>e</sup> année.  
N<sup>os</sup> 8, 9 et 10.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier  
Bulletin. 8<sup>e</sup> année. Fasc. II et III.
- LYON. Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts.  
3<sup>e</sup> série. Tome VIII.
- LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome LIV. 2<sup>e</sup> livr.
- PONTOISE. Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVI  
1<sup>r</sup> fasc.
- NIMES. Mémoires de l'Académie.  
Tome XXVII. VII<sup>e</sup> série.

- SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie.  
Bulletin historique. 213<sup>e</sup> et 214<sup>e</sup> livr.
- NANCY. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée  
historique lorrain. Tome LIV.
- SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis. XXV<sup>e</sup> volume 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livr.
- TOURS. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine.  
Tome XV. 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> trim.
- AMIENS. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. Année  
1904. 4<sup>e</sup> trim.
- DIJON. Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres.  
4<sup>e</sup> série. Tome IX.
- CHERBOURG. Mémoires de la Société nationale académique. 1904-  
1905.
- ROUEN. Précis-analytique des travaux de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts. 1903-1904.
- GRENOBLE. Bulletin de l'Académie Delphinale. 4<sup>e</sup> série. Tome 18.
- BESANÇON. Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 7<sup>e</sup> série.  
8<sup>e</sup> vol.
- MONTAUBAN. Bulletin archéologique et historique de la Société archéo-  
logique de Tarn-et-Garonne. Tome XXII, 1, 2, 3  
et 4 trim.
- BEAUNE. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arron-  
dissement de Beaune. Mémoires. Année 1903.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin.  
Tome XIII. N<sup>o</sup> 180.  
ID. Mémoires. Tome 29.
- LILLE. Bulletin de l'Université et de l'Académie de Lille. 1905  
N<sup>o</sup> 3.
- BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur. 1905.  
8, 9, 10 heft.
- HEIDELBERG. Historisch philosophischen vereine. Neue Heidelberger  
jährbücher. Jahrg. XIV. Heft 1.
- DUSSELDORF. Beiträge zur geschichte des Niederrhein jährbüch des  
Dusseldorfer geschichtvereins. 19<sup>r</sup> band.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.  
Jahrg. 1905. 3<sup>es</sup> heft.

- RATISBONNE. Verhandlungen des historischen vereines von Oberpfalz und Regensburg. 56 band.
- LEIPZIG. Berichte über die verhandlungen der Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. 1905. IV.
- VIENNE. Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch historische klasse. CXLVIII band.
- LONDRES. The royal archaeological institute of Great Britain and Ireland. The archaeological journal. Vol. LXII. N° 245.
- DUBLIN. Royal irish academy.  
Proceedings. Vol. XXV. Sect. C. N° II.
- CAMBRIDGE. List of the members of the Cambridge antiquarian Society.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Notizie degli scavi di antichita.  
Vol. I, Indici. Vol. II, fasc. I, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
- NAPLES. Rendiconto delle tornate e dei lavori dell' Accademia di archeologia, lettere e belle arti. Anno XVIII. Maggio a Dicembre 1904. Anno XIX. Gennaio a Marzo 1905.
- MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos. Ano IX. N° 6, 7 & 8.
- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barcelonense. Ano IX. N° 45.
- PALMA. Boletin dela Sociedad arqueologica luliana. Noviembre-Diciembre de 1904. Janer & Febrer de 1905.
- LISEBONNE. Boltini da real associacao dos architectos civis e archieologos portuguezes.  
Tomo X. N° 4 & 5.
- Id. O archeologo Portugues.  
Vol. X. N°s I à 9.
- PORTO. Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portuguez.  
Tomo II, fasc. I.
- MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.  
Année 1904. N°s 2 & 3.
- CHRISTIANIA. Bibliothéque de l'université royale de Norvège.  
Aarsberetning 1904.  
Gamle Personnavne I.
- ZAGREB. Vjesnik. kr. Hrvatsko slavonsko-dalmatinskoga Zewaljskoga arkiva.  
God III, sv. 3.

- BOSTON. Proceedings of the American academy of arts and science.  
Vol. XL. Nos 18 à 24. Vol. XLI. Nos 1 à 17.
- WASHINGTON. Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution. 1903.
- MADISON. The state historical society of Wisconsin.  
Collections. Vol. I, II et III (reprint).  
Id. Vol. XVI.  
Proceedings 1904.
- BERKELEY. The department of anthropology of the University of California.
- BOMBAY. Progress report of the archaeological survey of Western India. 1905.
- LAHORE. Annual progress report of the superintendent of the archaeology survey. 1905.
- RANGOON. Report of archaeological work in Burma for the year 1904-1905.
- CALCUTTA. Annual report of the archaeological survey, Bengal cercle. April 1905.
- MANILA. Department of the interior. Ethnological survey publications. Vol I.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LA HAYE. Martinus Nyhoff. Périodiques, publications de sociétés savantes.
- LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 317. Archaeologie.  
Id. Gustav Fock. Archäologie. No 261.
- RYSWYCK. Genealogische, heraldische of geschiedkundige werken, geschreven door A. A. Vosterman van Oyen.
- HEIDELBERG. Ernst Carlebach. Antiquarisches verzeichnis. Nr 277.
- ULM. Heinrich Kerler. Antiquarischer Katalog. No 346.
-

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à  
la bibliothèque depuis le mois d'août 1905.

---

MESSIEURS,

Les documents historiques du XIII<sup>e</sup> siècle ne sont guère communs. Nous croyons faire œuvre utile en vous signalant régulièrement ceux qui sont édités. Aujourd'hui c'est dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (tome XXXV, fasc. I) que nous en trouvons une série. M. l'abbé Paquay fait, en effet, connaître dans cette revue les *reresta* de Renier, écolâtre de Tongres, vicaire général de Gueldre. Cet ecclésiastique remplit un rôle considérable dans l'administration du diocèse de Liège, pendant le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Comme visiteur apostolique, il fit preuve d'un grand zèle, mais surtout d'un tact remarquable au milieu des conflits, qui sans cesse, renaissaient entre l'autorité épiscopale et les divers chapitres diocésains. Nommé visiteur des béguines et beggards, il fit régner au sein de ces associations religieuses une sérieuse discipline ecclésiastique, conforme aux prescriptions du statut d'Urbain IV. La reproduction du testament de Renier et l'analyse des divers actes qu'il promulgua complètent ce travail.

L'étude des procédés d'éclairage en usage au temps jadis, a plus d'une fois déjà tenté la plume de plusieurs de nos collègues. Dans cet ordre d'idées, nous nous permettons de leur signaler dans *Portugalia* (tome II, fasc. I) le travail de M. Rocha Peixoto, portant pour titre : « *Illuminacao popular* ». On y retrouvera la description illustrée de tous les engins d'éclairage, depuis les frustes jarres en grès, jusqu'aux lanternes en métal, en passant par les appareils les plus divers, aux formes bizarres, mais d'autant plus intéressants qu'ils présentent des types spéciaux peu connus dans nos parages.

M. Edouard Piette qui, à différentes reprises, nous avait déjà fait parvenir ses diverses publications, vient encore de nous envoyer une importante série de brochures. On sait que ce savant a fait don au musée de Saint-Germain de ses inestimables collections d'objets de l'âge du renne et du premier âge du fer. Néanmoins,

il continue à décrire et à étudier les documents les plus intéressants, qu'autrefois il a recueillis au Mas d'Azil et dans d'autres dépôts préhistoriques. C'est ainsi que plusieurs statuettes d'ivoire, découvertes à Menton, et deux autres, provenant de Brassempouy semblent attester l'existence dans ces parages d'une race adipeuse apparentée aux Boschismanes ou aux Somalis. M. Piette est convaincu de l'existence de la race boschismane aux temps glyptiques dans les cavernes. Dans son travail sur la *Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne*, il met à contribution les nombreux documents gravés ou sculptés qu'il a recueillis, pour arriver à subdiviser chronologiquement l'âge glyptique, e'est-à-dire celui pendant lequel l'homme des temps pleistocènes sculpta, eisela et couvrit de gravures la ramure du renne, l'os, l'ivoire et la pierre. C'est à la même époque, qui n'est toutefois pas synonyme de celle du renne, qu'il orna de gravures et de peintures les parois des cavernes. Puis, s'attachant plus particulièrement à certains signes remarqués parmi ees sculptures, l'auteur conelut à l'existence des *écritures de l'âge glyptique*. Le symbole qu'il était habitué à représenter, a conduit l'homme de l'âge glyptique à l'écriture, et ce sont ees signes primitifs que les écritures pleistocènes ont empruntées pour en former en partie leurs caractères.

Beaucoup d'aneiennes églises d'Angleterre présentent une eurious particularité de construction, dont l'emploi n'a pas eneore été expliqué jusqu'iei. Dans un des murs du chœur, du transept ou même des nefs, est souvent ménagée une petite ouverture, disposée en dessous des grandes fenêtres. M. Bedford Pim a recueilli et classé de nombreux exemples de eette disposition, et les a décrits, au point de vue architectonique, dans un travail qui a été récemment publié dans *the Archaeological Journal* (vol. LXII, n° 245) et qui porte pour titre: « Some notes on the origin and uses of low side windows in aneient ehurches ». Cette eommunieation a suscité une discussion qui n'a toutefois pas amené de solution définitive. Dans ces mystérieuses ouvertures, les uns voyent un appareil menagé, afin de pouvoir distribuer la Sainte Communion aux lépreux, d'autres eroient qu'elles servaient à entendre les confessions, ou bien encore, à sonner une cloche sans devoir pénétrer dans l'église, etc. Pourquoi ees petites fenêtres ne pou-

vaient-elles pas servir aux pieux fidèles quand l'église était fermée, soit pour adorer le Saint Sacrement, soit pour vénérer les reliques des saints, ou pouvoir apercevoir quelque statue vénérée? Les anciennes cryptes avaient des ouvertures de ce genre, par lesquelles les fidèles, sans y pénétrer, pouvaient découvrir les tombeaux ou les châsses qui renfermaient les reliques saintes. Dans nos chapelles rurales ne remarque-t-on pas dans les portes, ou même dans les murs, des ouvertures grillées, à travers desquelles les passants peuvent apercevoir l'autel et même, en certains cas, placer à l'intérieur une chandelle allumée?

M. l'abbé Guillaume Zech s'est plu à étudier spécialement l'histoire ancienne. Dans un premier travail, consacré aux *Fouilles de Pergame*, après avoir résumé l'histoire de cette antique cité, il s'applique spécialement à faire connaître les trésors artistiques et archéologiques, que des recherches intelligentes ont pu ravir au sol où elles étaient cachées depuis des siècles. Ces investigations ont permis de faire une ample moisson de textes épigraphiques, mais ont surtout amené la découverte d'œuvres d'art de premier ordre et permis de reconstituer nombre de monuments importants, qui, autrefois, faisaient l'orgueil de l'opulente capitale des Attalides.

Au moyen d'un second travail, publié en collaboration avec M. Léon Halkin, M. Zech a constitué un *Bulletin d'institutions politiques romaines*, dans lequel ont été signalées toutes les publications relatives aux institutions politiques des Romains, accompagnées d'un résumé succinct, avec indication du plan des idées fondamentales, des conclusions et même d'une appréciation critique de leur valeur scientifique. Pareil répertoire est appelé à rendre de signalés services à ceux qui s'adonnent particulièrement à l'étude des différentes branches de l'administration et de la constitution proprement dite du peuple romain.

Les précieuses collections romaines du musée lapidaire d'Arlon viennent d'être décrites par M. J. B. Sibenaler, dans son *Guide illustré du Musée*, qui a d'abord paru dans les Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg. De nombreuses reproductions photographiques illustrent ce recueil, qui sera fort utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la période romaine ou gallo-romaine de notre patrie. L'étude de ces monuments lapidaires fournira d'utiles et de sûres indications pour la reconstitution de l'histoire économique

des populations de l'époque, permettant de s'initier à leur vie intime, à leurs coutumes commerciales, à leurs cérémonies funéraires. La plupart des monuments, conservés au musée d'Arlon, ont, au moyen âge, et même jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, servi de matériaux de remploi pour des constructions nouvelles. C'est grâce à cette destination qu'ils ont pu échapper à une destruction complète et être retrouvés de nos jours plus ou moins intacts.

Jadis, dans nos publications, nous avons accueilli un travail de M. Laloire relatif à l'Union des étudiants anversois à Louvain. Je crois devoir vous signaler une publication du même genre, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, (tome XXXI, 3<sup>e</sup> livr.) C'est le travail de M. Jos. Wils, s'occupant de la Congrégation des théologiens campinois de l'ancienne Université de Louvain. Cette association fut fondée en 1703, par quelques étudiants en théologie campinois et placée sous le vocable de la Vierge et de sainte Dymphne. Le registre de la congrégation existe encore et permet d'en connaître les statuts et d'en étudier l'organisation jusqu'à sa dissolution en 1797, lors de la suppression de l'Université. Le premier doyen en fut Godefroid Moors, d'Herselt, qui plus tard, devint curé de Poederlé, et sur la liste des adhérents se rencontrent les noms de la plupart des membres du clergé campinois de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

Fort intéressants sont les détails que notre confrère M. G. Willemssen nous fournit sur « les événements de 1830-1831 à Saint-Nicolas » (*Annales du Cercle archéologique du pays de Waes*. XXIV, 1). C'est l'histoire anecdotique, parfois fort amusante, des événements qui se déroulèrent dans la capitale du pays de Waes, depuis le mois d'août 1830 jusqu'aux sanglants épisodes de Calloo et, plus tard, en 1833, la visite de Léopold I<sup>er</sup>. De suggestives illustrations montrent quel était à cette époque, l'état d'esprit des orangistes et l'usage qu'ils firent de la lithographie pour la propagande de leurs idées politiques.

A l'occasion de l'exposition de Liège, notre confrère M. Alph. de Witte a été chargé par le gouvernement, d'écrire une histoire succincte de *la médaille en Belgique au xix<sup>e</sup> siècle*. Son travail forme un résumé complet et un tableau instructif du développement, depuis un siècle, de cet art si délicat du médailler, auquel

une place plus importante mériterait d'être réservée dans nos hautes écoles artistiques. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, on utilisa principalement les médailles gravées à la pointe, les médailles d'orfèvre; ce n'est que sous l'Empire, que pour la première fois, il fut usé du tour à réduire. Sous le roi Guillaume, on introduisit à la Monnaie de Bruxelles les balanciers et les laminaires, tandis que la première presse à médailles y fut installée en 1828. Les premiers médailleurs furent d'origine française, et ce n'est pour ainsi dire que depuis 1830 que des artistes belges s'engagèrent avec quelque succès dans cette carrière. Depuis quelques années la jeune école nationale a pris corps, et aujourd'hui des artistes de talent s'adonnent avec succès à cet art spécial dont la vogue tend chaque jour à se développer davantage. On a compris, comme le dit M. de Witte, que la médaille n'est pas seulement un simple objet de collection, mais, que par sa nature même, elle est destinée à l'instruction des générations futures.

Les inventaires d'archives, aujourd'hui, se multiplient, rendant ainsi presque partout, de plus en plus facile l'accès des dépôts de documents anciens à tous les travailleurs qui veulent les consulter. M. Alfred d'Hoop vient de publier le tome I de l'*Inventaire général des archives ecclésiastiques du Brabant*. Ce volume est consacré aux églises collégiales. Pour chacune d'elles on trouve l'énumération, avec analyse sommaire, de toutes les pièces reposant aux archives du royaume à Bruxelles, à la cure même de l'église en question, au dépôt de l'archevêché à Malines et, s'il y a lieu, dans d'autres collections communales ou particulières. Semblables publications peuvent puissamment faciliter la tâche des travailleurs, et on ne saurait assez encourager leur publication.

Dans les *Beiträge zur geschichte des Niederrheins* (69 band, 1904), édités par la « Düsseldorf geschichtsverein », nous rencontrons une étude de M. Th. Levin, portant pour titre: « Beiträge zur geschichte der kunstbestrebungen in dem hause Ffalz-Neuburg », dans laquelle nous pouvons puiser pas mal de détails intéressants pour l'histoire artistique de notre pays. Wolfgang-Wilhelm, premier duc de Juliers et de Bergh, avait un goût prononcé pour les beaux-arts. Il avait pour agent, à Bruxelles, le père jésuite Rosmer, qui lui renseignait toutes les œuvres d'art ou les antiquités dont

l'acquisition était possible. Il fit à Rubens la commande de diverses toiles, destinées à être offertes à des églises, notamment un Saint-Michel terrassant les anges rebelles et la Vierge immaculée écrasant la tête du serpent. Ses rapports avec le grand peintre furent des plus suivis, ce qui ne l'empêcha pas de prendre encore d'autres artistes à son service, notamment Deodat del Monte et Jean Spiclerberg. Le fils de Wolfgang-Wilhelm, Philipp-Wilhelm, suivit les traditions paternelles. Il s'attacha plusieurs peintres, parmi lesquels il faut citer Joachim van Sandrart, né à Francfort, mais d'origine néerlandaise, et d'autres encore. Sous le règne de son successeur, Johann-Wilhelm, l'artiste qui jouit de la plus grande vogue fut, sans contredit, le sculpteur Gabriel de Grupello, élève d'Artus Quellin, qui enrichit de ses œuvres les églises de Dusseldorf et exécuta les bustes des principaux membres de la famille ducale.

Dans la *Revue belge de numismatique* (61<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> livr.), M. de Dompierre de Chauffepié, publie une étude sur « quelques médailles inédites ». La première qu'il décrit porte un buste d'homme en costume du xvi<sup>e</sup> siècle et au revers des armoiries qu'il faudrait blasonner d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de sable, chargées en cœur d'un écusson d'or à trois pals de gueules. Cimier: deux demi-pattes de cheval de sable, les fers d'argent, les clous de sable. La reproduction du blason est trop défectueuse pour se rendre compte des couleurs des lambrequins et apercevoir si les pattes sont chargées d'écussons aux armes de l'écu, les figures sont accompagnées des deux inscriptions suivantes :

*qua sit gens aedita stirpe clara Liranorum  
inscripta argento lilia nigra docent MDXXXI.*

L'auteur voulant spécifier quel est le personnage représenté sur cette médaille, s'efforce à le découvrir dans la maison qu'il appelle des Lirani et croit pouvoir arrêter son choix sur Johann van Lier, seigneur de Berchem, colonel-général de l'artillerie de Charles-Quint, ou sur Cornelis van Lier, qui en 1566, prit part au Compromis des nobles.

Faisons d'abord remarquer que la maison van Liere, essentiellement brabançonne, n'a jamais été désignée sous le nom de Lirani. Puis l'inscription même aurait dû empêcher l'auteur de s'égarer dans

des recherches. Celle-ci dit que les lys de sable placés sur argent apprennent que cette famille (celle du personnage) est issue de l'illustre race des van Liere. Il s'agit ici d'un membre de la famille van Ymmerseele. Les armoiries, sur ce point, sont formelles. Les Ymmerseele descendent, en effet, de l'ancienne famille des van Liere qui joua un rôle si important dans l'histoire d'Anvers, principalement au xv<sup>e</sup> siècle et dont le somptueux hôtel renfermait ce bijou architectonique : la chapelle de Bourgogne, qui a heureusement été conservée jusqu'aujourd'hui.

Le chevalier Henri d'Ymmerseel, seigneur en partie d'Itegem, mourut à Malines, le 10 janvier 1420-1421. Il y fut enterré dans l'église Sainte-Catherine et sur sa tombe, au-dessus d'une inscription, fut placé le blason aux trois fleurs de lys, chargé en cœur d'un écusson palé, qui, dans l'espèce, appartient à la famille Berthout, la mère du défunt étant Béatrice de Duffel. Ce blason est identique à celui de la médaille qui nous occupe. Pour identifier plus particulièrement cette dernière, nous n'avons plus qu'à chercher quel est le descendant d'Henri d'Ymmerseel, qui vivait en 1541. Ce ne peut être que Charles d'Ymmerseel, seigneur d'Itegem, vicomte d'Alost, propriétaire de Wommelghem, Immerseel, ter Hameyden, etc., qui mourut sans enfants vers 1548, ses biens et ses titres passant en cette année à son frère Philippe.

On nous objectera peut-être que dans son testament Jean de Liere léguait à sa sœur, épouse de Jacob van Wassenaer, la chaîne d'or qu'il avait l'habitude de porter. Mais rien ne dit que cette chaîne était celle qui supportait la médaille dont nous nous occupons. Dans beaucoup de testaments on trouve des clauses identiques, car au xvi<sup>e</sup> siècle, dans les classes aisées, l'habitude de porter des chaînes avec médailles était générale. La médaille est actuellement en possession de la famille van Wassenaer, à la suite, présume M. de Dompierre, du mariage de Jacob van Wassenaer avec la sœur de Jean de Liere. Mais pourquoi ne serait-elle pas devenue propriété de cette famille, quand une des descendantes de Charles d'Ymmerseel, Isabelle Marie d'Ymmerseel, dans la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, épousa Jean de Wassenaer, seigneur de Warmont, Hazerswoude, etc. ?

Les organes de la presse quotidienne ont longuement narré les circonstances diverses de la découverte récente, à Rome, de la catacombe de Commodille, près de la voie Ostie, non loin de la basilique de Saint-Paul. Dans ce cimetière souterrain furent inhumés les restes des saints martyrs Félix, Emérite et autres. De précieuses peintures murales ont été relevées sur les parois de ces galeries funéraires. Dans les « Atti », de la *R. Accademia dei Lincei* (vol. II, fascicolo 5), on trouvera copie des inscriptions qui ont été copiées dans la catacombe.

La preuve nous est fournie des anciennes relations commerciales, existant entre l'île Majorque et les Flandres, par un inventaire que nous trouvons dans les *Bolletín dela Sociedad arqueologica luliana*, de Palma (Janer & Febrer de 1905). Il s'agit des biens meubles et immeubles, délaissés en 1388, par un certain Berenger Vida, fils de Berenger Vida, marchand majorcain. Et d'abord, parmi les propriétaires dont les biens joignaient celui du défunt, nous relevons le nom de Antoine Morgat, dont la désinence flamande ne saurait être niée. Parmi les nombreux objets mobiliers, dont la nomenclature compose l'inventaire, nous trouvons mentionné :

*Item unam balam de roge quam dictus Berengarius recepit de Flandres.* Nous croyons que par *roge* il faut ici entendre la garance (*roja* en latin du moyen âge). Plus loin : *item duo scanna parva operis Flandriarum — item unum scannum parvum operis Flandriarum.* Nous supposons que par *scannum* il faut entendre ici des sièges, sans doute recouverts de tapisseries des Flandres.

Le puissant duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, périt à la bataille de Morat, le 5 janvier 1477. On sait que son camp renfermait d'incalculables trésors artistiques. On connaît, au moins par leur description, bon nombre de ces objets précieux faisant partie du butin recueilli par les Suisses. Mais d'autres objets furent transportés à Nancy ; quelques-uns d'entre eux existent encore. C'est à leur étude que M. Pierre Boyé consacre un travail qu'il intitule : *Le butin de Nancy*, et qui a été publié dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain* (tome LIV, p. 125). S'occupant des fameuses tapisseries qu'on prétendait avoir garni la tente du duc, l'auteur, en analysant toutes les sources anciennes

qui s'y rapportent, croit pouvoir conclure, non sans raison, que les cinq pièces de la « Condamnation de banquet et de souper » proviennent d'une suite de dix pièces, dont on ne peut pas faire remonter la fabrication plus haut que les toutes dernières années du xv<sup>e</sup> siècle, et même, de préférence, le début du xvi<sup>e</sup>. Par contre, pour les deux pièces d'« Esther et Assuerus » provenant d'une série de six pièces, une hypothèse est admise. Jusqu'à preuve du contraire, il est permis, pour ces dernières, de croire qu'elles ont fait partie du butin recueilli sur le champ de bataille de Morat.

Malgré l'assertion de Laserna Santander, le manuscrit « de la très bonne monarchie », donné autrefois par la reine Louise à la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, a peut-être été perdu dans l'un des trois désastres de 1476 et 1477, mais n'a jamais figuré dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles-le-Téméraire.

Nombre d'armures, d'armes, de vêtements et de bijoux, conservés dans des musées ou des hôtels de ville suisses et présentés comme s'ils provenaient de Morat, ne peuvent en aucune manière prétendre à pareille origine. Même le canon que l'on peut voir à Bâle et qui, entre le chiffre de Charles et les briquets, porte la signature :

*Jehan de Malines ma fayt l'an MCCCCLXXVIII*

est tombé aux mains des Suisses à Granson et non à Morat.

Par contre, à Soleure, à l'arsenal, subsistent encore trois drapeaux qui indubitablement ont été enlevés aux bourguignons sous les murs de Nancy. Deux d'entre eux portent les armoiries ducales ; le troisième montre saint Georges à cheval combattant le monstre, et plus loin, la devise bien connue : *Je lai emprins*. A Liestal, ville dépendant de Bâle, se retrouve une autre pièce authentique, une assiette à manger les épices, (confitures, sucreries, etc.), ayant fait partie de la vaisselle du prince. Toutefois, des surcharges ultérieures l'ont défigurée et, la légende aidant, on voudrait aujourd'hui la faire admettre comme « la coupe de Charles-le-Téméraire ».

M. V. Brants, dans le *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux arts* de l'Académie royale de Belgique (1905, n<sup>o</sup> 7), communique « une page de sémitisme diplomatique et commercial ». Celle-ci nous initie à des incidents de la vie d'Amsterdam au xviii<sup>e</sup> siècle, d'après des pièces inédites.

C'est le récit succinct, d'après la correspondance de l'ambassadeur espagnol, à La Haye, de toutes les fraudes, des pratiques commerciales douteuses, dont usèrent surtout les juifs hollandais pour éluder les prescriptions protectrices, prises par l'Espagne, à la suite du traité de Munster de 1648. Pour beaucoup de points on peut, à cette époque, retrouver des analogies intimes entre ces pratiques et celles dont il fut usé à Anvers, principalement par les *marranos* ou nouveaux chrétiens.

Notre confrère, M. Nap. de Pauw, devant récemment, en sa qualité de procureur-général, prononcer le discours de rentrée à la cour d'appel de Gand, prit pour sujet de cette mercuriale *l'assassinat d'Artevelde et l'instruction de ce crime*. Familiarisé, par ses travaux antérieurs, avec les moindres circonstances de la vie si agitée du tribun gantois, et éclairé par l'étude des moindres documents d'archives relatifs à cette période si agitée de l'histoire flamande, M. de Pauw discute les opinions contradictoires de ceux qui, d'une part, prétendent que van Artevelde, s'appliqua de tout son pouvoir à remplacer le prince légitime par un souverain étranger, et de ceux qui, par contre, s'imaginent que le capitaine général n'outrepassa pas les limites constitutionnelles et s'efforça de sauvegarder la dynastie régnante. Il conclut en affirmant que les faits et les dates prouvent, que van Artevelde préconisait le refus d'obéissance au comte jusqu'à ce que ce dernier eut prêté serment au roi d'Angleterre, comme roi de France. De plus, il établit que l'assassinat eut lieu le 17 juillet 1345 et que le principal instrument en fut le doyen des tisserands, Gérard Denis.

La ville d'Albarracin, dans la province espagnole de Teruel, possède dans la salle capitulaire de sa cathédrale, une série de fort belles tapisseries. M. Manuel Mora, sous le titre de: *Tapices de Albarracin*, les étudie dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos* de Madrid (tercera epoca, año IX, numero 8, f<sup>o</sup> 97). La série comprend sept pièces de différentes grandeurs; elles sont consacrées à représenter l'histoire de Gédéon, sujet fréquemment utilisé par les haute-lissiers flamands. De riches bordures les encadrent. Pour identifier ces tapisseries, l'auteur s'est adressé aux directeurs du British Museum, du South Kensington Museum de Londres et du Musée

de Naples. Il nous semble qu'il eut été mieux renseigné en ayant recours aux archéologues belges. Quoiqu'il en soit, la provenance bruxelloise de ces riches tentures ne saurait être contestée; elles portent en effet la marque de fabrication de Bruxelles, l'écusson entre deux lettres B. Elles sont de plus signées d'un monogramme que les correspondants de M. Mora attribuent au fabricant François Geubels. Sur ce point nous ne sommes pas d'accord. Le monogramme de Geubels est parfaitement connu; on le retrouve sur de nombreuses tentures; il est composé des lettres F et G surmontées de la croix du signe de marchand. Il n'y a pas la moindre analogie entre cette signature et celle qui se retrouve sur les tapisseries d'Albarracin. Quant à cette dernière, nous ignorons à quel fabricant elle appartient; nous ne la retrouvons pas parmi les nombreuses signatures bruxelloises connues et reproduites jusqu'ici; nous croyons qu'elle est composée des lettres T et E. Espérons que des découvertes ultérieures permettront de spécifier de quel atelier proviennent les tapisseries flamandes conservées dans la cathédrale d'Albarracin.

Le gouverneur du Hainaut, M. le baron du Sart de Bouland, a bien voulu entr'ouvrir quelque peu les portefeuilles de son inestimable collection d'ex-libris, pour décrire quelques pièces rares. Dans les *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai* (nouvelle série, tome 9, p. 435), il s'occupe de « quelques ex-libris tournaisiens », et en de courtes notices illustrées, fournit des indications précises sur ces vignettes précieuses, sur les artistes qui les produisirent et sur les bibliophiles qui en ornèrent les livres de leurs bibliothèques.

*L'Union Faulconnier*, de Dunkerque, dans son bulletin (tome VIII, fasc. III), nous communique « un manuscrit de 1711 », dans lequel nous relevons quelques particularités intéressant plus directement notre pays.

En 1562, le magistrat dunkerquois acheta à Gand, à un nommé Victor De Nelis, une horloge qui pesait 2700  $\mathcal{L}$  et coûta 631 livres 10 sous. En 1578, le peintre François Pourbus, qui avait peint pour la confrérie de Saint-Georges à Bruges, un tableau représentant son saint patron, et qui ne put en obtenir un prix raisonnable, fut plus heureux à Dunkerque où son œuvre fut payée 1500 livres,

par la confrérie de Saint-Georges de cette ville. En 1662, les Bénédictines anglaises, qui depuis longtemps étaient fixées à Gand, quittèrent cette ville et s'établirent à Dunkerque, où elles se bâtirent un couvent; elles furent imitées, en 1682, par les religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin qui arrivèrent de Dixmude.

Sous le titre de « Azulejos », dans le *Boletini da Real associacao dos architectos civis e archeologos portugueses* (4<sup>a</sup> serie, tomo X, n<sup>o</sup> 5), M. le vicomte de Juromenha recherche l'origine des carreaux de céramique émaillés, qui partout au Portugal encadrent les portes des édifices ou bien ornent les vestibules et les escaliers. Certaines maisons en sont recouvertes extérieurement de la base au toit. En général, ils sont de couleur blanche avec des dessins bleus; les spécimens les plus artistiques datent des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Quelques-uns croyaient que ces carreaux étaient importés de Hollande. Il y en avait évidemment qui venaient des Pays-Bas, et c'étaient les plus artistiques, mais l'immense majorité était de fabrication locale. On peut faire remonter leur origine aux Arabes, et plus tard, on les fabriqua dans les mêmes tuileries qui produisaient les poteries et les porcelaines de tous genres. Ces usines, placées sous le patronage de sainte Justa et de sainte Rufina furent très prospères au xvii<sup>e</sup> siècle; elles exportèrent beaucoup de leurs produits et imitèrent même les porcelaines étrangères, surtout les chinoises.

Dans la même publication, le comte de Raczyński s'occupe des « pelourinhos », c'est-à-dire des piloris qui sont encore si nombreux dans les moindres bourgades portugaises. A ce propos il émet un vœu: C'est que l'« on gravât les noms de badigeonneurs, des » mauvais restaurateurs de tableaux et des architectes qui, en » mutilant ou en dénaturant les anciens édifices, leur raviront doré- » navant leur caractère primitif. » Si on devait, dans notre pays, donner suite à cette bizarre proposition, les rares piloris qui existent encore dans quelques localités belges ne suffiraient certes pas à l'inscription des noms de tous les malfaiteurs artistiques qui ont détruit, ou malheureusement remanié nos anciens monuments.

En terminant ce compte rendu, qu'on nous permette une petite réclamation. Récemment, à deux différentes reprises, un journal

local a reproduit des travaux qui avaient été imprimés dans nos publications, en laissant croire que les auteurs les avaient rédigés à son intention. L'organe d'une société d'archéologie a également imprimé à nouveau une notice, dont nous avons eu la primeur. Ces procédés ne nous semblent pas à l'abri de tout reproche. Il eut au moins fallu indiquer la source où ces études avaient été copiées, et nous faisons un appel à nos collègues pour qu'on ne donne plus, à leur insu sans doute, à leurs travaux une destination qu'ils ne sauraient approuver, tout au moins sous la forme sous laquelle celle-ci s'est produite (1).

FERNAND DONNET.

3 Décembre 1905.

---

(1) Dans notre dernier compte rendu (6 août 1905), il s'est glissé un *lapsus calami*, que chacun aura du reste facilement pu rectifier. En analysant la brochure relative à M. F. Van Camp, nous avons relaté l'octroi d'un titre de baron de l'Empire et attribué cette faveur à De Moor, tandis qu'elle revenait au curé de Saint-Jacques à Anvers. *Suum cuique*.

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE

---

MESSIEURS,

Qu'il me soit permis au début de ce rapport annuel, de payer un tribut de regrets à la mémoire des confrères que la mort nous a ravis au cours du dernier exercice.

Le 11 février 1905 mourut à Louvain M. Edouard van Even, archiviste de la ville. Il avait été reçu, en 1864, comme membre correspondant de notre Compagnie et élu membre titulaire en 1900. Né à Louvain, le 6 décembre 1821, il avait d'abord rempli les fonctions de sous-bibliothécaire de l'Université jusqu'en 1853, quand il fut nommé archiviste communal. Il se signala par la publication d'un grand nombre d'œuvres historiques, archéologiques ou simplement littéraires. Parmi ses principaux travaux il faut citer : *Louvain dans le passé et dans le présent*, *Louvain monumental*, *Geschiedenis van Diest*. La plupart de ses publications sont du reste consacrées au passé de sa ville natale. Dans nos annales il fit paraître une notice sur *Ludovico Guicciardini* et un travail relatif aux *Armoiries des abbés et abbayes de Louvain*.

Un de nos plus anciens membres correspondants regnicoles, M. l'abbé De Bruyn, dont la nomination remonte à l'année 1881, est mort le 21 septembre 1905.

Il avait rempli des fonctions sacerdotales, successivement comme vicaire au Sablon et aux Minimes à Bruxelles, puis curé à Vlesensbeek et à Kersbeek, mais depuis quelque temps s'était retiré à Tirlemont.

Il était l'auteur de bon nombre d'études artistiques et archéologiques, ces dernières consacrées surtout à la ville de Bruxelles et à ses antiquités. Nous citerons entre autres : *Trésor artistique des églises de Bruxelles*, *Archéologie religieuse appliquée à nos monuments nationaux*, *Histoire de l'église Sainte-Gudule*, *Etude archéologique sur la croix et le crucifix*, *Architectonographie de l'église de Notre-Dame de la Chapelle*, etc.

M. J. Th. de Raadt, membre correspondant regnicole, élu en

1891, prit pendant ces dernières années une part importante au mouvement archéologique du pays. Ses publications sont excessivement nombreuses. Il s'occupa surtout d'héraldique et dans cet ordre d'idées il fit paraître, il n'y a pas bien longtemps, son grand ouvrage sur les *Sceaux des Pays-Bas*.

Dans nos publications nous avons accueilli une de ses études sur les *Seigneuries du pays de Malines*, celle qui a trait à « Berlaer et ses seigneurs », puis une des nombreuses notices qu'il écrivit lors de la polémique qui se fit jour au sujet du goedendag; il l'intitula: *Un mot à propos du goedendag*, ainsi qu'une note sur les *Fresques de la Leugemeete* et un rapport sur la *Seigneurie de Moerzeke*. M. de Raadt est mort inopinément à Bruxelles, le 2 juillet 1905.

Nous avons encore perdu pendant le cours de l'année deux de nos membres honoraires regnicoles.

C'est d'abord le R. P. Iweins, de l'ordre de Saint-Dominique, décédé à Louvain, le 12 mars 1905. Il était né à Ypres en 1840 et avait été élu membre correspondant regnicole en 1860. Il consacra plusieurs études à l'histoire de l'ordre religieux auquel il appartenait. On connaît aussi son *Esquisse historique et biographique sur Rythovius, premier évêque d'Ypres*, et le travail qu'il nous réserva sur le *Château des comtes de Flandre à Ypres*.

Puis, le 27 mars 1905, décédait à Liège, M. H. Schuermans, président honoraire de la cour d'appel, qui appartenait depuis 1884 à notre Compagnie. Son œuvre est considérable et il n'est presque pas de question archéologique dans laquelle il ne soit intervenu avec une incontestable autorité. Bien souvent il nous fit part de ses travaux et nous pouvons consulter dans nos publications ses diverses notices sur: *L'émail chez les Romains*, *Des styles à écrire*, *Une intaille en jaspe trouvée à Liberchies*, *La Belgique antérieure au moyen âge*, *Mille inscriptions des cases de grès dit flamand*, son *Discours sur l'histoire et l'archéologie*, sans compter plusieurs notes de moindre importance et de nombreux rapports.

Nous espérons que les membres qui ont bien voulu se charger de rédiger la biographie de ces regrettés confrères, nous remettront bientôt leur travail; ils rappelleront ainsi à d'autres membres que ceux-ci ont bien voulu promettre antérieurement d'acquitter une

tâche analogue; nous serions heureux de pouvoir faire imprimer ces diverses notices biographiques.

Les élections statutaires, faites en décembre dernier, ont eu pour résultat d'amener la nomination comme vice-président du R. P. van den Gheyn, en remplacement de M. Soil de Moriamé, appelé à occuper la présidence pendant le cours de l'année 1905. Le mandat de votre secrétaire et bibliothécaire a ensuite été renouvelé pour deux ans.

Tous les deux mois, l'Académie a tenu ses réunions réglementaires. A la première de celles-ci, lors de son installation, le nouveau président annuel, M. Soil de Moriamé, a donné lecture de son discours inaugural, consacré à exposer ses idées au sujet des tendances artistiques dont ont été imprégnés les siècles passés et qui gagneraient à être encore cultivées aujourd'hui, ce qui constituerait à toute évidence *une note d'art dans la vie*.

Dans les séances subséquentes il a été donné connaissance de nombreux travaux qui presque tous ont figuré déjà dans nos publications. Je vous rappellerai notamment le rapport de M. le vicomte de Ghellinek Vaernewyck, sur *le congrès archéologique de France au Puy*; les études du R. P. van den Gheyn, sur *Peirese et Coberger*; de M. le président Blomme, sur *un oculiste gallo-romain*; de M. l'abbé Laenen, sur *la suppression des couvents par l'empereur Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens et plus spécialement dans le Brabant*. M. Fernand Donnet vous a communiqué ses *Variétés campagnaires* et ses *Notes artistiques et archéologiques sur la province d'Anvers*. Tous ces travaux ont trouvé place dans les Annales; d'autres, de moindre importance, ont été imprimés dans les Bulletins. Il me suffira de vous rappeler: La *Note sommaire sur les fouilles de Thielrode*, par M. Willemsen; la *Néeropole par incinération de Grobbendonek* et la *Néeropole du Looi à Turnhout*, par M. Stroobant; la *Note sur le séjour de van Dyck en Italie*, par M. Hymans; *Un second monument du séjour du marquis de Ximenès à Liège*, par M. Comhaire; la *Confrérie de Saint-Yves à Anvers au XVII<sup>e</sup> siècle*, par M. Geudens; *Un tableau inconnu de Gillis Smeyers*, par M. de Witte; *Note sur le compte de l'administration des biens du comte d'Egmont*, de M. Bergmans, et *Trois cloches flamandes du Limousin*, de M. Fernand Donnet.

Dans nos publications, nous avons aussi admis certains mémoires envoyés par des archéologues étrangers à notre Compagnie et qui avaient été acceptés, après que des rapports favorables eussent été produits par les commissaires chargés de les examiner. Je citerai ainsi, dans les Annales: *Les cloches de Tournai*, de M. Desmons, et *Les études campanaires*, de M. Berthelé; puis dans les Bulletins: *Les margraves ou écoutêtes d'Anvers et du pays de Ryen*, par M. Stockmans.

Enfin, diverses études ont été communiquées en séance et n'ont jusqu'ici pas encore pu être imprimées, les auteurs ayant différé la remise de leurs manuscrits. Dans cette catégorie, je mentionnerai: une *Note sur l'église Saint-Servais de Schaerbeeck* et une autre sur *la Bibliothèque de Peiresc* par M. le vicomte de Gellinck Vaernewyck; *Les mares à cloches de la Campine*, par M. Stroobant; *La prérôté des églises de Mons*, par M. Matthieu, et *Les biens du prieuré de Val Duchesse à Anvers*, par M. Fernand Donnet.

Faut-il vous rappeler ici la manifestation archéologique que nous avons organisée au mois d'octobre, pour nous associer aux fêtes qui de toutes parts dans le pays se célébraient en commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Belgique? Nous y avons invité non seulement nos membres, mais encore les Sociétés étrangères et le public anversois. Nous avons été heureux de constater le succès complet de notre journée archéologique et de nous réjouir de l'empressement si flatteur que tous mirent à répondre à notre appel. Les détails de notre séance solennelle, des promenades archéologiques, du banquet et des diverses autres festivités ont été longuement rapportés par la presse; ils sont trop récents pour que nous les énumérions encore une fois dans ce rapide rapport. Toutefois, il nous suffira d'ajouter que dans la séance il a été donné lecture de cinq travaux destinés à constater les progrès accomplis dans notre patrie depuis trois quarts de siècle. Le R. P. van den Gheyn a parlé de *la Préhistoire en Belgique depuis 1830*; M. Pirenne de *l'Histoire*; M. Soil de Moriamé, de *l'Archéologie*; M. Comhaire, de *du Folklore*, et M. Fernand Donnet, de *l'Archéologie et de l'Histoire au point de vue local*. Tous ces discours seront imprimés dans un fascicule spécial des Bulletins qui ces jours-ci vous sera distribué.

En dehors de cette publication, pendant le cours de l'année, nous

avons encore fait paraître les quatre livraisons du tome VII de la 5<sup>e</sup> série des Annales, quatre fascicules du Bulletin et la continuation de la table analytique des matières. Pour servir de guide à nos invités, lors de la promenade archéologique du 8 octobre, nous avons fait imprimer un petit volume illustré contenant la description des monuments dont la visite devait se faire.

Il me reste, Messieurs, à vous faire un court rapport sur l'état de notre bibliothèque. Il y a deux ans j'émettais quelques craintes au sujet de l'exiguïté de nos locaux. Tous vous aurez vu que, grâce à une entente avec l'Académie royale des Beaux-Arts, une partie de nos collections ont été transférées dans une salle récemment aménagée, où, pendant un certain temps du moins, elles seront moins à l'étroit. Car vous pourrez constater que l'importance du service d'échanges augmente chaque jour. Depuis l'année dernière nous avons noué de nouvelles relations avec le « département officiel d'archéologie du gouvernement des Indes », avec « l'Université de Californie », avec la « Société archéologique de Tarn-et-Garonne », avec la « Royal Irish Academy de Dublin », avec « the ethnological survey for the Philippine Island », avec la « Cincinnati museum Association », avec « the Cambridge Antiquarian Society de Cambridge », etc. Plusieurs de ces demandes d'échanges nous sont parvenues à la suite de l'Exposition internationale de Saint-Louis, où nos publications, exposées dans le compartiment du Ministère de l'intérieur, ont obtenu le diplôme d'honneur en collectivité.

Quant aux hommages d'auteurs, ils se multiplient et nous sommes heureux de voir notre bibliothèque s'enrichir ainsi des études les plus intéressantes, parues à l'étranger et dans le pays, sur les matières qui se rapportent plus spécialement à nos études habituelles. Du reste, régulièrement, à chaque séance je vous ai communiqué une rapide analyse des principales publications reçues par notre bibliothèque. Ce résumé succinct vous aura permis de constater l'importance des documents dont se sont enrichies nos collections bibliographiques et vous aurons certes prouvé que le service de la bibliothèque a contribué pour une bonne part au mouvement progressif dont peut s'enorgueillir l'Académie pendant l'exercice que nous clôturons aujourd'hui.

*Le Secrétaire et Bibliothécaire,*

FERNAND DONNET.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

---

L'exercice 1901 laissait une encaisse de fr. 1,815.80; dans le courant de l'année les sommes suivantes ont été perçues, savoir: fr. 987.26 pour cotisations des membres et abonnés, fr. 80.60 pour vente de brochures et numéros des annales, fr. 502.06 pour intérêts des fonds placés, fr. 2,900.— pour subsides alloués par l'Etat, la Province et la Ville, fr. 370.— des adhérents au banquet qui clôtura la journée archéologique par laquelle l'Académie fêta le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Ces diverses recettes jointes à l'encaisse du précédent exercice s'élèvent à la somme de fr. 6,655.81.

Par contre il a été dépensé pour copie de la table des Annales fr. 8,—, pour les émoluments du greffier fr. 200.—, pour prime de l'assurance des livres fr. 11.25, pour gravures fr. 321.50, pour frais généraux et avances du secrétariat y compris le prix d'achat d'une échelle pour le service de la bibliothèque fr. 177.64, pour dépenses faites à l'occasion de la journée archéologique du jubilé, en circulaires, impression de la brochure illustrée du guide en ville, location de la salle du Cercle artistique pour la séance solennelle et pour les frais du banquet fr. 1,157.25; à remarquer sur ce poste la compensation en recettes provenant du subside spécial de fr. 500.— alloué par le Ministre de l'Intérieur et la somme de fr. 370.— reçue des souscriptions au banquet. A ces diverses dépenses il faut ajouter le montant du compte du successeur de la V<sup>e</sup> De Backer s'élevant à fr. 3,477.98 pour impression des Annales et du Bulletin et pour leur expédition et envoi aux membres et abonnés, de manière qu'au total les dépenses se montent à la somme de fr. 5,353.62, laissant une encaisse de fr. 1,302.19.

*Le Trésorier,*  
L. THEUNISSENS.

---

# Gérard-Edouard van Even

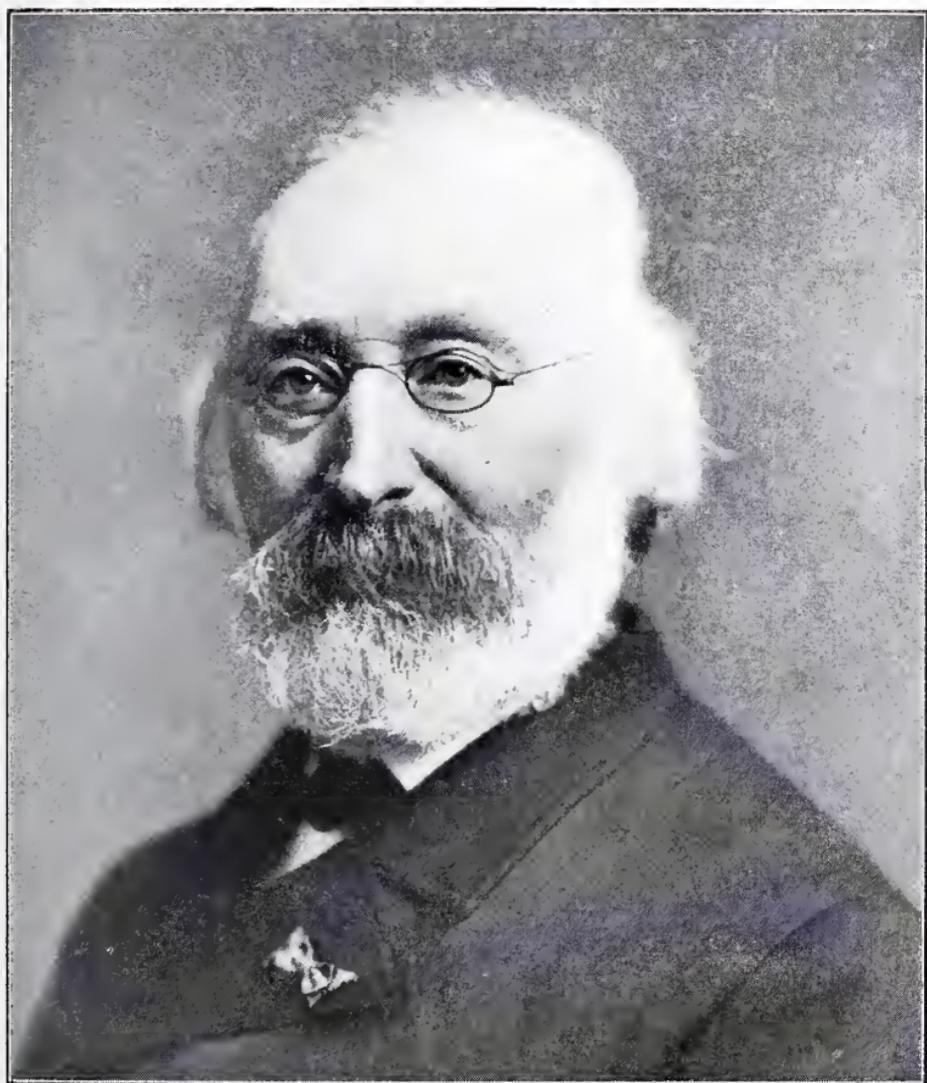
1821-1905

---

BIBLIOGRAPHIE. — Discours prononcé à la maison mortuaire par M. Eugène Marguery, secrétaire de la ville de Louvain, dans *Le Louvaniste*, n° du 19 février; — *item*, par M. G. Seghers, directeur de l'Académie royale flamande, dans les *Verlagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie*, février 1905, p. 100; — *item*, par M. Max Rooses, au nom de l'Académie royale de Belgique, dans le *Bulletin de la classe des lettres*, mars 1905, p. 181. Notices dans: *Archives belges*, 1905, n° 88; — *Dietsche Warande en Belfort*, 1905, n° 3, p. 301; — *Revue de l'ordre de Prémontré et de ses missions*, 1905, p. 89; — *Verlagen en mededeelingen der K. Vl. Academie*, 1905, p. 96; — *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1905, p. 457; — *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 1905, p. 251 (1).

Monsieur Gérard-Edouard van Even naquit à Louvain, le 16 décembre 1821. Ses parents habitaient une modeste maison au n° 4 de la rue dite « Notre-Dame aux fièvres », aujourd'hui la rue des Flamands, à peine tracée à cette époque. Son père, comme maint bourgeois de petite ville de province, était un ardent collectionneur et aimait d'un amour passionné l'histoire et les antiquités locales. C'est là que le fils, jeune encore, associé aux patientes et minutieuses recherches paternelles, puisa tout d'abord ce goût des livres et des choses du passé qui orientèrent ses études et sa vie.

(1) Des notices sont encore en préparation pour l'*Annuaire de l'Académie Royale* et le *Jaarboek der K. Vl. Académie*.





Bien modestes furent les débuts de M. van Even dans la carrière des lettres. Ses premières études parurent de 1844 à 1847, sous forme de feuilleton, dans le journal le *Demerbode* de Diest.

En même temps, le jeune écrivain, dont la plume trahissait le manque de formation scientifique, s'initia peu à peu à la méthode en fréquentant assidûment, de 1843 à 1853, les réunions de la société estudiantine *Tijd en Vlijt*.

Le milieu de *Tijd en Vlijt* autant que celui de la maison paternelle eût une influence durable sur la personnalité de van Even, et ce double milieu explique l'homme et son œuvre, avec ses qualités et ses défauts.

C'est là que sous la direction toute dévouée d'un maître illustre à cette époque, le chanoine J.-B. David, le jeune amateur commença à s'inspirer d'une critique plus sévère et d'une méthode plus serrée. En même temps son amour du passé local s'affermissait et s'apurait au contact de ce foyer de jeune et ardent enthousiasme où se rencontrait toute une jeunesse éprise du culte de l'art, de la littérature et des traditions flamandes, dont elle rêvait la glorieuse résurrection (1).

L'activité que M. van Even montra au sein de *Tijd en Vlijt*, et que ses confrères reconnurent en le maintenant plusieurs années de suite dans le bureau de la société, lui valut aussi la protection de Monseigneur de Ram. Celui-ci l'attacha à la bibliothèque de l'Université en qualité de sous-bibliothécaire, en 1846. M. van Even occupa ces fonctions pendant six ans.

Au mois de janvier 1853, un arrêté du Collège échevinal de Louvain le nomma au secrétariat de l'hôtel de ville en qualité

(1) A consulter pour connaître l'esprit qui animait à cette époque *Tijd en Vlijt*, — qui devint plus tard *Met Tijd en Vlijt* —, le rapport sur la situation de la société durant l'année académique 1843-1844, dans les *Lettervruchten van het Leuvensch Genootschap Tijd en Vlijt*. Anvers, Buschmann, 1845. T. I. pp. 5-25. — Ce rapport signale une étude lue par van Even, *Aanmerkingen op een tafereel ten jare 1595 gehangen in St. Peeterskerk te Leuven, door de Rederijkkamer der Rooselieren*, « dat, » dit le rapport, « als alles wat uit zijne pen vloeit, in deszelfs schrijver eene » zeldzame belesenheid verraedt. »

« d'employé chargé plus spécialement du travail des archives ».

« Au moment où il entra dans notre hôtel de ville, dit M. Marguery, un vaste champ de travail s'ouvrait devant lui; le désordre des pièces accumulées par les siècles était tel que les documents les plus précieux étaient jetés çà et là sous les combles; c'est parmi celles retirées des greniers, qu'on a fini par retrouver encore en assez bon état, l'expédition originale sur parchemin de l'octroi du canal, que l'on croyait à jamais perdue; une circulaire ministérielle avait appelé l'attention des administrations communales sur la nécessité de retirer des mains des ex-doyens ou de leurs héritiers et ayant-cause, les registres et titres des anciens corps de métiers; les archives venaient à peine d'être sommairement inventoriées; nos anciennes ordonnances, nos registres de corporations, nos chartes célèbres, tout cela appelait la main prudente et sûre d'un érudit. »

Aussi on peut dire que M. van Even a réellement créé le dépôt des archives communales de Louvain, dont pendant plus de cinquante ans il fut le conservateur zélé et, — pourquoi ne pas l'avouer? — aussi un peu le gardien jaloux. Car malgré la publication de l'inventaire des chartes, en 1873 (1), et de celui des registres, en 1885 (2), M. van Even n'avait pu se faire complètement à l'idée que les archives publiques ne sont pas, comme les collections des antiquaires, la propriété personnelle des archivistes.

D'autres l'en blâmeront peut-être et je n'oserai leur donner tort, mais pour ma part, je ne puis m'y résoudre.

C'est un des meilleurs souvenirs, en effet, de mes études universitaires, que la visite que, sous la direction de notre maître M. le chanoine Cauchie, nous fîmes, jeunes novices du Séminaire historique, au dépôt si admirablement classé de l'hôtel de ville de Louvain. M. van Even nous y reçut avec cette bonté et cette

(1) *Inventaire chronologique et analytique des chartes et autres documents sur parchemin appartenant aux archives de la ville de Louvain.* Louvain. C.-F. Fonteyn, 1873. In-8° de 463 pp.

(2) *Inventaire des anciennes archives reliées de la ville de Louvain, dans le Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Louvain.* 1885.

cordiale amabilité qui le distinguaient. Je le vois encore nous promenant devant les vitrines et devant les rayons, étalant sous nos yeux cette merveilleuse charte de Cortenbergh aux multiples sceaux, nous parlant de ses trésors avec ce reste d'enthousiasme juvénile qui mettait une note si chaude dans la voix de cet admirable vieillard.

En le voyant ainsi dans la haute salle gothique où il avait installé le musée des archives, sa noble stature, sa physionomie expressive, sa belle barbe blanche, faisaient rêver involontairement à quelque vieux moine attardé du moyen âge montrant avec amour les joyaux de son monastère. Car il aimait les archives de son dépôt, et sa parole décélait je ne sais quelle tendresse paternelle.

Et de fait, ces parchemins poussiéreux n'étaient-ils pas quelque peu ses enfants, puisque c'était lui qui les avait recueillis avec tant de soins, qui les avait sauvés d'une perte imminente?

Quand je me rappelle tout cela, je comprends que M. van Even ait été jaloux de ses trésors et qu'il ait craint que quelque main profane touchât ces documents qui représentaient pour lui le labeur d'un demi-siècle, et je comprends aussi, que l'âge aidant, il ne voulut plus même qu'un autre profitât des renseignements qu'il leur avait si laborieusement arrachés.

Je saisis mieux encore cet état d'âme quand je considère son amour ardent de sa ville natale, qui lui inspira tous ses travaux.

Cet homme calme, réservé, qui ne connaissait d'autres luttes que celles qu'il engagea contre ceux qui attentaient aux prérogatives de sa cité bien aimée, descendit aussi dans l'arène, comme quelqu'un le disait sur sa tombe (1), quand d'autres voulaient lui contester, à lui, le privilège d'être seul et de rester le chevalier par excellence de son cher Louvain et son unique champion (2).

(1) MAX ROOSES, *loc. cit.*, p. 182.

(2) Voyez au sujet du procès intenté par M. van Even à M. van der Linden, les *Archives belges*, 1900, n° 148; 1902, nos 22 et 189. M. van Even avait assigné M. van der Linden en l'accusant, « d'atteinte méchante » et frauduleuse portée au droit d'auteur, pour avoir dans un ouvrage intitulé: *Geschiedenis van de stad Leuven*, copié sans autorisation du sieur van Even plusieurs passages de l'ouvrage intitulé: *Louvain dans le passé et dans le présent*, écrit et édité par le susdit van Even ».

Se trouvant à la source même de documents qui avaient été totalement négligés jusque là, M. van Even sut en tirer des publications nombreuses et intéressantes. Il se fit une spécialité de l'histoire de Louvain, dont il raconta les fastes dans un ouvrage monumental, *Louvain dans le passé et dans le présent* (1), lequel à lui seul suffirait à faire vivre la mémoire de son auteur. C'est la publication la plus importante et le travail le meilleur de la longue série de livres et de brochures que nous devons à son infatigable activité. Toutefois il se recommande plutôt par l'exactitude du détail et la recherche de l'inédit que par la largeur de vue et la compréhension intime des événements. Ce sont là d'ailleurs aussi les défauts et les qualités des autres ouvrages de M. van Even. Par l'ensemble de son œuvre, celui-ci est véritablement le type de l'historien local, l'homme méticuleux, le fureteur inlassable, le pourehasseur du document inédit, qui n'attend pas qu'il ait rassemblé les éléments d'une étude complète, mais qui sème aussitôt dans les revues les plus variés, le résultat de ses trouvailles. Nous n'avons pas relevé moins d'une trentaine de revues et de périodiques auxquels il a collaboré.

Aussi sa bibliographie est très vaste. En négligeant les nombreux articles biographiques qu'il a fait paraître dans la *Biographie nationale* et les articulets d'une ou de deux pages, nous sommes arrivés à compter cent-vingt-deux titres de livres, de brochures et d'articles de revues (2). Il convient cependant de citer hors pair : 1° l'édition des *Jaerboeken der stad Leuven* de Petrus Divaeus, publiée en 1856-1857;

M. van der Linden aurait frauduleusement d'après l'assignation « fait usage » dans la partie de son livre intitulé *Beschaving*, sans autorisation de van Even et au mépris de ses droits d'auteur, d'un grand nombre de renseignements concernant l'histoire des beaux-arts à Louvain, contenus dans son livre et plus spécialement de vingt-quatre faits historiques ignorés, dont la découverte résulte de ses études et de ses recherches ». La sentence du tribunal fut ce qu'elle devait être, elle débouta M. van Even et le condamna aux frais.

(1) Publié à Louvain, chez A. Fonteyn, en 1895. C'est un volume in-folio de 688 pp. orné de nombreuses gravures.

(2) Voyez cette bibliographie dans les *Archives belges*, 1905, n° 88. Il convient toutefois d'y ajouter : *Le duc Louis-Engelbert d'Arenberg, protecteur des arts*, Bruxelles, mars 1905; *Dirk Bouts*, dans *Geschiedkundige Bladen*, 1905, et dans *Stemmen onzer eeuw*, 1905.

2<sup>o</sup> *Louvain monumental*, in-4<sup>o</sup> de 328 pp., publié en 1860; 3<sup>o</sup> l'édition de la *Geschiedenis van Leuven* de Guillaume Boonen, publiée en 1880, et surtout son beau livre, si rare aujourd'hui, sur *L'ancienne école de peinture de Louvain* (1).

M. van Even était un des premiers et il resta toute sa vie un des savants les plus méritants parmi ceux qui voulurent éclairer l'histoire artistique par l'examen minutieux des archives et remplacer les légendes consacrées par l'admiration des siècles, par des faits certains et basés sur une critique sérieuse.

L'histoire artistique lui procura ses heures de plus pure jouissance. Ses recherches furent longues, mais abondant aussi fut le trésor qu'il rapporta de ses laborieuses expéditions dans le lointain passé.

Nous devons à M. van Even une foule de particularités sur Quentin Metsys, Dirik Bout, Rogier van der Weyden; quant aux artistes de second rang, il en est bon nombre que le premier il nous apprit à connaître, d'autres sur lesquels il augmenta ou rectifia nos connaissances.

Une telle carrière commande le respect, et s'impose au souvenir de la postérité. Elle lui valut aussi la sympathie du monde savant et l'admiration de ses concitoyens.

Une première fois, en 1883, dans la séance du Conseil communal du 8 septembre, le bourgmestre rendit un solennel hommage à l'archiviste qui venait d'achever la publication du manuscrit de Boonen, sur l'histoire de Louvain.

Dix années plus tard, eut lieu une seconde manifestation, à l'occasion du cinquantenaire de son entrée aux archives. La ville fit frapper une médaille en son honneur et ses amis lui offrirent son portrait peint par O. Dierickx.

Quant aux compagnies savantes elles avaient depuis longtemps ouvert leur portes au laborieux historien. M. van Even devint membre honoraire du corps académique de l'Académie des Beaux-Arts à Anvers, en 1877, membre-secrétaire du comité provincial

(1) Publié chez E. Fonteyn, en 1870. In-8<sup>o</sup> de 575 pp. avec de belles gravures par Charles Onghena et Florimond van Loo.

des monuments, en 1880; membre correspondant de l'Académie royale flamande, en 1887; membre titulaire en 1889; membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, en 1889, membre titulaire en 1892.

L'Académie royale d'Archéologie le choisit comme membre correspondant en 1864. Il publia dans les Annales de l'Académie: 1° (t. XXX, 1874) *Les armoiries des abbés de trois anciennes abbayes de Louvain*, et 2° (t. XXXIII, 1877) *Ludovico Guiccardini, l'auteur de la description des Pays-Bas*. En 1900, pour reconnaître les éminents services rendus par M. van Even aux sciences archéologiques et bien que son âge ne lui permit plus d'assister régulièrement aux réunions, l'Académie le nomma membre titulaire.

Monsieur van Even mourut à la tâche. Peu de jours avant sa mort encore, il se rendait, de son pas chancelant, à ce même hôtel de ville qu'il avait décrit avec tant d'amour. Un refroidissement négligé eut raison de sa forte constitution. Il expira doucement, entouré des soins les plus dévoués des ses deux sœurs, octogénaires comme lui, le 11 février 1905, vers dix heures du matin.

J. LAENEN.

---

## Notice nécrologique de Th. de Raadt

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE

---

Le 2 juillet 1905 est décédé à Bruxelles, M. Jean-Théodore de Raadt, qui fut élu membre correspondant de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, en 1891.

Né à Elberfeld (Allemagne), le 20 février 1855, M. de Raadt vint s'établir en Belgique en 1882. Il obtint en 1895 la petite naturalisation.

Son œuvre principale est le grand travail intitulé *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants*. Fruit de longues et consciencieuses recherches, cet ouvrage place son auteur parmi les sigillographes les plus autorisés. C'est là qu'il donna vraiment la mesure de sa valeur scientifique.

Toutefois, M. de Raadt a publié un grand nombre de monographies sur divers sujets d'archéologie, d'histoire et d'héraldique. En cette dernière science, il était sur son véritable terrain. S'il a, dans le reste de ses travaux, fait preuve d'une abondante érudition, la critique parfois y subit des défaillances. Autodidacte très averti, M. de Raadt manquait cependant de la formation normale particulièrement nécessaire à l'historien et à l'archéologue, et dont les lacunes rarement supplées se trahissent toujours par quelque endroit. On a pu aussi regretter chez notre confrère une ténacité outrée à défendre ses idées même les plus contestables.

D'autre part, on ne peut dénier à M. de Raadt une qualité maîtresse, l'activité et le zèle pour le progrès des études archéologiques. Il prit une grande part à la fondation de la Société d'Archéologie de Bruxelles, et dans beaucoup d'autres, dont il faisait partie, sa collaboration était assidue. Les Congrès d'histoire et d'archéologie ont trouvé en lui un adhérent fervent, auquel fut souvent confié un

rôle d'organisation et assignée une part notable de travail qu'il était toujours prêt à remplir avec une parfaite bonne grâce et une diligence très appréciée.

A l'Académie royale d'Archéologie, la collaboration de M. de Raadt, sans doute parce qu'elle était si active ailleurs, fut assez mesurée. Outre deux notes sur le *Goedendag* et les fresques de la Leugemeete, nos publications n'ont enregistré de lui qu'un seul mémoire: *Notice historique sur la commune de Berlaer* (Anvers, 1889). Cette intéressante monographie fait regretter que notre confrère n'ait point jugé à propos de favoriser plus souvent l'Association du fruit de ses abondants travaux. La liste assez complète, que nous ne croyons pas devoir reproduire ici, a été publiée dans la *Revue bibliographique belge* (n° du 31 août 1905).

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

# L'exposition van Eyck

## A GAND

---

Après les expositions des primitifs flamands à Bruges, et des français à Paris, il pourrait à première vue paraître assez surprenant que l'on veuille à Gand organiser une exposition van Eyck. Notre collègue M. Maeterlinck, à qui en revient la première idée, avait d'excellentes raisons pour tenter l'essai, et ces raisons, espérons-le, assureront à son entreprise un succès mérité.

Tout le monde en effet est aujourd'hui d'accord pour proclamer comme le chef d'œuvre de la peinture médiévale, le polyptyque de l'Agneau mystique par les frères Hubert et Jean van Eyck. Ceux qui conserveraient encore le moindre doute à cet égard, se laisseront facilement convaincre à la lecture des belles pages que consacre à cette œuvre impérissable M. Fierens-Gevaert dans son livre tout récent : *La renaissance septentrionale et les premiers maîtres des Flandres*.

Malheureusement pour l'exposition de Bruges, le tableau des frères van Eyck ne pouvait y figurer pour des motifs qu'on nous permettra de rappeler très sommairement.

Gardienne de cet inappréciable trésor artistique, la fabrique d'église de Saint-Bavon n'eut pas à hésiter quand lui fut adressée par le comité brugeois la demande de lui confier les quatre panneaux de l'Agneau mystique. Déjà bien avant qu'elle n'eut été saisie de cette proposition, la presse gantoise s'était à l'avance préoccupée de cette éventualité, et sur cette question s'était fait spontanément l'accord patriotique des partis. Tous les journaux sans distinction étaient

d'avis que pas n'était possible d'exposer le célèbre tableau aux risques d'un voyage à Bruges.

Instruite d'ailleurs par l'expérience la fabrique, comme elle l'actait dans sa délibération, n'avait plus une faute à commettre, et partant elle n'avait pas à se séparer d'une opinion si unanimement et si énergiquement exprimée.

D'ailleurs, je ne sache pas qu'à cette époque l'on ait un seul instant entrevu l'espoir de pouvoir reconstituer à Bruges l'œuvre originale des frères van Eyck. Le musée de Berlin a-t-il ou non été pressenti? Je l'ignore; en tous cas le projet de faire réapparaître dans sa merveilleuse unité le polyptyque de l'Agneau mystique n'a jamais été efficacement défendu, et c'est pour ce motif encore, que la fabrique d'église de Saint-Bavon se croyait en droit de retenir chez elle des panneaux, dont la réputation n'était plus à faire, et que l'étranger vient si aisément et si fréquemment admirer à la cathédrale de Gand.

Or l'origine de l'exposition van Eyck, et sa raison d'être à la fois, c'est la reconstitution temporaire du retable de Saint-Bavon. Tel est le but que M. Maeterlinck se propose, et c'est pour lui permettre de le réaliser que, cette fois sans hésitation, la fabrique de la cathédrale adhère en principe à l'exposition projetée. Pas n'est besoin de chercher une apparente contradiction entre la décision prise aujourd'hui, et celle qu'on voudrait peut-être lui reprocher d'avoir suivi la veille.

Quel événement artistique plus considérable que celui qui se prépare en ce moment! L'Agneau mystique révélé à nos contemporains dans sa géniale conception, et livré aux investigations passionnées de tous les critiques d'art. Serait-il possible de supposer un seul instant que la fabrique de l'église de Saint-Bavon cherchât n'importe quel prétexte pour enrayer le succès de si noble entreprise? Sans doute l'enthousiasme que fait naître semblable projet n'empêche pas la réflexion nécessaire qui doit sauvegarder les intérêts de tous, et dicter les sages mesures de prudente précaution à prendre.

Le transfert des panneaux de la cathédrale au Musée des beaux-arts n'offre aucun danger réel, du moment qu'on entoure ceux-ci de soins vigilants, qui dans l'espèce ne feront point défaut.

L'œuvre capitale étant heureusement demeurée à Gand, c'est Gand qui semble tout indiqué pour y faire revenir les volets du polyptyque, et dans ce but il serait désirable de provoquer un grand mouvement artistique qui triompherait des dernières hésitations.

Voilà la raison qui nous a engagé à saisir l'Académie royale d'Archéologie de Belgique du projet de M. Maeterlinck, afin d'obtenir de ses membres une efficace adhésion, qui devrait se traduire par une active propagande en faveur de l'exposition annoncée.

Au début ce que voulaient les promoteurs du projet en question, c'était uniquement de ramener autour du sujet principal les volets dispersés à Bruxelles et à Berlin, et à première vue il paraissait sans doute équitable de tenter cette reconstitution à la cathédrale même de Saint-Bavon.

Tel fut du moins notre secret espoir, quand nous apprîmes de M. Maeterlinck lui-même les démarches officieuses que déjà il avait entreprises. L'importance qu'on accorde actuellement, — et non sans raison — aux musées des beaux-arts, a fait perdre trop souvent de vue l'influence du milieu pour lequel nos grandes œuvres de peintures ont été créées. Les musées, somme toute, ne seront jamais que des asiles nécessaires, où la promiscuité des tableaux ne constitue pas toujours un heureux élément d'appréciation pour une toile en particulier. Notamment les sujets religieux s'accoutument mieux du recueillement de nos temples et de l'ambiance pieuse des autels, que du voisinage d'œuvres profanes qui les coudoient, dans nos collections publiques. Et parce que le polyptyque des frères van Eyck est non seulement le chef-d'œuvre de la peinture médiévale, mais sans doute encore celui de la peinture religieuse, c'est pour cette raison que nous aurions désiré lui procurer le milieu le plus favorable, celui d'ailleurs déterminé par les artistes eux-mêmes.

Nous sommes en effet de ceux qui tiennent pour la tradition généralement admise et d'après laquelle le retable a été commandé par et pour Judocus Vydt, et non pour Guillaume IV de Hollande, comme on l'a supposé récemment. Nous le croyons destiné pour la chapelle de la cathédrale de Gand, où pour la première fois il fut exposé le 6 mai 1432, emplacement qu'il ne quitta qu'aux époques de troubles ou d'envahissement étranger, et qu'il reprit définitivement en 1815 à son retour de Paris.

Si la reconstitution du polyptyque se faisait dans la chapelle de la cathédrale, nous y serions témoin du fait que l'historien van Mander consignait de son temps, et au lendemain de l'exposition nous pourrions, pour en apprécier le succès, reproduire textuellement sans y rien ajouter, les paroles du vénérable auteur du « Livre des peintres » : « il y avait alors une telle presse qu'on en pouvait difficilement approcher, et la chapelle ne désemplissait pas de la journée. Les peintres jeunes et vieux et les amateurs d'art y affluaient comme par un jour d'été les abeilles et les mouches volent par essaim autour des corbeilles de figues ou de raisins. »

C'est précisément « cette presse », que redoutait pour bien des raisons la fabrique d'église et celle-ci par crainte d'une foule trop considérable et partant trop bruyante, se détermina sans peine à accepter la proposition de M. Maeterlinck d'organiser l'exposition au nouveau musée de Gand.

On s'est néanmoins ingénié à découvrir d'autres motifs à la translation de cette si précieuse relique; il s'est dit à Gand, on l'a répété ailleurs, que le tableau n'était pas suffisamment éclairé à Saint-Bavon, et qu'il fallait pour le mieux juger, le mettre en pleine lumière.

J'ai déjà eu l'occasion de protester contre pareille allégation, mais pour que celle-ci ne puisse garder le moindre crédit, je crois devoir me permettre d'insister une fois de plus.

Il suffira, je pense, de reproduire deux faits qui en diront plus long que n'importe quel plaidoyer.

En 1903, le dimanche *13 décembre*, les membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, au nombre de 150, se rendaient à la cathédrale de Saint-Bavon pour la visite des tableaux. Rendant compte de cette visite, la défunte, hélas! mais si vaillante alors « petite revue illustrée de l'art et de l'archéologie en Flandre » faisait une constatation qui mérite d'être rappelée.

« Le van Eyck *merveilleusement éclairé*, par une chance extrêmement rare en cette saison — n'oublions pas la date du *13 décembre* — a provoqué une admiration nouvelle... Notre enthousiasme pour l'œuvre s'accrût à la voir si purement belle sous la douce lumière. »

Donc, au cœur de l'hiver, l'œuvre est *merveilleusement éclairée*, pourvu que le ciel veuille bien lui prêter sa bienfaisante lumière.

Celle-ci même est trop intense en été, et les rayons du soleil doivent être combattus. C'est ce qui explique la motion que présentait M. Scribe, le 8 mars 1898, à l'assemblée générale de la Société d'archéologie de Gand.

Je transcris ses paroles.

« J'ai à signaler un fait grave. En visitant cet été l'église Saint-Bavon, j'y ai vu des touristes installés devant le tableau de van Eyck au moment où le soleil donnait en plein sur le chef-d'œuvre... Il paraît qu'en juillet et en août des Anglais admirent ce tableau pendant deux et trois heures de suite au moment de la journée où le soleil darde le plus fort ».

M. Scribe indiquait en même temps le remède au mal qu'il dénonçait. La mesure à prendre est bien simple : il suffirait de placer un petit rideau devant la fenêtre. Les rayons du soleil seraient ainsi suffisamment atténués.

Pour le dire en passant, le conseil de M. Scribe a été suivi par la fabrique d'église, mais il est permis de conclure qu'à l'époque où probablement aura lieu l'exposition van Eyck, le retable serait aussi bien éclairé à Saint-Bavon qu'au Musée des beaux-arts.

Il y a d'ailleurs une autre raison encore qui milite en faveur du déplacement temporaire du chef-d'œuvre, et c'est une raison de convenance ou mieux encore d'ordre intérieur pour la cathédrale. On ne peut en effet guère concilier la tranquillité religieuse qui doit régner dans une église, avec les conversations bruyantes et les discussions passionnées des artistes et des critiques d'art, qui se donneront rendez-vous devant l'œuvre des van Eyck. Il est même à supposer que le côté mystique de l'Agneau disparaîtra à leurs yeux, et qu'ils s'efforceront de faire l'équitable partage de la part qui revient à chacun des deux frères : à Hubert et à Jean. En un mot, le tableau appartiendra à la critique, et la fabrique de Saint-Bavon agit sagement en lui abandonnant pour un temps relativement court ses imprescriptibles droits.

Enfin il y aurait une difficulté matérielle considérable à reconstituer le polyptyque à Saint-Bavon, puisque l'on sait que les six volets de Berlin ont été sciés, de manière à ce que les revers constituent à l'heure présente des panneaux séparés. Le retable s'offrira ainsi en même temps ouvert et fermé aux yeux des visiteurs. La chapelle

à Saint-Bavon est manifestement trop étroite pour mettre en valeur cette double exhibition.

Comme nous le faisons remarquer à l'instant, le grave problème que la critique aura à trancher devant l'œuvre reconstituée à Gand, ce sera de déterminer la collaboration de chacun des van Eyck à l'ensemble du tableau. « Adhuc sub judice lis est », car il suffit de consulter les auteurs qui ont abordé la question, pour rencontrer les solutions les plus différentes. Mais la seule reconstitution de l'adoration de l'Agneau mystique ne livrera pas un secret qui de si longue date exerce la sagacité des savants; aussi après avoir tâché d'assurer ce premier résultat, M. Maeterlinck s'efforce-t-il en ce moment de réunir à Gand pour l'exposition projetée un nombre assez important d'œuvres reconnues, soit à Hubert, soit à Jean van Eyck. De sérieuses adhésions lui sont déjà parvenues, et l'entreprise encore de ce côté présage un heureux succès.

A Bruges le catalogue des primitifs flamands ne renseignait pour Hubert qu'un seul tableau: « les trois Maries au sépulchre ».

Cette attribution à Hubert paraît actuellement de moins en moins contestée, et M. Hulin, dans son catalogue critique de l'exposition de Bruges, n'hésite pas à déclarer que ce tableau « est manifestement de la même main que la partie centrale de l'Adoration de l'Agneau » qui, d'après lui, est l'œuvre de Hubert. Jean van Eyck semblait mieux représenté à Bruges. Le catalogue le nommait dix fois (n° 8 à 16 avec 11<sup>bis</sup>). Mais l'examen que M. Hulin a fait subir à chacune de ces œuvres, ne lui a permis que de retenir 5 tableaux au compte de Jean van Eyck, et un 6<sup>e</sup> douteux.

On le voit, le problème s'élargit considérablement, et si l'exposition de Gand parvenait à grouper en nombre suffisant les tableaux attribués aux van Eyck, elle pourrait rendre à l'histoire de l'art d'incalculables services.

Qui donc, je me le demande encore une fois, pourrait se désintéresser de si utiles, de si nécessaires débats? Il ne s'agit donc plus uniquement de glorifier l'œuvre connue d'un maître, comme aux expositions Rembrandt, Van Dyck et Jordaens, il ne s'agit pas davantage de faire apprécier une époque, comme ce fut le cas pour les expositions de Bruges et de Paris, c'est l'œuvre même des princes de l'art médiéval qu'il s'agit de dégager, c'est le rôle qu'il

convient de déterminer à chacun d'eux, et l'influence décisive qu'ils ont tour à tour exercée sur la « renaissance septentrionale ».

Qu'à l'époque où pareille exposition ouvrirait ses portes à Gand, il y eut, ou non, un grand congrès d'art, ou bien encore que la fédération des cercles archéologiques se décidât à y tenir ses assises, on peut être assuré qu'à cette occasion, les critiques d'art de tous les pays se livreront à d'inlassables recherches et consigneront le résultat de leurs observations dans des revues ou des ouvrages spéciaux.

\* \* \*

Il m'a fallu, pour être exact, parler au conditionnel, quand je nommais la future exposition; en effet le projet, si alléchant qu'il soit, ne se réalisera que si le musée de Berlin consent à nous confier les six volets de l'Agneau qu'il possède. C'est pour ce motif que nous insistions au début sur la genèse même de cette exposition. Des démarches officieuses font bien augurer de celles que le gouvernement belge est à la veille d'entreprendre, et nous en attendons avec confiance l'heureuse issue, convaincus « qu'il y a encore des juges à Berlin ».

Chanoine VAN DEN GHEYN.

---

# HET CORRECTIEBOECK

DER  
STAD LIER

1401-1484

---

Onder de verschillende en talrijke archieven der stad Lier, bekleedt het *Correctieboeck* voorzeker eene der eerste plaatsen. Geen register geeft getrouwere weerspiegeling van de oude gebruiken en zeden onzer voorvaderen dan het *Correctieboeck*.

Het *Correctieboeck* vormt een boekdeel van 105 bladen zwaar papier en diende tot het opteekenen van de vonnissen dergenen, wien, wegens misdrijven, *verbetering* of *correctie* (van 't Latijnsch woord *corrigerere*) was opgelegd. Dit boek omvat bijna geheel de xv<sup>e</sup> eeuw, derhalve, het gulden tijdvak der stad Lier, want, van af het jaar 1472 dagteekent het verval der Sint-Gummarusstad.

Het *Correctieboeck* vermeldt de namen van ongeveer 580 gecorrigeerden; daar de correctiën dikwijls voor verschillende feiten werden opgelegd, is het moeielijk eene juiste tafel op te maken van den aard der misdrijven; het grootste getal gecorrigeerden (ongeveer 130) valt onder de rubriek « sassenen woorden en onsedes », of onzedes alleen; door « sassenen woorden », of « sassenheyt » wordt zatlapperij verstaan; dan volgen, in groot getal, de personen beboet wegens opstand tegen de keurmeesters der gilden of overtreding der ordonnantiën dier gilden (45 gevallen); kwet-

suren, « onredelijke wandelingen », opstand tegen de overheid of de gerechtsdienaars en gebroken correctiën telt men met dozijnen. Op de 580 gecorrigeerden werden er 410, dus ruim twee derden, met het doen eener bedevaart gestraft; deze straf ging doorgaans met eene groote geldboet vergezeld, waarvan de eene helft ten voordeele des hertogen van Brabant, de andere helft ten voordeele der stad, van den schout of den markgraaf; dikwijls moest de veroordeelde nog het bouwen van eene roede muurs in den vestingmuur der stad bekostigen en soms jaren uit de stad, uit den Bijvang of uit het Markgraafschap blijven.

Het is juist deze straf welke aan ons *Correctieboek* een bijzonder aanzien geeft. Onder de vijf en veertig bedevaartplaatsen in ons register opgenoemd, worden als de verst afgelegene en meeste bezochte vermeld: het eiland Chyprus (6), « groot Rome » (47), Venetië (5), Milaan (19), Barcelona (1), St.-Nicolaas in Oosterbaren in Polen (20), het graf van St.-Jacobs in Gallicië (31), St.-Andries in Schotland (11), Rutsemadouw of Roquemadour (27).

Deze lange, gevaarvolle tochten waren evenwel soms met geld af te koopen — hiervan 9 voorbeelden — gelijk aanvankelijk de straf voor de meeste misdrijven. Wie echter de bedevaart niet kon afkoopen moest ter plaatse welke hij te bezoeken had, een wettelijk getuig-schrift vragen en dit, bij zijnen terugkeer, aan de schepenen van Lier overleggen (1). Achter in het register zijn alzoo 11 *testi-*

(1) Volgens het tarief over het kwijten der pelgrimaadjen kon men eene bedevaart naar Rome afkoopen met 12 Rijders — naar St.-Jacob van Campos-tella met 14 Rijders. — St.-Claes ten Ostenwardt (Polen), 18 R. — tOnser Vrouwen te Puys in Avernien, 8 R. — St.-Antheunis te Viennois, 8 R. — tOnser Vrouwen te Rutsemadouwe, 8 R. — St.-Ambrosius te Melanen, 8 R. — tOnser Vrouwen te Isele, 6 R. — tOnser Vrouwen te Parijs, 4 R. — tOnser Vrouwen te Wertsberge, 5 R. — Ten H. Bloede te Wilsenaken, 4 R. — St.-Joos, 3 R. — St.-Mathys te Triere, 3 R. — tOnser Vrouwe te Kamerijk, 2 1/2 R. — te Drie Koningen te Keulen, 3 R. — tOnser Vrouwen t'Aken, 2 R. — te St.-Servaes te Tricht (Maestricht), 1 1/2 R. — tOnser Vrouwe te 's Hertogenbosch, 1 R. — tOnser Vrouwe te Halle, 1 R. — MERTENS en TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, I, 524, naar een hs. der xvi<sup>e</sup> eeuw.

Te Vilvoorden kocht men eene bedevaart naar St.-Jacobs in Gallicië af mits 20 kronen, die van Roquemadour of Rutsemadouwe mits 10 kronen;

*monia* genaaid, welke wij bij de ordening van het archief ontdekten. Iedere correctie ging doorgaans met bedreiging van verlies van het voorste lid van een of meer vingers, van eene hand, van een oor (voor het vrouwvolk) of van het hoofd vergezeld, naar gelang de straf en de bedevaart. Alzoo zijn degenen die veroordeeld werden tot eene bedevaart naar Rome, Chyprus, Oesterbaren, Sint-Jacobs in Gallicië, en soms dichter ook, zooals naar Trier (n<sup>o</sup> 7), bedreigd met verlies van hun hoofd bij aldien de correctie verbroken werd.

De correctiën geschiedden met veel plechtigheid en doorgaans verdaagde de schout ze tot de overkomst van den Markgraaf van Antwerpen, die dan de Liersche « assisen » voorzat (1). De Markgraaf immers, als de hoogste magistraat van het land van Ryen, was van de misdadigers zeer geducht, en wanneer hij recht pleegde, had de schout van de grootste belhamels zooveel niet te vreezen. Want de oude Lierenaren waren zeer wraakzuchtig, doch, hierom juist moesten zij, die gecorrigeerd waren, doorgaans zweeren geene wangunst, wrok of haat te dragen. Weigerde de misdadiger dit te doen, dan werd hij kortweg ter dood veroordeeld of de hand afgekap.

Verschrikkelijke rechtspleging, doch die noodzakelijk was ter wille van het ruw karakter, wij zouden welhaast zeggen, van de bloedgierige inborst onzer voorvaderen.

In afwachting dat wij de « crimineele » geschiedenis der Sint-Gummarusstad en haren Bijvang in druk geven voor het tijdvak

die van Wilsenaken mits 6 kronen; die van Keulen mits 2 kronen; van Aken mits 30 stuivers, van 's Hertogenbosch, mits 20 st.

A. WAUTERS. *Histoire des environs de Bruxelles*, II, 449.

(1) Den 16 Juli 1446 geschiedden er niet min dan 31 correctiën; den 20 Mei 1451, 25; 15 Meert 1435, 22; 11 December 1438, 6 October 1439 en 27 October 1450 telkens 18; den 21 Februari 1426, 17 correctiën. Men vrage niet of dit angstvolle dagen waren; hier is het een bakker die *stante pede*, op staanden voet, zonder afscheid van vrouw of kinderen te mogen nemen en zich van het noodige te voorzien, zich ter bedevaart over de Alpen moet begeven en twee, drie, ja soms vier en vijf jaar uit de stad blijven; daar is het een andere ambachtsman die voor lange jaren uit het land gebannen wordt, enz., enz. Wie het bestond voór den bepaalden tijd terug te keeren, schoot er een lichaamsdeel bij in... Dit alles vertelt ons de Markgraaf in zijne rekeningen met den grootsten eenvoud.

1356-1499, willen wij slechts één voorbeeld onder velen aanhalen.

Jan van Immerseel, markgraaf van Antwerpen, verhaalt ons in zijne rekening van het jaar 1387, dat Jan Mys, van Kessel, en zijne « hulpen » helpers, den vorster (den toenmaligen veldwachter) van Nylen eenen voet met eene stronkbijl afkapten, waaraf zij voortvluchtig waren. Daar de Markgraaf ze niet kon vangen, reed hij met den schout van Lier naar Kessel met het inzicht Jan Mys' huis af te branden die de aanvoerder der bende was, maar daar zijne vrouw juist in 't kraam lag, zoo kocht de arme vrouw het huis af tegen den Markgraaf voor honderd mottoenen (1).

. .

Bespreken wij thans eenige karakteristische correctiën, althans het misdrijf.

N<sup>r</sup> 38 — 1 Juli 1407. — Willem Dries droeg Willem van Ranstes kleederen na den dag dat het verboden en vóór dat hij gehuurd was als knecht.

N<sup>r</sup> 46 — 10 Juni 1409. — Jan den Coelner, verwer, weigerde zijn geëvinceerd huis te verlaten en erkende geene schepenenbrieven.

N<sup>r</sup> 48 — 8 October 1410. — Lisbeth Roefs had der kerken juweelen en goed bij de Lombaarden, dat is bij de Joden of houders van den toenmaligen berg van bermhertigheid, gedragen en daar meer op geleend dan haar belast was.

(1) • Item Jan Mys, van Kessele, ende syn hulpen sloeghen den vorster van Nilne, welc vorster gheset was te Nilne mitten vonnis van Lyere, sine voet af met vorsette (opgezetten) wille mit eenre stronbilen daer sy voir vluchtich af syn. Ende overmits dat se de marcgreve niet ghecrighen en coste, so rede de marcgreve ende scoutite van Liere tot Kessele ende souden Jan Mys huys verbernt (verbrand) hebben, die principael was vander daet, maer overmids dat syn wyf in kinderbedde lach, so boden de vrouwe alle daervore ende cochte thuyt teghen de marcgreve af om C mottoenen, *valent* VJ *fl* XIIJ scellingn IIIJ deniers.

*Comptes en rouleaux des Marcgraves d'Anvers,*  
no 921. Staatsarchief Brussel.

N<sup>r</sup> 50 — 20 Februari 1411. — Jan Robbens liet koeken bakken en gaf ze sommigen te eten. — De akte geeft geen verderen uitleg.

N<sup>r</sup> 52 — 18 Augustus 1408. — Geerbrand van de Colsten, drossaard van het land van Arkel, had Jan Quistwater, die wegens onzedes in de gevangenis te Contich en daarna te Anderstad opgesloten was, laten ontsnappen. De meinedige gerechtsdienaar verkoos 8 roeden vestingmuur te laten maken door Gillis de Laet in plaats van de hem opgelegde bedevaart naar St.-Nikolaas te Oosterbaren in Polen; verder betaalde hij eene boete van 200 kronen. Het register voegt erbij: dat de straf « gracielick genoeg es na dat de misdaet groet es ».

N<sup>r</sup> 62 — 16 Meert 1416. — Geerd Thys, dronken zijnde, sloeg eenen der vijf stadspoortsluiters, liep daarom twee bedevaarten op, eene zware geldboete, en moest in 't openbaar vergiffenis vragen. Deze straf was « gracielyck » gegeven, dank aan de bede van den heer van Bouchout en van anderen.

N<sup>r</sup> 73 — 31 Meert 1416. — Jan de Coelne, in stadsdienst, werd zelf door de keurmeesters gecallengierd en verbeurde daarbij alle stadsofficie.

N<sup>r</sup> 78 — 26 Juli 1417. — Jan Lodewyck en zijne medeplegen ontvoerden het begijntje Lisbeth van Heestede per wagen, en werden deswegens tot drie jaar ballingschap veroordeeld.

N<sup>r</sup> 80 — 14 October 1417. — Heyne of Jan van Roesbroec, uit het aloud schepengeslacht van dien naam, evenals zijne moeder, die daarover nog « vast zit » wegens tooverij en bedriegerij beschuldigd, werd voor vijf jaar gebannen en liep eene groote geldboete op.

N<sup>s</sup> 115-116 — 5 Januari 1420. — Jan Peters en Jan van Tongerlo, kerkmeesters van Sint-Salvatorskerk te Kessel, hadden 17 of 18 stukken goud « verzuimd » en bekwamen eene bedevaart naar Rutsemadouw, moesten het geld teruggeven en daarbij eene groote geldboete.

N<sup>r</sup> 121 — 1421. — Zekere Jan, « die men heet Blaue Henneken », ging bidden op St.-Cornelis zonder « nood » of reden en zonder dat hij « besmet is van den grote ongemak(k)e » en ging met

onwettig gehuurde brieven rond, derhalve een bedrieglijke bedelaar. Daarom drie jaar gebannen op zijn voorste lid.

N<sup>r</sup> 122 — 20 Januari 1421. — Heyne van den Beemde, om den voorgaande onwettelijk zijne brieven te hebben verhuurd, liep dezelfde straf op.

N<sup>r</sup> 126-138 — 29 Mei 1421. De vijftien brouwers der stad worden beboet om geene hop genoeg te hebben gestort. Twee echter zwoeren onplichtig te zijn. De eed was destijds eene zoo heilige zaak, dat zij op hun woord geloofd en vrijgesproken werden.

N<sup>r</sup> 140 — 11 Mei 1424. — Jan van Lynte bezorgde Clement de la Meir eene ladder om uit het gevang te ontsnappen; dit feit kostte hem eenen weg naar Sint-Jacobs in Gallicië, eene goede boet, en bedreiging van verlies zijns hoofds.

N<sup>r</sup> 149 — 12 Meert 1424. — Bouden van Zybeke had met gehuurde brieven den « Lazarus » uitgehangen en met « eene clispane, hoede en vliegere » als een Lazarus gegaan daar hij niet « besiet » was; hij moet seffens dit kleed afleggen en één jaar uit de stad blijven.

N<sup>r</sup> 189 — 2 December 1428. — Door een hoofdvonnis der schepenen van Antwerpen, die in beroep over die van Lier zetelden, werd Antonis van Zwalmen als vorster afgesteld wegens onzedes aan de Begijnen, wien hij openbaar om vergiffenis moest bidden. Niemand der zijnen zou nimmer een stadsofficie bekomen; verder eene bedevaart naar Rome en andere straffen.

N<sup>r</sup> 190 — Zelfde dagteekening. — Henne of Jan Mariën, medeplichtige in vorige zaak, liep twee beëwgen op en mocht slechts na vier jaar terugkeeren. Beiden zouden niet uit de gevangenis komen alvorens de groote geldboete te hebben betaald, waarvan de Markgraaf 10 kronen genoot.

N<sup>rs</sup> 199-206. — Heyn Straten, schipper, en consoorten. Deze acht belhamels in den grooten opstand van 1428, waarbij Lier wegens het schepenschap van Peeter van Paesschen schier in oorlog met Brussel geraakte, waren weerspannig geweest tegen de afgeveerdigden des Hertogen van Brabant en de drie secretarissen der steden Brussel, Leuven en Antwerpen en « wilden niet doen

gelijk de andere poorters », dat is, zij weigerden zich te onderwerpen. Allen kregen eenen beëweg, de verste naar Lyons, en eene geldboet, het alles « op hunne hand ».

Verwonderlijk dat het register de namen niet geeft der gebannen schepenen. Volgens de geschiedschrijvers der stad Brussel (1) werden er slechts twee schepenen gebannen naar Nicosië, in het eiland Chyprus, te weten Bouden van Buten en Willem Dries, terwijl de vier andere schepenen Hendrik van der Straten, Jan van Scoenbroeck (2), Hendrik van Brechte en Hendrik van Cuye van alle openbaar ambt vervallen werden verklaard.

De stadsrekening over den vierden trimester 1428, daarentegen zegt ons dat al de weerspannige schepenen (te weten zes) te bedevaart trokken, wonderlijk genoeg, op 's stads kosten; bij hunne terugkomst werden zij ten stadhuize hartelijk gefeest. — Doch, genoeg daarover.

Nr 220 — 4 Februari 1431. — Henne Musel ging met pijl en boog « wildbraet » schieten, hij ging op jacht of op stroopen. Dit kostte hem een bezoek aan St.-Eelwouts in den Elzas, op dubbele correctie. Hij was dus al eens vroeger veroordeeld.

Nrs 257-259 — 6 Juni-12 Juli 1436. — Jan Vetkens tot tien jaar ballingschap buiten het land veroordeeld voor moordaanslag, brak zijnen eed en zijne correctie. Hij verloor er de hand bij en kwam er nog goed van af, want hij was de eerste maal op zijn hoofd gecorrigeerd.

Nr 262 — 12 Juli 1436. — Een klee- en een pelsmaker hadden eenen der twee kosteren van St.-Gummaruskerk 's avonds zijne kapruin afgesleurd en die gedragen in de « Malevaisy » en verder te pand gezet voor 't gelag. Beiden zouden hiervoor een tochtje naar den Bosch en Boxel wagen, op hun voorste lid. Hieruit blijkt dat onze stad destijds reeds zijn « *Bodega* » had; het is gekend dat er vroeger veel meer wijn werd gedronken in de taveernen dan heden.

(1) HENNE ET WAUTERS, *Histoire de Bruxelles*, I, 230, en naar hen A. BERGMANN, *Geschiedenis van Lier*. bl. 107.

(2) van Scaerenbroeck, en niet van Scoenbroeck. *Cfr. Magistraat en Schepenen der stad Lier*, door J. B. STOCKMANS, bl. 25.

N<sup>r</sup> 272 — 11 December 1438. — Thans eene ergere zaak. — Zekere Lisbeth van Sprongele had haren man in 't bed bijna het hoofd ingeslagen met eenen hamer. De verkeerde Judith zou hiervoor openbaar voor het stadhuis op eene stelling staan, «elkmalc (iedereen) tene (tot een) exemple hem van van gelijke te wachtcne;» nog vóór zonnenondergang zou zij eene bedevaart naar het Bloed te Wilsenaken (Duitschland) aanvangen, twee jaar uit de stad blijven, onmiddellijk 10 gouden Ridders van haar gereedste geld of goed betalen, op verbeurte van haar voorste vingerlid.

N<sup>r</sup> 320 — 6 October 1439. — Heyn de Becker, *alias* Austyns, kwam in de stad vóór dat zijne correctie uit was; hij kwam ervan af met eenen beêweg naar Rome en tien jaar ballingschap; het register vermeldt dat hij op 22 Juni 1443 mocht terugkeeren.

N<sup>r</sup> 323 — 2 November 1439. — Hier wat nieuws. — Theeus de Roesele had een verken binnen zijn huis doodgeslagen dat Sint-Antonius toeoorde en het «Sint-Anthoniusteycken (teeken)» droeg; hij toog hiervoor naar Sint-Antonius in Viennois (bij Lions?) en moest drie jaar uit de stad blijven op verbeurte van zijn voorste lid.

N<sup>r</sup> 381 — Theeuske Perre liep wegens eenen valschen eed eene bedevaart op naar Rome; twee anderen moesten voor dezelfde zaak naar Sint-Jacobs in Gallicië en naar Vendôme, ongeminderd de andere straffen.

N<sup>rs</sup> 490-491 — 1460. Hier hebben wij twee voorbeelden over het bekende *droit d'asile*. Heyne van Wympele, opgesloten wegens eene moord, was op het kerkhof gevlucht; de schout mocht hem daar niet afhalen zonder deze plaats te ontheiligen volgens de bestaande kerkelijke wetten. De Wet roept uit dat niemand hem mag helpen of helpen ontvluchten, op boete van 10 Ridders, en looft 50 lichte gulden uit aan hem die Heyne gevankelijk aanbrengt.

Een andere man was uit de Vroente of het gevang gebroken en op de kerk gevlucht. Zelfde onderrichtingen.

N<sup>rs</sup> 497-500 — 22 Juni 1462. — Verschillende knapen en dienaren der Lakengulde hebben hunnen eed te buiten gegaan met slecht laken te zegelen, tot groote schade van stad en ambacht. Grootc straffen hiervoor en verbanning.

N<sup>r</sup> 511 — 15 December 1464. — Willem Roest werd veroordeeld wegens « kwade woorden op Meester Henric Hadscot, prochiaen (pastoor) » om uit zijn huis, bloothoofds, omgord met eene wassen « bernende » (brandende) kaars van een pond tot in de Kapittelkamer, waar het Kapittel zal vergaderen, om vergiffenis bidden; verder eene pelgrimmagie naar Keulen en daarna bij eede bekennen deze tot intentie van M<sup>r</sup> Henric te hebben gedaan en verder nog eene schadevergoeding.

N<sup>rs</sup> 512-513 — 4 Juli 1465. — Gielken Steynen, wegens onzeden tot eene correctie veroordeeld, had dezelve gebroken en liep daarvoor drie bedevaarten op, eene naar St.-Jacobs in Gallicië en « tweewerf » naar Keulen, verder 4 jaar uit de stad gebannen en 6 Rijders boete.

N<sup>r</sup> 541 — 3 Mei 1477. — Geert Woyt Oems, van Kessel, beticht van onzeden en « dreygelyke woorden aengaende Mine Genedige Jouffroue vroente (de gevangenis der hertogin van Brabant) die hi int schine van eender apen in zyn hant hebben ops'laen woude, seggende: Vel, vel », met meer andere woorden. Deze naäper beboette dit met 10 jaar ballingschap, op verbeurte van zijn hoofd; verder loofde de wet 1 pond oude munt uit aan alwie hem vóór de 10 jaar binnen stad of bijvang vindt. — In zake van *crime lèse-majesté* werd er niet gelachen.

\* \* \*

De correctiën van 1484 tot 1521 zijn ons niet toegekomen. Die voor het tijdvak 1514-1552 staan in het *Actboeck* n<sup>r</sup> I ingeschreven en wij laten ze achter het *Correctieboeck* volgen. Later werden ze nog slechts zeldzaam toegepast.

J. B. STOCKMANS.

---

STATISTIEKE TAFEL DER BEDEVAARTPLAATSSEN DOOR DE LIERSCHE  
GECORRIGEERDEN BEZOCHT VAN 1401 TOT 1484.

LAND.	BEDEVAARTPLAATS.	GETAL REIZIGERS.
België . . .	Antwerpen . . . . .	2
	Aerschot . . . . .	1
	Halseberg (Alseberg?) . . . . .	2
	Leuven . . . . .	1
	Hal . . . . .	8
	Bergen . . . . .	1
	Luik . . . . .	3
	S <sup>t</sup> -Gilliams (Henegouwen) . . . . .	1
O. L. Vrouwe ten Bove . . . . .	1	
Nederland . . .	Eerdenborch . . . . .	2
	ten Bossche . . . . .	15
	Boxtel . . . . .	20
	Utrecht . . . . .	2
	Maestricht . . . . .	10
Engeland . . .	S <sup>t</sup> -Thomas van Kantelberg . . . . .	1
	S <sup>t</sup> -Andries in Schotland . . . . .	11
Duitschland. . .	Aken . . . . .	6
	Keulen . . . . .	28
	Trier. . . . .	17
	Strasburg . . . . .	5
	S <sup>t</sup> -Eelwouts in Elsatén . . . . .	15
Wilsenaken (nabij Neustadt) . . . . .	21	
Polen. . . . .	S <sup>t</sup> -Nicolaas van Oosterbaren . . . . .	20
Over te brengen		193

	Overgebracht	193
	Kamerijk . . . . .	11
	S <sup>t</sup> -Joes (S <sup>t</sup> -Jean) in Artois . . . . .	13
	<i>id.</i> op de Zee . . . . .	10
	Finisterre . . . . .	7
	Chartres. . . . .	3
	Parijs . . . . .	5
Frankrijk . . . . .	Nizelles . . . . .	10
	Tours . . . . .	1
	S <sup>t</sup> -Antonius in Viennois . . . . .	7
	Vendôme . . . . .	4
	Lyons . . . . .	2
	S <sup>te</sup> -Maria ter Spelonk (Marseille) . . . . .	1
	S <sup>t</sup> -Lenaert in Limoges . . . . .	1
	Rutsemadouw of Roquemadour. . . . .	27
Zwitserland . . . . .	Basel . . . . .	2
	Lausanne . . . . .	2
Italië . . . . .	Milaan . . . . .	19
	Venetië . . . . .	5
	« te Groot Rome » . . . . .	47
Oostenrijk . . . . .	S <sup>t</sup> -Salvator in Stryrië . . . . .	2
	S <sup>t</sup> -Jacobs in Gallicië . . . . .	31
Spanje . . . . .	Barceloene . . . . .	1
Eiland Chyprus. Chyprus. . . . .		6
	Totaal	420

De aanhef van het *Correctieboek* verklaart ons deszelfs bestaan in de volgende bewoordingen :

Onze lieve genadige Vrouwe van Brabant, (de hertogin Joanna), " overmids allerhande felsen meren en zaken " die zij gedurig van vele personen hoort, " alse van allerhande onsedede, fortsen ende quaede ende sassemer voeren ", die hier thans bij dage en bij nachte bedreven worden, wat zij niet langer wil, noch mag gedoogen. Daarom zendt zij den drossaard van Brabant, heer Jan van Immerseel, naar Lier om deze onzededen te verhoeden, bij rade van hem, van den schout van Lier, van de schepenen en gezworenen der ambachten, " want sy haer stad van Lyere en haer goede lieden aldaer zere mint en lief heeft en zere begheert en grote meyninghe daerin heeft, dat haer voirseyde stad en haer goede liede aldaer in raste (rust), in goede vrede en in neiringe bliven moghen. "

Daarom zal men voortaan zulke misdadigers corrigeeren zooals dit te Brussel en in andere groote steden gebeurt, en hierom worden de volgende strenge straffen uitgesproken (21 Februari 1401).

Het kwaad, vermeld onder n<sup>o</sup> 1, blijft voortduren en voornamelijk onder de jonkheid " want dair groet beclach van alle de goede knapen en van de goede lieden in de stad af es, en oic wale (wel) groet verdriet en groete noete (nood) en scade in de stad af comen en daer af vallen mochte. " Daarom komt de Markgraaf zelf de zaak beteugelen. (21 Juni 1405).

DAGTEKENING	NAMEN DER GEcorrIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN	
1 1401 21 Februari	Wouter en Willem van den Berghe, gebroeders	" overmits allerhande felsen men- hande zaken ende van aller- hande onsede, fortsen ende quaed en sassamer voeren. "	Wouter naar Sy- pers (1) Willem naar St-Claeus in Oosten- baren	Brabant	2 roeden muurs <i>idem</i>	op zijn hoofd <i>idem</i>	
2	Jan van Voshole	<i>idem.</i>	St-Jacops in Gallicië	<i>idem</i>	1 roede muurs	<i>idem</i>	
3	Henric van Tricht		Sypers, moet er 2 jaar wonen	"	2 "	"	
4	Jan Dregghe	" sassem wandelingheen onsedem. "	te groote Rome	"	1 "	"	
5	Henric en Jan Mattys/ kinderen van der Ryt		St-Jacops in Gallicië	"	1 "	1 "	"
6	Bertel van de Perre		Onser Vrouwe te Venisterre	"	1 "	1 "	"
7	Claeus de Smet (1)	" om sassamer wo(o)rde willen. "	Triere	"	1 "	"	
8	Henric Godevairt, ex Berlair		O. L. Vrouwe te Vindome	tusschen dit en Bamis	"	1 "	"
9 1402 14 Septemb.	Jan Bluds	" onsede en sassamheyt. "	St-Jacops in Gallicië	vóór Pinksteren uit stad en Bij- vanr	1 jaar uit de stad of	"	
10	Frisken Bertels	kwam koorn koopen en andere kwade punten.	te groot Rome	"	1 "	"	
11 1403 22 Mei	(Coppe (Jacob) de Ber- bier	mits de fame die over hem loopt	<i>idem</i>	"	1 "	"	
12 1403 8 Juli	Peter Yserman	onsede bij nachte	Rutsemadouwe	vóór Pinksteren	"	"	
13 1404 sanderdaegs nae St Thomas	Henric den Backer	Henric de Valkeneve, ouderman der gilde te Lier gestoken en gekwestst.	St-Claeus te Oosten- baren	vóór St-Laureys of 4 "	"	"	

" daar hij gee-  
nen borg heeft  
zal verder voor  
de Gilde terecht  
staan

(1) Het eiland Chyprus.

14	1405 21 Juni	Wouter Stevens Jan van Ghestele Claus de Smet	onzeden	<i>idem</i> , voir zondert- gang vertrekken	2 jaar buiten het Markgraaf- schap	ieder den Heere (op haer lijf en 1 $\text{fl}$ oude groote en Troede muurs) goed
15		Vrancke van Dongen Henne Coene		St.-Jacops in Gallicië	<i>idem</i>	<i>id.</i>
16		Vrancke van de Zande Willeke Kempe		te groot Rome	<i>idem</i>	<i>id.</i>
17		Margriet s Vos		Onser Vrouwet Sar- sers (2)	2 jaar uit stad en Bijvang	* op hare eene oor "
18	1405 17 Sept.	Bastin Godevairts	* sasseme woirde aan de ge- zwoornen zijns ambachts	Rutsemadouwe	of 1/2 "	Jan Alite, de pynder, borg zal niemand on- danc noch wan- gunst weten
19	"	Jan van Drunen	<i>idem</i> tot den weerd der gilde			op zijn hoofd te Antwerpen "
20	1406 29 Juni	Claus de Verwer	* woorden te minen here van Lymborch uitgesproken "			
21	1407 26 Februari	Katine van Broechem, Jan Daneels wijf	onzeden (zij bederft de stad)	St.-Jacops in Gallicië	3 jaar uit stad en Bijvang	op zijn groot voor elke over- treding
22	1407 21 Juli	Janne den Laet		St Claus te destenbare	3 jaar uit het Mark- graafschap.	"
23	1407 5 Juni	Jan Avan, de jonge Jan Quistwater Henne van Voshole Goden Stortbier, <i>ex</i> Nylen		bij zonneshijn vertrekken		"
24	"	Jan Renis, de jonge Heyne van den Bempde	HeineSene, kleermaker, gekwetst; moeten hem schadeloostellen.			"
25	"	Heyne Concole Gillis Boeman	Heinric Beerte gekwetst; moet hem * sine smerte beteren in mogelijke saken. "			"
26	"	Claus Balle	Claeuse Santus en Henne van den Bempde gekwetst; * smert bete- ren. "			"

Volnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGEERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN	
27	1407 5 Juni	Jan Truden	" den vroukene met enen clup- pele gequetst. " kwade woorden gesproken.	St-Jacops in Gallicië		1 $\text{fl}$ groote	op zijn hoofd	
28	" "	Peter Robbijs		Rutsemadouwe		25 kronen van zijne grootste goederen	"	
29	" "	Nout de Biscop				<i>id.</i>	"	
30	1407 15 Nov.	Laureys de pelsmaker			St-Jacops in Gallicië		20 kronen	"
31		Henric de Wiint		te groten Rome		1 $\text{fl}$ groote	"	
32		Jan Aerts		Sypers		25 kronen	"	
33		Jan Deuys, de jonge		Rutsemadouwe		<i>id.</i>	"	
34		Wouter van Redel- geem		Rome		50 kronen	"	
35		Jan de Hoeker		0.-L.-Vrouw te Venisterre		20 "	"	
36		Andries van de Doe- linghe		Rome		1 $\text{fl}$ oude groote	"	
37		Gillis Achterlinc	Willems kleederen van Kanst te hebben gedragen na den dag dat verboden was en eer hij zijn ge- huurd cnaepe was.	Rutsemadouwe of				
38	1407 1 Juli	Willem Dries			1 roede muurs			
39		Henric de Backer	onzeden. "	Sypers		50 kronen		
40	1407 15 Nov.	Willem Dries			Rome			
41		Henric Boone			H. Kruis te Luik			
42		Jan Truden			St Ewouts in Elsatn			
43		Jan van Ypelaer		St Claus in Oestenbare		50 kronen		
44		Henric Loep		of 5 roeden muurs ieder				
45	1408 8 October	Jan de Wolf		Rutsemadouwe of		20 "		
		Raes Dulle	onzeden en " sassemheyt. "	2 roeden muurs				
				Ste Maria-Magda- lena ter Spelonke	uit stad en Bij- vang gebannen			

46)	1409 10 Juni	Jan de Coelner, verwer.	geweigerd zijn " geevinceert " huis te verlaten " en van ghebesepenbrieven en hielt "	St Jacops in Gallicië	op zijn hoofd
47	1409 20 Aug.	Wouter van den Assche	onzeden aan de " clusenense, te brueder Janekens "	St Mertens te Toyrs in Toureynne, of 1/2 roede muurs	10 mottoenen
48	1410 8 October	Lisbeth Roefs	der kerken juveelen en goed te Lombarden gedragen en meer daarop geleend dan degene vroeg die haar daarmede belaste.	te grote Rome	1 $\bar{b}$ . groot oor
49	"	Gillis Stortbier, ex Nylen	onzeden en " quaetheid. "		op zijn hoofd
50	1411 20 Febr.	Jan Robbens	liet koecken bakken en gaf ze te eten.	St Mattys te Trier	"
51	1409 11 Nov.	Bouden van Utrecht	Jan van Stripe gekwetst.	Rutsemadouwe of 1 roede muurs	20 mottoenen
52	1408 18 Aug.	Geerbrand van den Colsten, drossaard mijnsheeren van Arkel in 't land van Mechelen	Jan Quistwater was veroordeeld wegens onzedden; de drossaard liet hem uit de gevangenis te Con-tich en te Anderstad ontsnappen.	St Claus ten Oostenmuurs — gemetst door Gilles de Laet bij zoneschijn ver-trekken	200 kronen, "gracelick ge-noeg na dat de misdaet groet es. "
53	1413 1 Jan.	Wouter de Scutter	" sassenheit en onzedden ", en dreigt de priesters te euvelen en spreekt hun kwade woorden bin-nen en buiten de kerk.		op een oor
54	"	Marie Haveloos alias Quade Marie	<i>id.</i>	<i>id.</i>	1 gulden Peter
55	1412 17 April	Katline Sresen, Aerts wive van de Volmolen	mits quaetheyt wille bij te haes-tigen sterfen " — ging oude kleeren of pelsen koopen buiten de stad.		40 kronen aan belooning voor die haar betrapt de stad
56	1414 St Michiels-avond.	Jan van der Hulst alias Jan Drul, volder.	mits opzet in 't Volambacht en misselijke woorden.	t'Onser Vrouwe te Rutsemadouwe	op zijn hoofd;
57	1414 in Juli	Gielen Top	de keurmeesters tegen gespro-ken; heeren Jan Dries en Jan de Kammer bedreigd en M. Jan Noyts maerte " met ontamelyck-heden overlopen " en M. Jans kleeren die op 's Heerenstraat lagen, weggevorpen.	St Jacops in Gallicië en t'Onser Vrouwe te Vindome	de eerste weg is hem kwijtge-scholden ter bede van heer Aert van Im-merseel en der stad Antwerpen.

Volnummer	DAGTEKening	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
58	1414 in Juli	Jan Aerts, vleeschhouwer	de keurmeesters bedreigd.	t'Onser Vrouwe te Vindome		60 kronen aan den Heer te 40 grooten de kroon; alle 17 weken 1/3 der som; 1 1/2 roede stads-muur doch gaf er 33 mottoenen voor	op zijn hoofd; verbeurt op zijn lijf geene wan-gonst te dragen
59	1416	Jan van Ysendyken	schepen en gezworenen beklapt " en die zij in haren lacht trocken "	O. L. Vrouwe te Bazele			
60	"	H. van Heffene	zelfde zaak.	St Jacobs in Gallicie	<i>id.</i>	40 kronen en 1 roede muurs	op eene hand
61	"	Jan Wielant, poorter van Antwerpen	" eene scenkel uit de water-vailgen gehouwen achter den Massche "		1 jaar uit het Markgraafschap	O. L. Vrouwe te Antwerpen	schepenen van Antwerpen eischen hem als poorter.
62	1416 16 Meert	Geerd Thys	heeft Peter van Arichove, poort-sluiter en 's heerenknaap, opge-loopen en geslagen in dronken-schap.	<i>ibidem</i> of 2 roeden muurs; St Matthys te Trier voor de sla-gen of 3 blauw kro-nen daarvoor geven		1 $\text{E}$ oud groot en "ootmoedelic vergiffenissege-geboden "	"graciemits der bedes beeren van Bouchout en anderen. "
63	1421 24 Mei	Gillis van Santhoven	misgrepen en onzedan aan 't Gast-huis en ook op Meinacht.	t'Onser Vrouwe te Rutsemadoue		3 kronen aan de stad en zoo veel aan 't Gast-huis	



DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
80 1417 14 October	Heyne van Roesbroec, voortvluchtig	« mits quade fame also van tove- rien, die hi met sine inoeder, die daer noch over gespannen sit », berucht zijn en de goede knapen des Bijvangs bedrogen.		5 jaar	60 Fransche kronen en zoo- veel aan de stad te haren werke.	op zijne hand
81 " "	Heyne Aelbrechts, van Beeverle	rebel jegens den vorster en ge- vangenen ontweldigd	O. L. Vrouw te Rutsemadouwe of 1 roede muurs te Venegiën.		15 Fransche kronen	<i>id.</i>
82 " "	Hennen Goeskens	ontamelijkheden op 's heeren die- naars			8 kronen	<i>id.</i>
83 1418 25 April	Lisbeth tsCoelneren	« onredelicke wandelinghen », en kwade wonderlijke zaken		1 jaar		op een lid haars lijfs
84 " 8 Mei	Henne Mol	was den voster rebel, beet hem in te zijn hand en stak hem	te St. Joes			
85 1418 9 Meert	Willem Clemeneycien	schout Bouden van Buten « onge- naetelec » mishandeld	te St.-Andries (Schotland) (kwijtgescholden) bloothoofds vergiffe- mis vragen en nog te St.-Claus in Oostenbaren			
86 1419 15 Juni	Mr Peter, de stadstim- merman	de schepenen beklapt	openbaar vergiffenis vragen, beewech te Vindome of 1/2 roede muurs. Nog 1 beeweg te St El- wouts in Elsaten en in den Ommegang 1 <i>u</i> -sche keers dragen.		6 blauwe kro- nen	

87	1419 18 Aug.	Meyne van der Beke	mits kwade wonderlijke woorden wille op Mr Jan Noyts, kanunnik, en zijne vrienden.			2 pandenglas in eene der nieuwe vensters in St. Gummarskerk, in den O. L. Vrouw, in den andere Mr Jan Noyts' wapen, nog 2 kronen.
88	1419 25 October	Giels de Blic	onzeden en Lysen Sloets gekwetst.	Meylane		op zijne hand
89	"	Merten Spikerman	zelfde feit en leende Giels zijne kleederen	St Matthijs te Trier		"
90	"	Lise s'Coelnere	is voor den tijd weergekeerd		1 jaar of 10 kronen	op haar voorste lid
91	"	Claus de Smet	onzeden	St Andries in Schotland	3 jaar	op zijne hand
92	....	Aert Mijs	de burgers willen kwetsen geschil tusschen Antwerpen en Lier: Antwerpen als hoofdstad des Markgraafschaps beweerde dat Willem Clemeycien (nr 85) te Lier niet ter correctie mocht staan. Lier beroept zich op Antwerpen en op hun wederzijdsch verbond, en verder op Leuven en Brussel die Lier ondersteunen. Lier blijft in zijn recht.	of 2 roeden muurs St Matthys te Trier		10 kronen
94	1418 in Meert vel ciciter	Heinric Neels alias Celen	misgriep in zijnen dienst in de Laken-gilde.	verbeurt 1 jaar zijn wolwerk (binnen 't jaar geen gewant te maken); de bestaande wol en stof mag hij opwerpen. — St Jacobs in Gallicië of 2 fl. groote		alle stadsofficie ontzegd

DAGTEKENING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
95	.....					
96	Willem Clemeycie	(zie nrs 93 en 85). De stad had in deze correctie den Markgraaf niet gekend; om vrede met Antwerpen te onderhouden zal de correctie op het stadhuis in s' markgraafs tegenwoordigheid geschieden en niet ter pui.	Straesborch		10 schel. Lovens aan de gulde. id. en vergiffenis vragen.	
97	Heine Sloeve		O. L. V. te Kamerijk			
98	Gillis van Achter	rumoer gemaakt in 't Volders ambacht.	te Drie Koningen te Coelne (Keulen)			
99	Peter en Aert van de Volmoelen en Joris Speynmoer		Rutsemadouwe			
100	Jan Cammer alias Calmerken de Volder en Jan de Kamere.	leen volder uit Vlaanderen, die hier kwam vollen, uitgescholden.			6 Fransche kronen aan de kerk te hare werke.	op zijn hoofd
101	Joes van Hoedone	onzeden	Rutsemadouw.		5 gouden kronen	
102	Willem de Volder alias metten crude	opstand tegen de vreemde volders of drapemiers, die hier kwamen werken.	St Andries in Schotland.			
103	Maech, de Volder	"	St Ambrosius te Melane.		6 kronen aan den heer en ieder der gilde-dekens.	
104	Joris Spynoyer, volder.	"	Onsefrouwe te Rutsemadouwe.			
105	Dieric van Weert	"	St Ewouts in Elsat			
106	Heyn Sloeve	"	St Andries in Schotland.			
107	Jan Nys	"	St Mathijs te Trier.		2 kronen.	

108	"	Heyn Vranx	onzeden doen aan een vreemd vrouwe dat onlangs in kraam kwam en niet zijnen oom onredelijk mishandeld in haar gehuurd huis of "vademe."	St Salvador in Stouven of 2 roeden muurs.	8 Fransche kronen op zijne hand. 8 den heer.
109	"	Ingel ts Engels	" onredelijke stucke en hantee- ringhe."		
110	"	Jan van den Ryt, Vrancsone.	onzeden.	Rome.	"
111	"	Gillis Verbeke.	<i>id.</i>	St Ambrosius te Meylane of 1 roede muurs. "Dese Gielys coes de roede muers te makene en verborchde stad <i>eodem die.</i> "	"
112	"	Pauwels Aven.	" onzeden en de sassemheyt aan zijne oudervader, oudermoeder en de moeder."	O L. Vrouwe te Rutsemadouwe.	
113	"	Line Coucoels, te Lispt, Wouter Coucoels wijf	onredelijke hanteeering en " enbredsam geweest."		op een lid van heuren live
114	"	Felken op de vest buiten Lisperpoort.	roekeloos gezelschap.		op haar voorste lid.
115	1420 5 Januari	Jan Peters, kerkmeester van Kessel	hebben, als kerkmrs, 17 of 18 stukken goud van de kerk en Sint Salvador "verzuimd"; zij moesten dit, volgens ordonnantie, teruggeven; weigerden; werden teruggeven.	eenen weg te Rutsemadouwe.	
116	"	Jan van Tongerloe, <i>id.</i>	den meier van Kessel, die voor de stad een paard aldaar haalde, ge- hoond.		den heere ieder 1 fl groot.
117	1420 6 Januari	Wouter van den Venene.			

Volnummer	DAGTEEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	ROETE	CORRECTIE OF BAN
118	1421 22 October	Romhout van Bos- beke.	de gezwoorne zijns verwersam- bacht kwalijk tegengesproken, " eenige drie vrienden en borgen bidden om genade, en sien hoot in haren schoot te leggene ", en zweert de gezwoorne geen on- dank te weten.	Bossche of 3 B was aan het ambacht		4 Arnemsche gl. aan den heer en zooveel aan de kerk te haren werke. elk den heer 1 kroon.	
119	1421 26 Jan.	Jan Vaes.	's stads wijntapper overloopen en hem " int wynhuys bi nachte en bi ontide zassem gemaect " en on- zedig geweest.	om vergiffenis bid- den en eenen weg te St Joes.	3 jaar.		op zijn voorste lid.
121		Jan. . . . die men heet. Blau Henneken.	" gheet bidden op S. Cornelis son- der noot en sonder dat hi besiet oft besmet es van S. Cornelis of van den groten ongemake en de brieven gehuert heeft dair bi op ghehuert heeft. "				
122 123	1421 20 Jan. 1422 9 Sept.	Heyne van den Beemde Aerd dZas, bakker	heeft zijne brieven verhuurd. den koermeester kwalijk toege- sproken.		3 jaar.	8 blauw kronen aan den heer en zooveel aan de kerk	"
124	1423 5 Sept.	Jan of Henne Marien	onredelijke hanteering. Wie hem voor den termijn in stad of Bij- vang ziet en het overbrengt, krijgt 2 gl. — ter poie afgekondigd.		3 jaar		op dobbel cot- rectie.
125	1423 13 Meert	Wouter Zelleke, <i>alias</i> de zager	wonderlijke hanteering en " sas- semheyt "; keerde voor den tijd in de stad terug.		3 "		zijn voorste lid van zijne hand.

126	1422 29 Mei	Jan de Vooght, bruwer	heeft de ordonnancie van den assijsboek op het brouwen niet nagekomen, al had hij dit beëed.		den heer en de stad 2 fl groot.
127	"	Gumaer Cleeren, Henric Marien, Claus van Pere, Gillis van der Straten, Henric Piers,	<i>idem.</i>		de 4 eersten ieder 1 fl; de volgende ieder 5 schel. groot; de laatste 1 fl groot.
138		Jan in de Lelye, Jan van der Haeghe, Jan Rombouts, Jan van der Heyden, Wouter van der Byest, Vrouw Gumaers, Henric Paarijs, allen brouwers	Jan van Paeschen en in de Berye zwoeren dit niet, want zij hadden zich zelve te voren kwijtgezwoeren. Op den rug der bladz. verklaring van de al brouwers — behalve Wouter Keerle, afwezig, — dat zij te weinig hop hadden gestort.		
139	1423 13 Meer	Marie Haveloes, <i>alias</i> Quade Marie.	wonderlijke hanteering van toozittende, eene ladder gegeven om te ontvluchten.	3 jaar	op eene oor.
140	1424 11 Mei	Jan van Lynte <i>alias</i> van Belle.	Clement de la Meir, hiergevangen		op zijn hoofd.
141	"	Heyne Aerds	overmoedige en onredelijke woorden tegen heer en stad.		op zijne hand.
142	"	Henne Hol, Godvaertsonne	onzeden.		op z. voorste lid
143	"	Gielken Vaken, metsers	moedwil.		op zijn hoofd.
144	"	Katline of linc tsMeesters		3 jaar	op dobbel correctie.
145	"	Line sVos	onredelijke hanteering.	3 "	op hare oor.
146	1424 19 Juli	Mys van der Haghe	schepen Bouden van Buten en Ons Genedichs Heeren behoond.		6 gulde kronen 3 " 6 Fr. kronen aan den heer en 2 aan den schout.
			den scapene om ver- giffenis bidden en eene weg te Rutse- madouw of 1 roede muurs		

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
147	1424 14 Aug.	Joes van Hoedonc.	onzeden.	St Joes	1 jaar		
148	1424 12 Meert	Reynke van Bray ne Bouden van Zybeke	Merten van Pamele misdaan. " met eene clispane, hoede en vliegere als een besiecte of lazers (Lazarus) gegaen heeft bidden ende hi niet besiect es, " en heeft dittegen Henne Bouman gehueurd.	moet dit kleedsel selfens afleggen			
150	1424 22 Meert	Henne van den Bruele	onzedelijke en onbetamelijke woorden " in de ryse uutsynde tegen Henric van Wesemale, hootman der stad ".	St-Ambrosius te Mi- lane en den hoofd- man om vergiftenis bidden.		12 kronen aan den heer	op eene hand
151	1425 14 Mei	Henne Vaes	" quade zassamen onteemelijke woirden " op de gezwoornen zijns ambachts die ze (zoo) horribel en onredelic syn. "	St-Claes te Oesten- bare.			
152	" "	Joes van Hoedonc	vele onzeden.	St-Eewouts in Elsa- ten of I roedemuurs		3 "	
153	1425 25 Oct.	Daneel van Heffene, Henricsonne Gheert van Meerhout	tegen den Heer misdaan.	te Roeme, toont de brieven 19 Dec 1432 en Bijvang	5 jaar uit stad en Bijvang		op zijne hand
154	" "		<i>id.</i>	't Onser Vrouw in Nycoste in Sypers	10 "		op zijn hoofd
155	" "	Henric van Heffene	mits zonderlinge groote zaken.	St-Antonis in Vien- nois.	4 "	5 kronen	op zijne hand
156	" "	Beatrix Mynten	oneerlijke hanteeringen.	St-Andries in Schot- land of 1/2 roede muurs.	4 "	5 "	op haar oor
157	" "	Jan van de Male, metser.	allerhande logentaa.	te Drie Koningen te Keulen.		2 Peters	
158	" "	Henne van der Ryt	" sassemheyt "		3 "		

159	1425	30 Nov.	Bouden van Ykele	niet onderhoorig geweest (terug in den Bijvang gekomen voór den tijd.)					
160	1425	19 Dec.	Gielis Cleineycie, beenhouwer.	de gezworren zijns ambachts missproken en onzeden.					10 Fr. kronen
161	1426	18 April	Augustin vande Laer, Janssoene van Dede-laer.	heeft Claus de Smet „ metten baerde" misdaan; deze deed hem vangen; hij beloofte hem hiervoor niet te miszien.					
162	1426	28 April	Henneke Spaen, de berbler van Vilvoorden.	heeft Thys de Vrient en Henric van Malte misdaan; zal hen geene wanguust dragen.					
163	1426	5 Juli	Griete 's Visschers.	onredelijke hanteeringen.	5				
164	1426	26 Sept.	Henne Maes.	<i>id.</i> aan Heyn Robbens wijf.			St-Ambrosius te Milanen of 1 roede muurs.		op zijn hoofd
165	"	"	Henric van de Lare.	ouzed en aan Vranex knaep van Oppheim.				6	"
166	1426	2 Feb.	Pauwels Aven	<i>id.</i> aan eenen man aan de vest.			St-Matthys te Trier of 1/2 roede muurs.	3	"
167	"	"	Gommaer Crabbe.	<i>id.</i> aan eene vrouw.			Onse Vrouw te Rutsemadouwe of 1 roede muurs.	4	"
168	1426	21 Feb.	Heyne van Molle, Matthys sone was.	onzeden.			St-Marx tot Venegien of 1 roede muurs	6	"
169	"	"	Reynke van Bortene	"de poerters en poertersessen met fellen wapenen nyt haer huuse gedaecht ende met sassene woirden overloopen."			Straesborg of 1 roede muurs.	6	"
170	"	"	Claus de Smet.	misgreesep en overlust aan 't volk.			Onze Vrouwe te Rutsemadonwe of terstond 1 roede muurs.	1	"
							te Coelne of 2 Fr. kronen voor St-Kerstoffelsbeeld in St-Jacopkapel Deze 2 kr. syn verbrecht."		het voorste lid

Volnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
171	1426 21 Feb.	Giels Kersele en Peter van Druyme.	onzedig geweest in 't wijnhuis.	te Coelne.	1 jaar	6 Fr. kronen	op zijn hoofd
172	"	Gullis van Eynde, buiten de Antw. poort.	onzedelijke woorden en roepingen op 't stadhuis en elders.	Onser Vrouwe te Veynsterre (Finisterre)			
173	"	Willeken Colibrant, de basterd.	onzeden.	te Coelne.	2 jaar	4 " "	op voorste lid
174	"	Roel Costens	allerhande "wonderlicheyt".	te Meylane of 1 roede muurs.	2 jaar	4 " "	op zijne hand
175	"	Willem Mys, de volgender, en David Breems, alias Vyt.	zonderlinge zaken en afdragende woorden.	St Jacops in Gallicië te Rome	2 jaar	12 kronen	op hunne hand
176	"	Roeland van Immerseele, Jansone, cleric, en zijne complices (ongenoemd).	bij Jan Smeets, buiten Lisport, grooten overlast gedaan.	is bij de heeren van 't Kapittel gecorrigeerd omdat hij "clerc" is, St Jacops in Gallicië <i>id.</i>	2 "		op hun hoofd.
177	"	daders onbekend of ongenoemd	er is onreinheid in eemers en in eenen put buiten Mechelpoort gedaan en steenen van den Stads- muur afgeworpen.				
178	"	Henric de Ridder buiten de Antw. poort	roepinge in den ambachte gemaakt.	te Hogen Rome	1 "	12 "	op zijn hoofd.
179	"	Peter Mys	<i>idem.</i>	te Rome			



Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
190		Henne of Jan Mariën	<i>id.</i>	S. Jacobs in Gallicië; beiden zullen de Berijnen om vergiffenis bidden en, verzeven zij hen, dan zal de Markgraaf of de schepenen hen hiervoor eene andere straf opleggen. Voor hun vertrek zullen zij zweren, noch de stad, noch iemand, hierom te "evelen of te miszien". De Markgraaf zal hiervoor 10 kroonen gemieten en zij zullen de gevangenis niet verlaten alvorens te hebben betaald.	4 jaar	20 kronen	op zijn hoofd.
191	1429 14 Aug.	Joes van Barlaer	kwam ter markt venten daags na het afsterven zijner vrouw van de haastige ziekte.		tot Kerstmis aanstaande.		
192 zie nr 189)	1429 3 Feb.	Antonius van Zwalmen	De Markgraaf en de schepenen ontslagen hem van den weg naar Rome.				

193	Jacop van Heffene	gerucht gemaakt in het Malevo- syhuis en met vrouwkens onre- delijk gehandeld.					
194	Joos van Hodonc	ondaden, enz.					
195	Heyn Sloeve	onredelijke hanteering en "geveerde"					
196	Katline van Wych- male, Michiels Scotel- man's vrouw	<i>id.</i>					
196 bis	Gumaer de Clere	<i>id.</i>					
197	Jacop van Hoecken	onzeden					
198	Heyn Straten, scipman	weerspanning geweest toen de heer	H., Bloed te ...				
200	Jan de Bijle <i>alias</i> Greeve Bijlken	van Rotselaer en Jr van Bouters- hem hier van 's hertogen wege	te Drie Koningente Keulen	6 "			op zijn hand
201	Aert Fayterael	gezonden waren met de drie so-	St Joos	4 "			"
202	Heyn van Beempde	cretarissen der drie (grootte) steden	St Matthys te Trier	2 "			"
203	Meeus van Emmelen	en toen niet wilden doen gelijk de	0. L. Vrouwe te Lyonche	2 "			"
204	Lauken Dierick	andere poorters, worden aldus	St Ewouts in Elsatou	2 "			"
205	Rombout Vel	veroordeeld:	Onse Vrouwe te Aken	2 "			"
206	Jan Cools	tweedracht gezaaid	" " ten Bossche	2 "			"
207	Heynric van den Oe- vere	de nachtwachters verontrust	Trier en Onse Vrouwe (Sarters	3 blauw kronen			"
208	Pauwels van St-Mer- tensdyck	onzeden					
209	Geerd de Mesmaker	<i>id.</i>	Onse Vrouwe te Rutsemadouwe of I roede muurs	1 fl. grootte			op zijn voorste lid
210	Bouden Scollemonst	"	H. Bloed te Wilsen- aken	1 "			"
211	Gysken Aerts	"	St Matthys te Triere	1 "			"
212	Gumaer Woyts	<i>id.</i> en onredelijke hanteering	St Ambrosius te Meylane	1 "			op zijne hand
213	Willeke Nuenens <i>alias</i> Cuepken	<i>id.</i>	St Marcx te Venegriën	1 "			"
214	Pauwels Aven	Jan Thys overloopen om zijn ge- leend geld; - beloofd geene wan- gunst te dragen	St Joos en te Halle				"
215							

Volnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
216 217		Dicmaer Zwerthe Lyse, Hennes Leeg- kens meysen; Lyse van Paesschen; Lijne Dierix. Lyse s Ver- wers, hr Jans Verwers maerte was: Hylleken, Jan Trudens maerte; Lijne s Vriesen, aan dAlliersche heyde Lysken s Vos of Vosken	onzeden  onredelijke hanteeringen	te Coelne		1 $\mathcal{H}$ . groote	op zijn voorste lid
219	1430 26 Nov.		" neemt den goeden lieden heur raepen "		allen 2 jaar		op hun voorste lid
220	1431 4 Februari	Henne Mussche	met bogen wildbraad gaan schie- ten boven het verbod en de over- heid belogen	St Eeuwouts in Elsa- ten	tot Paeschen		<i>id.</i>
221	"	Henne Molle	" om onnuchticheyt, onseide, sas- sembreyt van dronckeschap, etc. "		1 jaar		"
222 223	1433 9 Aug. 1432 2 Januari	Digne Willems Jan van de Beret die men heet de Prince	vertoont de cedule eener door de schepenen van Antwerpen gewe- zene correctie	Sint Joes en de oude schepe- nen om vergiffenis bidden. Jloe dit aanstonds, zeggende: " Ghy, heeren, hebbe u iets missseeght oft misdaen, dat bidde u dat ghi mi ver- gheeft."	3 "		"
224	....	Gherem Jans	Lysken, Theus van Lovelde's dochter gekwetst, welke woude zij toont; hij loouchent dit en wil geene vergiffenis vragen.	Straesborch		5 gouden Peters en 3 gouden Peters aan Lis- ken voor hare smart	op 3 $\mathcal{H}$ .

224	1434 4 Aug.	Gherem Jans	Lysken, Theus van Lovelde's dochter gekwetst, welke woude zij toont; hij loochent dit en wil geene vergiffenis vragen	Staesborch	5 gouden Peters en 3 gouden Peters aan Lysken voor hare smart	op 3 <i>fl.</i>
225		Jan Vetkens	poorters bedreigd		5 gouden Peters op zijn voorste lid	op zijne hand
226		Katlina, " Thomas van Loorta wijf was. "	onredelijke hanteering en " onbreedsaemheyt " in de geburen		3 "	"
227		Lyse Meere, Jan Vetkens wijf.	<i>id.</i>		5 "	"
228		Line Muys	onredelijke hanteering	Onze Vrouw	1 "	"
229		Heyn Noukendeyn, volder	zijnen eed verbroken	ten Bossche	1 <i>fl.</i> was aan de kerk	"
230		Grieth Neels, <i>alias</i> van de Laer	der lieden hoven en " cruden ongerieff gedaen "	H. Bloed te Boxtel		
231		Heyn Brugman, van Nylen	hout in de stad verkocht dat " deedinghe en onleede " tusschen de poorters mocht brengen	<i>id.</i>		
232	1435 20 Mei	Alyt Mys	misgreep tegen Willekens wijf van Poederle			op correctie
233		Sine, Willekens wijf Poederle	misgreep tegen Alyt-Mys			
234	1435 19 Aug.	Katlina Daems	Theus Colaerts wijf diefte " opgetegen " en als dievegge beschuldigd, zonder bewijs	1 roede muurs of 6 Peters aan de stad. Ter vierschaar of ter pui bekennen dat zij van die vrouw niets dan goeds weet en om vergiffenis bidden.	1 jaar	
235	1435 15 Meert	Heyne de Backer	Jan metten Lanken opgeklapt als vriend, dan met steenen geworpen en zwaar gekwetst	" als voorganger of principael " te St Ambrosius te Meylane	"	6 <i>gl.</i> Peters van op zijn voorste zijn gereedste lid goed te nemen

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGEERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
236	1435 15 Meert	Henne van Kessele		O. L. Vrouw te Nisele	1 jaar	4 gl. Peters	op zijn voorste lid
237	"	Valentyn Gillis	onzeden door hare schuld	St Joes	1 "	2 "	"
238	"	Line van der Borch, <i>alias</i> metten tuyten			4 "	4 " " aan de stad, zooveel aan den heer, zooveel aan Jan metten Lanken	"
239	"	Lyse Colaerts	onredelijke " puynten "		1 "	2 gl. Pet. aan den heer en zooveel aan de stad	"
240	"	Lisken Viermottoens	de groote lieden belogen en beklapt			<i>id.</i>	"
241	"	Bate van Roesbroeck	zonderlinge zaken	Halle		<i>id.</i>	"
242	"	Henne van Ranst	onzeden te vrouwen Dries				"
243	"	Jan de Gulkene	wonderlijke " hanteeringe en geveerde "	St Mathys te Trier Rome	5 "		"
244	"	Gillis Top					"
245	"	Willem Roust, kleermaker	onzeden tegen Jan Bellens	Onse Vrouwe tAken		2 gl. Peters der stad	op zijne hand
246	"	Roesken Roust zoon	zekere misdaden			1 Peter aan stad en kerk	op zijn voorste lid
247	"	Heyne Sleype	zonderlinge misdaden	St Gillams in Hene-gouwen	1 "	3 Peters aan de stad	"
248	"	Ditmaer Zverte	onzeden	Onse Vrouwe te Kamerijk		2 Peters aan de stad	"
249	"	Wouter Aelbrechts, <i>ex</i> Keesel	is gecorrigeert geweest en voor den tijd teruggekomen	H. Bloed te Wilse-naken	1 "		op zijne hand
250	"	Lyse Kerstiaens	" is ocsuyin geweest van onlede en gevechte daer een dootslach af quam "		5 "	5 Peters aan den heer	op haar voorste lid

251	Peter en Henne van Morchoven, gebroeders	eenen poorter gekwetst	Onse Vrouwe te Kamerijk	1	2 Petersaanden heer	op zijn voorste lid
252	Lauwer Coels, Jansone, te Lechene	onseden	H. Bloed te Boxtel		2 gouden Peters aan heer en stad	"
253	Peter de Buysscher	"	Onze Vrouwe te sHertogenbossche		id. aan de heer	"
254	Lyse Smeeds	onvrede tusschen man en vrouw gemaakt.		3 jaar	3	"
255	Henne Coels, kleermaaker	opstand tegen vader en de geburen	Onze Vrouwe te sLerdenberg		"	"
256	Woyte van Loyvelde alias Thees	onzeden, der lieden " vekene " afgeworpen en een paard doodgestoken.	St Joes		"	"
257	Jan Vetkens	" belooft bij eede, bij zijne kerstelijke trouwe, eeren selichede, " Clause Scavaert noch iemand der zijnen te wreken en 10 jaar uit het Markgraafschap en 't land van Kijjen te blijven, vooraleer ik hem van zijne smerte zal gebeterd hebben.		10 jaar uit het land van Ryen.		op zijn lijf.
258						
259	<i>idem</i>	correctie gebroken voor den tijd heeft eenen poorter gekwetst.				" is van zijne hand gericht op zijn hoot "
260	Olivier van Paesschen	onzeden	Onze Vrouwe te Parijs	2 jaar	4 gl. Peters aan den heer	op zijn voorste lid,
261	Bertel Dierix	"	St Matthijs te Trier		4	"
262	Willem Konst, kleermaker en Emont de pelsmaker	den koster zijn " capruin genomen " 's avonds, die doen dragen in de Malvosy en te pand gezet voor 't gelach.	Onze Vrouwe te sHertogenbosch		"	"
263	gummaer van der Bercht, de bastaard	<i>idem</i>	H. Bloed te Boextel		"	"
264	Willem Roust, kleermaker	afdragende woorden tegen personen die groot zijn.	tOnser Vrouwe te Halle		"	"
			H. Drie Koningen te Koelne		2 gl. Peters aan heer en stad	"

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
264 bis 265	1437 6 Dec.	Wauter Robs	onzeden.	tOnser Vrouwe te Kamerijke tOnser Vrouwe te Halle		2 gl. Peters aan leer en stad	
266	"	Alyte tsGrevels <i>alias</i> Lange Eelken Margriete van de Laer	onredelijke woorden op geeste- lijke lieden, den buiten lieden haren drank duurder verkocht en de Wet be- klapt.	tOnser Vrouwe Halseberge	"	"	
267	"	Line van den Dyke, ex	onredelijke hanteering	H. Bloed te Boxtel		"	
268	"	Willem van den Dyke ex Beverie	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe ten Bossche	"	"	op zijn voorste lid.
269	"	Clisse sRoyen	" enen goeden cnape haren neve overgeseecht "	St Servaes te Maastricht	1	"	"
270	"	Hennette de Wynter	onredelijk gewandeld.	tOnser Vrouw te Aken	3	"	"
271	"	Lanke de Lynewever bij Jan sCalasters	deftige personen beschuldigd, waardoor groote " onruste " en twist kwam	St Eelwouts in Elsaten			
272	1438 11 Dec.	Lisbeth van Sprongele, Reynkens Thyssens vyf	haren man in 't bed met eenen hamer bijna het hoofd ingesla- gen.	zal openbaar op een stelling voor dstad- huis staan " elkma- leke tene exemple hem van gelijke te wachtene; " nog voor zonnescijn eene bedevaart naar het H. Bloed te Wil- senake beginnen.	2 jaar	10 gouden rij- ders van haar gereedste goed.	op haar voorste lid.

273	Lyse van Droelair	onzedelijke hanteering.	H. Bloed te Boxtel	2 Rijders aan heer en stad	op zijn voorste lid.
274	Theeus Colaert	onzedelijke zaken en buiten vrede.	"	4 "	"
275	Heyn Caes, de mes- maker.	onzedelijke wandeling.	"	2 "	"
276	Henneke de Wynter, te Kessel.	Austins van de Vekene koorn met een wagen " uit zijn vademe "	H. Drie Koningen Koelne en 'tkoorn teruggeven.	4 "	"
277	Wouter Aelbrechts <i>alias</i> Velwouds.	Jan Kademakers koorn te Yete- ghem 'snachts gedorscht en ont- vreednd.	0. L. Vrouw te Parijs	4 jaar	"
279	Heyn van Geeleen zijn wif.	onzeden en schade	H. Drie Koningen te Koelne	4 "	"
280	Willeke van de Venne	den goeden lieden heur " Vogel- eynde " ontnemen.	H. Bloed te Boxtel	1 "	"
281	Thys Bouwens.	wonderlijke woorden.	St Joes	2 "	"
281 bis	Marie " die de nette pleecht te breydene "	onzedelijke hanteering.		2 "	"
282	Lise Colaerts.	oneerzame hanteering en kwade herberg gehouden.	3 "	2 "	"
283	Katine, Wouters wif van Horricke, en Woute, haar zoon.	slecht befaamd volk geberbergd.	t'Onser Vronwe ten Bossche, " dese oor- rectie is hoesschelic gezet "	2 "	"
284	Ienne Meys Ienne de Busscher } volders. Zeger in de Tescche }	weigerden volgens 't gezet loon te werken.	H. Bloed te Boxtel.	1 " heer stad	"
285 -	Ienne Platyn <i>alias</i> }		St Servaes te Maestricht	2 "	"
286	Sloetke Pruycke en Henne de Bruwer. }	't werk laten staan terwijl de anderen uit waren.	t'Onser Vrouw ten Bossche 't Sinte Mertens Utrecht 't Sinte Mertens 't Utrecht, " dese correctie is hoess- chelic gedaen "	2 "	"

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
287			er zijn er nog meer die zich mis- grepen hebben, doch, " om sbes- ten wille ", laat men het zoo, doch, wie zich daarmee besmet weet, zie dat hij om de veertien nachten voor de schout kome, zoo niet zal hij openbaarlijk gecorrigerd worden.		2 jaar	1 Ridder aan heer en stad. 2 " "	op haar voorste lid " "
288		Griete Slaets	onzedelijke zaken.		1 "		" "
289		Henne van Bredon, Batensone			5 "		op zijne hand.
290	1438	Jan Paridaens, de jonge, Jansone.	zijn mes getrokken.		5 "		" "
291	1438	Jan van Beeringen.	gestolen goed verkocht.		2 "		op zijn voorste lid.
292		Loenke Mont.	allerhande punten en hanteering.				" "
293		Griete Storms.	onredelijke hanteering.	H. Bloed te Boestel.			" "
294		Marie, die met Henne van Tricht plach te weven.	<i>id.</i>				" "
295		Henne Haveloes	<i>id.</i>	St Edwouds in El- saten.			" "
296		Line Scambacker.	onredelijke woorden.		5 "	1 " "	" "
297	1439	Clemencie Swolfs, Jans wijf van den Dycke alias van der List.	rebel geweest en de geburen be- dreigd.	O. L. Vrouw ten Bossche.		10 " "	" "
298	"	Line Muys	onredelijke wandeling.		2 jaar	4 " "	op haar voorste lid
299	"	Clemeyte Swolfs (nr 297)	heeft hare correctie misacht.		nog 5 jaar		op hare hand

300	1439 11 Juni	Peter van Poederle	groote onzedenterschepenkamer.	St Joes in Artois of 2 Rijders.	1	"	2 Rijders der stad en 1 aan den heere.	"
301	"	Wouter van der Vekene	's heeren dienaars en knapen geslagen.	St Claes in Oostenbare.	5	"	10 gouden Rijders	op zijn hoofd.
302	"	Lisbeth Roex, Henrics wif van der Rijt	onvrede en ovenspel.		3	"	4 Peters	op zijne hand.
303	1439 14 Juni	Jan van der Vekene	den onderschout geslagen, enz.	St Jacobs in Gali- licü en St. Andries in Schotland.	6	"	12 gl. Rijders	op zijn hoofd.
304				zweert niemant te miszien.				
305				Deze correctie is " genedichlec " ge- zet mits bede der goede stad Brussel, anders ware zij zwaarder geweest.				
306				H. Bloed te Wilse- naken.			2 Peters	op zijn voorste lid.
307	1439 6 October	Willeken Truyen		<i>id.</i>			2 "	"
308		Geert van den Grave	opzet gemaakt als de volders bui- ten trokken en niet wilden vollen.	s' Hertogenbosch			2 Rijders	op het eerste lid
309		Renke van Borte		St Joes op te Zee.			2 "	"
310		Willem Langbeen		"			"	"
311		Theuts de Rozele		"			"	"
312		Heine Couwelaer		"			"	"
313		Henne van Tichelt		"			"	"
314		Henne Mys <i>alias</i> Eycke		"			"	"
315		Heine Verboesdonck	's nachts met den vorster geweest.	Straesborch.			"	op zijn voorste lid.
316		Henneke Loymortier	<i>id.</i>	St Joes.	1	"	"	"
317		Wybrechtssone	<i>id.</i> en onzeden	H. Bloed te Wilse- naken.	2	"	"	op zijne hand.
318		Heyne Austeyns	onzeden te " Lolarden, "	H. Drie Koningen te Leuven.	3	"	"	"
319		Willeke Vet	<i>id.</i>	O.I. Vrouw t Aken.	2	"	"	"
320		Aert Liekens						

DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGEERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
313	Henneke de Keyser, Willemsone	" bij nachte in der goeder liede bogharden gecloppen en haer froyt afgeslagen; " verder onre- delijke woorden tegen Geert, den ketelboeter.	O. L. Vrouw 't Aer- denborch.		4 Peters	op zijn voorste lid.
314	Geert de ketelboeter	zelfde feit	't Onser Vrouwe te Parijs.	2 jaar		op zijne hand.
315	Heyne van Dapoelē " des ouwen "	's nachts een veken aan stuk ge- slagen en onzeden.	't Onser Vrouwe te Ysele.	1 "		"
316	Lyse Van den Bolke, moeder des vorigen.	onredelijke zaken.	H. Bloed te Boxtel.		4 Rijders	op zijn voorste lid.
317	Heyne van Lovelde, Lyne en Baten, zijne zusters	<i>id.</i>	't Onse Vrouwe ten Bove.		4 "	"
318	Margriete Zas	den heer en de Stad kwalijk toe- gesproken en " hangdief geheeten.	H. Bloed te Boxtel.			"
319	Henneke Diels, Gillis- zone	onzeden en gekerud in de hoven, op boomen en bruggen.	H. Drie Koningen.			"
320	Heyn de becker <i>alias</i> Austjins	is boven zijne correctie in de stad gekomen.	St Peters te Rome.	10 " 22 Juni 1443 toe- gestaan terug te keeren en 2 Rijders betaald 3 jaar		op zijn hand.
321	Reinke van Bertele	<i>id.</i>	St. Jacobs in Gallicie			op zijne hand
322	Thys Vranckx	eenen poortier gesteken				

323	Theeus de Roesele	een verken binnen zijn huis dood- geslagen dat St. Antonius toe- hoorde en het St. Antoniussteeken had	St. Antonius te Vienneys	3 "	op zijn voorste lid
324	Margriet Clemeysen, vrouws voorgeaanden	medeplichtige in voormeld feit	St. Antonius te Maestricht	3 "	op zijn voorste lid
325	Geerd Clemeycie	en eenige vrouwen beklapt			
326	Willeke Drollens	rebel geweest tegen den heer onzedelijke zaken	H. Bloed te Wilse- naken	5 "	op zijne hand
327	Henneke van Moer- seke	. . . . .			
328	Aert Joes	opstand in de gilde	'tOnser Vrouwe te s Hertogenbosch	2 Peters	
329	Aert Joes	<i>id.</i>	vergiftenis vragen		
330	Peter Huyghe, Wouterszone	Heyne van Bruessele misdaan	vergiftenis vragen en eene bede vaart tOnser Vrouwe te Venistarre	2 jaar of 20 Rij- ders aan de kerk of eene bede- vaart te S. Claes te Oostenbare	op zijne hand
331	Wouter Huyghe, Wouterszone	zelfde feit	St. Jacops in Gallicië		
332	Aert de Moelder	weerspanning aan 's heeren die- naars en hoogmoedige woorden	H. Bloed te Wilse- naken		op zijn voorste lid
333	Jan Giels	onzeden	<i>id.</i>		
334	Jan Finys (?)	's beeren dienaars versmaad	tOnser Vrouwe te Nijsele	2 Rijders 4 "	
335	Lise s Vos(kens)	ontamelijke zaken			
336	Katline Zegers, Jan van Turnhouts wijf	ontamelijke zaken			
337	Lyne van Turnhout	onredelijke woorden	tes Hertogenbossche	3 jaar	
338	<i>id.</i>	ongeoorzaam aan vorige cot- rectie	H. Drie Koningen te Koelne		

Volnummers	DAGTEEKING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
339		Wouter Huyghe, Wouterszone	onzeden, een vrouwke mishandeld	St. Peters te Rome	5 jaar	2 Peters aan ineer	op zijn hoofd
340		Heyneke Lanen, de Visscher	onredelijke hanteering	St. Ambrosius te Melane		en 3 aan de stad	op zijne hand
341		Peter de Visscher	<i>id.</i> en onzeden	Onse Vrouwete Rut- semadouwe		2 Rijders	op zijn voorste lid
342		Heyn van Boesdonck	onzeden	St. Matys te Trier		3 gl. aan stad en heer	
343		Jan Couwe	onredelijke hanteering	tOnser Vrouwe te Nysele		3 Peters " "	
344		Kathine Vetkens	goede vrouwen beklapt en veel onrust gezaaid	St. Joes op de zee		2 Rijders " "	
345		Peter Huyghe	onzeden	St. Thomas in Kan- telberg in Inglant	1 "	1 " " "	
346		Frank dZas	grootte " rebellicheyt " en onzeden	H. Bloed te Wilse- naken		2 " " "	
347		Goedeke de volder of Corneelken	onredelijke hanteering	H. Drie Koningen		2 " " "	
348		Peter van der Keele	roekelooze lieden geherbergh	St. Antonius te Maestricht		2 " " "	
349	1442 12 Juni	Willeke van der Biest	op een vrouwkens huis geloopen en onzeden	St. Pieters te Rome			
350		Bertel Vlegel <i>alias</i> Thoens	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Rutsemadouwe			
351	1442 14 Juli	Henne Godevaarts, arbeider	zekere misdaad	H. Drie Koningen tot Coelen			
352		Lyne van den Driessche	roekelooze woorden	XI duizend Maegh- den tot Coelen			
353		't knechtken geheeten Ruynaschotele dwelc bestwarf bier gegeeselt was	onredelijk leven en kwade han- teering		10 "		

354	1442	4 Sept.	Bette Snoex Liese Vos <i>alias</i> Voskens	<i>id.</i> correctie gebroken onzeden	6 jaar		op zijn eerste
355	"	11 April	Gomaer Bouwens <i>ex</i> Berlair	de keurmeesters onredelijk beklapt	1 jaar of 6 Rijders	St. Ambrosius te Melane	"
356	"	10 Mei	Jan van Valveken	gekregen, dat hij te verwen had geset en verdonkerd	10 jaar		op de galg
358	1443	6 Juni	Jan de Gulkene, de jonge, verwer	onzeden			
359	1442	19 April	Bertel Vlegel <i>alias</i> Thoens	<i>id.</i>		tOnser Vrouwe de Vyndome	3 gl. Rijders aan stad en heer
360			Willeken Dries			H. Bloed te Wilse- naken.	
361			Marie Leys, vrouw van nr 358	zelfde zaak als haren man	10 jaar		op eene oor
362			Lise van Dorsele, Leetdales wijf	medeplichtige in vorige zaak — het laken ter Lombaerden gedra- gen	3 jaar		op haar voorste lid
363	1444	7 Mei	Jan van der Voert	den schout en zijne dienaren opgelopen		tOnser Vrouwe te Milanen	
364	"	23 Juli	Thys Beemen, volder van Herenthals	de keurmeesters opgelopen en gedwongen zijn afgekeurd laken te stempen	1 jaar	Jan Keyns om ver- giffenis bidden en zweeren geene wan- gunst te dragen	
365	1445	9 Juli	Kathine van der Borch, <i>alias</i> melten Tuyten	goede lieden beklapt		St. Servais te Tricht	1 Rijder aan stad en heer
366			Lisken van Aerschoot	kwade woorden " op 't regiment " der stad		H. Bloed te Boxtel	"
367			Belte, Jan de Heyns dochter, wonende tegent Hof van Doorne	allerhande onredelijke woorden en " vele discoerts gemaict tuscen man en wijf "	1 jaar		"

Volgnummer	DAGTEEKING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
368	1446 16 Juli	Willeke de Clerck, Gysbrechts zoon	onzeden	tOnser Vrouwe te Bazale of 2 gl. Rijders			
369		Henne Strate, schipman	onredelijke handteering	St. Peters en St. Pauwels te Rome <i>id.</i>		8 gl. Peters	op zijn hand
370		Jan Coelman	's heeren schot met wil en over- moed aengeveert en den coer- meester opgelopen				"
371		Adriaen Leys	onredelijke handteering in een vrouwenhuis daar hij geene "onscout" voor heeft willen doen	St. Mathys te Trier of 2 Peters			op zijn voorste lid
372		Henric de Corte	met steenen geworpen op de hui- zen en de daar nabijliggende visschers	Onse Vrouwe te Rutsemadouw of 5 Peters			"
373		Henneke de Keyser	<i>id.</i>	Onser Vrouwe te Barceloen			"
374		Peterke de Visscher	onzeden	St. Ewouts te Elsatn			"
375		Laureis Thielen	onredelijke zaken gehanteerd op den steenwaarder	H. Drie Koningen te Coelne of 1 Ridder			"
376		Henneke van Schil	onredelijke zaken op een poor- tershuis	St. Ewouts in Elstatn of 4 Peters			"
377		Peter van den Dale	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Nysele of 4 Peters			"
378		Droeme, Gillis Plattjins wijf	onredelijke zaken met 's heeren dienaars	H. Bloed te Boxtel		2 Peters	"
379		Gillis Cop	onzeden tegen ondank — eene vrouw buitengehaald	tOnser Vrouwe te Kamerijk		10 Rijders aan heer en stad	"

381	Henne Pot	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Rutsemadouwe	6 <i>id.</i> <i>id.</i>	"
382	Theenske Perre Neelken de schoen- maker, d'ineesteressen dochters man	<i>id.</i> valsche eed in die zaak <i>id.</i>	St. Pieter te Rome St. Jacops in Gallicië	3 <i>id.</i> <i>id.</i> 3 <i>id.</i> <i>id.</i>	" "
383	Lanke van Hoëve, kleermaker, die te Bouden Scollemont naait	<i>id.</i>	't Onze Vrouwe te Vendome	3 <i>id.</i> <i>id.</i>	"
384	Jan Cops	onzeden en baldadigheid aan 't Gasthuis tegen de Juffrouwen een goed koopman van buiten helpen vermoorden.	Niet vermeld.		
385	Henne de Corte	correctie gebroken en poorters gekwest.	tOnser Vrouwe te Nysele.		
387	Henriette van Oelen	poorters gekwest.	H. Bloed te Wilsnaken		
388	Willeke de Clerck	zijn ambt te buiten gegaan (stal- geld geëischt).	tOnser Vrouwe te Aerschot	4 Peters aan stad en heer	op zijne hand
388	Henneke, zijn broeder	<i>id.</i>	St. Servaes te Maestricht	2 <i>id.</i> <i>id.</i>	op zijn voorste lid
bis	Willem de Pape, de vorster	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Aken	6 Rijders	"
389	Henne van Berlaer	geld wegens breuken afgenomen, en, alhoewel beëdigd, dit niet overgebracht	tOnser Vrouwe te Antwerpen en op correctie	"	"
390	Hein de Witte	den heer in presentie der schepe- nen vreemdelijk geantwoord	H. Bloed te Boxel	"	"
391	Hene Reyns	goede knapen, die hem wegens onzeden berispten, kwalijk toege- sproken.	Onse Vrouwe ten Bossche	"	"
392	Jan van Leemputte	onzeden, bij de stad ontboden, kwa- lijk toegesproken.	St Mathys te Trier	"	"
393	Hene Kegel	onzeden op der poorteressen hui- zen.	St Joes op de Zee	"	"
394	Thonys van Scharen broec				
395	Peter de Buysscher				
396					

DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
397 398	Herman de Buysscher Jan van den Bempde, te Lokere	zijne zwagerin geslagen.	St Enouts in Elsaten .....	10 jaar	4 saluten	op zijne hand
399 400	Margriet Viersoens Henric van Poederle	onredelijke hanteering. roekelooze woorden aan den Heer, ter wille van Jans wijf van der Wilgen.	Straetsbourg; op bloote knieën en hoofdom vergiffenis bidden; nog te St Antonin in Viennois, 8 dagen na de eerste bedevaart			
401	Simon Aven	Jan van Oelegheem gekwetst, toen deze hem met zijne vrouw betrapte.	om vergiffenis bid- den en eenen weg te O. L. Vrouw te Rutsemadouw; den " Meester " (docter) betalen		6 kronen den heer 6 " der stad	op dobbel correctie
402	Heine Kelderman	bij nachte op eene vrouw gestoo- ten en onzedes gedaan.	St Peters te Rome		6 Peters	
403	Aert van der Mylen	<i>id.</i>	<i>id.</i>		6 "	
404	Heyn de Smet	<i>id</i> , althans deel genomen.	St Ambrosius te Meylane		8 "	
405	Jan van den Bogaerde	den stadhouder des schoutets met afdragende woorden toegespro- ken.	om vergiffenis bid- nen; zweeren hem niet te misdoen; e- enen weg te Rome of 20 Peters		10 Peters aan stad en heer	
406	Katline te Kempenere	onvrede tusschen man en wijf gemaakt.				
407	te Lispt Katline Roex	<i>id.</i>				

408	1460 6 Mei	ordonnantie op de Volders (op het werk).	Willem van Lier, ridder, en zijne broeders, rekenen af met hunnen rentmeester Mathys van den Hove <sup>(1)</sup> .	St Antonius in Viennoy's	2 Rijders aan stad en heer	op zijn voorste lid
408 bis	1449 5 Juli	Romout Bouwens, ex Berlair	onzeden en den poortier versmaad	<i>id.</i>		"
409		Jan Zeghers, Willemzone, Berlair	<i>id.</i>	H. Drie Koningen te Coelne	id.	"
410		Heyn de Moelder, die te Hillebrugge placht te malen op Aerts molten van Immerseele		tOnser Vrouwe te Nysele		
411		Nout van der Lyen, poorter			20 Peters	op zijne hand
412		Willem Vriend, gezworne van tAmbacht	de volders tot werkstaking aangezet * die dan onzeden deden *	St Ewouts in Elexten	10 Peters	"
413		Jan Vrient	groote onzeden s nachts	H. Bloed te Wilsenaken		op dobbel correctie
414		Heynken Cryel	zekere onzeden	St Jacobs in Gallicië		op zijn voorste lid
415		Henneke van der Heyn	kwade hanteering	St Joes op de zee		op zijne hand
416		Henne van Aerschot, die * sleysteen pleeght te weynden. *	onzeden in de kerk en op 't kerkhof * waeraf groot verdriet quam *	H Bloed te Wilsenaken	10 "	"
417		Henne Moerleman	<i>id.</i>	St Peters te Rome		"
418		Heyn van Wympele, de jonge	<i>id.</i>	<i>id.</i>		"
419		Heyn de Sloetmakere buiten Berlaerpoet	vreemde hanteering	tOnser Vrouwe te Kamerijk	10 "	"
420		Katlynets Kempeneere te Lipst	onvrede tusschen man en wijf	tOnser Vrouwe te Aken	2 "	op zijn voorste lid

(1) Deze akte is hier stellig bij misslag ingeschreven.

Vol- numme	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGEERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
421	1450 27 Oct.	Merten Bernaerts, volder	slecht laken bereid en de gulde- knepen kwalijk toegesproken met handboog op de poorters ge- schoten en andere vreemde han- teering	St Claes ten Oesten- bare	1 jaar		op zijne hand
422		Jan Pot, Janszone, volder		<i>id.</i>			"
423		Henne van den Houte, <i>id.</i>	ondaden	ten H. Bloede			"
424		Henne Bosschaerts	grootelijks misdragen	St Ambrosius Mey- lane			op zijn voorste lid
425		Heyn Mondt	<i>id.</i>	St Peters te Rome			"
426		Heyn Maekelblye	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Losane			"
427		Arndt van Turnhout	<i>id.</i>	tSent Merx te Ve- negrië			"
428		Henen van Heyst	<i>id.</i>	tSint Antonis in Vi- ennoys			"
429		Henen van Yetegheem	<i>id.</i>	tSint Ewouts in Elsaten			"
430		Hene van Aerschot	<i>id.</i>	tSint Joes op de zee			"
431		Peter de Wrede	grootte onzedan	tOnser Vrouwe te Venisterre			"
432		Heyn Dauwe		tSint Andries in Schotland			"
433		Hene van Aerschot, sacdragere	<i>id.</i>	tSint Jacobs in Gal- licië			"
434		Heyn van Wympele	<i>id.</i>				"

435	Peter van der Myle	weerspanning en onzedig aan de keurmeesters	id.	1 jaar	"	"
436	Lisbeth van der Hoe-ricke	allerhande onzeden				
437	Guyts wijf geheeten...	<i>id.</i>				
438	Vlemincx wijf, buiten Mechelpoorte	onredelijke banteering		2 "	"	
439	Henne van de Put, volder	gewapenderhand de poorters opgezet	St Claes te Oestebare of 6 Rijders			op zijne hand
440	Henne Bosschaert, volder	<i>id.</i>	St Antonis in Viennays of 4 Rijders			op zijn voorste lid
441	Heyn Mondt	<i>id.</i>	St Ambrosius te Meylane of 4 Rijders			
442	dubbel van nr 442	<i>id.</i>	St Peters te Rome of 4 Rijders.			
443	Arnt van Turnhout	<i>id.</i>	tOnzer Vrouwe te Losane of 4 Rijders.			
444	Henne van Heyst	<i>id.</i>	tSint Marck te Venegie of 4 Rijders.			
445	Henne van Yetegene	<i>id.</i>	St Andries in Schotland of 4 Rijders.			
446	Henne van Aerschot	<i>id.</i>	tHeilig kruis te Lock (Lucca) of 4 Rijders.			
447	Peter de Wrede	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Rutsemadouw of 4 Rijders.			
448	Henne van Aerschot	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Nysele of 4 Rijders.			
449	Heyn van Wympele, de jonge	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Sarters of 2 Rijders.			
450	Peter van der Mylen, Jansone	zie nr 435.	tSint Jacobs in Gallicie of 4 Rijders.			
451	Gumaer Weyenborech, op de Cruysstræt	der lieden doeren (deuren) opgesteken en onzeden.	tOnser Vrouwe te Venisterre of 4 6 Rijders.			

Volnummer	DAGTBREKING	NAMEN DER GE CORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
452		lyse van den Horricke, buiten Antw. poort	onzeden	tSaint Antonis te Maastricht of 4 Rijders.	1 jaar of 4 Rijders.		op zijn voorste lid
453		Jan Vleminck'wyf buiten Mechelpoort	onredelijke zaken.	St Servaes te Maes- tricht of 4 rijders.	2 jaar.		"
454		Thys milte Coe, alias van Nemenen	te Vastelavond te peerd gereden " achterstraten " en vele onzedem. medeplichtige in voorn. zaak.	tSint Hubert te Lu- decke of 4 Rijders.			"
455		Gumaer Bosschaert	met de gezellen des grooten am- bachts voor een poortershuis on- zedem gedaan.	tSint Ambrosius te Meylane of 4 Rijders			"
456		Geerd Heerkens	roekeloos woorden op de Stad en de Guide, als zij vergaderden, en elders.	tSint Peterste Rome of 4 Rijders.			"
457		Claes Spapen					"
458		Gomaer Putte	<i>id.</i>	H. Bloed te Boxtel of 1 Rijder.			"
459		Jan van den Horricke, de zager	den keurmeester kwalijk toege- sproken.	tOnser Vrouwe te Kameryck of 2 Pe- ters.			"
460		Vranck Fierman	<i>id.</i>				"
461		Gielke de Hase	den keurmeester zijn " schot onjaecht.	tOnser Vrouwe te Hanswycte Mechele		2 Rijders; stad.	"
462		Ierts Wjft van den Brande, alias Quaeyart	" spitege " woorden op de keur- meesters.	tOnser Vrouwe te Antwerpen.		heere en gilde ieder 1 Rijder.	"
463		Ienne van den Horricke, in de Valkenstrate	ongeoorloofde zaken.	tOnser Vrouwe te Aeken.		2 Peters.	"
464		Peter van der Ryt, ed Herenhout	eene vrouw, in de Vroente of gevangenis zittend, mishandelt.	tSint Peters te Rome of 8 Rijders			op zijne hand.

465	1454	7 Aug.	Geer Roeck	Belijn, Jan Romouids dochter, "gedifflameert."	5 jaar.		
466			Barbele Aliten, moeder des wrigen	ontamelijke woorden in voorm. zaak.	1 "		
467	"	9 Mei	Gomaer van den Horricke, de zager	doodsbedreiging geuit, vensters beklommen, smaadwoorden; den stads meester "werkman" belogen in eene kalklevering, en bedrijgengd.		20 Rijders.	
468			Henneke de Wachter, Laukerikssone	's nachts met pijken en bogen "achter straten" gegaen.	1 "		
469			Henne Baten	's heeren dienaar den "caproen" van den goede geschoerd "en weerspanning" geweest.			
470			Heyn van den Brande	onzeden en poorters gekwetst.			
471			Henrick Moerlenay	"sassenheide" voor de huizen en de verwers belet te werken.	1 "	7 Rijders.	
472			Thysken Schillemans	der goedelieden beestenden staart afgresneden.			
473			Katheline & Margriet Tichelmans	onredelijke hanteeringen			
474			Digna Woyts	de koormeesters beschaamd.	3 "		dobbelcorrectie
475			Katline Vranckx, Willekens van Poyrle wyf	de geburen last aangedaan.	1 "		"
476	1456	9 Feb.	Willeke mette Om grote	onzeden.	7 "		"
477			Willeke Metten	grootte onzedden	7 jaar	7 Peters	op zijne hand
478				ordonnantie op de Lakengulde	10 "	10 "	"
479	"	28 Maart	Henneke Mouw alias Tops	grootte onzedden			"
480			Barbele van der Nyen	<i>id.</i>	1 "		"
481	1457	15 Juli	Boyen Melis (zie n <sup>o</sup> 483)	dreigementen tegen de officiers van Diest en onze schepen			"
482			Hennen Straten	onredelijke hanteeringen	3 "		"
483			zie n <sup>o</sup> 481				"
484	1458	20 Mei	Heyn van Vaken, vleeschhouder	bij eenen poorter met messen de bedden en kassen verwoest en grooten schrik aangedaan	3 "	10 gl. Rijders	op zijn hoofd op zijne hand

Volgnummer	DAGTEEKING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE: OF BAN
485	1458 3 Nov.	Peter Smit, Jans. metser. ex Berlair	groote onzedan			6 gl. Rijders	op zijne hand
486		Heinke de Smit	id.; met steenen op de poorters- huizen gesmeten			6 Rijd. aan den heer en 4 aan de stad	"
487		Coppen van de Vol- moele, Theeus' broedr	groote onzedan			6 id. 2 id.	
488 489	1459 25 Jan.	Griete Tieghelmans	diffamatie op man en vrouw Ordonnantie; verboden in St Jacopskapel aan de markt te "tys- schen, corven noch andere spelen en geen vier te maken; " alles op den " coer " (keur of boete): ver- beurte van zijn overste kleed		2 jaar		
490	1460 1 Febr.	Heyne van Wympele	moord op Henric Deens, met wien hij vriendschappelijk hand aan hand ging. Hij is op 't kerkhof gevlucht; niemand mag hem helpen ontvluchten op straf van 10 Rijders. Men looft 50 lichte gl. uit aan hem die hem gevan- gen zal aanbrengen.				
491	" 21 Nov.		een man is uit de Vroente gebro- ken en op de kerk gevlucht. Ver- boden hem te herbergen in hui- zen, hoven en " vademmen " (schu- ren), op boete van 10 Rijders				"
492	1461 3 Juni	eenen geboeten Neve	groote onzedan				"

49	Tijsken Lanen	naar eenen knecht met eene "ge- laedde colve" geworpen; onzeden, gebu ren overhoop gezet	2 "	3 Rijders	op zijn voorste lid
494	Katline Vrancx, Wil- lem van Poverle's wijf	poorters geëuveld	5 "	3 Rijders	
495	Wouter van Strypen	met bijlen en wapens " achter straten " gegaan en bedreigingen gedaan			
497		de drie volgende knapen en die- naars der Lakengilde hebben hunnen eed te buiten gegaan met slecht laken te zegelen, tot grootte schade van ambacht en stad:			
498	Romanett van der Wyen	zelf met de hand gehanteerd	3 jaar	6 Rijders aan den heer en zoo- veel aan 't am- bacht	
499	Henric Shoeters	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	
500	Jan van Scelle,	onbehoorlijke regeling			
501	Margriet Vaes	afdragende woorden op Lisbeth van der Vloot		3 Peters	
502	Gillis Fierman Heuric Kelderman	vechtpartij en kwetsuren aan Jan Colle en consoorten			
505	Henric van Rompaye Melis Pannaert, visser	de keurmeesters kwalijk aange- sproken		3 Peters	
506	Gielken Strynen	onzeden			
507	Bouden van Emmelen	vuile kwade woorden op de stad		1 $\mathcal{B}$ groot aan heer en stad	
		onzer Vrouw te Nyzele tOnser Vrouw te Lyons sur le Rone StEwouts in Elsaten om vergiffenis bid- den en eenen weg te H. Drie Coenin- gen te Coelne tOnser Vrouwe te Kamerijk			

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
508		Remeys vanden Bolke	misdaad en onzeden in vorige	St Peters en Pau-	1 jaar of	4 Rijns gl.	
509		Henne de Zegher,	zaak	wels te Rome	4 Rijns gl.		
510		Jansone, des timmer- mans	<i>id.</i>	St Jacops in Gallicië			
511	1464 15 Dec.	Willem Roest	kwade woorden op Meester Hen- ric Hadscot, parochiaen (pastoor)	uit zijn huis "bloets- hoets ongegort" met eene wassen bet- mende keerse van 1 fl. tot in de Kapittel kamer gaan, waar het Kapittel zal ver- gaderen, om vergif- fenis bidden; eene pelgrijmagie te Coe- len en op eed daarna bekennen die tot in- tentie van M. Henric te hebben gedaan. Verder, schadever- goeding.			
512	1465 4 Juli	Gielke Stynen (zie n <sup>o</sup> 504)	correctie gebroken, met bijlen en pieken op de deuren gestooten	St Jacops in Gallicië en tweewerfte Coeln	4 jaar	3 Rijders aan heer en stad	
513			onzeden, een Bijvanckman geëu- veld, en met bogen geschoten	St Peters en Pau- wels te Rome en 1 jaar "in gheen syde tgeberchs" blijven			
514	1466 6 Dec.	Jan van Poyerle					

515	Jan Paridaens, de jonge	onzedenen met steenen geworpen	St Joes			dubbel correc- tie
516	1468 10 Mei Willem van Sant- hoven	onzeden in de Lazerij			2 jaar	
517	1469 15 Juni Gillis van den Eynde	* smeedichlyc » op de stad ge- sproken				op zijn voorste lid
518	Henneke Pyl	poorters in hun huis geslagen	tSint Eewouts in Elsaten		2 "	<i>id.</i>
519	Woytken Dycke	<i>id.</i>	tOnser Vrouwe te Parijs		2 "	<i>id.</i>
520	Jan Paridaens, de jonge	groote onzeden	H. Bloed te Wilse- naken		2 "	<i>id.</i>
521	Margriet Maes, ex Heyst	onzeden				2 gl. kronen aan heer en stad
522	Lyse van Bloke, alias Lange Lyse	<i>id.</i>			4	<i>id.</i>
523	Lucas Vermanden	<i>id.</i>				<i>id.</i>
524	Woytken de Ridder	<i>id.</i>				<i>id.</i>
525	Aertvan den Beempde	<i>id.</i> en uitdaging der poorters				op hare hand
526	Peter Smet, de metser	een poortier geëuveld				op haar voorste lid
527	Lyse Bernaerts	onredelijke hanteering				"
528	Dycks meysse					
529	Henric Gheens	zeker ongerief en schade dieverij	H. Bloed te Boxtel		3 jaar	
530	Katine, wed. Willem van Poyerlé					
530	Margriet Ghys	* om scofferlycke woorden » aan de wed. Jan Paridaens			1 "	
531	Digne, wonende in de poort tegenover Hen- ric van Cuyck	diefte		2 <i>fl.</i> was te stellen daar de stad gebie- den zal	1 "	
532	Henneke Hanssens, pelsmaker	onzeden, * fortse » en geweld	Melanen		1 "	op zijne oor

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GEORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDEVAART NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
533	1473 3 Juni		der goeder lieden heur borse afgesneden	verboden op verbeurte van lijf en goed			
534	" 25. .		ordonnantie op diverse personen	H. Bloed te Wilsenaken		op zijn hoot	
535	1477 3 Mei	Gomaer Cruyckaerts en medegezellen	Genedigen Heere te ontvluchten onredelijke woorden ter kamer des ambachts	H. Drie Koeningen te Coeln		op zijn voorste lid	
536		Mathews van der Hoeven	onzeden			op zijn voorste lid	
537		Jacob van der Hoeven	<i>id.</i>	St. Jacop in Gallicië		op zijn voorste lid	
538		Joos van Berlaer	en " scannexe woorden tot de gezworrenen zijns ambachts	St. Peters en Paulus te Rome		op zijn voorste lid	<i>id.</i>
539		Herman van Druenen	overmids dat hij mede 't gezelschap volgde	Onser Liever Vrouwe in Halle		op zijn voorste lid	
540		Matheus Colaerts	onzedelijke woorden op de wet en coormeesters	Milanen of 10 Rijnsgl.		op zijn voorste lid	
541		Geert Woyt Oems, ex Kessel	onzeden en " dreigelijke woorden aangaande Mine Genedighe Jouvrouwe Vroente die hi in 'tschine van eender apen in zijn hand hebben opslaen woude, zeggende Vel, vel, met meer andere woorden.	alwie hem voir 10 jaar vindt binnen stad of Bijvang krijgt van de stad 1 fl. " ou's " (oude munt of Leuvens)		op zijn voorste lid	
542		Margriet, verwant te Mechelen op Necker-spoel	grootte onzeden.	H. Bloed te Wilsenaken		op zijn voorste lid	
543		Jan Baten	de keurmeesters beklapt				

544	1478 19 Dec.	Wouter van der Ryt Lisbeth Haeck, Hen- ric Stoeters wijf	" onheuschelyc gewandelt " " ongenuchtert en onredelyc le- ven is geweest dat bij dien groot ongeval van brant onlanck alhier gebeurt is; de goede lieden van buiten werden door haar zeer " gelast en gequeelt. " Niemand mag haar huizen op dezelfde straf poorters beklapt. onredelijke woorden en han- teering. <i>id.</i> op poorterssen.	't Onser Vrouwe te Kamerijk H. Drie Koningen te Coeln. <i>id.</i>	8 " 10 "	dubbel correc- tie
545		Jan Nagels.				
546		Margriet Woyts <i>alias</i> Beghynne.				op dubbel correctie. <i>id.</i>
547		Lysbeth Molenaerts, Jans van Turnhout meysse plach te syne. Lisbeth Hoecke (zie nrs 544).				
548		Henric Hadscot.	correctie gebroken.	St Peters te Rome.	20 jaar.	ó Bourgonders, op zijn voorste lid.
549	1459 23 Sept.	Michel Drouwe, kerdriver.	" onhuesselice wandelingre. " de ordonnantie op 't baggeld overtreden.	<i>id.</i> 't Onser Vrouwe te Halle.	10 "	<i>id.</i> op dubbel cor- rectie. <i>id.</i>
550		Geentken de Joncker.	" excessie van wapen " en iemand in de Lispestraat geslagen. 's middernachts met een " colven gescoten daerbij dat comocie ge- capen ware te comene. " de wet beklapt.	't Onser Vrouwe te 's Hertogenbosch. 't Sinter Vaes te Tricht.		<i>id.</i>
551		Aert Dornhoven.	onzeden en oploop.	Onse Lieve Vrouw te Kamerijk St Peter en Pauwels te Rome.	1 1/2 oud groot.	<i>id.</i>
552		Lossye, weittich wyf Symon Woyts.				<i>id.</i>
553	1483 22 Juli	Aelbrecht van Roes- broec.	ordonnantie na 10 ure 's avonds niet op straat te zijn (mits de tal- rijke onzedden) tenzij met eene brandende lamp, op ó schell. groot. <i>Idem</i> , 's nachts geene lange mes- sen piken, bogen, brandereclen of andere wapens te dragen.			<i>id.</i>
554	" 3 Nov.					
555						

Volgnummer	DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGERDEN	AARD DER MISDAAD	BEDAAR NAAR	GEBANNEN UIT	BOETE	CORRECTIE OF BAN
556	1484 22 Juli.	<i>idem.</i>	correctie gebroken.	eenen weg te Rome en eenen weg te Cypers.			
557		Beatrix Loerhave.	heeft Aelbrecht van Roesbroec geherbergd.	H. Bloed te Boxstel.	10 jaar		op haar hoofd
558		Katline Moens, Jans- dochter.	koorn van 't veld gestolen en heimelijk de koeien gemolken.	Onse Lieve Vrouwe te 's Hertogenbosch.			op dubbel cor- rectie.
559		Margriet Muys.	's heeren dienaars bij een onder- zoek kwalijk toegesproken.	H. Drie Coningen te Coeln.			<i>id.</i>
LOSSE AKTEN OF AANTEKENINGEN.							
560	1419 22 Oct.		Ordonnantie op de Volders.				
561	" 12 Dec.	dubbel van nrs 98 tot 107.		moet uit Willems straat verhuizen.		8 kronen en 2 roeden muurs.	
562	1420 17 Meert.	Hein Vrancx en	Willem Dries grootlijks mis- daan.				
563	1421 26 Sept.	vrouw Laureis Dom.	tegen de stad en ambachten misgrepen.				
564	1425 19 Meert		Ordonnantie op de munten <i>idem.</i>	haar woord her- roepen voor den pa- rochiaen (pastoor)			de kerken van Lier en Kessel ieder 3 $\bar{b}$ was.
564	1436 16 April.		Gertrude Popelboems erg be- klapt.	van Kessel en voor zeven mannen, of eenen beeweg doen.			
566	" 17 Dec.	Katline Tyelen.					

675	1419 1 Febr.	Heyn van Wympele.	doodslag op Henric Deens; is op het kerkhof gevluht; niemand mag hem helpen op boete van 10 gouden Rijders.	de stad looft 50 lichte gl. uit aan hem die Heyn gevangen levert. St Jacobs in Gallicie	
568	zonder datum.			Onse Lieve Vrouw te Rutsemadour.	
569	<i>id.</i>	Henne van Berlair.	onzeden en bedreigingen.	<i>id.</i> of 1 roede muurs	1 j.
570	(1427-?)	Gillis van Zanthoven.	<i>id.</i>	<i>id.</i>	2 j.
571		Lise Bens en Lise Verstappen, Bartholomeus van der Perre maerten.	<i>id.</i> en "nastolelen" doen maken		4 rj. Peters aan stad en aan den heer.
572		Jan Vetkens.	verschillende getuigenissen tegen hem wegens kwetsuren, bedreiging tegen de schepenen, moorden enz.		
573	<i>id.</i>	Jan Marten.	geordonneerd geen goed te "hoogen", noch in huis noch in 't openbaar; men moet daartoe verlot vragen aan den heer. Ook geene vuilnis in de vest te storten	Rome.	
574	<i>id.</i>		Jan van Gheelee's huis te Herenthals afgebrand. "Hootvonnis" te Lier.		
575		Merten Gheens.			

II. CERTIFICATIEN VAN VERSCHILLENDE BEDEVAARTPLAATSEN.

DAGTEKENING	NAMEN DER GECORRIGEERDEN	CERTIFICATIEN
576	1432 <i>feria 5a ante Cathedralram</i> St Petri.	Jacobus Huseman, " incuratus seu plebanus Sti Theobaldi. oppidis Tamis Basiliensis ", verklaart dat Gamesta de reliquiën van den H. Theobaldus aldaar heeft bezocht.
577	1441 8 April	Willem Voet, kanunnik te 's Heitogenbosch, bevestigt dat Jan het beeld van O. L. Vrouw heeft bezocht.
578	1479 24 Sept.	Jan Meys, onderpastoor te Halle, en Jan Cleys, getuigen dat hij daar ter beevaart is geweest.
579	1440 23 Sept.	Jan van Namen, weerd in de " Groene Schilt ", en Jan Simons, notaris, <i>id.</i>
580	1443 13 Sept.	Augustus de Scanzý, secretaris van... <i>id.</i>
581	1446 1 Sept.	de bewaarders des lichaams der H. Drie Koningen te Keulen, <i>id.</i>
582	1454 21 Aug.	t Kapittel van Parijs wegens straf door de Stad opgelegd.
583	1454 op Paaschdag.	<i>id.</i>
584	1457 30 Oct	<i>id.</i>
585	1462 27 Mei.	<i>id.</i>
586	1463 30 Juli.	<i>id.</i>
	Gamesta de Lyr. Jan (?) van Morseken Michael Drouwe Aert Lietkens Jan van Valck Walterus van Weyenberch Gummarus Penke, <i>clericus eccl. Sti Gummani</i> Dillis (?) Clameson (?) Willem de Vetter Wautriquin van Stripe Bauwen van Emmelen	Otto tZiker, pastoor van Wilsenaken dezelfden onder nr 581 de Wet van Kamerrijk <i>Idem.</i>

1 Juli 1514 fol. 60 v/o 16 Oct. 1516 <i>ibidem</i>	Simon Michiels Jan Verlinden	dieverij onzeden en onbe- hoorlijke woorden.	voor eeuwig gebannen. 8 dagen te water en te brood; geban- nen; pelgrimagie te St Jacobs in Gal- licië. eeuwig gebannen, gegeeseld en het rechteroor afgesneden. zelfde straf.
3 Sept. 1517 fol. 61 30 Oct. 1517 <i>ibid.</i> 30 Oct. 1517 <i>ibid.</i> 15 Feb. 1517(8) fol. 61 v/o 20 Aug. 1518 <i>ibid.</i> 23 Meert 1518 <i>ibid.</i> 26 Juli 1526 fol. 62 v/o 21 Juli 1526 <i>ibid.</i> 8 Nov. 1526 <i>ibid.</i>	Gysbrecht de Dorre Gommaar de Hooghe Nicasius van Lare Gommaar Welde Jan Verlinden Cornelis van den Bulcke Adriaan Stercke een doofstomme jongeling. Gommaar Welde Adriaan Hubrech Jacob v. d. Berghe Gysbrecht v. Leerdame en Jan v. Amsterdam Jan Vercluyzen Elisabeth Truyts	eene beurs gestolen. kleederen in den Bijvang gestolen dieverij . . . . . . . . . . . . zekere misdaad door hem beleden eene gestolen koe in de stad gebracht voor het einde zijner eerste ballingschap in de stad gekomen dieverijen . . . . misdaden deed geen ambacht en wil niet dienen misslagen	aan de galg gehangen op de <i>Donk</i> buiten de Antwerpsche poort. voor 3 jaar gebannen. gebannen en pelgrimagie naar O. L. Vrouw van 's Hertogenbosch. op de <i>Donk</i> tusschen 11-12 ure ont- hoofd te worden. aan de galg. openbaar gegeeseld. 't voorste lid des vingers naast den pink zijner linkerhand en voor 4 jaar geban- nen. openbaar gegeeseld en voor 3 jaar gebannen 's anderdaags onthoofd. uit Brabant gebannen. <i>idem.</i> 14 dagen te water en te brood, doch verkoos de stad te verlaten.

24 Meert 1538	<i>idem.</i>	de koeien van 't Gasthuis voor hare kleine kinderen gemolken	gebannen. vrijgesproken.
26 Juni 1546 fol. 64	Anna Gheens	zijnen vader mishandeld.	2 jaar gebannen.
27 Sept. 1549 <i>ibid.</i>	Jan Van Bortele	dieverijen	onthoofd voor 't Stadhuis.
20 Oct. 1550	Cornelis de Weerdt	verklaren herdoopte zijn en conventiculen gehouden te hebben	Op de Markt levendig verbrand.
30 Januari 1550	Godevaert Mertens, oud 32 jaar; Maria Vleemincx, oud 75 jaar; Anna van Roosbroeck, oud 34 jaar; Gillis van Aerde, oud 32 jaar		
14 Mei 1551 fol. 46	de twee laatsten van Lier Willem de Heelt	valschen brief geschreven,	blootshoofd van 10 tot 12 ure ter voorpui te staan met een briefje aan zijn kleed hangende.
27 Aug. 1551	Mattheus Thys, van Edeghem	koe en vaars gestolen	ter Markt met roeden gegeeseld, het rechteroor afgesneden en gebannen.
27 Aug. 1552	Anna Peeters	. . . . .	1 uur op het schavot ter Markt te staan, gegeeseld en een stuk van beide haar ooren.

# L'ART ET LE LIVRE

---

On a maintes fois déjà fait observer que l'artiste au moyen âge — peintre, sculpteur, verrier — se livre, beaucoup moins qu'on ne l'avait pensé jadis, aux inspirations ou aux écarts de son imagination.

Les œuvres que l'on a prises pour des créations individuelles sont, en réalité, dans la plupart des cas, la traduction de légendes, de récits écrits, dont l'artiste a eu connaissance par quelque clerc plus lettré qui les a signalés à son attention, ou lui a donné mandat de reproduire sur le vélin du livre, le bois des retables ou le verre des vitraux.

De cette pratique notre vénéré confrère, M. le chanoine van Caster, rappelait naguère un exemple intéressant et qui nous touche de près.

Lorsque Matthieu de Layens, l'architecte de l'hôtel de ville de Louvain, veut orner les socles des statues qui se dressent sur la façade, il s'adresse au magistrat de la ville pour lui demander quels motifs il doit représenter. Et le magistrat mande le curé de Saint-Pierre, maître Jean van der Phalisen, et le frère Jacques, maître en théologie au couvent des Dominicains, pour les consulter au sujet des scènes historiques à figurer sur les socles, *over de historie te setten in de formen die men setten sal op te reprinten van den nuwen wercken van der stadhus* (1). Ce sont donc des érudits qui interviennent et fournissent à l'architecte le thème de son œuvre.

(1) *Rapport sur l'état des peintures murales découvertes en Belgique*, Bruxelles, 1905, 2<sup>e</sup> éd., pp. 7-8.

L'intervention de l'érudit est parfois encore plus nettement affirmée. On a retrouvé, sur certains manuscrits, des notes très détaillées destinées à guider le peintre dans la confection des miniatures qui devaient illustrer le volume.

Il y a quatre ans, M. le comte Paul Durrieu signalait, à la Bibliothèque nationale de Turin, un manuscrit de l'*Abusé en court* renfermant de semblables notes (1), et dans le manuscrit n° 10204 de la Bibliothèque royale de Belgique on peut citer des rubriques comme celle-ci: *Cy doibt être Notre Seigneur en seant, en fourme de jugement et une espee en sa bouche en vengeance* (2).

On pourrait multiplier ces exemples, qui prouvent déjà à eux seuls, que l'art est plus instruit et moins spontané, à certains points de vue, qu'on ne le pense généralement, et que le livre a eu sur les œuvres artistiques une influence beaucoup plus étendue que celle qu'on lui attribue d'ordinaire.

Notre intention n'est pas d'établir à nouveau cette thèse, qui ne rencontre plus du reste de contradicteur. Mais il nous a paru intéressant de relever, en cet ordre d'idées, certains faits ou inconnus, ou qui n'ont pas été suffisamment mis en relief.

Ces faits sont d'une nature spéciale, et dût-on taxer notre procédé de paradoxal, nous citerons, pour prouver notre assertion, de préférence des documents artistiques qui, à première vue, semblent ne rien devoir au livre, mais qui, au contraire, paraissent le plus évidemment trahir l'initiative personnelle et l'esprit inventif de l'artiste.

## I.

Il y a cinq à six ans, M<sup>lle</sup> Louise Pillion conçut le dessein d'étudier à fond et en détail les nombreuses sculptures qui ornent la façade de la cathédrale de Rouen.

Elle réussit parfaitement dans cette entreprise, et en particulier, elle déchiffra, sans trop de peine, les scènes des vies de S. Romain

(1) *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1902, pp. 211-212.

(2) J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. III, p. 417-18.

et de S. Ouen, sculptées en bas-reliefs sur le portail dit de la Calende. Les sculptures, en général, suivaient fidèlement et scrupuleusement les récits des anciens hagiographes; entre l'œuvre écrite et l'œuvre figurée régnait la plus frappante parenté.

Mais tout à coup cette parfaite concordance apparut à M<sup>lle</sup> Pillion absolument bouleversée, quand elle se trouva devant un groupe de quatre sujets, qu'elle décrit de la façon suivante: « Dans un médaillon apparaissait l'évêque en prière devant une croix. Dans un cadre, trois démons grotesques. L'un d'eux (tatoué, ce qui ajoutait à notre trouble) tenait à la main un objet de forme analogue à celle d'une botte ou d'une jambe. Puis, nous voyions l'évêque chasser les démons, qui, s'enfuyant, laissaient sur le terrain, comme une dépouille opime l'objet bizarre. Enfin saint Ouen, dans le médaillon suivant immédiatement, s'étant emparé de cet énigmatique trophée, l'apportait à un personnage debout dans une chaire et que sa coiffure pointue pouvait désigner soit comme le pape, soit comme un juif, ou un oriental. »

Pour le coup, l'archéologue fut déroncée. Aucune des Vies connues de S. Ouen ne mentionnait pareils détails. On pouvait donc très légitimement se croire en présence d'une fantaisie d'artiste qui avait lâché bride à son imagination, et qui avait, sur le texte de l'histoire de l'évêque de Rouen, brodé quelque invention nouvelle.

Il n'en était rien, et M<sup>lle</sup> Pillion ne tarda pas à l'apprendre. Elle eut connaissance de deux textes relatifs à la vie de S. Ouen publiés en 1901 par M. l'abbé Vacandard dans les *Analecta Bollandiana*.

Ces récits, apocryphes et légendaires, pas n'est besoin de le dire, rapportent comment S. Ouen, venu à Rome, au temps du pape Alexandre (pape qui n'a point existé à cette époque) se trouvait sur le chemin du retour et prolongait un soir sa prière, quand tout à coup il aperçut près de lui une troupe de démons. Il entendit le plus insolent d'entre eux se vanter d'avoir incité le pape Alexandre au désordre. Le diable, en effet, tenait à la main la chaussure du coupable trouvée par lui en compagnie d'une chaussure féminine. S. Ouen, ayant supplié le Seigneur de lui donner une preuve irrécusable de la réalité de cette vision, les démons se dispersèrent, en laissant sur place la pièce à conviction. Alors S. Ouen, muni de la chaussure

compromettante, alla trouver le pape, qui ne pouvant nier, avoua ses désordres et accepta la pénitence imposée par l'évêque.

Cette légende se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, dit le livre noir. Ce volume du XIII<sup>e</sup> siècle, qui appartenait jadis à l'abbaye de Saint-Ouen, a été entre les mains du clerc qui a inspiré l'imagier du portail de Rouen, et c'est bien de ce livre, vieux de huit cents ans, que dérivent en droite ligne les bas-reliefs de la cathédrale (1).

## II.

Sur le tympan de la porte du baptistère de la ville de Parme, construit en 1196 par Benoît Anthelmi, sculpteur et architecte parmesan, on voit dans le compartiment du centre un arbre, sur le milieu duquel perche un personnage nu, posé à califourchon sur une branche. De la main gauche, il saisit une ruche qui est à sa portée, tandis qu'au pied de l'arbre, un dragon ailé, d'une taille gigantesque, tourne la tête vers lui d'une façon menaçante et en lançant des flammes par la gueule. Enfin, deux animaux sont occupés à ronger incessamment les racines de l'arbre.

Voilà certes une scène de haute fantaisie et un sujet qui semble bien le produit d'une imagination féconde.

Détrompez-vous, c'est la traduction, sur un monument en pierre, d'un des paraboles que le sage Barlaam conte au jeune roi Josaphat. « Ceux qui recherchent les voluptés de la chair et qui laissent leur âme mourir de faim sont semblables à un homme qui fuyant avec rapidité devant une licorne, de peur d'en être dévoré, alla se précipiter dans un abîme profond. En tombant, il se retint par les mains à un arbuste et posa les pieds sur une taillie de roche glissante et peu stable, et il vit deux rats, l'un blanc, l'autre noir, qui rongeaient sans interruption la racine du petit arbre qu'il avait saisi, et au fond du gouffre, il aperçut un horrible dragon qui vomissait du feu

(1) Voir LOUISE PILLION, *Deux « Vies » d'évêques sculptées à la cathédrale de Rouen*, dans GAZETTE DES BEAUX-ARTS, t. XXX, 3<sup>e</sup> période, p. 441-454, t. XXXI, p. 150-157.

et aspirait à le dévorer. Sous le rocher si étroit où étaient posés ses pieds, il apercevait les têtes de quatre vipères, mais en levant la tête il vit un peu de miel qui décollait des branches de l'arbre auquel il s'était accroché; alors oubliant le péril où il était de toutes parts, il se livra tout entier à la douceur de ce petit rayon de miel (1).

La *Légende dorée* donne le texte de la vie des SS. Barlaam et Josaphat, et c'est là vraisemblablement que Benoît Anthelmi a trouvé le sujet de l'ornementation du baptistère de Parme.

### III.

Voici une autre influence du texte sur l'œuvre d'art. On sait que dans l'antiquité, le Christ a été représenté imberbe et barbu. M. de Mely a cru pouvoir établir que jusqu'en 325 aucune figure du Christ ne portait la barbe.

Mais en cette année, Eusèbe, l'historiographe de Constantin, décrit la personne de Jésus dans le songe de Constantin, auquel le Christ apparaît en rêve et dans un autre passage, il donne la description du groupe de l'hémorroïsse de Panéas. Dans ce double récit, l'historien relève le détail que le Christ était barbu.

C'en est assez pour qu'à partir de cette époque, les peintres orientaux reproduisent officiellement le Christ avec une barbe (2).

### IV.

Lorsqu'il y a quelques années, M. Henri Weizsäcker, ancien directeur du Musée Städel à Francfort-sur-le-Mein, aujourd'hui professeur à l'Université de Stuttgart, entreprit de dresser le catalogue des

(1) DUCHALAIS, *Explication des sculptures du tympan du baptistère de Parme au moyen de la parabole de saint Barlaam*, dans MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, t. XXII, 1855, p. 277. Cf. ZOTENBERG, *Barlaam et Josaphat*, p. 78.

(2) *Académie des Inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1902*, pp. 297-298. Cf. J. E. WEIS-LIEBERSDORF, *Christus und Apostelbilder Einfluss der Apokryphen auf die ältesten Kunsttypen*, Freiburg im B. 1902.

tableaux de cette collection célèbre, il se trouva fort embarrassé devant une série de sept petits tableaux, datant de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les trois derniers étaient aisés à interpréter, c'étaient l'ordination de S. Étienne en qualité de diacre, la dispute à Jérusalem avec la secte des Affranchis et la lapidation du premier martyr.

Mais que représentent les quatre premiers tableaux? Il y a là les scènes les plus étranges. C'est d'abord la chambre d'une femme qui vient d'accoucher. des voisines viennent la visiter et pendant qu'elles se livrent à leurs commérages, on voit Satan qui, s'emparant de l'enfant qui vient de naître, laisse à sa place dans le berceau un enfant né d'un incube.

Second tableau. L'enfant volé par le diable est déposé en pleine rue près d'une basilique. Une biche blanche lui a donné à têter. Un évêque et deux clercs penchés vers l'enfant semblent prêts à le recueillir.

Détail à noter. Dans les deux tableaux, l'enfant est nimbé. Il s'agit donc de la légende d'un saint.

Dans le troisième tableau, il y a un saint accompagné de quatre hommes et d'un enfant qui s'approchent de la porte d'une ville. Il lève la main droite et au même instant on voit s'effondrer quatre idoles de marbre qui se trouvaient dans une niche au-dessus de la porte.

Enfin, sur le quatrième panneau, le même saint apparaît deux fois, à gauche, à l'intérieur d'une maison près du berceau d'un enfant, et en pourparlers avec les parents, et à droite, à l'extérieur de cette maison, où en présence des parents, il fait jeter l'enfant au feu par deux serviteurs.

Encore une fois, que signifiait ce dévergondage de peintre? Se trouve-t-on en présence d'un précurseur de Breughel, et ces diableries n'étaient-elles pas écloses aussi du cerveau quelque peu exalté d'un artiste.

M. Weizsäcker consulta tous les textes connus de la vie de S. Étienne, car il persistait à croire, non sans raison, que la série des sept tableaux se rapportait à l'histoire de ce saint.

Mais ses recherches furent vaines. Alors, en désespoir de cause, le savant directeur du Musée Städel, nous fit l'honneur de s'adresser

à nous et de nous soumettre le problème iconographique dont la solution le tourmentait si fort.

Nos premières investigations n'enrent pas plus de succès que celles de M. Weizsäcker. Aussi bien, nous avons comme lui relu les textes courants de la vie de S. Étienne.

Décidément, c'était l'artiste qui avait ajouté à l'histoire de S. Étienne les détails étranges qu'il avait représentés dans ses tableaux.

Eh bien! non. l'artiste avait suivi un texte, et nous finimes par le trouver.

Au tome III de la *Bibliotheca Casinensis, Florilegium*, pp. 36-38, a été publiée *Fabulosa Vita S. Stephani protomartyris*. Cette vie est extraite d'un manuscrit du Mont-Cassin du XI<sup>e</sup> siècle. Or dans ce texte se retrouvent tous les détails représentés sur les quatre premiers tableaux de la vie de S. Étienne du Musée Städel.

Il n'est donc pas douteux que le peintre a simplement traduit sur ses panneaux de bois le récit de la vie fabuleuse de S. Étienne.

Chose à noter, cette recension de la vie de S. Étienne est extrêmement rare et nous ne nous souvenons pas d'avoir trouvé, en dehors du manuscrit du Mont-Cassin, un autre exemplaire.

M. Weizsäcker attribue ces tableaux à l'école de Sienne. Il y a pour cette attribution une confirmation dans le fait que c'est en Italie que se trouve aussi le texte qui a inspiré l'œuvre d'art (1).

## V.

Aux Musées royaux des Arts décoratifs et industriels de Bruxelles, on possède un retable, qui représente la vie de S<sup>te</sup> Barbe et celle de S. Léger, évêque d'Autun. Ce monument, encore gothique dans son ensemble, provient de l'église de Wannebeeque, qui relevait de l'abbaye de Liessies. Il remonte à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, car sur trois petits écus est inscrit le millésime M. V<sup>e</sup>. XXV.

Parmi les épisodes de la vie de S<sup>te</sup> Barbe qui ont été reproduits par la sculpture, se trouve celui du baptême de la sainte, dans sa prison, par S. Jean-Baptiste. Or, aucune des nombreuses vies grecques,

(1) Cf. HEINRICH WEIZSÄCKER, *Catalog der Gemälden Gallerie des Städel-schen Kunstinstituts in Frankfurt am Main, erste Abtheilung*, 1900, p. 319-22.

latines, françaises ou flamandes de S<sup>te</sup> Barbe ne relate ce fait curieux. Nulle part, il n'est question de son baptême par le Précurseur.

D'où vient ce détail? De l'invention de l'imagier? On le pourrait penser, mais, chose curieuse, ce n'est pas seulement dans le retable du Musée de Bruxelles qu'apparaît l'épisode dont nous recherchons la source, mais dans une miniature représentant S<sup>te</sup> Barbe, qui se trouve au Musée de Munich, on voit la même scène (1).

Comme il n'est guère probable qu'un sculpteur hennuyer et un miniaturiste allemand aient eu la même inspiration, et que d'autre part, il n'est pas davantage vraisemblable que le sculpteur de Wannebecq ait vu la miniature de Munich, il en résulte que cette double reproduction d'un même épisode dérive également de quelque texte.

Ce texte a pu avoir été varié, et il se peut qu'on en signale d'autres formes que celles que nous avons indiquées.

Pour notre thèse, il suffit de rappeler que le baptême de S<sup>te</sup> Barbe par S. Jean-Baptiste figure dans le libretto du *Mystère de sainte Barbe*. Lorsque les maçons ont percé une troisième fenêtre à la tour, du côté du soleil levant, Barbe se met en prière à cette nouvelle fenêtre et voit paraître S. Jean-Baptiste, qui, par l'ordre de Dieu, sollicité à cela par sa sainte Mère, vient la baptiser et lui donner de nouvelles instructions, afin de la fortifier contre les tourments qu'elle doit souffrir (2).

On assigne au *Mystère de sainte Barbe* la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle.

Une remarque à propos de ce dernier fait que nous venons de relever.

Cette fois, nous avons constaté l'influence des *Mystères* sur les productions artistiques. Ce fait n'est point isolé, et l'on sait au contraire que les *Mystères* ont été fréquemment l'intermédiaire direct entre le livre et l'œuvre d'art. A cela rien d'étonnant, les *Mystères* étaient bien plus répandus que le livre, et l'artiste a pu souvent s'inspirer directement aux représentations théâtrales qui lui permettaient de se passer de l'intervention du lettré.

(1) Voir L. VON KÖBELL, *Kunstvolle Miniaturen und Initialen*.

(2) C<sup>te</sup> DE DOUHET, *Dictionnaire des Mystères*, col. 182.

VI.

Faut-il rappeler encore un sujet familier aux artistes du moyen âge? Une des manifestations artistiques les plus fréquentes, dans les manuscrits, les fresques, les vitraux et les sculptures, est sans contredit, la vie de Jésus représentée avec les types qui la figurèrent dans l'Ancien Testament.

D'où est venue cette prédilection? Où les artistes ont-ils trouvé les indications nécessaires pour traiter pareil sujet?

Eh bien, la réponse n'est pas malaisée à fournir. La Glose ordinaire de la Bible par Walafrid Strabon, au IX<sup>e</sup> siècle, pour ne pas remonter plus haut, les *Allegoriæ in Vetus Testamentum* longtemps attribuées à Hugues de Saint-Victor, l'*Aurora* de Pierre Riga, sans parler d'une foule d'autres traités, ont familiarisé les artistes avec l'explication allégorique de la Bible. De bonne heure, ceux-ci choisirent dans l'Ancien Testament les scènes fameuses que les commentateurs interprétèrent comme des figures du Nouveau.

Le B. Bède dans la vie des Abbés de Wiremouth, raconte que Benoît Biscop, étant allé à Rome, demander des tableaux pour décorer les églises de ses monastères, rapporta des peintures groupées de telle sorte qu'une scène de l'Ancien Testament était expliquée par une scène du Nouveau. Dans son palais d'Ingelheim, Charlemagne avait fait représenter douze épisodes de l'histoire sainte en regard de douze mystères de l'évangile. Les verrières artistiques de Bourges, de Chartres, du Mans, de Tours, de Lyon, de Rouen, sont conçues sur le même plan (1).

Il y eut très tôt des traités pratiques de la concordance des deux Testaments, tels que le *Pictor in carmine*, le manuscrit de la collection Phillipps, à Cheltenham, dont M. Léopold Delisle a donné d'intéressants extraits (2) et qui contient des inscriptions en vers destinés à expliquer les peintures murales, les tableaux de l'histoire sainte et de l'évangile de Saint-Bertin (Ms. n° 69 de

(1) Voir pour cette question et son développement détaillé, ÉMILE MALE, *L'Art religieux au XIII<sup>e</sup> siècle en France*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1902, p. 161-209.

(2) *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, p. 206-207.

la Bibliothèque royale de La Haye) (1). Ces ouvrages et d'autres similaires ont eu sur les productions de l'art, en particulier des miniaturistes, une large influence, et c'est bien à eux que l'on doit, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les compositions des praticiens et, aux siècles suivants, celles de la *Biblia pauperum* et du *Speculum humanae salvationis*.

De cette courte étude sur l'influence du livre et de l'œuvre d'art, se dégage, nous paraît-il, une conclusion que nous voulons mettre en évidence.

Les études archéologiques, pour être menées d'une façon complète et produire tous leurs résultats, requièrent chez ceux qui veulent s'en occuper avec fruit, d'abord un ensemble de connaissances suffisantes de la technique des divers arts, dont les archéologues examinent les monuments. En outre, le fin lettré auquel j'ai l'honneur de succéder à cette place, nous disait, l'an dernier en son discours présidentiel, qu'il faut mettre une page d'art dans la vie, c'est-à-dire apporter à l'appréciation des documents archéologiques qui sont souvent d'une si grande beauté artistique, le goût affiné de l'esthète et les impressions élevées du critique d'art.

Si je ne m'abuse point, il me semble que j'ai aujourd'hui fait entrevoir que, si le technicien et le critique d'art se triplent d'un historien érudit, l'œuvre totale de l'archéologue n'en sera que meilleure, ses conclusions plus certaines et ses appréciations plus fermes, parce qu'elles s'appuieront sur des données précises et dûment constatées.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

(1) *Ibid.*, p. 207-215.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 DÉCEMBRE 1905.

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; président Blomme, Geudens, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, baron de Vinck de Winnezele, de Behault de Dornon, Stroobant, baron de Borrekens, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre 1904 est lu et approuvé.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président, M. Saintenoy est proclamé vice-président pour l'exercice 1906. M. Theunissens est réélu trésorier.

MM. A. Blomme, Soil de Moriamé, L. Blomme, baron de Vinck de Winnezele, Theunissens et chanoine van den Gheyn sont également réélus conseillers pour la série sortant en 1914.

Pour remplacer M. van Even, membre titulaire, décédé, sont présentés quatre candidatures de membres correspondants regnicoles.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole, vacantes par suite du décès de M. de Raadt et de M. l'abbé De Bruyn, ainsi que pour remplacer éventuellement le membre correspondant qui sera élu titulaire, diverses candidatures sont régulièrement présentées.

M. Edouard Piette, président d'honneur de la Société préhistorique de France, à Rumigny (Ardennes), est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1905.

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; président Blomme, Geudens, L. Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, baron de Vinck de Winnezele, de Behault de Dornon, Stroobant, baron de Borrekens, van der Ouderaa, membres titulaires; Kintsschots, Combaire, abbé Laenen, Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. de Pauw, Chauvin, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Bergmans, Errera, membres titulaires; Dubois, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 6 août 1905 est lu et approuvé.

Il est donné connaissance du décès de M. l'abbé De Bruyn, membre titulaire, décédé à Tirlemont, le 25 septembre dernier. M. le chanoine van Caster veut bien se charger de faire la biographie du défunt.

L'échange des publications est demandée par *The antiquarian Society of Cambridge* et par la *Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Ces demandes sont acceptées.

La Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, envoie le programme du congrès des sciences historiques qu'elle organisera au mois de juillet 1907. Pris pour notification.

Il est décidé de réimprimer dans le Bulletin le guide, qui a été distribué lors de la journée archéologique du 8 octobre.

MM. le R. P. van den Gheyn et abbé Laenen transmettent pour le Bulletin les biographies de MM. de Raadt et Van Even.

M. l'abbé Buvé, curé de Bost, sollicite l'impression dans les publications de l'Académie d'un travail relatif aux circonscriptions anciennes du Brabant, d'après les mesures agraires. Ce manuscrit est remis à M. l'abbé Laenen pour rapport.

M. Donnet donne lecture du rapport annuel qu'il a dressé en

qualité de secrétaire et de bibliothécaire. M. Theunissens, trésorier, présente le résumé des comptes annuels.

Ces rapports seront insérés dans le Bulletin.

M. Donnet dépose la liste des livres parvenus à la bibliothèque, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces paraîtront dans le Bulletin.

M. de Behault de Dornon donne lecture d'un mémoire dans lequel il examine si la commune de Mons a été acquise au prix du sang de ses bourgeois. Ce mémoire sera imprimé dans les Annales.

M. le chanoine van den Gheyn fournit des détails sur l'exposition des œuvres de van Eyck, qui aura lieu l'année prochaine à Gand. M. Comhaire présente une notice sur le château des « Dodo » à Ans. Ces deux communications sont réservées au Bulletin, ainsi que le résumé fait par M. Willemsen des découvertes récentes effectuées à Thielrode, à proximité du puits romain.

Autrefois, M. le chevalier de Burbure a présenté à l'Académie un mémoire sur l'histoire de la musique à Anvers aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La première partie, relative aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, avait été remise à MM. Smekens et Génard pour rapport. Le premier avait émis son opinion. Ce manuscrit vient d'être retrouvé dans les papiers délaissés par le second. Il sera imprimé dans les Annales sous la direction du bureau.

M. Stockmans soumet à l'Académie une notice sur le *Correctie-boeck* de Lierre. Sur rapport favorable du secrétaire, ce travail sera accueilli dans les Bulletins.

La séance est levée à 5 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président,*

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des livres parvenus à la bibliothèque  
depuis la dernière séance.

---

1<sup>o</sup> HOMMAGES D'AUTEURS.

- VAN DEN ELSEN et HOEVENAARS. *Analecta Gysberti Coeverinx.*  
VAN KONYNENBURG. *Scheiding van Maas en Waal.*  
J. VAN DEN GHEYN, S. J. *La préhistoire en Belgique.*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ. *La Belgique depuis 1830 au point de vue  
de l'archéologie.*  
KNUT KJELLMARK. *En stenaldersboplats i Järavallen vid Limhamn.*  
KARL GUSTAF WESTMAN. *Svenska radets historia till ar 1306.*  
AKSEL ANDERSSON. *Upsala Universitets matrikel.*  
HERMAN BRULIN. *Sverige och Frankrike under Nordiska kriget och  
Spanska successionskrisen.*  
OLOF HAMMERSTEN. *Inbjudningsskrift till ahorande of den offentlige  
forelasning.*  
    ID.           *Inbjudning till beivstande of reksaisombyttet vid  
    Kungl. Universitetet i Upsala.*  
LOUIS STROOBANT. *Les dépôts de mendicité en Belgique.*  
OSCAR ALMGREN. *Kung Rjörns Hög.*  
JOS. BERTHELÉ. *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin.*  
    ID.           *Recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou.*  
    ID.           *Enquêtes campanaires.*  
    ID.           *Archives campanaires belges et rhénanes.*  
BERTHELÉ et VALMARY. *Instructions et constitutions de Guillaume  
    Durand le spéculateur.*  
EDMOND GEUDENS. *Dit raect het oude cleercoopers amlacht binnen  
    der stede van Antwerpen.*  
VICOMTE DE GHELLINCK VAERNEWYCK. *Chartes et documents concernant  
    la famille van Vaernewyck. II.*  
PAUL BERGMANS et ARMAND HEINS. *Promenade pittoresque.*  
PAUL BERGMANS. *Gand. Hospices et hôpitaux. Mont-de-piété. Univer-  
    sité.*  
    ID.           *Une copiste bruxelloise du xv<sup>e</sup> siècle. Marguerite  
    Raes.*

H. CONINCKX. Meche'sche levensbeschrijvingen.

FERNAND DONNET. Les cloches de Wechelderzande.

Vicomte B. DE JONGHE. Louis de Luxembourg, connétable de France,  
a-t-il frappé monnaie?

## 2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Société royale belge de Géographie. N° 5. Bulletin.  
29<sup>e</sup> année.

Id. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.  
43<sup>e</sup> année. Nos 9 et 10.

Id. Missions belges de la Compagnie de Jésus. Bulletin men-  
suel. 7<sup>e</sup> année. N° 12. 8<sup>e</sup> année. Nos 1 et 2.

Id. Revue belge de numismatique. 62<sup>e</sup> année. 1<sup>e</sup> livr.

Id. Académie royale de médecine de Belgique.  
Tome XIX. Nos 9 et 10.

Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe  
des lettres et des sciences morales et politiques et de  
la classe des Beaux-Arts. 1905. Nos 9, 10 et 11.

BRUGES. Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire  
et des antiquités de Flandre. Tome LV, 4<sup>e</sup> fasc.

MONS. Annales du Cercle archéologique.  
Tome XXXIV.

NAMUR. Société archéologique.

Annales. Tome XXVI, 1<sup>e</sup> livr.

Rapport sur la situation de la Société en 1904.

ENGHIEN. Annales du Cercle archéologique.

Tome VI, 3<sup>e</sup> livr.

LIÈGE. Wallonia

XIII<sup>e</sup> année. Nos 10, 11 et 12.

ANVERS. Bulletin de la Société royale de Géographie.

Tome XXIX, 2<sup>d</sup> fasc.

BRECHT. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring.  
III et IV.

LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Léodium.  
4<sup>e</sup> année. N° 12. 5<sup>e</sup> année. N° 1.

- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Tome XXXI. 4<sup>e</sup> livr.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Inventaire archéologique. Fasc. XXXIX. Bulletin. 13<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 8.
- VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.  
Bulletin périodique trimestriel. 6<sup>e</sup> vol., 1<sup>r</sup> fasc.  
Chronique. 1905. N<sup>o</sup> 1.
- SAINT-NICOLAS. Annales du Cercle archéologique du Pays de Waas.  
Tome XXIV, 1<sup>e</sup> livr.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
9<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 5, 6 et 7.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte litteratur und kunst.  
Ons Hemecht. 11 jahrg. 12 heft. 12 jahrg. 1 heft.
- PARIS. Revue de la Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 17<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 9 et 10.
- Id. Polybiblion.  
Partie littéraire Tome CIV, 6<sup>e</sup> livr. Tome CVI, 1<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Tome CV, 12<sup>e</sup> livr. Tome CVIII, 1<sup>e</sup> livr.
- Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin archéologique. 1904. 3<sup>e</sup> livr. 1905. 1<sup>e</sup> livr.
- Id. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin. 3<sup>e</sup> trimestre. 1905.  
Mémoires et documents. Mettensia IV.
- Id. La correspondance historique et archéologique.  
12<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 143-144.
- LILLE Société d'études de la province de Cambrai.  
Bulletin. 7<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11 et 12. 8<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 29. 6<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 36.
- AIX. Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix.  
Tome I. N<sup>os</sup> 1, 2 et 3.
- AMIENS. Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.  
Année 1905. 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> trim.
- SAINTE-SULPICE. Revue de Saintonge et d'Aunis.  
XXV<sup>e</sup> vol., 5<sup>e</sup> livr.

- NANCY. Mémoires de l'Académie de Stanislas.  
6<sup>e</sup> série. Tome II.
- LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome LV.
- POITIERS. Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest.  
Tome X. 3<sup>e</sup> trim.
- LILLE. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.  
Séance solennelle du 31 décembre 1905.
- LONDRES. Transactions of the royal historical Society. Vol. XIX.
- DUBLIN. Proceedings of the royal irish Academy.  
Vol. XXV. Sect. C. N<sup>o</sup> 12.
- BOXX. Jahrbucher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande. Heft 113.
- BERLIN. Monatshefte der Kunstwissenschaftlichen literatur. 1905.  
11-12 heft. 1906. 1 heft.
- IENA. Verein für thüringische geschichte und altertumskunde. Zeitschrift. Band XVI. Heft 1 und 2.  
Geschichtsquellen. IV band.
- METZ. Mémoires de l'académie. XXXIII<sup>e</sup> année.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. Bulletin mensuel. Tome XXXIX, fasc. 7, 8 et 9.
- MUNICH. Historischen verein von Oberbayern.  
Altbayerische Monatschrift. Jahrg. 5. Heft 4, 5 und 6.  
Jahrg. 6. Heft. 1 und 2.
- PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana. Mars, Abril, Maig y Juny de 1905.
- BARCELONE. Revista dela Asociacion artistico arqueologica Barcelonesa. Vol. IV. N<sup>o</sup> 46.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.  
Año IV. N<sup>os</sup> 11 y 12.
- LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes. Tomo X. N<sup>o</sup> 6.
- AGRAM. Vjesnik kr. hrvatsko-slavonsko-dalmatinskoga zemaljskoga arkiva.  
God. VII. Sv. 4. god. VIII. Sv. 1.
- ZAGREB. Vjesnik hrvatskoga arheoloskoga drustva. Sv. VIII. 1905.

- MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.  
Année 1904. N° 4.
- BOSTON. American Academy of arts and sciences.  
Proceedings. Vol. XLI. N° 13.  
The Rumford fund.
- PESHAWAR. Report of archaeological survey work in the west frontier  
province and Baluchistan. Jan. 1904. March 1905.
- BATAVIA. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.  
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.  
Deel XLIII, afl. 1, 2 en 3.  
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.  
Deel XLVIII, afl. 2.  
Verhandelingen. Deel LV, 2<sup>e</sup> stuk.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- CAMBRIDGE. A catalogue of books. Published by the University press.
- BERLIN. Mayer & Muller. Catalog 218.

---

Compte-rendu analytique des publications  
reçues par l'Académie en décembre 1905 et janvier 1906.

---

MESSIEURS,

De France nous est parvenu un important envoi de publications archéologiques. C'est à M. Jos. Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres, que nous en sommes redevables. Le premier de ces ouvrages qui fut couronné par la Société française d'archéologie, est consacré à des *recherches pour servir à l'histoire des arts en Poitou*. Dans la première partie sont réunies diverses études architectoniques, se rapportant à des églises du Poitou et de la Saintonge et spécialement à la question si intéressante pour les monuments de cette partie de la France, de l'architecture Plantagenet. La seconde partie décrit plus spécialement le mobilier religieux de plusieurs de ces temples, notamment les reliquaires, les vases sacrés, les cloches

anciennes, etc. Dans son *Carnet de voyage d'un antiquaire Poitevin*, l'auteur a réuni quantité de notices intéressantes. Nous y trouvons maints détails sur plusieurs monuments civils et religieux, sur des faïences rares, les croix de cimetière, les lanternes des morts, puis sur plusieurs artistes et sur quelques-unes de leurs œuvres, etc. Enfin, dans un volumineux travail de plus de 750 pages, M. Berthelé, sous le titre d'*Enquêtes Campanaires*, a réuni une multitude de documents et de notes sur les cloches et les fondeurs de cloches du VIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. C'est une source inépuisable de renseignements pour tous ceux qui s'intéressent au passé de l'art campanaire dans les diverses provinces françaises.

Parfois, dans les tombes du moyen âge, parmi les ossements épars, se retrouvent de petites croix en plomb, portant une formule d'absolution ou simplement les noms et qualités des défunts, ainsi que la date du décès. L'abbé Cochet, M. Léopold Delisle et d'autres archéologues encore, ont cru que ces croix servaient exclusivement de certificat d'absolution. M. P. Chevreux, étudie plus particulièrement, dans le *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques* de Paris (année 1904, 3<sup>e</sup> livraison), « les croix de plomb dites croix d'absolution de la région vosgienne ». Il décrit minutieusement les nombreux exemplaires qu'il a pu rencontrer et qui appartiennent au XI<sup>e</sup> et aux siècles suivants, et reproduit les inscriptions qu'elles portaient. Cette étude précise lui permet de conclure que l'usage des croix de plomb dans les tombes, était réservé aux seuls gens d'église, et que ces objets pieux constituaient simplement des épitaphes intérieures, de véritables plaques d'identité.

Notre confrère, M le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, a bien voulu nous offrir le second volume de la somptueuse publication qu'il consacre à la famille Vaernewyck. Ce volume contient la reproduction fidèle de toutes les chartes et documents concernant la famille van Vaernewyck, qui sont datés du XV<sup>e</sup> siècle. Transcrits avec soin, ces documents constituent une source abondante de renseignements pour nombre de familles flamandes et pour plusieurs localités des deux Flandres.

Un libraire gantois a eu l'excellente idée de publier un guide illustré de sa ville. Il s'est adressé, pour en rédiger les diverses parties,

à des écrivains d'une compétence reconnue, et a parsemé l'ouvrage de nombreuses et charmantes illustrations, judicieusement choisies et bien exécutées. Sortant ainsi de la banalité ordinaire des œuvres de ce genre, *le Guide illustré de Gand* constitue un travail sérieux et en même temps agréable; il donnera pleinement satisfaction à l'archéologue ainsi qu'au touriste. Plusieurs auteurs ont bien voulu nous offrir des tirés-à-part des parties qu'ils avaient rédigées. Après la notice de M. le chanoine van den Gheyn, sur les églises de Gand, voici celles de MM. Bergmans et Heins sur les coins les plus pittoresques de leur ville, puis du premier sur les hospices et hôpitaux, le mont-de-piété et l'université.

Le secrétaire du Cercle archéologique de Malines, M. H. Coninckx, dans ses publications déjà nombreuses, s'attache à faire connaître le passé de sa ville natale. Il nous offre aujourd'hui un nouveau travail qu'il intitule: *Mechelsche levensbeschrijvingen*, dans lequel il présente une première série de notices biographiques. Celles-ci, choisies un peu au hasard, dans toutes les époques et parmi toutes les professions, constituent des résumés de tout ce qui a été publié au sujet des personnages dont il retrace l'existence. Pour certains d'entre eux l'auteur a mis à contribution des sources manuscrites, ce qui lui permet de fournir des détails inédits.

*Louis de Luxembourg, connétable de France, a-t-il frappé monnaie?* se demande notre confrère M. le vicomte B. de Jonghe, dans une récente communication qu'imprime la Revue belge de numismatique. Son avis est que ce prince ne mit en circulation aucune monnaie officielle ou régulière. Il n'avait pas le droit de frapper monnaie à Saint-Pol. Les mites imitées de celles de Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, qu'on lui attribue, seraient donc « le produit d'une émission clandestine, faite dans un but de lucre et auraient été forgées pour circuler, conjointement avec les pièces qu'elles imitaient, dans les vastes Etats des ducs de Bourgogne. »

L'ancienne corporation des fripiers anversoïis était régie par un règlement séculaire, que notre confrère M. Edm. Geudens reproduit dans une plaquette qu'il intitule: *dit racet het oude cleercoopers ambacht binnen der stede van Antwerpen ende is eene verleeninge vanden jaere M. vierhondert ende sessendertich*. Inutile d'ajouter qu'il ne s'agit pas ici d'une simple reproduction, et que

l'auteur a groupé, à la suite du document initial, tous les détails qu'il a pu recueillir dans les anciennes archives au sujet des membres de cette corporation, qui comprenait dans son sein, non seulement les revendeurs de vieux habits, les marchands de loques, voire même les gagne-petits, mais dont les membres jouissaient de plus du privilège de diriger toutes les ventes publiques au même titre que de nos jours les huissiers ou juges-de-peace. Plus loin, nous relevons de nombreux détails relatifs aux endroits de réunion des confrères, aux us et coutumes observés dans les ventes, aux lieux d'exposition des objets soumis aux enchères, en un mot à maintes particularités spéciales, dans lesquelles, à un titre quelconque, intervenaient les *oude cleercoopers*.

Il était généralement admis que les comtes de Flandre de la maison d'Alsace avaient libéralement, et de leur plein gré, accordé d'enviables faveurs à la bourgeoisie des villes de leurs Etats. M. L. Vanderkindere n'est pas de cet avis, et dans un récent travail, que nous trouvons dans le « Bulletin de la classe des lettres » de l'Académie royale de Belgique (1905. Nos 9-10, p. 749), il étudie la *politique communale de Philippe d'Alsace et ses conséquences*. Les chartes accordées par ce prince, après des luttes soutenues contre plusieurs villes, ne constituent guère des monuments de victoire pour la bourgeoisie urbaine. C'est, en effet, le prince qui l'accorde; il affirme ses droits et empiète résolument sur la juridiction communale en transférant des jurés aux échevins, émanation de l'autorité centrale, les principaux pouvoirs dont les premiers avaient antérieurement joui. Le comte a donc fait œuvre de centralisation, et ses grandes chartes « au lieu d'étendre les libertés des individus ou de la communauté, ne font que les restreindre, elles se résument en deux mots: méfiance et hostilité. »

Quoiqu'il en soit, la constitution accordée par Philippe d'Alsace est originale et ne s'inspire par des législations étrangères. Il a concentré tous les intérêts urbains en les subordonnant très adroitement aux intérêts généraux.

Avant de clore son étude, M. Vanderkindere recherche encore ce que sont devenues les institutions municipales dans les parties de la Flandre qui, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, ont été cédées à la France; il fournit à ce sujet des indications précises en rappelant

les transformations que subit à cette époque l'organisation communale à Arras, à Hesdin, à Saint-Omer, dans le comté de Boulogne, etc. Dans le Brabant, par contre, la forme primitive des privilèges communaux se conserva intacte; la réforme de Philippe d'Alsace n'y fit pas sentir son influence. D'autre part, en Flandre, on constate au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle l'introduction dans l'échevinage du principe de l'annalité qui constituait plutôt un avantage nouveau pour le pouvoir comtal. Et pourtant, lors des luttes si vives qui éclatèrent dans la suite entre les communes flamandes et leurs princes, celles-ci, en plus d'une occasion, réclamèrent comme une faveur la conservation intégrale des droits concédés aux communes par les grandes chartes de Philippe d'Alsace.

Il est dans le cours de l'année peu de solennités qui aient autrefois été plus généralement observées, et dont la célébration ait été entourée de plus de coutumes populaires, que *la fête des rois*. Dans un récent travail, M. Jules Dewert a résumé tous les travaux qui, antérieurement, avaient été consacrés à cette fête. Disséquant en quelque sorte la tradition et en détaillant les moindres manifestations, il fournit un tableau complet de tous les usages qui se rapportent à l'Épiphanie: chants divers, billets des rois, repas spéciaux, dictons multiples, cortèges pittoresques, feux de joie, souhaits, etc., etc. Le folkloriste pourra, dans cette étude, puiser tous les éléments dont il aura besoin quand il voudra connaître les circonstances si intéressantes qui accompagnaient, dans les diverses provinces belges, la célébration de la fête des rois et qui, malheureusement, disparaissent petit à petit et sont, chaque année, de moins en moins observées.

Avant de terminer ce rapide compte-rendu, qu'il me soit permis de vous signaler les précieux spécimens de l'art campanaire que possède un petit village de la Campine anversoise. *Les cloches de Wechelderzande*, dont l'une est ornée de la reproduction d'intéressantes médailles du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, et dont l'autre est illustrée de motifs multiples: chasse au sanglier, figures héraldiques, inscriptions diverses des <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles, constituent les spécimens probablement les plus remarquables que produisirent autrefois les célèbres ateliers des fondeurs de cloches malinois. C'est à votre secrétaire que cette note est due.

Je m'arrête ici, Messieurs, mais avant de terminer, je dois vous annoncer une nouvelle assez importante. L'administration de l'Académie royale des beaux-arts, poursuivant la réorganisation de sa riche bibliothèque, a décidé d'en permettre à l'avenir l'accès au public. Vous le savez, en vertu de l'accord intervenu lors du transfert en son local actuel de nos collections bibliographiques, il a été stipulé qu'elles seraient mises à la disposition des professeurs et élèves de l'Académie des Beaux-Arts. Par suite de la réforme dont le principe vient d'être adopté, le public pourra également consulter les publications qui forment notre bibliothèque. Espérons qu'il profitera de cette faveur, et qu'ainsi nous pourrons gagner aux études historiques et archéologiques de nombreux et fervents adeptes.

*Anvers, 4 février 1906.*

FERNAND DONNET.

---

# Un Donjon du VII<sup>e</sup> siècle?

LE « CHATEAU DES DODO » A ANS-LEZ-LIÈGE

---

J'adore les légendes et je professe le plus profond respect pour les racontars de bonne femme et les récits de nos paysans — n'en déplaie à de farouches historiens. J'ai montré maintes fois, et j'aurais souvent l'occasion de le faire, tout le parti que l'on peut tirer, au point de vue historique, de ces effluves des temps lointains oralement perpétuées à travers les siècles. Elles m'ont conduit certes à plusieurs découvertes ; elles m'ont permis certaines explications, certaine compréhension de faits que j'avais de prime abord notés brutalement, aveuglément, — tout comme des découvertes sont venues expliquer certaines traditions, certains usages jusqu'alors incompréhensibles. Plusieurs de nos collègues, au surplus, de ceux qui pensent qu'il y a autre chose que les « textes », ou autre chose que les « objets », communient des mêmes idées. Il ne faut, bien entendu, user qu'avec prudence des récits populaires — tout comme le médecin manie les poisons. Mais l'historien, l'archéologue surtout, ne doivent jamais manquer l'occasion de noter les dires des bonnes gens, cela leur rendra service. Et nous allons voir comment un simple racontar, une petite légende, a pu nous mettre sur la trace d'une des plus vieilles constructions du pays.

\* \* \*

Saint Lambert, le patron vénéré des Liégeois, fut martyrisé en

696, disent les chroniques (1), en 707 croit-on aujourd'hui (2). La raison de ce crime fut, a-t-on dit jusqu'à cette heure, le blâme public que le saint évêque de Maestricht aurait infligé, au beau milieu d'un banquet donné à Jupille, à Alpaïde, maîtresse de Pépin d'Herstal. La belle Alpaïde instigua le meurtre, et les meurtriers furent ses frères... (3). Jean d'Outremeuse, dont la chronique subit tant d'assauts depuis quelques années, raconte, entre autres choses, tout cela avec force détails. Nous n'arguerons point ici du texte de Jean d'Outremeuse, ni de sa valeur historique; classons son récit, si vous le voulez, dans la série des « légendes ». Constatons seulement combien est riche tout ce cycle légendaire qui enveloppe cette intéressante figure de l'aurore de la cité liégeoise — on prétend que c'est le pèlerinage au lieu sanctifié par le martyr du saint, qui donna naissance à une bourgade berceau de la cité. J'ai pu réunir toute une

(1) En 1896, on commémora brillamment, au point de vue religieux, à Liège, le XII<sup>e</sup> centenaire de cet événement. Nous tentâmes l'organisation, simultanément, de fêtes civiles, historiques et artistiques. Nous avons aussi écrit à cette époque, un long travail iconographique sur saint Lambert (lu le 5 novembre 1900 à la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, Annales, XV, p. 117). — Voyez, pour les belles fêtes religieuses, le compte-rendu très complet de M. le chanoine Thimister (*Le XII<sup>e</sup> centenaire de saint Lambert*) in: Bull. Soc. d'arch. et d'hist. du diocèse de Liège, X, p. 331-378, 1897.

(2) Voyez: G. MONCHAMP. *La date du martyre de saint Lambert*. Bull. Soc. d'Art et d'Hist. X, p. 315-329.

(3) Evidemment, tout cela est contesté aujourd'hui... Laissez-moi, à ce propos, vous conter une historiette toute fraîche, inédite et véridique. Il s'agit d'un de nos collègues les plus appréciés et d'un de nos prélats les plus distingués: « Monseigneur, disait le premier d'un air triomphant, je puis vous communiquer une importante nouvelle, qui me cause énormément de plaisir, car c'est le résultat de très longues recherches. Il n'y a rien de vrai dans l'histoire du Banquet de Jupille; saint Lambert n'a point été la victime d'Alpaïde; il n'est point mort pour la foi, hélas! Ce sont des raisons politiques (je passe ici les détails). Notez, Monseigneur, combien je suis ravi. Voilà vingt ans que j'étudie la question... » — Ah! voilà vingt ans que vous étudiez la question, M. le professeur, fait le prélat d'un air avisé. Eh! bien, mettez donc vingt ans à la publier! »

Ajoutons que, en 1896 déjà, M. le prof. Demarteau (conf. à la *Soc. d'art et d'hist. du diocèse*, 18 nov., Bull. X, p. 385) avait déjà dit que le meurtre avait pour origine une question de territorialité.

série de récits — inédits ou peu s'en faut — relatifs à cette « épopée ».

a) On montre à Ans, commune limitrophe de Liège, dans un fond, sous la grande chaussée de Saint-Trond, une petite place vague où les trois frères d'Alpaïde et leurs associés se seraient réunis à l'aube du 17 septembre de l'an 696 pour perpétrer leur projet homicide (1).

b) L'endroit se nomme *Coq-fontaine*, la « fontaine du Coq », évidemment. Le ruisseau de la *Légia* sourd, ici près, de terre. Les meurtriers s'étaient donnés rendez-vous au premier chant du coq. Or, Sabine, l'épouse de Guy ou Guyon, seigneur d'Ans et Glain, l'un des trois frères d'Alpaïde, ayant eu vent du complot et le voulant déjouer, avait fait, mais inutilement, égorger tous les coqs du voisinage (2).

c) De même, serait l'origine de la place de *Gît-le Coq* (ou *Gilles-Coq?*) de Jupille.

d) C'est non loin, du reste, à Ans, tout au-dessus, au bord du plateau, en un point culminant, que se dressait — et se dresse encore, nous allons le voir — le château de ce Guyon (3).

e) Et à dix minutes plus loin dans la plaine hêsbignonne à Bolsée, un pan de mur est resté debout, suprême débris de l'habitation d'un autre « Dodo » (4). Car ce terme de « Dodo » est pour le peuple d'aujourd'hui, un nom de famille, alors que ce n'était que le prénom d'un autre frère d'Alpaïde, le seigneur d'Avroy, qui avait épousé la fille du sire de Fragnée.

(1) J'ai proposé naguère au comité *Les Amis du Vieux-Liège*, de faire ériger en cet endroit un monument commémoratif. Il y existait, il y a peu d'années encore une chapelle. Voyez journal *Le Vieux Liège*, t. II, col. 339-40.

(2) Journal *Le Vieux Liège*, t. II, col. 353 et 290.

(3) Disons dès maintenant que l'étude présente, entreprise dès 1894, a fait, en 1896, l'objet de divers articles dans le journal *La Gazette de Liège*, (nos des 7 et 10 mai, lettres de M. D. [le chanoine Léon Dubois, professeur d'archéologie au Séminaire épiscopal de Liège], reproduits dans *Le Vieux Liège*, 16 mai) et dans le Journal *Le Vieux Liège* (articles de M. A. D. [André Dubois] du 8 mai; de M. Ch. J. C. [Comhaire] 23 et 30 mai, 6 et 20 juin.

(4) *Le Vieux Liège*, col. 354.

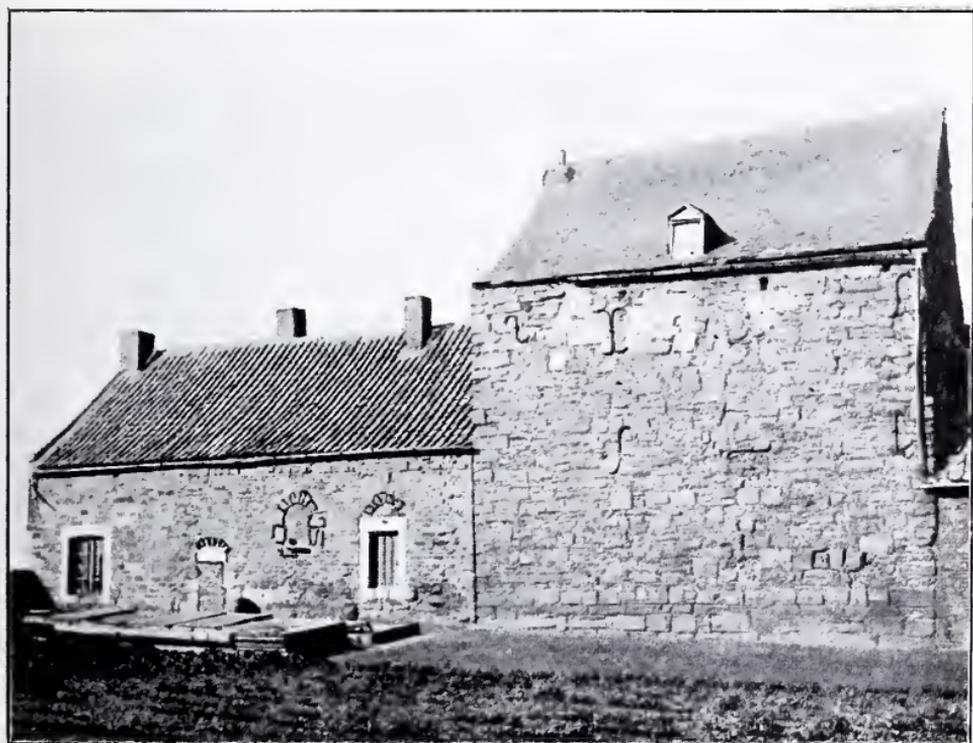
DONJON (FACE NORD). — HABITATION XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.



N. B. On a marqué au trait les deux fenêtres primitives.

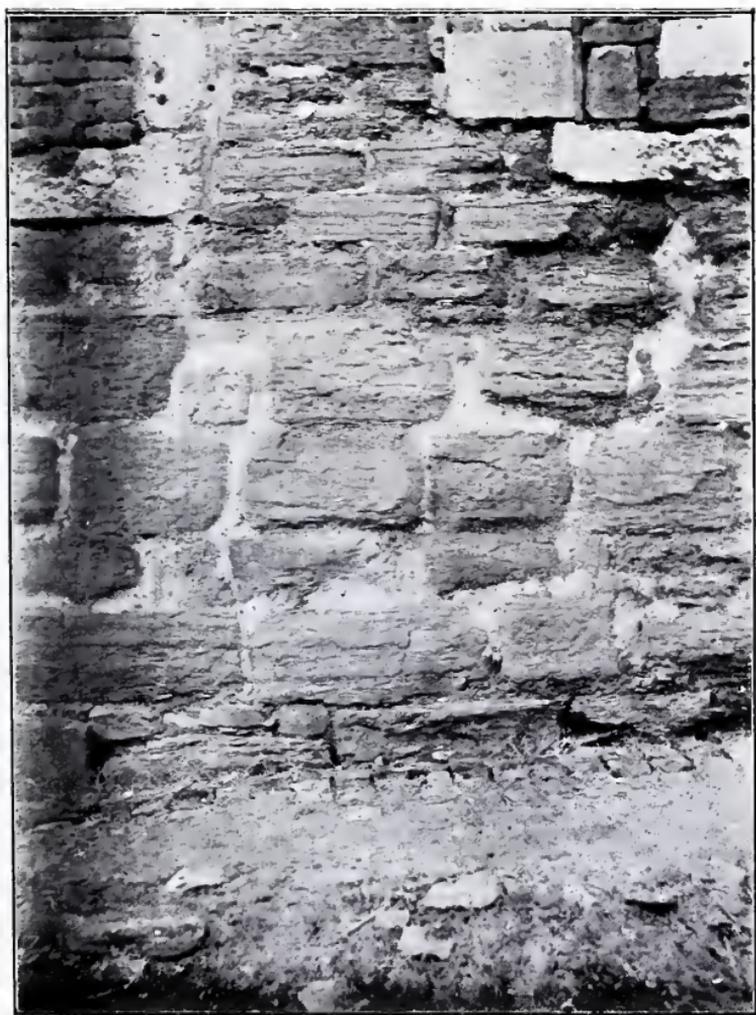


HABITATION XII<sup>e</sup> SIÈCLE (FAÇADE) ET AJOUTE LOUIS XV. — DONJON (FACE SUD).



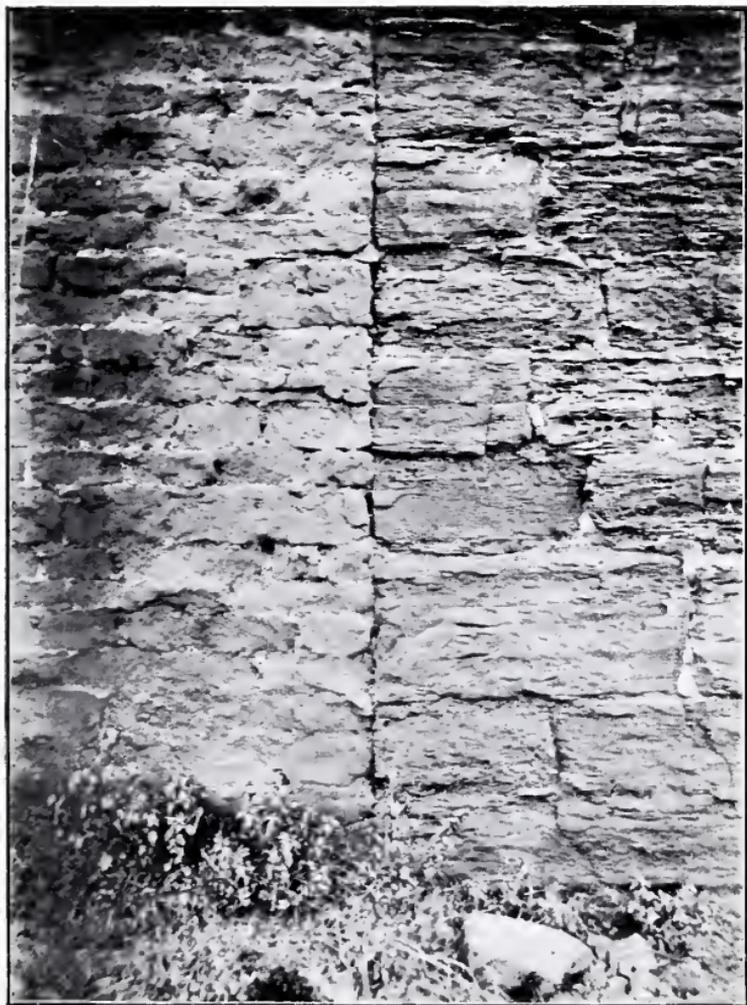
N. B. On a marqué au trait les appareillages des trois baies primitives.





DONJON (FACE NORD), FENÊTRES DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.





HABITATION XIII<sup>e</sup> SIÈCLE (FAÇADE). — DONJON (FACE SUD).



f) Et la lignée des *Dodo* n'est pas éteinte; puisque à Ans, à Liège, à Herstal, à Jupille, on désignera aussitôt de ce qualificatif celui qui serait affligé de cette excroissance tératologique que l'on appelle communément « un sixième doigt » (1).

g) C'est à Bolsée (supra: littera e) que se trâma le complot, en la « villette » que Popin avait fait construire pour Alpaïde. C'est là que la famille des *Dodo* tint conseil. C'est aussi par un souterrain (2), qui venait du château d'Ans, que les conjurés, le meurtre accompli, purent échapper à la punition (3).

h) Le vrai *Dodo*, ou Dodon, seigneur d'Avroy et gendre du sire de Fragnée, avait son castel sur les bords de la Meuse, à l'endroit où plus tard s'éleva le couvent des Pères Augustins (4).

i) De l'autre côté du fleuve, dans le bois de Kinkempois, une petite source aurait vu Alpaïde venir fréquentes fois se baigner... (5).

j) Une fenêtre de la grosse tour d'Oupeye, plus loin que Herstal, porte des traces évidentes des gouttelettes de sang qui tombèrent du ciel au moment du martyr. Elles avaient annoncé le crime à Alpaïde, accoudée à cette fenêtre et attendant anxieuse des nouvelles de ses frères (6).

(1) Une violente injure sera aussi de dire: « *Ti d'hinds d'el race dè Dodo, t'es-t-on mondreu!* Tu descends de la race des *Dodo*, tu es un assassin! (Hock, *Croy. et Rem.*, p. 521. — *Wallonia*, I, p. 17).

(2) Ce souterrain est bien connu à plusieurs lieues à la ronde! Mais on verra plus loin qu'il reste encore à découvrir.

(3) On s'explique difficilement cette phase du drame, personne ne pouvant inquiéter les assassins!

A noter que le groupe de maisons s'élevant entre ces deux vieux châteaux s'appelle *Montfort*. De constructions anciennes, on n'y voit qu'une grande ferme du XVII<sup>e</sup> siècle, dépendance de l'abbaye du Val Saint-Lambert; le blason de l'abbé Taxilis, entre autres, surmonte la porte charretière.

(4) Jean d'Outremeuse, IV. 196. — L. Béthune. *Le Vieux Liège*, t. IV. vol. 1-2.

Dodon était *domesticus* ou administrateur du domaine royal. (Voyez conf. citée du 18 nov. 96 de M. Demarteau. *Bull. Soc. d'arch. et d'hist.* X. pp. 383-385).

(5) Le détail est assez cru! J'en ai parlé déjà (*Kinkempois*, par un *Ami du Vieux Liège*, Liège, Vaillant, 1895). Chose étrange, j'ai relevé, dans une pièce de théâtre écrite en 1696, à l'occasion du millénaire de Saint-Lambert, une phrase qui semble concorder avec cette légende.

(6) Dr Bovy. *Prom. hist.* I, p. 149.

k) Le crime se perpétra au moment où le pape « disait messe à Saint-Véronne » (1).

l) Et le vilain Dodo mourut dans l'année en vomissant ses entrailles (2).

m) L'églisette de Saint-Lambert à Herstal fut édifiée à l'endroit où la voile de la barque qui transportait nuitamment vers Maestricht le corps de l'évêque, enlevée d'un coup de vent, était venue choir dans les branches d'un arbre (3).

Ce bouquet de légendes est vivace à l'aurore du xx<sup>e</sup> siècle. Les gens simples de ces localités vous les répètent, sans y mettre malice, comme si c'étaient des événements d'hier. Et curieux que nous sommes, nous avons suivi avec soin l'un et l'autre de ces fils conducteurs.

\* \* \*

C'est tout au haut de la localité d'Ans, sur la droite, que nous trouverons le « château des Dodo » (4). Gravissons la vieille rue qui passe devant l'ancien cimetière; au moment d'arriver sur le plateau nous apercevrons sur notre gauche, au centre d'une surélévation, sorte de terrasse, un groupe de constructions d'aspect antique. Contournant cette terrasse, qui soit dit entre parenthèses, est encore

(1) L'église primitive de Sainte Véronique, près des Guillemins, aurait été baptisée en 804, (vers 807, Bouille, p. 46.) et c'est bien le pape qui y aurait dit la première messe, ce d'après d'autres légendes. Mais quel rapport avec les Dodo? A noter toutefois que la paroisse de Sainte-Véronique, extrêmement étendue au début, occupait précisément les territoires d'Avroy et de Fragnée.

(2) Jean Parcensis. *La grande histoire de l'Eglise*, Bruxelles, 1622. — Wolf. *Nederlandische Sage*, Leipzig, 1843, S. 93. — Hock. *Croyances et Remèdes populaires*, 1888, p. 520.

(3) Sujet d'une poésie de M. André Dubois, parue en placard avec une vue de l'église, en septembre 1896. Ce petit temple — où la vénération populaire s'attache à un saint Orémus ou saint Erasme, grand guérisseur de toute espèce de maux de ventre — remonte dans tous les cas à l'époque romane.

(4) Au cadastre, section A, 3<sup>e</sup> feuille, n<sup>o</sup> 886 et n<sup>o</sup> 885 pour le jardin par derrière. C'est la « ferme Moreau », du nom de l'ancien propriétaire; actuellement en possession de M. Chantraine.

bordée, sur un petit espace vers le chemin, par un mur très ancien, à contreforts plats (1), et dans lequel se trouve encastré un fût de colonnette, un de ces meneaux de fenêtre d'origine romane incontestable (2), nous parvenons dans la *ruelle des Claires* ou *des Cleres*, tronçon de la *Visé voie* (route de Visé) (3), un chemin des plus anciens, à l'entrée du « vieux château ».

Ce groupe de constructions se subdivise au premier coup d'œil en une grosse masse carrée, qui sert actuellement de grange, et une petite habitation à un étage où l'on accède au moyen d'un perron élevé, à double escalier. On remarque immédiatement la haute antiquité de ces murailles, en blocs de grès houiller, percées de baies de diverses époques, les unes gothiques, d'autres Renaissance, d'autres modernes. L'ensemble est pittoresque, mais terriblement délabré.

Ces baies nous reporteraient d'emblée au moins au xvii<sup>e</sup> et plus loin au xvi<sup>e</sup> siècle, si l'appareil ne nous menait à des temps beaucoup plus anciens. Il est un critérium des plus précieux pour l'étude des vieilles constructions conservées sur le territoire de la ville de Liège et la banlieue: c'est que, après la domination romaine, le grès houiller (4) est employé exclusivement, lorsque tout-à-coup, au xii<sup>e</sup> siècle et coïncidant avec les premières manifestations de l'art *ogival* ou *gothique*, la pierre calcaire, amenée par bateau du pays namurois et sans doute aussi de la vallée de l'Ourte, fait son apparition et abolit entièrement l'emploi du grès houiller. *Ex abrupto* les archéologues liégeois peuvent dire sans avoir à y regarder de près: grès houiller = époque romane; calcaire, castine, casteen = époque gothique; et l'apparition de la brique coïncide aussi, chose intéressante, avec la Renaissance.

Il y a un second critérium précieux. Et si j'insiste sur ces détails, tout à fait inédits, c'est que j'ai pu constater combien

(1) Les contreforts de l'époque romane sont plats, peu proéminents. Une petite partie de la base de ce mur est certes de cette époque.

(2) Il est en grès houiller. Nous allons voir que ce caractère indique indubitablement l'époque romane. La double maison devant Saint-Piat à Tournai, par exemple, présente de ces colonnettes médianes à plusieurs de ces baies.

(3) En effet, il va droit à Visé par Sainte-Walburge, Vottem, Oupeye. (Voyez mon étude prochaine sur *les Vieux Chemins du pays de Liège*).

(4) Voy. la note du Dr Davreux sur le grès.

l'habitude d'étudier l'architecture *sur le vif* (et non *dans les livres*) comme j'ai eu le bonheur d'y avoir été amené, vous gratifie de ce flair, de cette devination en quelque sorte, qui vous fait juger de prime abord et sans erreur de la valeur, de la date d'une œuvre, d'une construction. Il faut arriver à savoir dater une muraille à la simple vue des matériaux, savoir distinguer si ces matériaux sont dans leur emplacement primitif ou ont été l'objet d'un réemploi, savoir distinguer les ciments, les rejointoyages. Cela vous sera plus utile et plus sûr que les éléments architecturaux proprement dits, moulures, linteaux et montants de fenêtres et de portes, colonnettes, corbeaux, sculptures diverses.

Ce second critérium, pour en revenir à notre sujet, c'est ce fait que les moellons de grès sont toujours disposés en assises régulières à l'époque romane, comprenons nous les moellons d'une même assise ont tous la même hauteur; mais les assises peuvent varier et varient d'épaisseur de l'une à l'autre. On voit parfois un moellon occuper exceptionnellement la hauteur de deux assises, parfois deux petites assises se continuer en une seule ayant la hauteur totale des deux autres. Et si le mur, bien que formé de blocs de grès houiller présente un blocage, un appareillage irrégulier, soyez convaincu qu'il s'agit d'une construction ou plutôt d'une reconstruction de beaucoup postérieure.

Les deux bâtiments principaux qui nous occupent sont bâtis en grès et les moellons sont disposés en assises régulières. Mais de l'un à l'autre il y a de véritables différences. La grosse masse carrée est formée de blocs de grès, la plupart énormes. Les plus gros — le grès est éminemment délitable — ont jusqu'à 80 et 85 centimètres de longueur sur une épaisseur de 0<sup>m</sup>35; on les rencontre surtout vers la base. La petite habitation au contraire est formée de petits moellons, de la grandeur d'un pavé, ce qui a permis des assises parfaitement régulières et semblables dans toute l'étendue de la construction (1).

La grosse masse carrée n'a pas possédé primitivement de baies

(1) Une restriction. Cela n'est vrai qu'à la façade principale, la face méridionale. L'autre face est moins bien soignée, les blocs sont moins réguliers, quant à leur format tout au moins.

d'aucune espèce, nous en sommes convaincus. La face sud n'en présente point; la façade nord est percée de deux grandes fenêtres à meneaux qui datent du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle; l'ouverture servant de porte de grange, est toute moderne. En y regardant de près, on constate que le pignon oriental est une reconstruction du xv<sup>e</sup> siècle, le ressaut ou bandeau d'eau en pierre calcaire qui marque la séparation entre le rez-de-chaussée et l'étage, est de cette époque; mais il suffit encore de voir l'appareil qui, bien que en grès, est un blocage tout à fait irrégulier. Disons sans tarder que nous considérons cette construction comme un donjon, un château-fort, un burg. Et nous nous expliquons comment elle ne possède point de baies. Ces premiers donjons n'étaient habités qu'aux étages; le rez-de-chaussée servait de cave et on y pénétrait, de l'intérieur, par une trappe à l'étage et par une échelle. Les habitants, les châtelains, y serraient leurs provisions, leurs légumes, leurs bestiaux et leurs prisonniers en cas de guerre. On entrait directement dans le donjon par l'étage au moyen d'une échelle que l'on retirait la nuit venue ou en cas d'alerte. Cet étage était primitivement en hourdis, de bois et de clayonnage. Ici il devait être en pierre: l'étage actuel, en moellons disposés en blocage, et percé sur le devant de trois baies modernes dont une est ouverte en ébrasement vers l'extérieur (1), pourrait présenter trace d'une baie antique, montre aux angles de la façade septentrionale et montant assez haut l'appareil primitif semblable à celui du rez-de-chaussée. Au pignon occidental, mieux conservé, bien que menaçant ruine, l'appareil primitif se montre aussi jusqu'aux deux versants et à la crête du toit. Celui-ci est assez moderne et couvert d'ardoises. Il remplace probablement, une terrasse. La situation du donjon, au bord du plateau, offrait de cette terrasse un horizon extrêmement étendu sur la vallée de la Meuse, des campagnes de Seraing jusqu'à Maestricht et plus loin, sur le versant des collines s'étageant jusqu'au cœur du pays de Herve, vers Micheroux et même Battice et Aubel, et par la percée de l'Ourte et de la Vesdre vers les plateaux de Beaufays et de la Baraque Michel; enfin sur une grande étendue de la plaine hesbignonne. Les dimensions de cette tour carrée sont de

(1) On connaît beaucoup de baies romanes ébrasées vers l'extérieur.

7<sup>m</sup>50 et 8<sup>m</sup>80 de côté. Sa hauteur est encore de 7<sup>m</sup>50 environ, à la face sud, et de 8<sup>m</sup>50 à la face nord; le pignon remanié de l'Est porte le ressaut à 6 mètres du sol environ; on peut évaluer à onze mètres la hauteur totale, sous la crête du toit, du pignon ouest qui, lui, présente encore la muraille primitive.

Contre celui-ci fut édifiée, et ce à une époque postérieure, c'est incontestable, la charmante petite habitation romane, qui va nous occuper. Elle possède encore sur ses deux faces les baies primitives. La porte, très étroite (0<sup>m</sup>68), caractère bien typique de l'époque, devait être aussi très élevée, autre caractère, car elle est enterrée d'un mètre environ et présente encore 1<sup>m</sup>30 de hauteur. Elle montre trois ou quatre blochets de calcaire dans ses jambages; elle est surmontée d'un linteau aussi en calcaire (1), à face plate et unie et au niveau de la muraille, de forme en arc très surbaissé et tronqué aux deux bouts. C'est une variante du type pentagonal bien connu (2). Ce linteau est surmonté d'un arc de décharge appareillé en petits claveaux retaillés (3) sur les côtés. Cette baie est bouchée depuis longtemps, ainsi que les deux petites fenêtres primitives de cette façade. Ces fenêtres (4) sont encadrées de blochets et surmontées d'arcs appareillés en petits claveaux rétaillés sur les côtés; il est à noter que l'arc de la seconde de ces fenêtres est brisé et constitue donc une véritable ogive. C'est l'ogive du XIII<sup>e</sup> siècle. En vieillissant quelque peu, car les autres caractères de la construction nous indiquent l'époque romane bien évidente, nous pouvons classer au XII<sup>e</sup> et même, je crois, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup>, vers 1180 (5), l'édification de cette maison.

(1) Ce linteau et ces blochets ne datent-ils pas de la première transformation de l'immeuble, du XVI<sup>e</sup> siècle?

(2) Voyez par exemple ceux de l'hospice des Grands Malades de Namur, n<sup>o</sup> 1153 (Schayès, *Hist. de l'Arch.*, t. II, p. 41), etc. — Mais, à propos de ces tympans, il ne faut point les confondre avec ceux du XIV<sup>e</sup> siècle.

(3) Je pense que c'est à l'époque Louis XV, lors de l'agrandissement et de l'appropriation de cette maison, comme nous le verrons plus loin.

(4) Elles ont 0<sup>m</sup>54 de largeur et 0<sup>m</sup>95 de hauteur. Les linteaux sous les arcs de décharge ont disparu.

(5) En prenant à la lettre l'opinion de Schayès (*Hist. de l'Archit.*, t. II, p. 20): « Le style ogival commença à apparaître dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle », nous pouvons certes vieillir et ce jusque vers l'an 1100.

L'autre façade présente aussi des fenêtres antiques. Celles-ci possèdent des linteaux semi-circulaires, en grès houiller, et l'un d'eux montre encore trace de son arc de décharge. A l'époque gothique, l'une de ces fenêtres a été descendue, munie d'un seuil et de montants en blochets de calcaire; le linteau a été entaillé d'une accolade. A une époque moderne, sous Louis XV, on allongea cette habitation de moitié vers l'occident. Les murs, en grès avec divers autres débris, sont en appareil irrégulier; une grande fenêtre, aux montants monolithiques de calcaire avec linteau coupé d'une clef, et un seuil, fut percée vers le sud; comme on avait modifié la disposition intérieure, des planchers et plafonds, on boucha toutes les baies romanes des deux côtés, on perça une porte vers le nord s'ouvrant sur un perron surélevé.

A noter comme particularité que la façade primitive (vers le sud) de cette habitation, présente, encastrée aux trois quarts, une géode colossale (elle a 0<sup>m</sup>58 de diamètre), concrétion ferrugineuse du grès houiller. Or c'est là encore un caractère de l'époque romane; on aimait à placer en évidence une pierre étrange — ce sont souvent des fragments sculptés de monuments romains — dans un but fétichique peut-être.

Encore un mot. Le donjon et la petite maison s'érigent sur un terrain quelque peu exhaussé<sup>(2)</sup>. Jamais ils n'ont été entourés de fossés. A quelques mètres du donjon, vers le S.-E., se trouve un puits extrêmement profond; on parle de 40 mètres. Vers l'angle N.-E. se voit une entrée de cave, cave qui s'étend parallèlement au pignon Est, et dont le fond est contigu, je crois, au puits. Cette cave est d'époque renaissance; elle est entièrement construite en blocs de sable; elle correspond comme date aux fenêtres et à la cheminée monumentale qui se voit encore en partie dans le donjon. J'ai fait des fouilles, en 1896, dans cette cave à la demande de la *Société d'art et d'histoire*

(1) Les voûtes des caves de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du xv<sup>e</sup> sont, à Liège, édifiées en pierres de sable. Ces pierres proviennent des carrières de Maestricht, Fauquemont, Canne.

(2) Cet exhaussement est naturel. Il devait être primitivement plus considérable qu'il ne le paraît: il a quelque rapport, semble-t-il, avec les « mottes » artificielles du *plat pays*, du pays flamand.

du diocèse de Liège — on était aux préparatifs des grandes fêtes du XII<sup>e</sup> centenaire de Saint-Lambert — et afin de contrôler les légendes qui voudraient qu'un souterrain conduisit de cette cave à Bolsée et à Waroux. Mes recherches furent négatives sous ce rapport.

\* \* \*

Et maintenant, sommes-nous en possession du « Château des Dodo » ?

Evidemment, je n'oserais l'affirmer. — Si nous pouvons conclure, avec certitude, que le donjon est antérieur au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons *affirmer* qu'il soit du VII<sup>e</sup> siècle. Rien cependant ne pourrait controuver pareille supposition. Si nous ne possédons point, à Ans, de documents architecturaux certains pour démontrer, scientifiquement, que le donjon aurait existé dès avant 696, si d'autre part nous ne possédons point de construction datée du VII<sup>e</sup> siècle, nous avons heureusement, tout autour, une série imposante de chaînons qui, de 1150 ou 1100, nous rapprochent de 696. Voici la chapelle de Saint-Nicolas en Glain (1151), l'église abbatiale de Saint-Gilles (1127), la collégiale de Saint-Barthélemy (1010-1017), le narthex de Saint-Jacques (1014 à 1030), le narthex et la grande nef (1) de Saint-Denis (987), un reste de la collégiale Sainte-Croix (978) (2). Or — ceci est un sentiment personnel, mais qu'une fréquentation journalière et attentive de ces constructions justifiera — *il me semble* que les murailles d'Ans sont plus anciennes

(1) Celle-ci est plutôt de 1003-1011.

(2) Je ne prends que la banlieue liégeoise. Mais il y aurait à étudier de près, à cet égard, le prieuré de Saint-Séverin en Condroz (a° 1000. Voyez : André Dubois et Ch. J. Comhaire. *Une excursion à l'église de Saint-Séverin en Condroz*, 1895); l'église de Waha (a° 1051); l'église de Xhygnesse près Hamoir; la nef centrale de l'église abbatiale d'Echternach (1017-31); l'église de Sluze; quelque débris de la basilique Sainte-Gertrude de Nivelles (1067); des parties de la Collégiale de Saint-Vincent de Soignies (x<sup>e</sup> siècle), la crypte de Lobbes (a° 697); l'église d'Harlebeke (1060); l'église de Saint-Denis-Westrem; un pan de mur de la cathédrale de Tournai (de Saint-Eleuthère); des fragments de murs d'enceinte de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand (de l'abbé Eginhard, IX<sup>e</sup> siècle) et de Saint-Pierre; la crypte d'Anderlecht (1078), etc.

que celles de Saint-Denis et de Sainte-Croix, et autres. Nous avons, il est vrai, là des constructions religieuses, ici une construction civile; mais l'argument serait par trop spécieux lorsqu'il ne s'agit que d'un appareil, que de simples moellons (1).

Sans dire plus, sans certifier plus, je ne vois pas pourquoi cette tour ne serait pas de la fin du VII<sup>e</sup> siècle (2). Et je ne vois pas pourquoi la légende des Dodo, qui n'a pas été inventée par un archéologue et par un archéologue spécialement au courant de cette délicate question des appareils primitifs du moyen âge, mais traîne depuis douze siècles de bouche en bouche chez les campagnards d'Ans, n'aurait pas raison?

CH. J. COMHAIRE.

---

(1) Je pourrais cependant signaler, en fait de constructions civiles, une des arches du *Pont des Arches* à Liège, de l'évêque Réginard (1036) — le plus ancien pont de Belgique. — Et aussi des restes attribués au château de Pépin d'Herstal — mais ceci fait l'objet d'une longue étude dont je ne puis parler encore. A citer, hors de la banlieue liégeoise, le manoir de Thy-le-Château, du XI<sup>e</sup> siècle.

(2) On comprend l'intérêt, et la difficulté, de pareille étude. Nous ne possédons aucun élément de comparaison; ce serait, dans le cas affirmatif, une construction unique que celle d'Ans, la première des temps médiévaux. M. Alf Bequet, dans une communication au Congrès archéologique de Gand, 1892, communication qui portait un titre significatif: « *Les constructions murales exécutées en Belgique du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècles, dont on conserve les traces. Caractères de leur mode de construction, les procédés et les matériaux employés* », disait (2<sup>e</sup> vol. p. 293): « Rien ne reste de ces constructions civiles des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles... A part quelques restes d'oratoires du VII<sup>e</sup> siècle, constructions en bois avec des murs de soubassement en pierres ramassées sur le sol et jointes avec un mauvais mortier, il n'existe aucune trace certaine des édifices religieux. Au total, aucune construction avec murs en maçonnerie ne fut élevée, dans le nord et dans la Gaule, depuis le V<sup>e</sup> siècle jusqu'à Charlemagne. »

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 FÉVRIER 1906

---

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents : MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; Hymans, Geudens, président Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Stroobant, Bergmans, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Paul Cogels, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1905 est lu et approuvé.

Pour les deux places de membre titulaire vacantes, sont admises les candidatures présentées.

Pour les quatre places de membre correspondant regnicole sont, après discussion, admises définitivement neuf candidatures.

Sont nommés membres correspondants étrangers :

MM. Jos. Berthelé, archiviste départemental à Montpellier.

Fordham, archéologue, à Cambridge.

La séance est levée à 2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1906

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. R. P. van den Gheyn, *vice-président*; Fernand Donnet, *secrétaire*; Theunissens, *trésorier*; Hymans, Geudens, président Blomme, chanoine van den Gheyn, chanoine van Caster, Stroobant, Bergmans, vicomte de Ghellinek Vaernewyck, Paul Cogels, membres titulaires; Dubois, Willemsen, abbé Laenen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Chauvin, Saintenoy, de Béhault de Dornon, membres titulaires; Comhaire et Kintsschots, membres correspondants regnicoles.

Le 26 décembre 1905 est décédé à Ixelles, M. De Vlaminck, membre titulaire. Une lettre de condoléance a été envoyée à la famille.

Il est donné lecture de lettres de remerciements de M. Saintenoy, pour sa nomination de vice-président et de M. Piette, qui a été élu membre correspondant étranger.

La société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, remercie également l'Académie de ce qu'elle ait accepté les propositions d'échange des publications.

M. l'abbé Laenen donne lecture du rapport qu'il a fait sur le travail proposé par M. l'abbé Buvé et intitulé: *Géographie historique du Brabant. Les plus anciennes circonscriptions civiles*. Cette pièce sera imprimée au Bulletin; ses conclusions sont adoptées.

Il est décidé d'écrire au bureau du congrès de Mons, pour le prier de réunir sans délai à Bruxelles les délégués de la fédération. Si cette demande restait sans effet, l'Académie prendrait l'initiative de cette convocation, d'accord avec les sociétés de Gand, Malines, Saint-Nicolas, Turnhout, Termonde et Audenarde.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces paraîtront dans le Bulletin.

M. Soil de Moriamé, président sortant, remercie l'Académie du concours qu'elle lui a prêté dans l'exercice de ses fonctions, et cède

le fauteuil de la présidence au R. P. van den Gheyn. Celui-ci se fait l'interprète de l'assemblée pour exprimer à M. Soil la reconnaissance de l'Académie, pour la manière brillante dont il a rempli ses fonctions.

Le R. P. van den Gheyn donne ensuite connaissance de son travail intitulé *L'art et le livre*. Celui-ci paraîtra au Bulletin.

M. Donnet fait part d'une étude qui porte pour titre: *Quelques épisodes de l'occupation française à Anvers sous le Consulat*. Ce travail sera inséré dans les Annales.

La séance est levée à 4 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président,*

E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

---

Liste des publications parvenues à la bibliothèque  
en février et mars 1906.

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS.**

J. VAN DEN GHEYN, S. J. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique, V.

FERNAND DONNET. Visite de monuments curieux et peu connus. 2<sup>e</sup> édition.

Id. L'histoire et l'archéologie à Anvers depuis 1830.

REMI GHESQUIÈRE. Kinderspe'len uit Vlaamsch België.

DE COCK en TEIRLINCK. Kinderspel en Kinderlust. V.

COOPMAN en BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd. II.

EDM. GAILLIARD. De keure van Hazebroek. V.

FRITZ RAUDA. Die mittelalterliche baukunst Baukens.

D<sup>r</sup> A. TEIRLINCK. Behandeling der dij- en navelbreuken.

DOM URSMER BERLIÈRE. Suppliques de Clément VI.

PLINY EARLE GODDART. The morphology of the hupa language.

- ALBERT MAIRE. Materials used to write upon before the invention of printing.
- F. KRAUSE. Sling contrivances for projectile weapons.
- ARTHUR LASENBY LIBERTY. Pewter and the revival of its use.
- STEPHEN W. BUSHELL. Chinese architecture.
- CYRIL DAVENPORT. Cameos.
- A. DASTRE. The stature of man at various epochs.
- ELIE METCHNIKOFF. Old age.
- W. H. HOLMES. Contributions of American archaeology to human history.
- HARRIET A. BOYD. Excavations at Gournia, Crete.
- ERIC VON ROSEN. Archaeological researches on the frontier of Argentina and Bolivia.
- EDGAR L. HEWETT. A general view of the archaeology of the Pueblo region.
- ALES HRDLICKA. The painting of human bones among the American aborigines.
- WILLIAM WOODVILLE ROCKHILL. An inquiry into the population of China.
- R. P. ANGEL PEREZ. Relaciones agustinianas delas razas del norte de Luzon.
- NAJEEB M. SALCEBY. Studies in moro history, law, and religion.
- HERMILIO ALCALDE DEL RIO. Las pinturas y grabados de las cavernas prehistoricas.
- E. CARTAILHAC et L'ABBÉ H. BREUIL. Les peintures et gravures murales des cavernes pyrenéennes.
- CHANOINE VAN DEN GHEYN. L'exposition van Eyck à Gand.
- FERNAND DONNET. Rapport sur l'exercice 1905.  
Id. Compte-rendu analytique. Décembre 1905.

## 2° ECHANGES.

- BRUXELLES. Annales de la Société d'archéologie.  
Tome XIX, livr. 3 et 4.
- Id. Bulletin de la Société royale belge de Géographie.  
29<sup>e</sup> année. N° 6.

- BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.  
Bulletin. Tome XIX. N° 11. Tome XX. N° 1.
- ID. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des Beaux-Arts. 1905. N° 12.
- ID. Biographie nationale. Tome XVIII, 2<sup>e</sup> fasc.
- ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. 8<sup>e</sup> année. N° 3.
- ID. Revue belge de numismatique.  
61<sup>e</sup> année. 2<sup>e</sup> livr.
- GAND. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie. 13<sup>e</sup> année.  
N° 9. 14<sup>e</sup> année. N° 1.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Leodium.  
5<sup>e</sup> année. Nos 2 et 3.
- GAND. Koninklijke vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.  
Verslagen en mededeelingen. 1905. 1-11. 1906. Januari-  
Februari.  
Jaarboek 1905-1906.  
Uitgave van het Van de Ven-Heremans fonds. N° 2.
- LIÈGE. Wallonia. XIV<sup>e</sup> année. Nos 1 et 2.
- VERVIERS. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et  
d'histoire. 1905. N° 2.
- ANVERS. Bulletin des archives.  
Tome XXIII, 4<sup>e</sup> livr.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation.  
Tome LVI, 1<sup>r</sup> fasc.
- ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie.  
Tome XXIX, 3<sup>e</sup> fasc.
- MALINES. Cercle archéologique. Bulletin.  
Tome XV.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la  
Belgique.  
Tome XXXII, 1<sup>re</sup> livr.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und  
kunst. Ons Hemecht.  
12 Jahrg. 2 et 3 heft.

- LUXEMBOURG. Publications de la Section historique de l'Institut  
Grand Ducal de Luxembourg. Vol. L.
- LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.  
Handelingen en mededeelingen. 1904-1905.  
Levensberichten. 1904-1905.
- PARIS. Société de Saint-Jean.  
Notes d'art et d'archéologie. 18<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- Id. Polybiblion.  
Partie littéraire. Vol. CVI, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Vol. CVIII, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> livr.
- Id. Musée Guimet.  
Annales. Tome XVIII.  
Revue de l'histoire des religions. Tome LI. N<sup>o</sup> 3.  
Tome LII. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- Id. Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin historique et philologique. 1904. N<sup>os</sup> 3 et 4.  
Section des sciences économiques et sociales. Année 1904.  
Congrès des Sociétés savantes de 1904.
- Id. La correspondance historique et archéologique.  
13<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 144-145.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
7<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 37.
- LILLE. Bulletin de la commission historique du département du  
Nord. Tome XXVI.
- Id. Bulletin de l'université et de l'académie. 1905. N<sup>o</sup> 4. 1906.  
N<sup>o</sup> 1.
- Id. Société d'études de la province de Cambrai.  
Bulletin. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 2 et 3.
- AIX. Annales des facultés de droit et des lettres de l'université.  
Tome I. N<sup>o</sup> 4.
- DUNKERQUE. Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encourage-  
ment des sciences, des lettres et des arts. 41<sup>e</sup> vol.
- CAEN. Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-  
lettres. 1905.
- EVREUX. Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences,  
arts et belles-lettres de l'Eure. VI<sup>e</sup> série. Tome II.

- TOURS. Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine.  
Tome XV. 2<sup>e</sup> trim. 1905.
- TOULOUSE. Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-  
lettres. 10<sup>e</sup> série. Tome V.
- PONTOISE. Mémoires de la Société historique et archéologique de  
l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome XXVI,  
2<sup>e</sup> fasc.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin histo-  
rique. Tome XI, 3<sup>e</sup> fasc.
- SAINTE-S. Revue de Saintonge et d'Aunis.  
XXV<sup>e</sup> vol., 6<sup>e</sup> livr.
- BORDEAUX. Société archéologique.  
Tome XXIV, 2<sup>e</sup> fasc. Tome XXV, 1<sup>r</sup> et 2<sup>e</sup> fasc.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Tome XIV. N<sup>o</sup> 181.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-  
Alsace. Bulletin mensuel. Vol. XL, fasc. 2.
- Id. Société pour la conservation des monuments historiques  
d'Alsace. Répertoire des matières archéologiques traitées dans le Bulletin.
- Id. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-  
Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL, fasc. 1.
- BERLIN. Monatshefte der Kunstwissenschaftlichen literatur.  
2<sup>e</sup> jahrg. 2 & 3 heft.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.  
Jahrg. 1905. 4<sup>e</sup> heft.
- GÖRLITZ. Oberlansikischen gesellschaft der wissenschaften. Neues Lau-  
sikischen Magazin. 81<sup>r</sup> band.  
Codex diplomaticus Lusatiae superioris. III.
- LEIPZIG. Jahresbericht der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft.  
1906.
- DUBLIN. Proceedings of the royal irish academy.  
Vol. XXVI. Sect. C. N<sup>o</sup> 1.
- ROME. Atti della R. accademia dei Lincei. Serie quinta. Vol. II,  
fasc. 8 et 9.

- MILAN. Reale istituto lombardo di scienze e lettere. Rendiconti.  
Serie II. Vol. XXXVIII, fasc. IV à XVI.  
Memorie. Vol. XXI, fasc. V.
- ROME. Analecta Vaticano-belgica, publiés par l'Institut historique  
belge. Vol. I.
- HELSINGFORS. Suomen muinaismuistoyhdistys Suomen museo XII.  
1905.
- PALMA. Bolletti dela Societat arqueologica luliana. Juliol en 1905.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año X. N° 1.
- LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeo-  
logos portuguezes. Tomo X. N° 7.
- Id. O archeologo portugues. Vol. X. N°s 10 à 12.
- ALLAHABAD. Annual progress report of the archaeological surveyor,  
united provinces and Punjab. 1905.
- Id. Photographs and drawings.
- MANILLE. Departement of the interior. Ethnological survey publi-  
cations. Vol. III. Spanish edition. Vol. IV, part. I.
- BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.  
Vol. XLI. N°s 14 et 15.
- WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of american ethnology.  
Bulletin 28.  
Report 1630 à 1642.
- PERKELEY. University of California.  
Register 1904-1905.  
Bulletins. Vol. VII. N° 2. Vol. VI. N° 3.  
Publications. Vol. 3.  
The departement of anthropology.

### 3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

- LEIPZIG. Karl W. Hiersmann. Bibliotheca latino-americana et asia-  
tische kunst.
- BRUXELLES. J. De Nobele. Catalogue spécial 1906.
- NANCY. Sidot frères. Le bouquiniste lorrain. N° 28.
-

Compte-rendu analytique des principales publications  
parvenues à l'Académie pendant les mois de février et mars 1906

---

MESSIEURS,

Au début de ce compte-rendu, je tiens à vous signaler l'apparition du cinquième volume du *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique* que publie notre président, le R. P. van den Gheyn, S. J. Ces volumes se suivent avec une régularité à laquelle tous les travailleurs applaudiront; leur importance reste considérable. Dans le nouveau volume sont inventoriés et souvent décrits une première série de manuscrits historiques. Ce sont d'abord ceux qui ont trait à la chronologie, à l'histoire générale et ancienne. Puis viennent les importantes séries d'ouvrages qui se rapportent à l'histoire ecclésiastique et surtout à l'hagiographie.

Notre confrère, M. Louis Stroobant, s'applique à étudier la Campine sous ses aspects les plus divers. Aujourd'hui, dans un travail intitulé: *La Taxandrie préhistorique*, il présente un répertoire alphabétique de toutes les découvertes antéromaines, romaines et franques, faites dans le Brabant et le Limbourg hollandais, puis en Belgique, dans les provinces d'Anvers, du Limbourg et en partie du Brabant. Une carte spécialement dressée permet de se rendre facilement compte de la situation des diverses localités, dont il est question dans le corps de l'ouvrage,

*Le drapeau belge est mal construit!* C'est du moins ce que notre confrère, M. Comhaire, nous apprend dans une communication que nous trouvons dans les Annales de la société d'archéologie de Bruxelles (tome XIX, livr. 3 et 4). Après avoir passé en revue les monuments iconographiques, après avoir analysé les premiers documents officiels, publiés par les autorités de la Belgique indépendante, M. Comhaire est d'avis, que pour être conforme à la vérité, le drapeau national devrait avoir les trois couleurs placées horizontalement. Il ajoute que cette disposition lui plaît particulièrement: «C'est plus joli, c'est vivant, c'est frais, c'est rationnel». Historiquement, le fait paraît être réel, mais il est trop tard après

soixante-quinze années d'usage de modifier un modèle universellement admis et reconnu.

Dans une note relative à des tombes préhistoriques à Orihuela, imprimée dans la même publication, notre confrère M. H. Siret, rappelle les riches découvertes préhistoriques que son frère et lui ont faites en Espagne. Les résultats acquis par eux lui servent à expliquer et parfois à rectifier la relation qui le P. Furgus a faite de fouilles qu'il a entreprises à Algorfa et à San Anton, et qui lui ont permis d'exhumer de nombreux objets appartenant au passé des premiers aborigènes de la péninsule Ibérique.

A rapprocher de cette étude le rapport général sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société de Bruxelles qu'a rédigé un autre de nos confrères, M. le baron de Loë, et qui nous permet de nous initier aux recherches, parfois couronnées de succès qui ont été faites dans des stations préhistoriques ou de date plus récente dans diverses localités du pays et notamment à Vlisseghem, à Tieghem, à La Panne, etc.

L. Torfs, dans ses « Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas », avait de la façon la plus détaillée exposé, entre autres, toutes les indications qu'il avait pu recueillir dans les anciens auteurs au sujet des famines ou disettes, qui pendant les siècles passés désolèrent si souvent nos provinces. Dans un travail intitulé *de Hongersnood in de middeleeuwen tot de xiii<sup>e</sup> eeuw* (Annales de la Société d'émulation de Bruges, tome LVI, 1<sup>r</sup> fasc. p. 16), M. Van Cappel reprend la question, et rectifiant les faits peu scientifiquement recueillis par Torfs, il en arrive à conclure, en se basant sur des sources sérieuses, que les famines furent moins nombreuses que l'on pensait. Ainsi, pendant le xi<sup>e</sup> siècle, on ne constate que quatre famines générales; le même nombre, plus quelques disettes locales pendant le xii<sup>e</sup> siècle, et une seule au xiii<sup>e</sup> siècle.

L'envoi simultané nous a été fait de deux brochures ayant trait aux peintures datant de l'époque préhistorique et retrouvées sur les parois de certaines grottes françaises ou espagnoles. Le premier de ces écrits a pour auteurs MM. Cartailhac et l'abbé Breuil et est intitulé: *Les peintures et gravures murales de cavernes Pyrenéennes*; le second, qui est signé par M. Hermilio Alcalde

del Rio, porte pour titre: *Las pinturas y grabados de las cavernas prehistoricas de la provincia de Santander*. « La beauté, la dimension, la bonne conservation des peintures sont bien propres à faire naître un sentiment d'admiration et de stupeur. » Ce sont surtout des figures d'animaux: des chevaux, des bœufs, des chèvres, des bisons et d'autres encore, reproduits parfois avec une vérité déconcertante et qui dévoilent un sens artistique et même un degré de civilisation qu'on n'aurait pu soupçonner parmi ces peuples primitifs. Par contre, les quelques figurations de l'homme qui ont été relevées sont plutôt rudimentaires, voire même grotesques.

Lors de la dernière réunion publique de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, notre confrère M. le chanoine van den Gheyn, en sa qualité de président, avait à présenter un travail. Il a pris pour sujet *Félix De Vigne*, et s'est appliqué à faire revivre la figure si intéressante de cet artiste qui rendit à l'archéologie de signalés services. Il a tenu surtout à venger la mémoire de ce savant quand récemment encore, un critique d'art, faisant allusion aux célèbres peintures murales de la Leugemeete, accusait celui qu'il nomme le plus habile des archéologues, d'avoir simplement organisé une mystification. La protestation de M. le chanoine van den Gheyn est justifiée, et la bonne foi de Félix de Vigne ne saurait être mise en doute.

L'Institut historique belge de Rome nous a envoyé le premier volume de ses «*Analecta vaticano-belgica*». Il est consacré aux *suppliques de Clément VI*. Dans les archives vaticanes, le fond des suppliques est particulièrement riche. Ces documents sont d'un intérêt incontestable pour l'histoire locale au xv<sup>e</sup> siècle. Présentés par les intéressés ou par leurs protecteurs, ils ont pour but l'obtention de bénéfices, de dispenses matrimoniales, l'octroi d'indulgences, etc. On peut puiser dans ces nombreuses pièces de précieuses indications qu'on rechercherait vainement ailleurs et qui serviront certainement à compléter l'histoire de la plupart de nos institutions religieuses et de nos paroisses tant rurales qu'urbaines.

C'est dans les mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen (1905) que l'on peut prendre connaissance d'une étude de M. Jules Tessier, sur *l'Élection du roi des Belges*. L'auteur, se basant sur les textes, prouve, que si « la con-

férence de Londres consentit et bien qu'à contre cœur, à reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Belgique, le mérite en revient pour une très large part au prince de Talleyraud.»

Il ajoute « qu'il est pourtant indiscutable que, si Palmerston ne lui avait prêté, en la circonstance, le concours le plus actif, le plus énergique, l'ambassadeur français eut piteusement échoué devant l'hostilité non douteuse des trois autres puissances. » Dans sa conclusion, M. Tessier, heurtant ouvertement les idées généralement admises, établit que « si le règlement pacifique de la question belge, de novembre 1830 à juillet 1831, fut, quoiqu'on en ait dit, un réel bienfait pour la France, comme pour l'Europe entière, qu'on en fit redevable surtout à la bonne entente anglo-française, dont Palmerston et Talleyraud furent, à cette époque, les partisans convaincus. »

Le récent volume des bulletins du Cercle archéologique de Malines (tome XV) renferme divers travaux qui méritent d'attirer l'attention. M. l'abbé Laenen complète ses études antérieures sur *les Lombards à Malines* et résume les particularités les plus marquantes de leur séjour dans cette ville, jusqu'à l'institution des monts de piété.

Nous vous avons parlé de l'étude que notre confrère M. le chanoine van Caster avait faite en vue d'une *restauration de l'hôtel de ville de Malines*. Voici à son tour, que M. l'architecte van Boxmeer présente un travail sur le même sujet. Celui-ci fait également appel aux sources d'archives et parsème sa démonstration de plusieurs illustrations. Cette discussion est d'un grand intérêt. L'étude des sources, la comparaison des projets, doivent nécessairement aboutir à une solution raisonnée et rationnelle. Dans cette controverse, l'administration communale de Malines pourra puiser des éléments sûrs qui lui permettront, non pas de doter la cité archiépiscopale d'un monument nouveau, mais de l'enrichir de constructions archaïques bien en rapport avec le cadre au milieu duquel elles s'élèvent et conservant autant que possible les caractères qu'autrefois elles possédaient.

De tous temps les diverses puissances européennes qui, aux siècles passés, vivaient presque toujours en état de guerre plus ou moins ouverte, tâchaient de découvrir les projets de leurs voisins, ou de s'initier aux plans de leurs ennemis. Dans ce but, elles usaient large-

ment de l'espionnage. Mais aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, on n'attachait pas à cette action le caractère dégradant dont on l'accable aujourd'hui. Les gouvernements recrutèrent leurs espions dans toutes les classes de la société et les personnages occupant parfois un rang des plus élevés n'hésitaient pas à s'adonner à cette besogne et à percevoir de ce chef des rémunérations pécuniaires. Sur ce point les comptes de la recette générale des Pays-Bas, conservés aux archives du Nord en France, sont des plus suggestifs. On y relève les noms de tous ceux qui furent, aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, chargés de quelque mission secrète et on peut aussi se rendre compte des profits que leur rapporta semblable ministère. Ces mêmes documents d'archives fournissent de nombreuses indications importantes au point de vue de l'histoire de cette époque si troublée. C'est à résumer ces renseignements que s'est appliqué M. Finot, dans son travail consacré à *l'Espionnage militaire dans les Pays-Bas entre la France et l'Angleterre aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles.* (Bulletin de la Commission historique du département du Nord. Tome XXVI.)

Petit à petit, la *Biographie Nationale*, éditée par l'Académie royale de Belgique, s'achemine vers la fin de sa publication. Le nouveau fascicule qui vient d'être distribué, est consacré à la lettre R. et contient de fort nombreuses biographies de personnages divers depuis le pédagogue Pierre de Raadt jusqu'au musicien Gilles Reingot.

Telles sont, Messieurs, les indications, brièvement résumées, que rapidement j'ai pu recueillir en parcourant les principales publications reçues par la bibliothèque de notre Compagnie depuis notre dernière réunion.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

1 avril 1906.

---

## NOTE

SUR

### une urne littera romaine trouvée en Campine

---

Le charmant petit vase samien, à légende bachique, dont j'ai l'honneur de soumettre une photographie à l'Académie, fut mis au jour, il y a quelques années, par un paysan de Vieux-Turnhout, qui labourait son champ (1). Le bonhomme croyant avoir trouvé un jouet, le donna à ses enfants, entre les mains desquels M. S., de Vieux-Turnhout, de qui nous le tenons, le remarqua. Le même paysan découvrit encore une petite lampe romaine qui passa en plusieurs mains et dont nous ignorons le sort. La réunion de ces deux objets permet de supposer l'existence ancienne d'une sépulture, détruite et nivelée depuis longtemps, sépulture dont aucun lieu-dit ne rappelait d'ailleurs l'existence.

« Dans les poteries samiennes que renferment les musées, dit » M. Van Bastelaer (2), il y a deux qualités bien distinctes.

» L'une, de pâte plus fine, plus rouge, plus cuite et fort dure, » dont la cassure est conçoïde, à arêtes aiguës et tranchantes,

(1) Nous avons signalé cette découverte, par l'entremise de feu M. Schuermans, dans le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, redigiert von HETTNER, *museumsdirector*, Trier, 1902 n° 7 und 8, p. 116.

(2) A. VAN BASTELAER. *Le Cimetière belgo-romano-franc de Strée*, Mons, Manceaux, 1877, p. 83.

» dont les ornements compliqués portent un cachet artistique et  
» représentent d'ordinaire des scènes vivantes, entourées d'orne-  
» ments fantaisistes. Le brillant vernis rouge de ces poteries fait  
» corps, en quelque sorte, avec cette pâte dure, et résiste aux  
» siècles comme aux intempéries sans s'écailler. On doit, nous sem-  
» ble-t-il, regarder ces objets comme de fabrication italienne.

» L'autre poterie dont je veux parler, est de pâte moins rouge,  
» moins dure, moins cuite, un peu sablonneuse, à cassure facile,  
» molle, à arêtes mousses, s'émiette avec assez de facilité, por-  
» tant d'ordinaire des dessins moins compliqués que la première,  
» souvent la simple feuille de lierre. La pâte retient plus faible-  
» ment le vernis, qui finit par se séparer en écailles par les intem-  
» périés, ou se délaie par l'action prolongée de l'humidité et s'use  
» par le frottement aux angles des vases. Strée, comme plusieurs  
» des cimetières de l'Entre-Sambre-et-Meuse, n'a fourni que cette  
» dernière espèce de vases samiens, que l'on peut regarder comme  
» fabriqué probablement dans le pays. »

Si nous acceptons ces indications, l'urne littera de Vieux-Turnhout doit être rangée dans la catégorie des produits céramiques autochtones, appelés à tort ou à raison *faux samien*. L'absence de tout sigle figulin confirme cette supposition. La forme est élégante, mais elle est sans ornementation. Le vernis s'écaille et est moins rouge que dans les vases italiens. Enfin, la cuisson est moins dure et les arêtes sont peu vives.

Mais ce qui différencie cette urne, qui mesure 95 mm. de hauteur, des poteries communes de l'époque romaine, est l'inscription :

(VSTAS)

en graffito, qui entoure la panse. Cette inscription est tracée, à la pointe sèche, dans la pâte, avant l'application de la couverte rouge et avant la cuisson. Cette circonstance écarte toute supposition de truquage ultérieur, comme il a été supposé pour un vase semblable décrit par M. de Longperrier (1).

(1) ADRIEN DE LONGPÉRIER. *Notice sur un vase gaulois de la collec-*



Urne romaine du Haut Empire, en terre samienne, portant l'inscription  
GVSTAS, en graffito, trouvée à Vieux-Turnhout (Campine anversoise).  
Collection Stroobant.



Les urnæ litteratæ, que l'on a désignées sous le nom de *poteries parlantes*, sont peu abondantes, lorsque les inscriptions y sont tracées à la barbotine, c'est-à-dire à la terre blanche diluée et appliquée au pinceau avant la cuisson (1). Il nous souvient d'en avoir vu un certain nombre de cette espèce dans les musées allemands et notamment aux musées de Mayence et de Wiesbaden.

Quant aux inscriptions « en graffito », elles sont rarissimes sur les urnes funéraires. Nous disons funéraires parce que sans aucun doute, l'urne aura servi au repos funéraire offert par les proches aux mânes du défunt. On sait que les sépultures romaines contiennent généralement l'*olla*, qui est l'urne cinéraire proprement dite dans laquelle on plaçait une petite coupe ayant servi aux libations de vin ou d'essences qui est la *patera*. Dans les tombes riches, on trouve, en outre la *patina*, coupe évasée des sacrifices, la *patella*, petit vase sacré servant aux offrandes ainsi que l'assiette contenant l'offrande. On y rencontre aussi des bouteilles carrées en verre vert que l'on croit avoir contenu l'eau lustrale purificatrice, les vases dits lacrymatoires et la *lagena* ou l'*epichysis*, cruches à vin (2).

. . .

Il nous reste à dire un mot de l'inscription même : *Gustus*.

Que signifie ce *gustus* sur un vase romain ?

M. le professeur de Ceuleneer, que nous avons consulté à cet égard, est d'avis qu'il faut lire probablement *AVGVSTVS*, et rappelle qu'on a trouvé en Flandre des vases de terre noire avec des inscriptions analogues.

Feu notre collègue, le Président Schuermans, nous écrivit le 21 mai 1902 :

« Les lettres me semblent bien être *ASGVST* et la syllabe *GVST* » existe dans les mots *Augustus*, *Gustus* : celui-ci même se pré-

*tion du Louvre*, dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences*, etc. de Belgique, tome XIX, 2: p. p. 395, avec planches.

(1) Sur la poterie décorée à la barbotine voir : DE CAUMONT. *Abécédaire ou rudiments d'archéologie. Ere gallo-romaine*, p. 557.

(2) *Annales de l'Acad. royale d'Archéol. de Belgique*, XXXIII, 1882, p. 100.

» sente complet, si l'on admet un renversement de l'A, (d'ailleurs  
» sans barre) = v.

» Mais nous n'en sommes pas plus avancés: que peut bien signi-  
» fier *gustus* sur un vase?

« C'est une bien maigre explication que de supposer que le vase  
» était destiné à contenir une *entrée* pour un repas; tel est, en  
» effet, un des sens de *gustus*. On n'est pas conduit à beaucoup  
» mieux en lisant GVSTAS, 2<sup>e</sup> personne du présent de l'indicatif  
» du verbe *gustare*.

» Le premier volume des menues inscriptions romaines de la  
» Belgique, etc. (*Corpus inscript. latinarum* (CIL), XIII, 3<sup>e</sup> partie,  
» fascicule 1<sup>er</sup>, vient de paraître en 1901. A la page 86, se  
» trouve, aux *Gelves*, un § II, *Tituli stilo inscripti*, ou des ins-  
» criptions de ce genre sont gravées sur *urcei et lagonae* (il en  
» est pourtant dans le nombre sur vases de petite dimension, entre  
» autres de 0.17 de hauteur, même de 0.125): il est divisé en  
» deux parties: A) *tituli sacri, majores; nomina*; B) *res in urceis*  
» *val lagonis conditae; mensurarum ponderumque notae*.

» Ces subdivisions ne conviennent nullement à l'inscription de  
» votre vase, aussi n'y trouvé-je rien de semblable à GVSTAS.

» Bref, aucune explication complètement satisfaisante et remise  
» éventuelle d'une solution jusqu'après avoir compulsé les différents  
» volumes du C. I. L., ce qui demande un peu de temps: je le  
» ferai sous peu, et je vous informerai des découvertes, si j'en  
» fais, ce dont je n'ai pas grand espoir.»

Cette lettre, hélas, fut la dernière que nous reçûmes de notre  
vénéralable collègue et savant maître.

*Gustus* qui rappelle étonnamment le souhait flamand *smaakelijk*  
« que cela vous goûte bien », que l'on profère encore de nos jours,  
lorsqu'un tiers survient pendant le repas, est, pensons-nous, une  
prière ou une invocation au vase même contenant le *viaticum*,  
c'est-à-dire l'eau et le pain que l'on plaçait dans la sépulture.

Cette inscription peut être comparée à celle d'un vase romain,  
trouvé à Sérancourt-lez-Bourges, et portant *Buscilla sosio lega*  
*sitim alixie magalu* (d'une bouchée au compagnon alléges la  
soif, nourris le bien, ou encore, sois nourrissante grandement,

fortement pour autant que l'on admette la leçon de de Longpérier, attribuant à *magalu* le sens de *valde* (1).

Quatre vases à inscriptions blanches sur fond noir, trouvés en 1900, à Tournai, et décrits par notre collègue M. le Président Soil (2), présentent des inscriptions similaires. L'un de ces vases portait: AVETE VOS (salut aux convives). Un second: DA VINVM (le vin). Le troisième: VITVLA (la viande). Le quatrième: LVCRVM FAC (bien vous fasse). M. Soil rappelle « que M. H. du Cleusion a consacré à ce genre de vases tout un chapitre dans son curieux travail sur la Poterie Gauloise, intitulé: *de la poterie parlante*; mais, parmi les nombreuses inscriptions qu'il rapporte, ne se trouvent pas les quatre textes tracés sur les vases de Tournai. » Nous n'avons pu, malheureusement, nous procurer le travail en question, mais à son défaut, nous notons ce que le comte de Looz (3) citant Hagemans (4) dit de ce genre de poteries:

« Ce vase n'appartiendrait-il pas à la catégorie des poteries dites » parlantes (*urnae litteratæ*), sur lesquelles se lisent certaines » formules, telles que AVE VITA, BIBE, etc.? Les trouvailles de ces » sortes de poteries sont assez fréquentes » (il s'agit de poteries décorées à la barbotine).

» On remarque sur ces vases, dit M. Hagemans, un genre d'orne- » mentation consistant en arabesques et en inscriptions peintes au » pinceau avec une couleur blanche. C'est ainsi qu'on lit parfois » sur ces vases écrits en grands caractères autour de la panse, » les mots BIBE (bois) et PIE, qui a la même signification en grec » que SITIO (j'ai soif) (5), et même le mot VITA (vie), dont la pré-

(1) DE LONGPÉRIER. *Revue archéologique*, 1849, t. VI, 554, cité par C. A. SERRURE, *origine du nom de Malines*, p. 24.

(2) E. J. SOIL. *Sépulture romaine renfermant des poteries à inscriptions rue Saint-Brice, à Tournai*, dans les *Annales de la Société Historique et Archéol. de Tournai*, Tournai, Casterman, 1900, p. 91.

(3) C<sup>te</sup> GEORGES DE LOOZ. *Exploration de quelques villas romaines et tumulus de la Hesbaye* dans les *Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie*, Bruxelles, V<sup>e</sup> Baertsoen, 1889.

(4) M. G. HAGEMANS. *Un cabinet d'amateur. Notices archéologiques et description raisonnée de quelques monuments de haute antiquité*, p. 417.

(5) Le R. P. VAN DEN GHEYN, Président de l'Académie et Conservateur de

» sence dans une tombe forme un contraste étrange, mais naturel  
» avec les idées du temps. »

Voici d'autres inscriptions semblables :

VITA et AVETE FELICES.

VIVAM (provinces rhénanes).

VITI FELIX VIVAS (Zahlbach).

V. I. T. V. L. A. (environs de Tongres).

VITA (musée de Saint-Germain).

VITADA

VITA

AVE VITA

VIVAS

VIVAMUS

VIVITE

} (Musée de Cologne).

De Montfaucon <sup>(1)</sup>, qui qualifie ces vases de « vases à boire », en reproduit plusieurs avec l'inscription BIBE Ajoutons que d'après Pline, les vases en terre rouge, dits *vases samiens*, étaient pour les anciens, ce que la porcelaine et la faïence sont pour nous. Ils servaient principalement pour les usages de la table et s'exportaient en quantités considérables des îles de la mer Egée, avant que cette industrie ne passât de Samos chez les Etrusques <sup>(2)</sup>.

M Schuermans même, cite dans le Bulletins de l'Académie <sup>(3)</sup>, plusieurs de ces inscriptions :

MISCE, VITVLA, COPO, BIBE, DAMI, VIVAS, BIBE AMICE DE MEO.

Le catalogue de la vente de Renesse, renseigne sous les n<sup>os</sup> 289 et 294, deux poteries parlantes, trouvées en 1821, dans un tombeau de pierre de tuf près du Löhrrthor à Coblenze :

« N<sup>o</sup> 289. — Vase de couleur ardoise. Inscription en lettres  
» blanches FELIX. Haut quatre pouces.

la section des manuscrits à la Bibliothèque Royale, nous fait observer que PIE n'a jamais la signification de SITIO (j'ai soif). La grec ΠΙΕ est identique au latin BIBE et veut dire « bois ».

(1) DE MONTFAUCON. *L'antiquité expliquée*, II, p. 146.

(2) *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, XXXVIII, 1882, p. 104.

(3) *Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 1876, pp. 196 et 197.

» N° 294. — Petite urne de couleur ardoise, avec les lettres  
» du mot REPLE en blanc. Elle est encore remplie d'une pâte  
» très dure, de couleur grise. Haut 4 1/2 pouces. »

M. Salomon Reinach signale, au musée de Saint-Germain-en-Laye, plusieurs de ces poteries :

« *Vitrine 36.* — Poteries gallo-romaines, quelques-unes présentent des décorations *en blanc* et des inscriptions, par exemple :  
» *Vis longtemps ! Donne-moi du vin ! Buvez ! Amuse-toi !* —  
» Remarquez (5°) un vase trouvé à Rouen, décoré d'une croix  
» gammée ou *svastika* (cf. p. 29), qui se détache en blanc  
» sur le fond brun. Ce type de poteries brunes ou noires, à  
» décoration blanche, est surtout fréquent dans la vallée du  
» Rhin, d'où proviennent plusieurs spécimens de la vitrine 36 (1).

Voici ce que dit encore le savant conservateur (p. 119) à propos des urnes romaines : « Ces vases, improprement, dénommés *samiens*, ont été fabriqués dans tout l'empire romain aux premiers siècles de l'ère chrétienne ; comme leurs ornements étaient obtenus à l'aide de moules, ils étaient moins coûteux que les vases peints, qui disparaissent complètement à cette époque, même en Italie. L'avènement de la poterie *samienne* marqua, dans la céramique, la substitution de l'industrie à l'art. »

A côté des vases noirs à inscription en blanc relativement communs, nous ne trouvons au musée de Saint-Germain que deux urnes à caractères incisés. C'est un fragment dans la vitrine 12 de la salle VII (catalogue p. 165) et p 201. « Remarquez (vitrine 4) *les vases avec inscriptions en lettres blanches* et un vase noir avec inscription gravée à la pointe, découvert à Sérancourt près de Bourges ; l'inscription a été considérée tour à tour comme latine et comme celtique (vitrine 10). »

.  
\*  
.

(1) SALOMON REINACH. *Musée de Saint-Germain-en-Laye, Antiquités nationales, Catalogue*. Paris, Librairies-imprimeries réunies, pp. 87, 101, 116, 117, 119, 127, 129, 165, 201.

Quel est l'âge approximatif de notre urne ?

Ici nous invoquons l'autorité de de Longpérier, qui, dans sa notice sur un vase gaulois de la collection du Louvre (1), vase qui porte au col, tracé à la pointe :

GENIO TVRNACESIV,

fait remonter celui-ci à l'époque du haut empire, c'est-à-dire du premier ou du deuxième siècle de notre ère. A cet effet, il reproduit plusieurs inscriptions tracées à la pointe sur une muraille de Pompéï en l'an 13 de J.-C., sur un vase Cyrénéen du Louvre, ainsi que sur des vases de Nantes, de Gievres et de Meaux. Mais ces inscriptions ne rentrent pas dans la catégorie de celles qui nous occupent et ne sont données que pour la forme des caractères.

Chose très remarquable, c'est qu'à l'ornementation près, le vase de Vieux-Turnhout est absolument semblable à celui du Louvre. Non seulement la hauteur, mais la silhouette et la forme du G et de S sont identiques.

De tout ce qui précède, nous pensons pouvoir conclure que la poterie parlante de Vieux-Turnhout (Campine anversoise), constituée en Belgique, un spécimen *unique* de la céramique funéraire belgo-romaine du 1<sup>er</sup> ou du 2<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Cette constatation est importante pour dater, bien mieux que ne pourraient le faire des trouvailles de monnaies, la pénétration des cohortes romaines dans les plaines campinoises.

L. STROOBANT.

*Merxplas, 30 mars 1906.*

---

(1) ADRIEN DE LONGPÉRIER. *Ouvrage cité.*

## SÉANCE DU DIMANCHE 1 AVRIL 1906.

---

La séance s'ouvre à 2 1/2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Hymans, van der Ouderaa, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires.

MM. Kintsschots, abbé Laenen et Dubois, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Saintenoy, *vice-président*; Theunissens, *trésorier*; Soil de Moriamé, Geudens, de Witte, de Behault de Dornon, membres titulaires; Comhaire, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1906, est lu et approuvé.

Il est donné connaissance du décès de M. Helbig, membre titulaire, mort à Liège, le 15 février 1906, et de M. Mast, membre correspondant regnicole, mort à Lierre, le 12 février 1906. M. le chanoine van Caster veut bien se charger de rédiger la notice nécrologique du premier, M. Donnet celle du second.

La Société des bibliophiles montois fait part du décès de son président, M. Jules Delecourt.

Le bureau du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, envoie le programme de la session 1906, qui aura lieu à Monaco.

MM. Jos. Berthelé et Fordham remercient l'Académie pour leur nomination de membre correspondant regnicole.

Le secrétaire fait part des négociations qui ont eu lieu entre le bureau de l'Académie et M. Wius, au nom de la direction du

dernier congrès de Mons. Il en résulte que les délégués des sociétés historiques et archéologiques fédérées de Belgique, seront convoqués à une réunion qui aura lieu à Bruxelles, le mardi 10 avril prochain.

M. le président adresse les félicitations de l'Académie à M. Van Overloop, qui a été promu officier de l'Ordre de Léopold, et à MM. Cumont, Destrée et Kintssehots, qui ont été nommés chevalier.

M. le chanoine van den Gheyn dépose sur le bureau la biographie imprimée de Félix De Vigne, qu'il vient de faire éditer à Gand, et dans laquelle il venge la mémoire de cet archéologue de l'accusation de fraude qui lui a récemment été adressée par M. Fierens-Gevaert. A ce sujet, il donne lecture de l'extrait suivant de la lettre qu'il vient de recevoir de Mme Jules Breton, fille de M. De Vigne :

MONSIEUR,

... Je crois utile de vous conter un souvenir d'enfance, qui sera pour les accusateurs une preuve évidente qu'ils se sont trompés.

Un jour (j'étais encore une fillette, et je ne saurais dire exactement en quelle année) un brasseur de la rue de Bruges vint trouver mon père et lui raconta qu'en faisant la veille déplacer des tonneaux, il avait remarqué sur une partie des murailles, sous des platras détachés, des traces de vieilles peintures, et il le pria de vouloir bien se rendre chez lui pour en prendre connaissance. Je me rappelle comme si c'était hier, que mon père accompagna ce monsieur et m'emmena avec lui. Il constata avec une joie, que je n'oublierai jamais, la présence sous l'enduit de plâtre, d'une fresque importante et des plus intéressante. Il commença lui-même, dès le lendemain, le minutieux travail qui devait à force de patience l'amener au jour. Lorsqu'il l'eut entièrement découverte, le bourgmestre, les échevins et tous les artistes et amateurs d'antiquités vinrent la voir et on en parla beaucoup.

Malheureusement ceux qui vivaient à l'époque de sa mise en lumière et qui pourraient affirmer l'exactitude de ce que je viens de vous dire,

sont tous morts. Seul mon mari, alors jeune élève de mon père, survit et se la rappelle parfaitement.

Quant à mes frères, ils étaient trop jeunes alors pour se souvenir.

Puisse mon souvenir intéresser ceux qui suspectent la bonne foi de mon père, dont la sincérité et l'honnêteté n'ont jamais fait de doute pour aucun de ceux qui l'ont connu.

Veillez m'excuser, Monsieur, de n'avoir pu résister au désir de vous écrire, mais je considère comme un devoir sacré, étant la fille de Félix De Vigne, de me joindre à vous, pour défendre sa chère et pure mémoire contre des fausses accusations.

ELODIE JULIE BRETON  
née DE VIGNE.

Paris, 20 mars 1906.

*A Monsieur et Honoré Chanoine van den Gheyn,  
Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie.*

M. le chanoine van Caster rappelle avoir autrefois vu chez Bressers, la fresque des peintures de la Leugemeete, qui venait d'être exécutée et qui portait tous les caractères possibles d'authenticité.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque, et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées dans le Bulletin.

M. Dubois propose de publier sous les auspices de l'Académie, un guide archéologique illustré d'Anvers, sur le modèle de celui qui récemment a été imprimé à Gand. Cette proposition est favorablement accueillie. Il est décidé qu'une commission, composée de MM. Donnet, Dubois, abbé Laencn, Blomme, Geudens, van der Ouderaa, baron de Borckens et Kintsschots, étudiera le projet et fera rapport dans la prochaine séance.

M. Stroobant décrit un vase en terre samienne avec inscription bachique, trouvé à Vieux-Turnhout.

M. Comhaire communique les indices qu'il a recueillis à Herstal et qui lui permettent de confirmer la réalité de la tradition affirmant l'existence d'un pont ancien dans cette localité.

M. Willemsen fait part des découvertes d'ossements de mam-

mouth, faites à la suite des inondations entre Tamise et Thielrode, au bord de l'Escaut.

Ces trois communications seront insérées au Bulletin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

*Le Secrétaire.*

FERNAND DONNET.

*Le Président,*

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

Liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque en avril  
et mai 1906

---

**1° HOMMAGÉS D'AUTEURS.**

PAUL BERGMANS. Compte-rendu de l'inauguration du monument érigé à Auguste van Lokeren.

ID. Rapport sur les travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

FERNAND DONNET. Quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux-Nèthes.

A. DE BEHAULT DE DORNON. La commune de Mons a-t-elle été acquise au prix du sang de ses bourgeois?

ALPHONSE DE WITTE. Quelques sceaux-matrices de ma collection.

Chanoine VAN DEN GHEYN. Félix De Vigne.

EDM. LOMBAERTS. La monnaie d'Anvers et saint Eloi, patron des monnayeurs.

L. RENARD. Henri Schuermans. Notice biographique.

ID. Figurines en terre cuite de l'époque belgo-romaine.

J. VAN DEN GHEYN, S. J. L'art et le livre.

Vicomte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK. Rapport sur le Congrès archéologique. Beauvais-Compiègne. in-8°.

ID. Même ouvrage in-4°.

OCTAVIANO GUILHERME FERREIRA. Horas vagas. Bibliothecas.

J. B. STOCKMANS. Het correctieboek der stad Lier.

- LÉON LAHAYE. Cartulaire de la commune de Dinant. VI.  
J. VAN DEN GHEYN, S. J. Notice nécrologique de Th. de Raadt.  
FERNAND DONNET. Notice historique sur la chapelle du T. S.  
Sacrement en l'église cathédrale d'Anvers.  
Supplément.  
E. S. DE KLERCK. De Java oorlog van 1825-30. IV.  
MARQUIS DE LAURENCIN. Dogmas de la politica de Fernando V el  
catolico.  
J. LAENEN. Gérard-Edouard van Even.  
L. GERMAIN DE MAIDY. Une pièce ancienne de poésie française sur  
la bataille de Nancy.  
ID. Les sauvages, tenants des armes du duché de Bar.  
ID. L'inscription de la cathédrale de Vaison.  
Jos. CASIER. Les béguinages.  
ID. Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon.

## 2° ECHANGES.

- BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 4, 5 et 6.  
ID. Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie.  
43<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11 et 12.  
ID. Bulletin de la Société royale belge de géographie.  
30<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 1.  
ID. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe  
des lettres et des sciences morales et politiques et de  
la classe des beaux-arts. 1906. N<sup>os</sup> 1 et 2.  
Mémoires. Collection in-8<sup>o</sup>. Tome I, fasc. VI.  
Annuaire. 1906.  
ID. Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique.  
Tome XX. N<sup>os</sup> 2 et 3.  
GAND. Société d'histoire et d'archéologie. Bulletin.  
14<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 2, 3 et 4.  
Inventaire archéologique. Fasc. XL.  
NAMUR. Annales de la Société archéologique.  
Tome XXV, 2<sup>e</sup> livr.

- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
9<sup>e</sup> année. Nos 8-10.
- LIÉGE. Bulletin de l'institut archéologique liégeois.  
Tome XXXV, 2<sup>e</sup> fasc.
- LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège. Leodium.  
5<sup>e</sup> année. Nos 4 et 5.
- GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.  
Verslagen en mededeelingen. Maart en April 1906.
- BRUGES. Annales de la Société d'émulation.  
Tome LVI, 2<sup>o</sup> fasc.
- LIÉGE. Wallonia. XIV<sup>e</sup> année. Nos 3, 4 et 5.
- MONS. Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.  
57<sup>e</sup> vol.
- VERVIERS. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire. 1906. N<sup>o</sup> 3.
- ANVERS. Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers.  
Tome XXIX, 4<sup>e</sup> fasc.
- HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts. Annales.  
Tome XV, 1<sup>e</sup> livr.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 12 jahrg. 4 et 5 heft.
- MAESTRICHT. Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg.  
Tome XLI.
- MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.  
Archief 1905.  
Zelandia illustrata. 4<sup>e</sup> vervolg.
- UTRECHT. Bijdragen en mededeelingen van het historisch genootschap.  
26<sup>e</sup> deel.
- PARIS. Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.  
18<sup>e</sup> année. Nos 3, 4 et 5.
- Id. Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.  
4<sup>e</sup> trim. 1905.
- Id. Polybiblion. Partie littéraire. Tome CVI, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Tome CVIII, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr.

- PARIS. La correspondance historique et archéologique.  
13<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 147.
- ID. Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Bulletin archéologique. Année 1905. 2<sup>e</sup> livr.  
Bulletin historique et philologique. Année 1905. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin.  
Tome VIII, fasc. IV.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.  
Bulletin. 8<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 4.
- CHAMBERY. Mémoires et documents publiés par la Société savoi-  
sienne d'histoire et d'archéologie.
- ROUBAIX. Mémoires de la Société d'émulation.  
Tomes XXIV et XXV.
- ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.  
Mémoires. 2<sup>e</sup> série. Tome XXXV.  
Congrès des Sociétés savantes. 1904.
- ID. Commission départementale des monuments historiques du  
Pas-de-Calais. Tome II, 6<sup>e</sup> livr. Tome III, 4<sup>e</sup> livr.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Tome XIV. N<sup>o</sup> 182.
- BEZIERS. Bulletin de la Société archéologique, scientifique et litté-  
raire. Vol. XXXV.
- ANGERS. Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences  
et arts. Tome VIII.
- SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.  
Bulletin historique. Tome XI, 4<sup>e</sup> fasc.
- SAINTE-SYMPHORE. Revue de Saintonge et d'Aunis.  
XXVI<sup>e</sup> vol., 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> livr.
- WIESBADEN. Annalen des vereins für Nassauische altertumskunde und  
geschichtsforschung. XXXV band.  
Mitteilungen. 1905. N<sup>os</sup> 6, 1, 2, 3, 4.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-  
Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL, fasc. 3 et 4.
- BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.  
2 jahrg. 4-5 heft.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.  
Jahrg. 1906. 1<sup>s</sup> heft.

- MUNICH. Historische zeitschrift.  
3<sup>o</sup> folge. I band. I heft.
- DUBLIN. Proceedings of the royal irish academy.  
Volume XXVI. Sect. C. Nos 2 à 4.
- NAPLES. Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle  
arti. Vol. XXIII.
- ROME. Atti della R. Accademia dei Lincei. Vol. II. Fas. 10-11-12.
- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barce-  
lonesa.  
Ano X. Num<sup>o</sup> 47.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.  
Ano X. Febrero-Marzo de 1906.
- LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeo-  
logos portuguezes. Tomo X. N<sup>o</sup> 8.
- PORTO. Portugalia. Tomo II, fasc. 2.
- GRAZ. Historisch verein fur Steiermark. Steirische zeitschrift fur  
geschichte.  
III Jahrg. 1, 2, 3 et 4 heft.  
Beitrage zur erforschung sheirischer geschichte.  
XXXIV jahrg.
- STOCKHOLM. Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien.  
Antiquarisk tidskrift för Sverige.  
IX, 4. XI, 6. XIII, 4. XV, 3. XVII, 4, 5. XVIII, 1.
- COPENHAGUE. Kongelige Nordiske oldskrift selskab.  
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie  
1905. II R. 20 B.
- CAMBRIDGE. Proceedings of the american Academy of arts and  
sciences.  
Vol. XLI. Nos 16-19.
- WASHINGTON. Smithsonian Institution. Bureau of american ethno-  
logy.  
Bulletin 29.  
32. Annual report.  
Report of the U. S. national Museum. 1904.
- NEW-HAVEN. The New-Haven colony historical society.  
Nov. 1905. Reports.

BOSTON. Proceedings of the american Academy of arts and sciences.  
Vol. XLI. N° 20-29.

MANILE. Department of the interior. Ethnological survey publica-  
tions. Vol. II. Parts II et III.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.  
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.  
Deel XLVIII, afl. 3 en 4.  
Verhandelingen. Deel LVI. 2<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup> stuk.

### 3<sup>e</sup> CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Kunstgeschichte. Katalog 323, 324,  
325.

FRANCFURT. Joseph Baer & C°. Ægyptologie. Katalog 532.

CAMBRIDGE. The Cambridge university press. Bulletin n° VIII.

---

Compte rendu analytique des principales publications parvenues  
à la bibliothèque, en avril et mai 1906.

---

MESSIEURS,

Qu'il me soit permis, au début de ce nouveau compte rendu, de vous signaler, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois (tome XXXV, 2<sup>e</sup> fasc.), l'étude si documentée que M. G. Kurth consacre aux *Origines de la commune de Liège*. Cette question historique, d'une importance pourtant si grande, n'avait jusqu'ici pas encore été étudiée. Les divers historiens liégeois ne lui avaient consacré que quelques rares indications, le plus souvent inexactes. M. Kurth, utilisant des matériaux mal interprétés par ses devanciers, discute longuement l'origine de la commune de Liège et la naissance de son premier gouvernement. Il conclut, qu'à l'origine, le village de Liège fut donné par les rois Francs à l'église de Tongres, que saint Hubert y établit sa résidence épiscopale et lui accorda ses premières coutumes, que Notger l'embellit et l'agran-

dit considérablement en la dotant probablement d'une organisation judiciaire, que pendant les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, cette prospérité s'accrut encore sous l'administration d'un collège d'échevins, que le conseil communal fut institué à la suite des événements qui suivirent la mort de saint Albert de Louvain, et que l'évêque Albert de Cuyck, en approuvant cette institution, donna à la ville une charte de liberté, confirmée en 1208, par Philippe de Souabe; enfin, que vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, se produisit le mouvement démocratique dont le succès s'affirma au commencement du siècle suivant.

Puisque nous rappelons ici l'origine de la commune liégeoise, ajoutons que celle-ci possédait aussi ses couleurs et sa bannière. Dans la même publication, nous trouvons à ce sujet un travail de M. Eug. Polain, sur *le drapeau liégeois*. Après s'être occupé des armes de Liège et du perron, son emblème si connu, après avoir décrit les bannières des métiers et les drapeaux des milices, l'auteur s'occupe du gonfalon de Saint-Lambert, qui aurait été donné, au VIII<sup>e</sup> siècle, par Charlemagne à la cité. Il conclut toutefois, que les renseignements existant ne sont pas assez positifs pour permettre, au point de vue archéologique et historique, de résoudre la question. Si l'étendard de la cité était positivement connu, si on pouvait sûrement reconstituer les bannières de 1790, il serait alors permis de ressusciter le drapeau de la cité de Liège, tel qu'il existait jadis.

M. L. Renard a bien voulu nous envoyer la notice biographique qu'il a consacrée à notre regretté confrère M. *Henri Schuermans*. Collaborateur et élève du savant magistrat liégeois, nul n'était mieux à même de retracer sa carrière scientifique et de nous énumérer ses œuvres. Il nous fait connaître en même temps la promesse qu'il a faite à M. Schuermans, de préparer pour la publication, et de compléter l'étude de M. Allmer, sur les « dieux de la Gaule Belgique ». Cet important travail est destiné à nos Annales, et c'est avec satisfaction que vous apprendrez que bientôt il pourra nous être remis, heureusement achevé, grâce aux précieuses indications de celui qui nous l'avait présenté.

Dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand* (14<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 3), M. V. Fris s'applique à résoudre un

des problèmes les plus intéressants, mais aussi les plus obscurs, de l'histoire de la Flandre au XII<sup>e</sup> siècle, la guerre privée à laquelle les Blavotins et les Ingherkins se livrèrent dans le Flandre maritime. Les anciens chroniqueurs, voire même les historiens modernes, se copiant à l'envi, avaient entouré ces événements sanglants d'un cadre entièrement légendaire; d'aucuns même avaient tenté d'y rattacher le roman du Renard, en métamorphosant les Blavotins en Renardins et leurs adversaires en Isengrins. M. Fris, en analysant tous les documents et en sélectionnant soigneusement les sources, parvient à prouver, que les surnoms donnés aux deux factions rivales dérivent simplement de noms de famille. Les Blavot ou Blauvoet et les Ingherik ou Isengrin, étaient de puissants lignages de la Flandre maritime; les factions ennemies auxquelles ils donnèrent leur nom, se firent, dans les métiers de Furnes et de Bergues, sous le règne de Philippe d'Alsace, une guerre des plus meurtrières. La veuve de ce prince, la reine Mathilde, dans le douaire de laquelle se déroulaient ces événements sanglants, fut combattue par les premiers et soutenue par les derniers. Pourtant, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, les deux factions rivales se réconcilièrent pour combattre de concert l'ennemi commun, le roi de France. Mais leur réconciliation ne fut complète, que lorsque les plus ardents d'entre eux se soumirent, en 1219, grâce à l'intervention du prédicateur de la cinquième croisade, Gilles de Leeuw, et le suivirent même en Terre Sainte.

Il y a quelques années, je vous ai fait part et décrit la découverte que j'avais faite, dans l'ancienne église des Récollets d'Anvers, de poteries acoustiques. A cette occasion je vous résumais l'histoire de ces curieux engins de sonorité. A cette histoire, un nouveau chapitre pourrait être ajouté aujourd'hui, c'est celui qui ferait connaître l'emploi des *echea* au Danemark. C'est à ce soin que se consacre M. Mackeprang qui, sous le titre de *Lydpotter i Danske kirker* (Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie udgivne af det kongelige nordiske oldskrift selskab 1905, II række, 20 bind), énumère les diverses trouvailles de ce genre, faites dans sa patrie. Quelques illustrations permettent de se rendre compte des formes de poteries utilisées et des places que celles-ci occupaient dans les murailles ou les voûtes des églises.

L'Académie royale de Belgique a fait imprimer dans ses mémoires (collection in-8°, tome I. Nouvelle série), un travail de M. Gustave Cohen, sur l'histoire de *la mise en scène dans le théâtre religieux français au moyen âge*. La représentation ancienne des mystères s'est petit à petit transformée, pour ne plus comporter que l'exécution de compositions scéniques dépourvues de tout esprit religieux. Mais ces modifications ne se sont pas produites sans que les conditions matérielles, dans lesquelles les mystères se déroulaient, n'aient elles-mêmes été profondément modifiées. La mise en scène se perfectionna, les accessoires furent plus soignés, des trucs nombreux furent imaginés, les décors et les costumes, abandonnant la note naïve qui les distinguait à l'origine, subirent, au point de vue artistique, des améliorations notables. L'auteur s'applique à exposer cette évolution importante, sans négliger d'expliquer les conditions dans lesquelles se mouvaient en même temps les acteurs, les spectateurs et les auteurs.

La *Société d'émulation de Roubaix* nous envoie deux volumes de ses mémoires (tomes XXIV et XXV), ou plutôt, des mémoires de son secrétaire M. l'abbé Leuridan. C'est lui, en effet, qui fournit entièrement la matière de cette publication, qu'il consacre au passé des principales institutions ecclésiastiques ou civiles de la région. C'est ainsi que, cette fois, il nous présente simultanément l'Inventaire sommaire des archives de Lomme et de Fournes, une notice historique sur l'abbaye de Saint-Christophe à Phalempin et l'histoire de l'hôpital Notre-Dame de Seclin. C'est une contribution importante à l'histoire des départements français du Nord, à laquelle M. Leuridan a déjà fourni tant de pages et qu'il continue à développer, non seulement dans les mémoires de la Société de Roubaix, mais encore dans des publications de Lille et dans celles consacrées à l'ancien diocèse de Cambrai.

Dans le Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques de Paris (1905, I et II, 245), nous trouvons un travail de M. P. Coquille, sur la *Mission de J. B. de Cocquiel à Alger et Tunis*. Ce personnage fut chargé, de 1637 à 1640, par Richelieu, de négocier avec le bey de Tunis, pour la délivrance des nombreux Français prisonniers en Afrique et le rétablissement des établissements commerciaux détruits qui existaient

auparavant dans la région. Grâce à son intelligente entremise, deux traités furent signés le 7 juillet 1640, mais il ne furent cependant pas ratifiés par la France. Toutefois, une paix de quelques années suivit ces négociations et permit à Cocquiel de relever ses entreprises commerciales. Celui-ci, en effet, qui était fixé à Saint-Pierre-du-Chatel, près Rouen, était entré au service du duc de Guise et était devenu directeur commercial du bastion de France et des échanges de la côte de Barbarie. On ne possède pas d'autres renseignements sur son compte. Toutefois, ses lettres étaient scellées d'un écu portant des armoiries en tout semblables à celles des Coquiel d'Anvers, sauf que le lion de la partition supérieure n'était pas couronné. Ne pourrait-il, peut-être, pas être identifié avec Jean-Baptiste de Cocquiel, fils de Jean-Baptiste et de Madeleine Borrekens, qui fut baptisé dans l'église cathédrale d'Anvers, le 5 mai 1597 et se fixa en France? On retrouve, en effet, celui-ci en 1632 à Lyon, puis on perd ses traces.

Le temps m'ayant fait défaut pour continuer cette étude. J'aurai l'honneur dans la séance prochaine de fournir des renseignements complémentaires sur quelques autres ouvrages dont récemment la bibliothèque de l'Académie s'est enrichie.

FERNAND DONNET.

*Anvers, juin 1906.*

---

# IN MEMORIAM

---

## ERNEST MAST

*Membre correspondant regnicole*

---

Ernest-Hubert-Charles-Marie-Joseph Mast, naquit à Lierre, près d'Anvers, le 19 décembre 1827. Il était fils de Charles-A.-D. Mast, qui fut bourgmestre de Lierre et membre de la Chambre des Représentants et de Joséphine-Th.-M. De Vries, de Grobbendonck. C'est dans sa ville natale qu'il décéda le 12 février 1906. Quelques jours plus tard, une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte de l'église Saint-Gommaire pour rendre un dernier hommage à cet homme de bien, à ce citoyen dévoué. Et cet empressement si général se justifiait, car la vie entière du défunt fut consacrée au service de ses concitoyens. Modestement, mais inlassablement, il leur rendit d'incessants services dans tous les domaines.

Suivant les exemples qu'il avait reçus de son père, il accepta diverses fonctions politiques. Entré au Conseil communal le 1 juillet 1872, il fut, quelques jours plus tard, le 21 août de la même année, nommé échevin. Dans l'accomplissement de cette tâche, il s'occupa pendant trente et un ans avec un zèle infatigable des intérêts de la ville, et il fallut que la maladie le terrassât, pour qu'il consentit enfin à prendre un repos auquel il avait tant de droits. De plus, il représenta encore, depuis 1894 jusqu'en 1900, le canton de Lierre au sein du Conseil provincial de la province d'Anvers.

Outre ces fonctions officielles, il fit également partie de nombre d'institutions, parmi lesquelles il faut citer : la Commission provinciale des bourses d'études, la Commission directrice de l'Académie





de dessin de Lierre, et d'autres encore. Chrétien convaincu, il apporta aux œuvres religieuses un concours toujours dévoué et sincère. Dès le 7 avril 1861, il fut élu membre de la fabrique d'église de Saint-Gommaire, et pendant sa longue existence il s'appliqua avec une persévérance, souvent couronnée de succès, à faire réussir les divers travaux de restauration ou de décoration entrepris dans l'église.

Malgré ces multiples occupations, il lui restait encore des loisirs, et ceux-ci il les consacra à l'étude du passé de sa ville natale, fouillant et classant les archives communales, collectionnant de multiples notes, réunissant tous les documents capables d'apporter une contribution nouvelle à l'œuvre si méritoire qu'il avait entreprise.

Ses connaissances historiques et littéraires lui valurent d'être nommé membre, puis président, de la section lierroise du *Davidfonds*, membre de la Commission des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, membre correspondant de la Commission royale des monuments et de la Commission administrative du musée d'antiquités d'Anvers.

C'est en 1896 qu'il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique. Ayant, en cette circonstance, été en quelque sorte son parrain, et lui ayant, au préalable, écrit pour obtenir quelques détails au sujet des ouvrages qu'il avait publiés, en date du 5 août 1896, M. Mast nous répondait : « Si je me suis permis d'attendre jusqu'aujourd'hui avant de vous » répondre, c'est qu'il m'a fallu bien réfléchir et que je pense qu'il » y en a tant d'autres plus aptes, plus méritants et mieux en état » que moi pour faire honneur à cette distinction. »

Puis, après avoir énuméré les publications dont il était l'auteur, il ajoutait :

« Ce bagage, comme vous le voyez, Monsieur, n'est pas lourd » et vous apprécierez je pense, comme moi, qu'il ne vaut pas » la peine d'être pris en attention pour la distinction si honorable » pour laquelle vous avez la bonté de m'offrir votre appui. »

Ces quelques phrases dépeignent bien la grande modestie de notre collègue défunt et prouvent combien simplement et naturellement il s'appliquait à se rendre utile, à servir ses concitoyens,

et à contribuer par ses travaux intellectuels à la commémoration historique de sa ville natale.

En reconnaissance des grands services qu'il avait rendus, M. Ern. Mast avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold; il avait aussi reçu la croix civique de 1<sup>e</sup> classe.

Voici la liste des ouvrages dus à sa plume:

*Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aantekeningen.*  
Lier. Taymans-Nezy. 1889.

*Dagboek van Antonius Nollekens inhoudende de oorlogsrampen welke de stad Lier van 13 Mei 1746 tot 3 Meert 1749 heeft doorstaan.* Lier. L. Taymans-Nezy.

*Onze oude archieven.* Lier. Van In.

*Reuzenfeesten. Praalstoet te Lier.* Gent. 1890.

*Eenige bijzonderheden met bewijsstukken betreffende het opbouwen der kerk van den H. Gummarus te Lier.* Lier. Joseph Van In.

Puis, en collaboration avec F. H. Cox:

*Inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Lierre.*  
Anvers. Büschmann. 1902.

FERNAND DONNET.

---





## SÉANCE DU 10 JUIN 1906

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Saintenoy, *vice-président*; Donnet, *secrétaire*; Cogels, chanoine van den Gheyn, Kintsschots, Gendens, président Blomme, Stroobant, chanoine van Caster, baron de Borrekens, Soil de Moriamé, membres titulaires.

MM. l'abbé Zech, Coninckx, Hulin, Willemsen, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Hymans, van der Onderaa, Bergmans, abbé Laenen, de Witte, membres titulaires; MM. Comhaire, Heins, Casier, D<sup>r</sup> Van Doorslaer, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>r</sup> avril 1906 est lu et approuvé. Il est donné connaissance de lettres de remerciements, écrites par MM. Pirenne et Kintsschots, qui ont été promus membres titulaires, et de MM. Hulin, abbé Zech, Casier, Coninckx, D<sup>r</sup> Van Doorslaer, Heins, nommés membres correspondants regnicoles.

La Société d'Emulation d'Abbeville sollicite une souscription en faveur du monument à ériger en l'honneur de Boucher de Perthes. L'Académie regrette que l'usage ne lui permette pas de répondre favorablement à cette demande.

La Société française d'Archéologie a envoyé le programme de la 73<sup>e</sup> session de ses congrès, qui devait se tenir à Carcassonne et Perpignan. M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck y a représenté l'Académie.

Il est donné connaissance d'une lettre de la Société des Bibliophiles belges de Mons, annonçant que, pour remplacer le congrès annuel, on organisera une excursion à Chimay, Laon, Concy, Soissons et Saint-Quentin. L'Académie estime qu'il n'y a pas à tenir

compte d'une réunion qui n'a aucun but scientifique et qui se bornera à un voyage organisé par une agence.

M. le président adresse les félicitations de l'Académie à MM. l'abbé Daniels, Siret, de Witte et Stroobant qui, depuis la dernière réunion, ont été décorés de l'Ordre de Léopold.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à l'Académie et donne connaissance du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

M. le chanoine van Caster résume le travail qu'il a publié au sujet de la restauration de l'hôtel de ville de Malines; il résume également l'étude relative au même monument, émanant de M. l'architecte Van Boxmeer. Il répond à ce dernier et expose les raisons qui militent en faveur de son plan.

M. Saintenoy approuve ce plan; il recommande toutefois, le placement sur la toiture de l'édifice restauré, d'un rang complet de lucarnes et l'adoption pour l'auvent surmontant la porte d'entrée, du modèle existant encore à l'hôpital de Beaune et dû à un architecte flamand.

M. Saintenoy présente un portrait de l'historiographe Pontanus, daté de 1571; il résume la vie de ce savant et énumère sa bibliographie. Cette communication sera imprimée dans les Annales.

Divers membres font part de récentes trouvailles d'objets anciens, entre autres M. Willemsen, qui soumet un bronze de Gallien, exhumé à Tamise; le R. P. van den Gheyn annonce la découverte à Strayheim, près Ninove, de douze statères nerviens en or; M. Stroobant, de 42 urnes à col droit, à Bergeyck, qui sont devenues la propriété du musée de Leyde; M. Hulin d'un très rare jeton à l'effigie d'Isabelle de Bourbon, retrouvé à Gand dans un bâtiment en démolition; M. Donnet, de poteries en grès du xvi<sup>e</sup> siècle, rue Nationale, à Anvers, et de trois jetons de la même époque dans les travaux de reconstruction de la maison au coin du Marché aux Souliers et de la rue des Menuisiers.

La séance est levée à 4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
R. P. VAN DEN GHEYN.

---

Liste des livres parvenus à la bibliothèque pendant les  
mois de juin et juillet 1906

---

**1° HOMMAGES D'AUTEURS.**

- ERNEST MATHIEU. Comité provincial de la commission royale des monuments. Rapport annuel. Hainaut.
- ED. PIETTE. Les écritures de l'âge glyptique.
- ID. Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne.
- ID. Gravures du Mas d'Azil et statuettes de Menton.
- ID. Notions complémentaires sur l'asylien.
- A. DE COCK et IS. TEIRLINCK. Kinderspel en kinderlust in Zuid Nederland. VI.
- J. CORNELISSEN et J. B. VERVLIT. Idioticon van het Antwerpsch dialect. VII.
- J. GEURTS. Bijdrage tot de geschiedenis van het rijm in de Nederlandsche poëzie. II.
- V<sup>te</sup> B. DE JONGHE. Monnaies de Reckheim.
- ALPHONSE DE WITTE. Trois médailles de Notre-Dame de Bon Secours à Péruwelz.
- CH. J. COMHAIRE. Un donjon du VII<sup>e</sup> siècle.
- L. STROOBANT. Urne littéra du haut Empire trouvée en Campine.
- FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Février-mars 1906.
- ID. Id. Avril-mai 1906.
- ID. In memoriam : Ernest Mast.
- EMILE DILIS. De antwerpsche naties.
- CL. BUVÉ. La métrologie agraire et la géographie ancienne.
- L. DE BURBURE. La musique à Anvers aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.
- H. CONINCKX. Malines. Reminiscences hydrographiques locales.

**2° ECHANGES.**

- BRUXELLES. Bulletin de la société royale belge de géographie.  
30<sup>e</sup> année. Nos 2 et 3.
- Id. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des  
lettres et des sciences morales et politiques et de la  
classe des beaux-arts. 1906. Nos 3 et 4.
- Id. Académie royale de médecine de Belgique. Bulletin.  
IV<sup>e</sup> série. Tome XX. Nos 4 et 5.  
Mémoires couronnés et autres mémoires.  
Tome XVIII, 10<sup>e</sup> fasc.
- Id. Revue belge de numismatique. 62<sup>e</sup> année. 3<sup>e</sup> livr.
- Id. Missions belges de la compagnie de Jésus.  
8<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 7.
- Id. Coutumes des pays et comté de Flandre, quartier de  
Gand. Tome X.
- GAND. Société d'histoire et d'archéologie.  
Bulletin. 14<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 5.
- LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 5<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 6.
- Id. Institut archéologique liégeois.  
Chronique archéologique du pays de Liège.  
1<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 6.  
Bulletin. Tome XXXI. Table des matières des volumes  
I à XXX.
- SAINT-NICOLAS. Annales du cercle archéologique du pays de Waas.  
Tome XXIV, 2<sup>e</sup> livr.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.  
Tome XXXII, 2<sup>e</sup> livr.
- GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde.  
Verslagen et mededeelingen. Mei-Juni 1906.
- ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province  
d'Anvers. 1906.  
Rapports de MM. les commissaires d'arrondissement.
- CHARLEROI. Documents et rapports de la société paléontologique et  
archéologique. Tome XXVIII.

- BRECHT. Tijdschrift van den geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. 1906. I.
- HASSELT. L'ancien pays de Looz.  
9<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 11-12.
- ANVERS. Académie royale des Beaux-Arts.  
Rapport annuel. 1905-1906.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und Kunst.  
Ons Hemecht. 12 jahrg. 6-7 heft.
- PARIS. Société nationale des antiquaires de France. 1<sup>r</sup> trim. 1906.  
ID. Revue de la Société Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie.  
18<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 6.  
ID. Polybiblion.  
Partie littéraire. Tome CVI, 6<sup>e</sup> livr. Tome CVII, 1<sup>e</sup> livr.  
Partie technique. Tome CVIII, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> livr.  
ID. La correspondance historique et archéologique.  
13<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 148-149.
- AIX. Annales des facultés de droit et des lettres. Tome II. N<sup>o</sup> 1.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.  
Bulletin. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 5 et 6.
- POITIERS. Bulletins de la Société des antiquaires de l'ouest.  
Tome X. 1<sup>r</sup> trim.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier.  
Bulletin. Tome IX, fasc. I.
- LEIPZIG. Königlich Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.  
Berichte über die verhandlungen.  
1905. V und VI. 1906. I und II.  
Abhandlungen der philologisch historischen klasse.  
B. XXIV. N<sup>o</sup> IV.
- BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.  
2 jahrg. 6 und 7 heft.
- HEIDELBERG. Historisch philosophischen vereine.  
Neue Heidelberger Jahrbücher. Jahrg. XIV. N<sup>o</sup> 2.
- HANNOVRE. Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen.  
Jahrg. 1905. 2<sup>e</sup> heft.
- METZ. Gesellschaft für lothringische geschichte und altertumskunde.  
Jahrbuch 1905. 1<sup>e</sup> und 2<sup>e</sup> hälfte.

- UPSALA. Skrifter utgifna af Kongl. humanistiska vetenskaps samfundet.  
Band IX.
- PALMA. Bolleti dela Societat arqueologica Luliana.  
Agost, Septiembre y Octubre de 1905.
- BARCELONE. Revista dela asociacion artistico arqueologica Barce-  
lonesa. Año X. Num. 48.
- MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Año X. Abril  
Mayo de 1906.
- LISBONNE. Boletini da real associacao dos architectos civis e archeo-  
logos portuguezes. Tomo X. N° 9.
- Id. O archeologo portuguès.  
Vol. XI. N°s 1 à 4.
- ZAGREB (Agram). Vjesnik Kr. Krvatsko slavonsko dalmatinskoga  
Zemaljskoga arkiva. God. VIII. Sv. 2-3.
- HERMANNSTADT. Verhandlungen und mitteilungen des Siebenbür-  
gischen vereins für naturwissenschaften. LIV band.
- FORTALEZA. Revista trimensal do Instituto do Ceara.  
Tomo XX. 1<sup>e</sup> & 2<sup>e</sup> trimestres.
- CALCUTTA. Archaeological survey of India. Vol. XXXIII.

---

Compte rendu analytique des principales publications  
parvenues à la bibliothèque en juin et juillet 1906

---

MESSIEURS,

*L'Académie royale de Belgique*, dans son Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la classe des beaux-arts (1906, nos 3 et 4), nous apporte deux importantes communications de M. Léon Van der Kindere. Dans la première, il étudie la *liberté et propriété en Flandre du ix<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle*. Analysant le précieux recueil intitulé *liber traditionum S. Petri Gandensis*, il choisit parmi les donations faites à l'abbaye que saint

Amand avait fondée sur le Mont Blandin, celles qui lui permettent de présumer ce que sont devenus en Flandre « les hommes indépendants de la Germanie primitive, les paysans libres que signalent nettement encore les capitulaires de Charlemagne. » Dans ces donations, qui remontent jusqu'à l'époque mérovingienne, on retrouve des personnages qui, par testament, lèguent aux religieux des propriétés modestes, des parts de domaines disséminées dans des localités diverses, des biens de natures variées, appartenant à une *marche* dans laquelle se pratique encore l'assolement triennal. Ces bienfaiteurs étaient évidemment des propriétaires, possédant leur habitation propre, participant aux divers droits d'une communauté agraire, sans aucun lien avec une manse seigneuriale quelconque. L'étude détaillée de ces actes, émanant non seulement d'agriculteurs, mais encore de femmes qui, librement, s'offraient comme tributaires à l'autel de Saint-Pierre, permet de conclure à la persistance en Flandre jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, d'une classe d'individus, héritiers des hommes libres de l'époque franque et ayant conservé en toute indépendance d'indéniables droits de propriété.

Le second travail de M. Van der Kindere est consacré à *la notion juridique de la commune*. La commune de droit, qui ne peut être confondue avec la *communitas* ou *gemeente*, qui formait l'ensemble des habitants d'une ville, constituait un « être de droit, dont l'autorité corporative empiétait largement de toutes parts sur les prérogatives de ce que, plus tard, on nomma l'Etat. » La commune est en résumé une « personnalité de droit public née du besoin d'assurer la paix, de protéger ses membres contre l'arbitraire et les violences...; elle a ses finances, son administration, sa législation, sa milice; elle s'est donné un sceau; elle a dressé son beffroi, dont la cloche rappelle aux communiens la foi jurée et le devoir d'assistance mutuelle. » Elle est investie du droit de police, jouissant de la puissance répressive, et ne reculant même pas, au besoin, devant l'application de l'arsin, sanction dernière de la foi jurée.

Fort intéressants sont les trois almanachs incunables *in-plano*, que M. Isak Collyn décrit, dans le *Skrifter utgifna af K. Humanistika Vetenskaps* (band IX). Datant des dernières années du XV<sup>e</sup> siècle, ils ont été imprimés par Barthélemy Ghotan, qui exerça son

métier à Magdebourg et à Lubeck. Ornés de quelques xylographies, partagés en plusieurs colonnes, enrichis de passages bibliques et de renseignements de diverse nature, ils forment une précieuse contribution pour l'histoire des débuts de l'imprimerie, tout en fournissant des indications curieuses pour l'histoire intime de la vie médiévale.

L'archéologie, et surtout l'architecture hindoue, possèdent des richesses que bien souvent nous ignorons ou ne pouvons apprécier comme elles le méritent. Les publications si richement illustrées, faites par le département archéologique officiel du gouvernement des Indes anglaises, tendent, avec succès, à remédier à cette situation. C'est ainsi que nous venons de recevoir le volume de M. Jos. Burgess, *the Muhammadan architecture of Ahmadabad*, dans lequel nous retrouvons la reproduction avec plans, coupes, rendus de détails, de tous les principaux monuments anciens qui subsistent encore dans cette partie peu connue de l'immense empire indien. Ces mosquées avec leurs domes hardis, leurs minarets étagés, leurs colonnades élégantes, témoignent de la vitalité d'un art qui, malgré ses apparences compliquées, dénote des règles bien arrêtées et des caractères dont l'harmonieuse richesse se retrouve jusque dans les moindres motifs ornementaux, malgré leur surcharge et leur ordonnance qu'on pourrait croire fantaisiste.

Les travaux historiques qui se rapportent à l'antique abbaye de Saint-Pierre, ont trop d'importance pour les fastes de l'histoire ancienne de la cité gantoise, pour que nous ne citions pas ici le nouveau volume dont vient de s'enrichir le recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Il est consacré aux *coutumes de la Seigneurie de Saint-Pierre-lez-Gand*. Mais leur éditeur, M. le conseiller D. Berten, avant de les reproduire, les fait précéder d'une volumineuse introduction, dans laquelle il étudie les coutumes féodale et échevinale de Saint-Pierre, en fournissant des détails nombreux sur le ressort territorial des deux coutumes, l'organisation des pouvoirs, qui représentaient l'autorité éminente du prélat, et spécialement sur le canton de la coutume échevinale. Nous y trouvons des indications relatives aux services publics dans la seigneurie, aux différents magistrats ou officiers qui exerçaient une fonction en son nom et aux attributions diverses qui leur étaient dévolues.

Plus loin sont résumés les rapports de la seigneurie avec la ville de Gand, aux diverses époques de son histoire jusqu'au moment où les troubles du xvi<sup>e</sup> siècle devaient porter une atteinte grave aux privilèges dont l'antique fondation de Saint-Amand jouissait de temps immémorial.

Depuis quelque temps, notre confrère M. de Witte, auquel la numismatique belge doit déjà tant d'excellentes contributions, s'est appliqué à l'étude des médailles religieuses. Sujet encore peu exploré scientifiquement, mais toutefois rempli d'intérêt au point de vue des traditions, du folklore et même de l'art. Cette fois il nous fait connaître *trois médailles de Notre-Dame de Bon Secours à Péruwelz*. Depuis les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle, les pèlerins se rendaient en foule dans les bois qui couvraient la frontière, pour y porter leurs hommages à une statue de la Vierge, par l'intercession de laquelle de nombreux prodiges journallement s'opéraient. Ce culte s'est propagé jusqu'à nos jours avec la même ferveur. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, des médailles furent frappées, portant l'image de la statue miraculeuse; les dévots pèlerins les gardaient en souvenir de leur pieuse excursion. M. de Witte décrit trois de ces médailles, dont l'identification a pu se faire grâce à la présence, sur leur revers, de l'image de sainte Brigitte, patronne des religieux qui desservaient la chapelle de Bon Secours à Péruwelz.

Dans le même ordre d'idées, M. le comte Albert Visart de Beaucarmé, dans la Gazette numismatique (10<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 8), décrit *une médaille de la confrérie de Notre-Dame du rosaire à Anvers*.

Cette pièce, d'une composition des plus artistiques, est l'œuvre d'un des graveurs Roettiers. Elle porte, d'une part la figure de saint Dominique, et d'autre part l'image de la statue miraculeuse du rosaire, revêtue de sa robe d'apparat, sur laquelle sont représentés les médaillons que Kerriex sculpta en 1688, et qui font partie, en l'église Saint-Paul, de la gracieuse ornementation entourant la Vierge. On sait que c'est en cette église, alors en possession des religieux dominicains, que fut érigée, en 1571, la confrérie de Notre-Dame du rosaire, en commémoration de la victoire de Lépante.

Les travailleurs du port, ces innombrables portefaix qui, à Anvers, sont employés au chargement et au déchargement des marchandises de tous genres encombrant les quais, sont embrigadés dans

des associations ouvrières, dont l'organisation, qui se perpétue depuis des siècles, offre des particularités parfois fort intéressantes. C'est à l'étude du passé de ces corporations que M. Dilis s'est appliqué dans un ouvrage imprimé il n'y a pas longtemps, et qui porte pour titre: *De Antwerpsche Naties*. Dans cette étude, il a réuni chronologiquement tous les documents qu'il a pu découvrir dans les dépôts anversois d'archives au sujet du passé des « nations »; il a ensuite fait connaître leur organisation, leurs règlements, leurs instruments de travail, le rôle qu'elles ont joué dans l'exercice et les développements de l'action ouvrière à Anvers. Des vignettes gravées sur bois, magistralement exécutées par le professeur Pellens, illustrent heureusement le texte de ce travail.

La ville de Malines dut, autrefois, sa fortune colossale à son heureuse situation sur la Dyle, et surtout au privilège qui lui fut octroyé, en 1301, par Jean II, duc de Brabant, et qui lui assura la possession des marchés du poisson, du sel et de l'avoine. Elle usait alors déjà du droit d'étape, qui lui permettait d'exiger le paiement d'une taxe par tous les navires, traversant son territoire. Privilège insigne, qui devait coûter tant d'ennuis aux villes de Bruxelles et de Louvain et les forcer de se créer des relations directes avec la mer sans passer par le territoire de Malines. C'est ainsi que la seconde de ces villes fit creuser dans ce but le canal qui la mettait en communication avec le Rupel, et que la première décida l'ouverture du canal qui aboutissait dans la même rivière à Willebroeck. D'autre part, dès le xvi<sup>e</sup> siècle fut étudiée la question de jonction de l'Escaut à la Meuse, puis celle, non moins importante, du canal de la Meuse au Rhin. Mais cette abondance d'eau, tout en assurant la fortune de la ville de Malines, lui causa aussi, à maintes reprises, un tort considérable, par suite d'inondations souvent répétées. De récents travaux ont enfin permis de sérieusement remédier à cette dernière situation. Ce sont ces diverses questions que M. Coninckx expose dans un travail qu'il a intitulé: *Malines. Reminiscences hydrographiques locales*.

A propos des derniers travaux auxquels nous venons de faire allusion, il y a lieu de déplorer la disparition du si pittoresque bâtiment qui barrait le ruisseau du Spuybeek. Du chemin de fer, on pouvait apercevoir, non loin de la voie, au Neckerspoel, émer-

geant au milieu d'un nid de verdure, le toit en rédents dont les gâbles aigus se miraient dans un large ruisseau, au-dessus duquel ce curieux bâtiment du xvi<sup>e</sup> siècle s'élevait au moyen d'une arche profonde. Le ruisseau devait être élargi et l'antique bâtiment a tout simplement été jeté bas, sans considération pour son âge respectable et pour sa situation si pleine de charmes. Ce travail de vandalisme a été exécuté si rapidement qu'il a été impossible à ceux qui ont pour mission de veiller au sort des constructions anciennes d'en être informés et, partant, de faire les démarches nécessaires pour arrêter l'œuvre de destruction projetée.

Je m'arrête ici, Messieurs, quelques ouvrages méritaient encore d'être cités dans cette rapide analyse; ils trouveront une mention dans le prochain compte-rendu.

FERNAND DONNET.

5 août 1906.

---

LE

# “ Pont des Romains ” de Herstal

LE « Pons Mosae » DE TACITE (1)

---

Depuis une vingtaine d'années que je tends à démontrer la valeur historique, archéologique (2), de la documentation populaire, je n'ai vraiment jamais eu de plus beaux arguments que celui du « château des Dodo » d'Ans — à une heure à l'ouest de Liège — que je vous exposais il y a peu de temps (3), et celui que je me hâte de vous apporter aujourd'hui du « Pont des Romains » de Herstal — à une heure à l'est de la cité. Ici encore, de simples racontars, des on-dit, des légendes, des appellations topiques, vont nous mettre sur la trace d'un des monuments les plus importants de la domination romaine.

Il est de tradition que l'église principale de Herstal, située au hameau de *la Licour* (4), fut construite par Pépin (*le Gros* ou *de Herstal*) disent les uns, par Charlemagne disent les autres,

(1) Note lue à la séance du 1<sup>er</sup> avril 1906 de l'*Académie royale d'Archéologie de Belgique*.

(2) « Mais, Monsieur, ce n'est pas de l'archéologie cela! » m'avait-on dit lorsque j'étais revenu à la charge pour faire admettre, vers 1889, ces idées au sein de la société savante de province dont j'ai déjà parlé (supra, *Bull.*, page 240, note, etc.)

(3) Séance du 8 décembre 1905 de l'Académie: *Un donjon du VIII<sup>e</sup> siècle? Le « château des Dodo » à Ans-les-Liège. Bull.*, p. 134.

(4) On devinera aussitôt l'intérêt de cette dénomination de *cour*, *curia*.



FRAGMENT DU CHAINAGE DU PIGNON N. O. AU TRANSEPT  
DE N. D. DE LA LICOUR.



avec des pierres provenant d'un « pont des Romains », qui aurait existé à peu de distance de là, sur la Meuse, en aval. Tout le monde, à Herstal, vous l'affirmera.

Or, empressons-nous de le dire, le raconter n'est pas nouveau. Nos chroniques vulgaires le révèlent; il suffit de les ouvrir: « L'an 745, dit l'une (1), y avoit deux ponts sur Meuse, un à Cheratte et l'autre à Amay (2), et le roi Pepin fist abbattre celuy de Cheratte et des pierres en fist faire l'église de Herstal ». « L'an mesme (742, 743 ou 745), dit une autre (3), vient Pipin en son palais à Jupille, sy y célébrat sa fieste del Pasque. En chi temps enssi Pipin fist abatre li pont de Charat et des pires quilh en oistat fist fondeir une engliese à Hestale et un palais royal et fist faire le crucifis del engliese de sa grandeche ». « Anno Domini 758, dit une troisième (4). Pipinus rex celebravit pascha in Jopilia palatio regio prope Leodium, qui destructo ponte lapideo in Cerretale supra Mosam de eisdem lapidibus ædificavit ecelesiam conventualem cum domo regia beatae Virgini in Harstallio, ubi crucifixum suae staturæ collocavit ». Et ainsi de suite, ces chroniques se copiant l'une l'autre. Gachet, avait lui-même recueilli, de vive voix, à Herstal, la légende (5): « L'église même est placée sous l'invocation de Charlemagne et de la Sainte Vierge. On prétend que cette église fut primitivement bâtie par Charlemagne, avec les débris du pont de Cheratte à Pontisse, que Pépin le bref avait fait démolir. »

Et quant au pont, il en existe encore plusieurs piles dans le lit du fleuve, là bas du côté de Chertal, autre hameau de Herstal, en

(1) Ms. dit Gossuart (n° 1152, p. 36) à la bibliothèque de l'Université de Liège.

(2) En un autre passage de cette chronique (p. 4) on prétend que ce pont d'Amay « fust fait l'an 118 de la part des Tongrois qui pour lors estoient maistres de tout le pays ». Or, notez le, si ce Ms., qui n'est qu'une dernière transcription de nos vieilles chroniques liégeoises, fut écrit vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ce n'est que vers 1850, lors de la construction du pont d'Ombret, que l'on découvrit, dans le fleuve, les pilots du pont primitif.

(3) Chronique citée par F. Hénaux, *Sur la naissance de Charlemagne à Liège*, 4<sup>e</sup> édition, 1859, p. 40, note 2.

(4) Pistorii *Rerum Germanicarum Scriptores*, III, 35.

(5) *Une légende inédite sur Charlemagne*. Bull. Acad. de Belgique, pp. 285-296.

face du village de Cheratte sur une rive, de la ferme de Pontisse sur l'autre, cela vous est affirmé par les gens du pays.

Voilà la légende, la tradition, les on-dit. Voyons les faits.

\* \* \*

L'église de Notre-Dame à la *Licour*, assez vaste de proportions, est en forme de croix latine; le chœur et les bras du transept se terminent par des murs droits. La nef, construite en briques, date du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle; la tour, aussi en briques, est plus récente encore. Mais le transept et le chœur remontent à une grande antiquité. Ils sont élevés en petit appareil de grès houiller, la roche locale; les angles des murs en sont garnis, en chaînage, de blochets, disons de blocs, de roches d'origines extrêmement variées, de dimensions souvent extraordinaires et dans tous les cas des plus variées. A l'extrémité du bras gauche du transept, par suite d'une dénivellation du cimetière, le terrain s'inclinant très rapidement vers la plaine où s'écoule le fleuve, la base de la muraille a été recouverte d'une carapace de blocs du même genre.

Ces blocs, nous l'avons dit, sont de roches variées. Il y a du grès houiller, du grès rouge, du calcaire, etc. Ce sont évidemment de ces blocs « erratiques » que l'on rencontre çà et là dans toute la vallée de la Meuse et qui furent recueillis par les constructeurs de l'œuvre d'art.

Ils sont de forte taille et de dimensions diverses. Voici un bloc de grès de 0<sup>m</sup>89 de longueur sur 0<sup>m</sup>43 de large et 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur. Voici un bloc de calcaire de 1<sup>m</sup>18 × 0<sup>m</sup>58 × 0<sup>m</sup>45. En voici un autre, d'une roche verdâtre, de 1<sup>m</sup>51 × 0<sup>m</sup>44 × 0<sup>m</sup>33. Un autre, de 0<sup>m</sup>69 × 0<sup>m</sup>52 × 0<sup>m</sup>40; un autre encore de 0<sup>m</sup>87 × 0<sup>m</sup>70 × 0<sup>m</sup>59; un, du parement bizauté, de 1<sup>m</sup>22 de long sur 0<sup>m</sup>40 d'épaisseur; etc., etc. Or, cela saute aux yeux, ces blocs ont manifestement subis les ravages d'un long séjour dans l'eau (1).

(1) J'ai eu, depuis douze ans, maintes fois l'occasion de conduire à Herstal mes collègues du comité des *Amis du Vieux Liège* et d'autres archéologues. Leur avis est unanime. Evidemment, car je vois poindre l'objection, ce n'est

Suivant la nature de leur roche, ils sont plus ou moins ravagés, errodés ou polis. Ce travail des eaux ne s'aperçoit, évidemment, que sur un certain nombre d'entre eux, ceux dont la face naguère exposée aux flots se trouve encore, par hasard, en leur réemploi à l'église, dans un parement. Cette action des eaux se constate tout particulièrement sur une série de blocs formant la crête de la carapace dont nous venons de parler et qui présentent un large biseau (30 ou 31 centimètres) à leur partie supérieure. Ces blocs (1) ne proviennent-ils pas du couronnement d'une des piles?

Dernière observation. Beaucoup présentent les alvéoles des crochets ou crampons qui réunissaient ces blocs entre eux. Ces alvéoles sont allongées, peu profondes, rectangulaires quand elles se voient à l'extrémité ou sur le bord des pierres, carrées, étroites et profondes lorsqu'elles sont creusées au milieu d'une face. Et, dans ces cas, cette face indique bien, qu'étant placée à l'intérieur de la maçonnerie, elle n'a pu subir l'action des eaux. A citer tout particulièrement, en ce genre, le gros bloc carré de 0<sup>m</sup>87 × 0<sup>m</sup>70 × 0<sup>m</sup>59, signalé *supra*, qui porte ainsi trois de ces trous de verrous. Ceux-ci prouvent bien l'importance de la construction primitive d'où proviennent ces puissants matériaux.

Et l'on ne peut douter que ce soit d'un pont!

\* \* \*

Mais, parfaitement, me diront des esprits difficiles; on aura remarqué ces pierres. Elles semblent bien provenir d'un pont; et aussitôt on aura inventé le pont et on aura attribué ce pont à Charlemagne, à Pépin, aux Romains. Que n'attribue-t-on pas, en nos campagnes, à Pépin, à Charlemagne, à Roger le Danois, à la reine Brunehault,

qu'après leur utilisation par l'homme que se sont produites ces érosions; elles n'ont rien de géologique.

En outre, il ne s'agit nullement de l'action des eaux de pluie qui travaillent les faces exposées à l'ouest et au sud: c'est vers le nord surtout, et l'est, que nous rencontrons ces blocs. Puis ils sont épars parmi d'autres absolument intacts.

(1) Il y en a une douzaine.

à César, aux Romains ou aux Sarrasins (1)?... Et depuis des années, bien que convaincu que ce terme de « pont des Romains », que cette étiquette, précise, catégorique, mise par le populaire sur ces pierres, n'avait rien de fantaisiste, j'en attendais patiemment la démonstration. Elle est venue, celle-ci, lumineuse.

Tout récemment, le jour de Noël, conduisant à Herstal, une nouvelle excursion archéologique, j'expliquais la légende des pierres, lorsque mon attention fut attirée sur un de ces blochets du chaînage à l'angle du transept. C'étaient des caractères, trois lettres, de grandes dimensions, c'était un fragment d'inscription romaine, il n'y avait pas à s'y tromper...

Alors! si ces pierres proviennent d'un pont, ce serait bien d'un « pont des Romains »...

Ce blochet, révélateur, se trouve exactement dans le chaînage de l'angle postérieur (ou vers la tour) du bras droit du transept, à 5<sup>m</sup>35 au-dessus du sol. Il est long de 0<sup>m</sup>70, large de 0<sup>m</sup>39, et sa tranche est de 0<sup>m</sup>40 (2). D'après la mutilation de l'inscription, ce n'est plus qu'un fragment d'un bloc plus considérable. L'inscription comporte les trois caractères T F C, le premier incomplet, la taille nouvelle de la pierre ayant abattu l'extrémité d'une de ses branches. Ces caractères ont 7 centimètres de hauteur, ils sont gravés en creux au ciseau plat et la rainure triangulaire a 6<sup>millim.</sup> de largeur; ils sont très apparents encore, bien que la surface de la pierre, exposée naguère sans doute aux vents de pluie (3), fut assez largement « lavée ». La ponctuation est représentée par des signes triangulaires, de grande taille, entre chaque caractère et à mi-hauteur de ceux-ci, le point qui suit le C étant de beaucoup plus espacé (c'est du reste la fin de l'inscription). En examinant de près la pierre, on constate, je pense, les traces d'autres caractères formant une seconde (ou une première) ligne au-dessus de

(1) Prochainement nous donnerons notre humble avis sur plusieurs de ces attributions qui n'ont rien d'imaginaire.

(2) Cette seule épaisseur écarte de prime abord l'opinion (si les caractères n'en étaient franchement romains) qu'on eût affaire à une dalle funéraire de l'époque Renaissance.

(3) Actuellement elle est en plein nord.

celle que nous possédons. Ces caractères indiquent la bonne époque classique, bien qu'ils soient un peu grossièrement traités. Les barres de l'F sont égales ou peu s'en faut, graphie qui date avec certitude notre inscription du 1<sup>er</sup> ou du 11<sup>e</sup> siècle.

Le sens même de l'inscription ne souffre aucune difficulté. F. C. c'est le *facere curavit, facerunt curavit, faciundum curavit, ... curaverunt*, la terminaison fatale d'un grand nombre d'inscriptions. Mais ce n'est, hélas ! qu'une terminaison. Le T appartient-il au E T (ex testamento) de nombreux textes ? ou à quelque nom propre, quelque titre ? Qui nous donnera le restant de cette inscription qui est là évidemment dans cette maçonnerie de pierres, la face bêtement enduite de mortier en quelque joint (1) ?...

Mais cette pierre provient-elle nécessairement de l'inscription commémorative ou dédicatoire du pont, ou bien s'agit-il purement et simplement d'une stèle funéraire ramassée, comme moellon, quelque part aux environs ? C'est une objection digne d'attention et, ma foi, *ex abrupto*, je ne vois pas d'argument irréfutable à lui opposer. Le T, en lui donnant le sens déjà signalé, tenderait à le faire croire. Mais eût-on gravé des caractères de 7 centimètres de hauteur pour une inscription funéraire ? Si brève qu'elle fut, quelle place ne devait-elle pas occuper. On ne se figure nullement un cippe d'une taille capable de la porter ; il fallait certes plusieurs pierres en l'occurrence... Je n'arguerai guère non plus de l'absence de tout cadre, de tout ornement, autour de l'inscription (2), bien qu'en principe il y ait présomption en faveur d'une inscription monumentale (3).

(1) Cela n'est pas absolument certain ; et même en examinant la roche de ce blochet, je n'ai point retrouvé un second blochet de cette espèce dans les murs de l'église. Mais la tradition indique que l'on construisit également les murs du palais avec les pierres du pont ; puis il a pu rester aussi sur place, là bas, dans le fleuve...

(2) Le monument de Heerlœm, décrit par l'abbé Habets (*Un monument tumulaire belgo-romain trouvé à Heerle. Bull. des Comm. r. d'art et d'arch.* 1873) par exemple est un cippe funéraire, simple bloc rectangulaire au haut duquel l'inscription est gravée, sans cadre.

(3) Pure curiosité, je signale que précisément deux inscriptions — modernes — de ponts, du *Pont des Arches* de Liège, celle de 1657 et celle de 1860, sont ainsi gravées à même la pierre, sans cadre.

Je ne crois pas devoir insister beaucoup sur un graffite, une fléchette (de 12 centimètres de longueur), gravé sur un autre bloc (1) — dans le chaînage nord du chœur, assez bas près du sol — qui, d'après l'apparence de la tranche primitive de la pierre, ne daterait pas nécessairement de l'époque romaine.

\* \* \*

Un autre point de la légende est relatif à la construction de l'église. Elle doit dater du IX<sup>e</sup>, du VIII<sup>e</sup> siècle.

Cela n'a rien d'impossible, bien que le petit appareil, peu régulier de grès, me paraisse, en présence des appareils de nos autres églises romanes, peu convaincant. Mais ne s'agit-il peut-être ici que d'une variante dans le procédé constructif dû à des influences locales — nous avons constaté le fait en d'autres circonstances —, à l'impossibilité de trouver des blocs quelque peu considérables de grès, que sais-je? Quoiqu'il en soit il y a à observer sérieusement que le côté septentrional du bras droit du transept porte de nombreuses traces d'*opus spicatum* ou en *arêtes de poissons* (2), ce qui indiquerait une époque très ancienne. Cette façade révèle deux baies superposées; la porte, d'après une tradition, était celle réservée « aux princes » la fenêtre montre un plein cintre légèrement outre passé. Ce cintre *outre passé* ou *en fer à cheval* se retrouve bien caractérisé à l'intérieur de l'église, dans les murs séparant la croix du transept et surtout aux deux entrées des basses-nefs, vers le transept. Evidemment cette variété curieuse du plein cintre est aussi bien du XII<sup>e</sup> siècle que du XIII<sup>e</sup> et même d'époque antérieure (3).

Il en est de même pour un fragment de cuve baptismale orné de rinceaux à grosses feuilles en palmettes (4), décoration bien

(1) Bloc de calcaire de 1<sup>m</sup>20 × 0<sup>m</sup>50 × 0<sup>m</sup>58.

(2) Un très bel exemple d'*opus spicatum* se voit à Mesch, près Maestricht. Je l'ai fait photographier (Musée du Vieux-Liège). On en voit aussi à Conixheim, à Saint-Bavond à Gand (Reusens, *El. d'Arch. chrét.*, p. 306, 1<sup>e</sup> édition).

(3) Porche extérieur de la basilique Saint-Clément à Rome (Reusens, *loc. cit.*, p. 176), etc.

(4) Il se trouve chez M. l'architecte Lambrecht, de Herstal. C'était une cuve à immersion: par la courbure de la face intérieure du fragment, formant

connue et qui n'est pas nécessairement du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais il y aurait lieu de considérer avec plus d'attention les chapiteaux à moulures superposées qui surmontent les colonnes, naguère de massifs piliers carrés (1). Ils nous transportent à une époque des plus reculée (2).

Ces détails coordonnés, la dédicace à Notre-Dame de l'église, la grandeur de celle-ci, somme toute dépendance du palais carolingien dont subsiste d'autres restes, sont de fortes présomptions pour faire classer l'église de *la Licour*, comme la tradition le veut, au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle (3).

Et si les pierres proviennent d'un pont, évidemment il ne peut s'agir que d'un « pont des Romains ».

\* \* \*

Ce pont existerait. Malheureusement les hautes eaux, les inondations, dont nous a gratifié le mauvais temps perdurant depuis plusieurs mois, ne nous ont point permis encore certaines recherches qui nous eurent, certes, révélé son emplacement. Car, beaucoup de gens, dans le pays, nous l'avons dit, le connaissent. Déjà, il y a seize ou dix-sept ans, lors de mes premières recherches sur les vieux chemins du pays, j'avais été amené chez l'ancien secrétaire communal de Wandre qui connaissait parfaitement les piles subsistant dans le fleuve (4). Et tout récemment un collaborateur, qui habita

segment de cercle, nous avons pu calculer le pourtour de la cavité qui présentait un diamètre de 1<sup>m</sup>80. La cuve était carrée; le fragment ne permet pas d'en calculer la hauteur, ni de se représenter sa disposition architecturale.

(1) On les a « arrondis » (!) il y a une cinquantaine d'années.

(2) Je ne discuterais pas aujourd'hui l'âge de ces chapiteaux, *non est locus*. Je me contente de signaler, à ce point de vue, certains passages de l'excellente étude de M. le curé Schmeits (Conférence faite à l'église Saint-Servais à Maestricht, au Congrès arch. de Tongres, 1901, c. r. p. 259 à 381, pl. IV et V<sup>e</sup>).

(3) Certains de mes collègues du *Vieux-Liège* sont plus catégoriques que moi à cet égard.

(4) Chose curieuse, ce vieillard ne voulut pas nous conduire sur place : « Je passe pour un fou, dans le village, à m'occuper de ces vieilles choses », disait-il.

les environs, il y a une dizaine de lustres au moins, se rappelait vaguement avoir vu cinq ou six piles...

Le pont existe. Il nous faut seulement attendre que les basses-eaux nous permettent de l'apercevoir.

Dans tous les cas, la toponymie va aussi nous donner des indications précieuses. Le pont se trouverait en face cette grosse ferme de *Pontisse*: or n'est-ce donc pas tout simplement le mot *ponticellum* conservé. Non loin, sur Vivegnis (1), se trouvent des terres dites « au grand pont » et sur l'autre rive, à Cheratte (2), des terrains dits « au delà du Pont ». Puissance de la tradition! Depuis le milieu du VIII<sup>e</sup> siècle au moins, on ne franchit plus ce pont, celui-ci a quasi totalement disparu, il n'en subsiste que d'infimes traces au fond du fleuve; mais on parlera encore, au début du XX<sup>e</sup> siècle, des terres « au delà du pont »!

Chose intéressante, ces terrains sont voisins de l'église de Cheratte qui a remplacé, en 1838, un temple du XI<sup>e</sup> siècle. Entre eux passe un chemin qui gravit aussitôt la côte dans la direction de Housse ou de Barchon, et qu'on appelle « li vile voie », au cadastre de 1824 *le vieu* (sic) *chemin*. Ce doit être nécessairement la voie romaine. Mais je ne puis actuellement donner d'autres indications sur cette route, mes recherches ne m'ayant livré, pas plus cette année qu'il y a seize ans, de documents certains.

Les auteurs qui se sont occupés des voies romaines ne signalent nullement de route de ce côté. *La chaussée Brunehaut*, bien connue, traverse Herstal de l'autre côté de la commune, à plus de deux mille mètres en amont de Chertal. Elle n'a aucun rapport avec le « pont des romains ».

\* \* \*

Ce pont ne nous est-il donc pas connu depuis toujours et ce par un texte quasi contemporain?

Tacite racontant la révolte de Civilis, décrit entre autres cet incident: (3) « Occupatisque Sunicis et juventute eorum per cohortes

(1) Section A du cadastre.

(2) Section A, 2<sup>e</sup> feuille, au cadastre.

(3) Hist., IV, LXVI. Voici la traduction de Burnouf, t. V.: « Il avait

composita, quominus ultra pergeret, Claudius Labeo, Betasiorum Tungrorumque et Nerviorum tumultuaria manu, restitit, fretus loco quia pontem Mosae fluminis anteceperat. Pugnabaturque in angustiis ambigue, donec Germani transatantes terga Labeonis invasere. Simul Civilis, ausus, an ex composito, intulit se agmini Tungrorum... »

Ce *pons Mosae*, ne serait-ce donc notre pont de Chertal? Considérez que nous avons un pont, un pont en pierres, le seul probablement dans toute cette partie du fleuve. Le passage de la Meuse à la *chaussée Brunehault*, en face de Jupille, se faisait à gué; les gués étaient nombreux en cette rivière au cours lent, paresseux (moos <sup>(1)</sup>) et dont la masse d'eau pouvait s'épandre sur une large étendue. A Liège même, où passait une autre route, j'estime que le passage du fleuve se faisait aussi à gué; et « le gué de Lixhe ou de Navagne est si facile, dit Caumartin <sup>(2)</sup> que, avant la cession de la rive droite à la Hollande et l'établissement des chemins de halage, les habitants du village traversaient la Meuse avec des charrettes pour voiturer les récoltes de la rive droite. C'est là que l'armée espagnole a passé en 1634, et Jean de Weert, en 1636. »

A moins de découvrir un pont à Visé (à signaler cette désignation topique très ancienne de *Devant le Pont*) ou à *Maestricht*, dont le terme, quoiqu'on en ait dit, n'implique pas nécessairement un « pont » <sup>(3)</sup>, je ne vois vraiment pas pourquoi nous n'aurions pas affaire au « pons Mosae » de Tacite.

CH. J. COMHAIRE.

---

conquis les Suiques [entre la Meuse et le Rhin vers Cologne; voyez d'Anville, *Notice de la Gaule*] et formé leur jeunesse en cohortes, quand ses progrès furent arrêtés par Claudius Labéo, qui, avec un troupe de Bétasiens, de Tongres et de Nerviens, ramassée à la hâte, lui fit tête au pont de la Meuse. Labéo comptait sur cette position dont il s'était emparé d'avance; et l'on combattit dans les défilés, avec un succès douteux, jusqu'au moment où les Germains, passèrent à la nage, tombèrent sur ses derrières. En même temps Civilis, par un mouvement audacieux ou convenu, court aux Tongres... »

(1) *Le Vieux Liège*, 1896, col. 206, n° 37, note 2.

(2) *Promenades dans les environs de Visé*, page 138 et 201.

(3) *Maastricht* — le passage de la Meuse, le « bac » de la Meuse, je pense. Au surplus, il y avait un bourgade ici et certes l'histoire romaine en eût parlé.

# L'Horloge et le Carillon

DU

## BEFFROI DE TOURNAI

en 1543-1544

---

Dans sa notice: *Les Cloches de Tournai, notes d'histoire et d'archéologie* (1), M. le docteur Desmons émet la conjecture que trois des cloches actuelles du beffroi de cette ville: Salvator, Marie et Jacques, fondues en 1544, par Jacques Waghevens, de Malines, proviennent du carillon de la cathédrale. « Ni les *Registres des Consaux*, ni les comptes généraux de 1544, et de 1545, ne renferment la moindre mention d'une acquisition de cloches faite par la ville, pour son beffroi, en 1544, à Jacques Waghevens (2). »

Cette conjecture est absolument inexacte, ainsi que le prouve le document que nous publions en annexe.

Dès 1543, les consaux de la cité avaient donné mission à Jean Taffin, bourgeois de Tournai, et Jean de Lattre, greffier de l'échevinage de Saint-Brice, de traiter de la restauration de l'horloge du beffroi et de la fonte de nouvelles cloches. C'est en accomplissement de ce mandat qu'ils se mirent en rapport avec maître Pierre Jugle, horloger, demeurant à Grammont, puis avec Jacques Waghevens, fondeur malinois.

(1) *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, 5<sup>e</sup> série, t. VII, p. 21 et ss.

(2) *Ibid.*, pp. 48 et 63.

Si les archives de Tournai n'ont pas fourni à M. Desmons de renseignements au sujet de ces travaux, il nous a été donné de retrouver aux archives de la ville de Mons le texte de contrats, intervenus le 7 novembre 1543 et le 27 avril 1544. Le magistrat de Mons avait été amené, en 1550, après l'incendie de la tour à l'horloge, survenu le 5 septembre 1548, à traiter avec Pierre Jugle et Jacques Waghevens pour remplacer l'horloge et le carillon détruits; copies des contrats faits par eux avec les consaux de Tournai furent produits au cours des négociations et restèrent dans les archives montoises (1). Ce fait prouve, qu'à cette époque même, une administration publique ne s'engageait pas sans se renseigner.

Le texte de ces documents que nous publions plus loin, nous fait connaître les conditions des deux entreprises.

Si M. Desmons ne s'est pas occupé, dans son travail prémentionné, de l'horloge du beffroi, les auteurs des *Etudes sur l'art à Tournai* ont consacré quelques pages à l'horlogerie en cette ville (2). Ils rappellent, qu'en 1535, un acompte de 40 livres fut payé à Etienne Laloë, « faiseur de l'orloge du Beffroy de ceste ville, sur et en tant moins du prix de la fachon dudit orloge. » L'horloge fut donc entièrement remise à neuf par cet artisan, et, ajoutent-ils, « à la satisfaction de la ville, qui lui en sut gré, et l'année suivante, le secourut dans sa « grande nécessité de maladie. » Son fils, Ambroise Laloë, le remplace en 1538; il fait en 1541, « vingt noef nottes mises au registre de l'horloge, pour sonner les touches des appeaux (3) ».

Le travail effectué par Etienne Laloë ne fut pas aussi satisfaisant que l'écrivent MM. de la Grange et Cloquet, puisque à peine dix années après, les consaux de Tournai se décidèrent à faire entreprendre, par un horloger habile, Pierre Jugle, de Grammont, des transformations notables « pour racoustrer l'horloge ». Ces auteurs, il est vrai, n'ont pas retrouvé aux archives de Tournai de mentions concernant le contrat de 1543.

(1) M. Desmons qui cite, p. 75, note 6, le carton 2066 des archives communales de Mons où ils sont déposés, ne les a pas remarqués.

(2) A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, dans *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. XX, pp. 391-394.

(3) *Op. cit.*, pp. 393 et 404.

Pierre Jugle entreprenait de faire un double registre, de l'aménager de façon à pouvoir jouer « toutes sortes de chansons en deux ou trois parties », de refaire « les carteaux et regetz » servant à la sonnerie, de restaurer la vieille horloge, quant à ce qui concerne cet objet, de placer le tout sur plomb et d'amalgamer l'ouvrage ancien avec la partie neuve, de manière à n'y trouver aucune différence. Il devait disposer les ferrailles nécessaires pour l'établissement de deux nouveaux cadrans. Au cas où il serait jugé nécessaire d'agrandir la logette en fer, dans laquelle est placée l'horloge, la ville fournira le fer qu'il travaillera à ses dépens. Le travail sera achevé pour le 24 juin, fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste, et l'entrepreneur garantira son fonctionnement pendant un an, à partir du placement. L'horloge sera posée au-dessus de la cloche dite Vigneron, et la ville fera aménager l'hobette selon qu'il sera nécessaire. Un paiement de cent carolus sera fait avant le jour de Pâques et le surplus un mois après le placement.

L'exécution de ce contrat, bien qu'on n'en ait relevé de traces dans les archives de la ville, ne nous paraît pas contestable. En 1548, le même horloger travaille à la cloche des ouvriers et y introduit un mécanisme pour la faire sonner du pied, moyennant 12 livres (1).

Le contrat, conclu le 24 avril 1544, avec Jacques Waghevens comportait la fonte par ce maître de quinze cloches, dont la plus grosse, du poids de 12 à 1400 livres, devait donner l'*ut*; il était tenu de les harmoniser en tierce, quinte et octave; en outre deux autres cloches pour servir de pointes et de demi-tons, à prendre place, la première entre la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup>, et la seconde dans l'octave supérieur lui étaient demandées, soit donc 17 cloches. La ville lui fournissait trois mille de métal, si la quantité était insuffisante, le fondeur se procurera la matière. Le transport des cloches, de Malines à Tournai, était aux frais de la ville, sauf le cas où elles n'auraient pas été acceptées comme conformes aux engagements,

(1) « A maistre Pierre Jugles, orlogeur, pour avoir ouvré à le cloche des ouvriers de ceste ville, et le fait sonner au pied pour la commodité, 12 *fl.* » Compte des ouvrages de la ville de Tournai, Archives communales de Tournai. *Mémoires cités*, t. XX, p. 403.

alors le fondeur devait les reprendre et les transporter à ses dépens. Ces cloches étaient livrables dans les trois mois. La moitié du prix serait payé à la livraison, l'autre moitié trois mois après. Les consaux ratifièrent le contrat le lundi 12 mai suivant.

Trois au moins des cloches fondues, en 1544, par Jacques Waghevens, existent encore dans le beffroi de Tournai, ce sont les cloches *Salvador* donnant le *sol*, *Marie* donnant le *la* et *Jacques* donnant le *ré*. Nous disons trois au moins, car quatorze cloches actuelles n'ont pas d'inscription et peuvent être de ce fondeur. Aucun doute ne peut donc exister quant à l'exécution du contrat souscrit par Waghevens, puisque trois témoins indiscutables l'attestent encore. S'il n'avait pas été réalisé à la satisfaction des contractants, aurait-on produit quelques années plus tard, en 1550 le texte de cette convention aux magistrats de la ville de Mons, en vue de les amener à traiter avec le fondeur malinois? Si la fourniture des cloches avait donné lieu à des réclamations, on en aurait trouvé des traces dans les délibérations des consaux, ainsi que le fait s'est produit à Mons, entre le même fondeur et le magistrat de cette ville (1).

En 1544, outre les dix-sept cloches fondues par Waghevens, le beffroi de Tournai contenait les trois cloches, faites en 1392, par Robin de Croisille, qui existent encore et sont désignées sous les noms de *Bancloque*, du *Timbre* et de la *Cloche de la Porte* (2); on y trouvait en outre la cloche dite le *Vigneron*, refondue en 1430, et au-dessus de laquelle on avait placé l'horloge, soit donc 21 cloches pour le moins; l'inventaire de Muysart en indique 23 en 1709, le nombre n'a guère varié pendant deux siècles jusqu'en 1744, alors que les Barbieux furent chargés de les remettre en état et d'augmenter le carillon.

ERNEST MATTHIEU.

---

(1) Voir A. DE BEHAULT DE DORNON. *Notice historique sur les cloches et les carillons de Mons*, p. 37, et ss. *Annales de l'Académie royale d'Arch.* t. LIII.

(2) Mêmes *Annales*, t. LVII, p. 56 et ss., voir p. 49.

ANNEXES.

I.

Déclaration des devises pour racoustrer l'horloge estant au belfroy de la ville et cité de Tournay, par Maistre Piere Jughels, horlogeur, demeurant à Grantmont, et du pris qu'il coustera.

7 NOVEMBRE 1543.

Premier, sera tenu ledit M<sup>e</sup> Piere faire ung bon double registre et fer tout neuf de iiii à v piedz de hault, le garnir de lattes trauwées en tel nombre que pour y jouer toutes sortes de chanssons en deux ou trois parties, ayant touches et claviers à verrins et chapperons telz que l'oeuvre le requerra; avecq ce faire et refaire les carteaux et regectz servans à faire sonner les heures et demyes heures ad ce nécessaires, laquelle mesme oeuvre il sera tenu joindre avecq le viel ouvraige sur une mesme chayère tout ainsy que s'il estoit fait d'une mesme venue, pour laquelle mesme oeuvre il demande xx carolus pour chacun cent de pesant et polra peser ledit oeuvre nouvelle environ x à xiiic. Et a ledit M<sup>e</sup> Piere accordé pour le pris de xvi carolus pour chacun cent.

Et moyennant ledit pris, ledit M<sup>e</sup> Piere sera tenu à ses propres despens racoustrer la vièse horloge estant audit belfroy sy avant que touche la batterie des heures seulement, attendu que lad. batterie des appeaux sera toute neufve commedit est. Mais ledit M<sup>e</sup> Piere se polra aydier des rouwes quy y sont. Conditionement que le vieu ouvraige soit racoustré comme neuf, faisant courir la vièse et nouvelle oeuvre sur plomb de métal, tellement que quant lad. vièse oeuvre sera jointte avecq la noefve qu'elle soit tellement relivrée et rammedée en la fournaise ou aultrement que ledit viel ouvraige soit et se monstre comme le neuf tant en la bonté que beauté, affin que ny ait difformité.

Et quant à la chayère de bois pour y asseoir lad. horloge ce se fera aux despens de la ville.

En laquelle oeuvre ledit M<sup>e</sup> Piere sera tenu tellement faire que l'on puist sonner les heures, demies heures et quartz d'heures quant on voldra.

Sera tenu faire les ferrailles servans pour y mettre deux nouveaulx gadrans quant on le voldra faire.

Et que quant la ii<sup>e</sup> heure sonera que l'on puist congnoistre et discerner quelle demie heure ce sera.

Pourquoy sy avant qu'il y fault de la nouvelle oeuvre pour lesdis gadrans demande aussy samblable sallaire et polra ce peser ii<sup>c</sup> seulement. Et luy est accordé audit pris de xvi karolus chacun cent.

Et s'il convenoit ragrandir la custode de fer de lad. horloge en pillers ou autrement il le fera des fers de la ville et à ses despens, car de la vièse oeuvre combien qu'elle soit racoustrée ou de tout renouvellee, se mestier estoit, moyennant ledit pris, il n'en aura quelque sallaire.

Item, d'avoir fait, parfait et assis ledit oeuvre sonnand endedans le jour de la St Jehan-Baptist xv<sup>c</sup> xliiii.

Demorant le viel registre au prouffit dudit M<sup>e</sup> Piere, pour lequel registre il déduyra sur le pris dudit marché ii<sup>c</sup> de pesant et audit pris de xvi carolus.

Aussy de tenir ladite oeuvre après qu'elle sera assize bonne ung an enthier durant lequel temps on le fera visiter par aultres ouvriers. Et s'il estoit trouvé l'oeuvre mal faicte ou non suffisante il sera tenu le réparer à ses propres despens.

Et sera ladite horloge par ledit M<sup>e</sup> Piere assize desur la cloche dicte Vigneron en la hobette, la ville sera tenue faire racoustrer comme l'oeuvre le requerera.

A esté presté de carité audit M<sup>e</sup> Piere, (1)... Barbet regecseur xi l. xii s. qu'il rabattera au darain payement.

Item, sur le pris de laquelle oeuvre sera par les regecteur payet audit M<sup>e</sup> Piere comptant v lib. de gros et endedens le jour de Pasques prochain jusques à c carolus, lesd. v librez de gros y comprinses. Et le reste que montera le pris de lad. oeuvre ung mois après qu'elle sera achevée, baillant néanmoins par led. M<sup>e</sup> Piere caution de tenir ledit horloge bonne comme dict est.

Le marchiet au loing ci dessus contenu a esté convenu et accordé avecq M<sup>e</sup> Piere Jughels, horlogeur, chidevant de Grantmont, par Jean Taffin et Jean de Lattre, commis par messieurs les consaulx de la ville et cité de Tournay, en présence de Jehan de Cucq et Jehan de Hauron, jurez, et Jehan Barbet, regecteur de lad. ville, tesmoins les seingz manuelz desdis commis regecteur et ouvrier cy mis, le vii<sup>e</sup> novembre mil v<sup>c</sup> xliiii.

Subsigné: de Lattre, Taffin, Barbet.

Minute sur papier, archives communales de Mons, carton intitulé: Tour du château, n<sup>o</sup> 2066 de l'*Inventaire* imprimé, fait par M. Devillers.

---

(1) Blanc dans le texte; il faut suppléer sans doute le mot par.

II.

Contrat entre les députés de la ville de Tournai et Jacques Waghevens, fondeur de Malines, pour la fonte de cloches pour le beffroi de Tournai.

27 AVRIL 1544.

Le xxvii<sup>e</sup> jour d'avril mil v<sup>e</sup> xliiii, bonnourable homme Jehan Taffin, bourgeois de la ville et cité de Tournay et Jehan de Lattre greffier de St-Brixie en lad. ville, commis et depputez par honnourables et saiges seigneurs messieurs les consaulx de lad. ville et cité, pour faire ce quy est nécessaire à l'orloge estant au belfroy sur le marchié d'icelle ville, et Me Jacques Vaghevyes, fondeur de métal demorant en la ville de Malines, en la rue S<sup>te</sup> Caterine, ont, en la présence de Jehan Barbet, regecteur de lad. ville et cité, fait certain marché ensemble touchant les cloches et appeaulx servans audit horloge quy est tel quy s'ensuit. Est assavoir que ledit maistre Jaques a promis et sera tenu fondre et livrer quynze cloches ayans enneaulx par dedens pour y pendre bateaulx dont la plus grosse d'icelle faisant la note de ut d'embas pesera entre douze et quatorze cens livres, lesquelles cloches seront du hault d'embas accrdées et concordantes en vray ton armonieulx et bon relay les unes aux aultres en tierche, quinte et octave sans aulcune deffaulte, pour servir aud orloge et bate-ler toutes sortes de chanchons en deux ou trois parties, et que lesd. cloches soient de armonie non moindre que les six appeaulx d'en hault estans et pour le présent servans à l'orloge de l'église Saint-Brixie audit Tournay, par ledit maistre Jacques veues et ouyes, avecq ce faire et livrer deux aultres cloches outre lesd. quinze cloches pour servir de fainctes et demy tons aussy en armonnye tel que dict est au jugement et dict des musiciens, organistes, cloquemans et aultres gens ad ce congnoissans, en posant aussy lesd. deux demy tons le premier entre le sept et viii<sup>e</sup> et la seconde respondant à l'octave d'en hault, faire, livrer lesd. cloches de bonne et léalle estoffe, nettoïées et droicturières de espesseur telle que au vray compas appartient sans fentes, pailles ou sigelure vilaine et les avoir livrez en la sorte dicte en ladicte ville de Tournay en dedens ce jourd'huy en trois mois. Pour faire fondre et composer lesquelz appeaulx lesdis Taffin, Lattre et Barbet seront tenus au nom de ladicte ville livrer ou faire livrer audit maistre Jacques en lad. ville et au poix de Malines trois mil de métal ou environ, soit viez ou nouvel propice à faire et composer cloches. Et sy lesdis trois mil de métal ne pooient furnir à la composition du nombre desdis appeaulx icellui maistre Jacques sera tenu en faire la livrison et prest conditionnellement que après lesdis appeaulx livrez

en la sorte dicte lesdis commis ou nom de lad. ville seront tenus payer audit maistre Jacques pour la fachon d'iceulx appeaulx à l'advenant de quatre Crarolus du prix de vingt patars monnoie de Flandres pour le Crarolus de chacun cent de livres pesant, sy avant que lesdis commis auroient livré ou fait livrer l'estoffe; mais sy ledis appeaulx estoient trouvez peser plus que les estoffes par lesdis commis livrées sera payé pour ledit surplus tant pour estoffe que fachon à l'advenant de quinze Crarolus pour chacun cent de pesant, le tout ainsy livré par poix ledit maistre Jacques sera tenu et a promus prendre en payement de la somme que lors luy sera deue par compte et estat tout le métal procédant tant des viez appeaulx estans audit belfroy que d'aultres vièzes cloches appartenant à ladite ville, et ce pour le pris de unze carolus chacun cent de livres de pesant et audit pois de Malines. Oultre a esté conditionné, promis et accordé que les despens de la voiture tant des cloches nouvelles qu'il conviendra amener en ceste ville de Tournay de ladite ville de Malines que de la vièze estoffe quy se livra audit Malines, lesdis depputez ou nom de ladite ville de Tournay seront tenus les payer; mais s'il advenoit que après lesdites cloches nouvelles livrées et pendues audit belfroy, aux despens de ladite ville de Tournay, aucunes d'icelles ou le tout ne fuist par dit de visseurs ad ce congnoissans trouvées telles que cy dessus est deduit, en ce cas ledit Me Jacques sera tenu les reprendre et refondre à ses despens jusques qu'il ayt entièrement furny au marchié dessusdit. Et après le tout deuelement pesé, livré et rabatu la somme que lors sera trouvé deue audit Me Jacques par compte quy s'en fera se payera par ladite ville de Tournay assavoir la moittié incontinent ladite livrison faicte et parfaicte et l'aultre moittié trois mois après ensuiant, passé en jugement par assens, par messieurs prévostz et jurez de laditte ville quy ont ordonné ce présent marchié estre furny et accomply, en l'acquict et descharge desdis commis, le lundy xii<sup>e</sup> jour de may xv<sup>e</sup> xliiii.

(s) DE BEAUMONT.

Copie sur papier, Arch. comm. de  
Mons, même carton.

## A PROPOS

D'UN

# TABLEAU DE JORDAENS

---

*Habent sua fata... picturae.* Parmi les tableaux de la remarquable exposition Jordaens figurait, au n° 75, le portrait de Van Zurpele et sa femme. C'est une toile superbe, de couleur puissante, une peinture « regorgeant de suc et de sève », d'après l'expression de Taine.

Le tableau appartient à Sa Grâce le Duc de Devonshire, et pendant plus de deux siècles on y vit les portraits d'un Nassau et de sa Dame; les uns disaient du Taciturne, les autres de Frédéric Henri et d'Anne de Solms. Van Rymdsyck le reproduisit en gravure; on peut voir cette reproduction dans le Cabinet des Estampes de Bruxelles.

Cependant, la simple inspection des armoiries, figurant au-dessus d'une tête de satyre à la Jordaens, ornant un pilastre du fond du tableau, suffisait pour faire penser à la famille van Surpele. En effet, celle-ci porte *De vair à la fasce de gueules chargée de trois maillets penchant d'or.* Dans ces derniers temps, MM. van Siccama et van Bastelaer ont redressé l'erreur ancienne et rendu le tableau à la famille brabançonne; M. de Raadt, également, avait reconnu la confusion entre les armoiries des Nassau et des Surpele.

Mais quels sont les personnages représentés?

M. Fierens-Gevaert (Jordaens p. 108), « renseigné par M. van Bastelaer », prétend que ce sont « Godefroid Jean van Zurpele, pensionnaire de Diest, Conseiller du Roi d'Angleterre Guillaume III, auteur des lois et coutumes de Diest, et de sa femme, Marie Duynen. » Il ajoute: « C'est un couple représentatif; lui, grand, énergique, presque élégant avec sa haute canne, son baudrier, son écharpe à dentelles, fait penser à quelque personnage de Franz Hals, qui aurait cessé de rire pour méditer; elle, l'idéal de la matrone

flamande, a gardé toute sa fraîcheur et toute sa bonne grâce dans l'énormité de ses contours. » La description est exquise et exacte ; mais il est impossible qu'elle s'applique à un portrait du Pensionnaire et de sa femme peint par Jordaens.

Godefroid Jean van Zurpele, pensionnaire, etc., naquit le 8 novembre 1650, et fut baptisé le même jour à Saint-Sulpice à Diest (1). Après avoir conquis le grade de Licencié en Droits à l'Université de Louvain, il revint dans sa ville natale, y épousa, le 22 mars 1672, Anne Marie Duynen, née le 18 février 1648, fille d'Eustache Duynen, brasseur et bourgmestre à Diest, et de Catherine van der Straeten ; en 1675, il fut nommé pensionnaire de Diest, comme lui-même nous l'apprend dans son manuscrit (2) de 1696, renfermant la Coutume de Diest : Dilecte fili, dit-il dans l'envoi à son fils, jam annus et vigesimus, quo patrio solo fui a secretis et pensionarius... G. J. van Zurpele 1696. » Quant à sa place de conseiller du roi Guillaume, il l'obtint en 1695 ; la patente est transcrite au manuscrit.

1650 naissance — 1675 pensionnaire — 1695 conseiller : mettez à côté de ces dates celle de la mort de Jordaens : 1678, et il saute aux yeux que Jordaens n'a pu peindre Godefroid van Zurpele et sa femme à l'âge qu'ils accusent dans le tableau du Duc de Devonshire : personne ne saurait reconnaître dans cet homme d'âge très mur et cette plantureuse matrone, un couple dont le mari pouvait compter tout au plus 28 printemps et la femme trente.

Il s'agit d'un couple d'âge respectable, et il faut remonter un peu plus haut.

(1) « *Godefridus filius Joannis et Mariæ van Horn natus 8 9bris* (1650). » Lib. baptizat. aux arch. Commun. — « *Godefridus Joannes baptisatus 8 9bris* 1650 ». Status animarum de 1666. Arch. de Saint-Sulpice.

(2) Il existe trois exemplaires de cet important manuscrit : le 1<sup>er</sup>, à l'hôtel de ville de Diest ; le 2<sup>e</sup>, dans la famille Christiaens ; le 3<sup>e</sup>, dans ma collection. L'exemplaire de la ville fut revu par le Pensionnaire en 1701 ; le second en 1704 ; dans le mien il déclare avoir ajouté quelques détails historiques sur la cour féodale, le château, les seigneurs, les divergences entre la coutume de Diest et celle de Louvain, plus une relation de la prise de Diest en 1705 ; les ajoutés portent cette date. Les *Coutumes* proprement dites ont été éditées, en 1874, par M. Constant Casier dans les *Coutumes de Brabant*.

Le père du Pensionnaire s'appelait Jean van Surpele; né le 20 mai 1618, il épousa, le 28 janvier 1650, Marie van Horne, née le 29 juin 1626. Déjà en 1663, il était échevin de la ville, et il mourut le 10 octobre 1676. Sa femme appartenait à une bonne famille de Diest et était la fille de Paul van Horne et d'Elisabeth Buycx (1).

Pour nous, ce sont bien les époux van Surpele et van Horne dont Jordaens a peint le portrait; et on pourrait, sans risque de se tromper de dix ans, assigner les années 1666-1670 comme date de la peinture du tableau. Le mari est évidemment un homme d'une cinquantaine d'années; il tient le bâton d'échevin; et la femme est une « matrone flamande » d'âge absolument mûr.

Comment la toile est elle allée en Angleterre et chez les Devonshire ?

J'ai lu quelque part que les ducs de Devonshire étaient autrefois marquis de Hartington, titre que le fils aîné du Duc porte toujours; qu'au xvii<sup>e</sup> siècle ce fut un Hartington, qui vint aux Pays-Bas, négociant avec Guillaume d'Orange, sa venue en Angleterre. Or Guillaume était, comme prince d'Orange, Seigneur de Diest et conserva ce dernier titre sur le trône d'Outre-Mer (2).

Je me demande si Godefroid Jean van Zurpele nommé Conseiller du Roi et possesseur d'une toile de Jordaens fort prisé en Angleterre (3), n'a pas voulu faire un cadeau agréable au Souverain qui l'honorait de sa confiance? Plus tard, le tableau aura passé dans la famille à laquelle il appartient encore. Les archives de celles-ci pourraient peut-être nous fournir de plus amples renseignements.

L'abbé POLYD. DANIELS.

---

(1) *Van Horne* porte d'or à trois fasces d'azur accompagnées de 12 cornets de sable placés 3, 3, 3, 3. — *Buycx*: d'or à trois navets d'argent feuillés de sinople. — *Duynen*: d'argent à trois lionceaux de gueules.

(2) Je possède dans ma collection la matrice en argent du Roi-Seigneur de Diest; il porte les armoiries royales d'Angleterre chargées de celles des Orange-Nassau et entourées de la Jarretière; et de la légende: sigillum. feudi. Guil. IV. d. g. principis. auriaci. et. nassavii.

(3) Déjà en 1640, le peintre-diplomate Gerbier écrivait de Bruxelles à Londres: « M. Pierre Rubens est mort il y a trois jours, de sorte que Jordaens devient ici le premier peintre. »

# RAPPORT

SUR LE TRAVAIL INTITULÉ

« GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DU BRABANT.

LES PLUS ANCIENNES CIRCONSCRIPTIONS CIVILES »

présenté par M. l'abbé Buvé

---

Dans notre dernière séance, Messieurs, vous avez bien voulu me nommer commissaire à l'effet d'examiner un travail que M. l'abbé Buvé a soumis à notre Compagnie et dont il demande la publication dans les Annales de l'Académie.

Ce travail est intitulé : *Géographie historique du Brabant. Les plus anciennes circonscriptions civiles.*

La thèse exposée et défendue dans cette étude, peut se résumer comme suit :

« La grande diversité des mesures agraires, de la valeur du pied, notamment, qui leur sert de base, que l'on remarque dans les communes de l'ancien Brabant, est plus apparente que réelle.

De fait, on peut constater l'existence de certains groupements relativement peu nombreux, une quinzaine, ayant la même mesure agraire et formant en quelque sorte des cantons métrologiques.

Les cantons métrologiques ne sont que la survivance d'anciens

*pagi minores*, auxquels les comtes ou autres fonctionnaires carolingiens ont imposé une mesure générale et identique. »

L'étude de M. Buvé comprend trois parties : 1<sup>o</sup> une partie générale, exposant les conclusions que je viens de résumer et indiquant les causes toutes fortuites de certaines anomalies qui, à première vue, semblent infirmer cette thèse (1); 2<sup>o</sup> une partie spéciale, dans laquelle l'auteur détermine les limites des circonscriptions métrologiques dont il veut établir l'existence et qu'il désigne sous les noms de cantons de Hal, de Wolverthem, de Lennicq, de Bruxelles-Ouest, de Bruxelles-Est, de Wemmel, de Tervueren, de Vilvorde, d'Isque, de Nivelles, de Wavre, de Haecht, de Louvain, Aerschot, Diest, Léau et Tirlemont, de Perwez et Jodoigne, d'Hoegaerde et de Hannut-Landen; 3<sup>o</sup> et enfin une troisième partie, qui constitue une annexe au travail proprement dit et qui n'est autre que la copie du registre 734 de la Chambre des Comptes intitulé :

« *Manuael inhoudende diversche maeten ende groote van landen en graenen metten spycker van de jaeren xiiii<sup>e</sup> LX tot xvi<sup>e</sup> xxix inclus...* »

La publication in-extenso, telle que la propose M. Buvé, de ce *manuael*, me paraît sortir du cadre ordinaire des travaux de l'Académie et du programme de ses Annales, qui forment un recueil de travaux et d'études originales et ne doivent point constituer une publication de sources.

Le *manuael*, du reste, se rattache à peine au travail proprement dit et, chose plus grave, il a déjà servi, en ses parties les plus intéressantes, de base à un travail récent de M. Bigwood (2), si bien que la publication de ce ms. ne me paraît plus présenter qu'un intérêt subsidiaire.

(1) C'est ainsi, p. ex., que le chapitre de Saint-Lambert avait imposé une mesure identique pour le mesurage de toutes ses propriétés, fussent-elles situées dans le Brabant.

(2) G. BIGWOOD. *Notes sur les mesures à blé dans les anciens Pays-Bas*, dans les *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XIX, 1905.

Il en est autrement des deux premières parties.

Bien que personnellement j'aie quelque peine à identifier les circonscriptions métrologiques du moyen âge avec les *pagi* carolingiens, je me hâte de reconnaître que les recherches de M. Buvé apportent à l'étude des anciennes subdivisions administratives du Brabant un élément nouveau qui mérite d'être mis en lumière.

Sans me rallier donc aux conclusions de l'auteur, je constate volontiers l'intérêt de ces recherches, et à ce titre je serais heureux de les voir figurer dans nos Annales, n'était-ce que j'ai à reprocher à l'auteur deux défauts de méthode que je me permets de signaler.

Tout d'abord l'auteur néglige d'indiquer de manière suffisante ses sources. C'est là, cependant, un point capital dans toute étude à allure scientifique. Nous pouvons avoir pleine confiance dans l'honnêteté scientifique d'un auteur, nous n'en sommes pas moins heureux pour cela d'être en mesure de contrôler par nous-mêmes ses assertions.

Ensuite, M. Buvé ne tient aucun compte des différentes époques.

La mesure employée dans une localité au XVIII<sup>e</sup> siècle, était-elle encore la même que celle qui y était en usage au XI<sup>e</sup> ou plus anciennement encore? Il semble que la première idée qu'il n'en soit pas ainsi, n'est pas venue à l'auteur. Or, avant de se servir d'un almanach du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle, il faudrait établir que les mesures qu'il indique sont bien celles qui furent de tout temps en usage dans la localité. Les plus anciennes mesures seules, en effet, ont quelque importance dans la démonstration que M. Buvé essaie.

Certes, je n'exige pas que la vérification soit faite pour chaque village en particulier, — bien que ce serait l'idéal —, mais je demanderais que la persistance d'une mesure identique à travers tout le moyen âge et l'époque moderne fut bien établie pour un certain nombre de villages, pris au hasard dans les différentes parties du Brabant.

Quant à la rédaction elle-même, elle me paraît demander quelques retouches et je signalerais plus particulièrement la dénomination trop moderne et sujette à confusion, de *Canton*, donnée aux cir-

concriptions métrologiques, je préférerais celle de *ressort*, ou mieux encore, tout simplement le terme plus vague de *circonscription* lui-même.

Dans ces circonstances j'ai l'honneur de proposer à l'Académie de refuser l'insertion de la copie du ms. 734 de la Chambre des Comptes, et de prier M. Buvé de revoir les deux autres parties de son étude en tenant compte des observations ci-dessus.

J. LAENEN.

---

## DEUXIÈME NOTE SOMMAIRE

SUR LES

# Fouilles de Thielrode

---

Pendant que nous procédions, dans le courant de 1904 et 1905, à l'exploration du puits romain de Thielrode, notre attention fut attirée sur un champ situé à environ 800 mètres au N. N. E. de celui-ci.

Cette pièce de terre, connue au cadastre de Thielrode, section A n° 636, d'une étendue de 1 h. 51 a. 40 c., porte le nom caractéristique de *Steenakker* ou champ à pierres. Elle est réellement truffée de tessons de *tegula*, *d'imbrex* et de poteries, à tel point que ces débris, à mesure qu'il venaient à la surface à la suite du labourage, ont annuellement suffi, de mémoire d'homme, pour combler les ornières du sentier (dit: Schrynewegel), que longe la propriété.

Ce fait seul démontre quelle innombrable quantité de tessons est éparpillée dans ce champ.

Nous dûmes attendre jusqu'après l'arrachage des pommes de terre de la récolte de 1905, pour nous livrer à nos investigations.

Le 23 octobre 1905, nous commençâmes nos fouilles à une trentaine de mètres de l'extrémité N. du champ en question, où le locataire, Pierre-Martin van Raemdonck, nous affirmait avoir toujours rencontré le plus grand nombre de débris (1).

(1) Nous tenons à réitérer ici nos vifs remerciements à Mlle Marie Bongaerts, de Thielrode, qui nous a gracieusement autorisés à pratiquer des fouilles dans sa propriété.

Nous creusâmes une première tranchée à 0<sup>m</sup>60 de profondeur, jusqu'à la base de la terre arable, sur une longueur de 8 mètres. La fouille ne ramena à la surface que des tessons semblables à ceux qui sont semés sur tout le champ.

Après de nombreux sondages nous éprouvâmes à 60 mètres en arrière vers le midi, une résistance égale sur une aire assez considérable.

Une seconde tranchée fut ouverte sur un espace de 2<sup>m</sup> × 2<sup>m</sup>, et à une profondeur de 0<sup>m</sup>43 nous mimes à nu un dallage en carreaux de terre cuite, simplement posés à plat, sans être reliés par du ciment ou du mortier.

Ce dallage s'étendait sur un espace de 0<sup>m</sup>80 sur 1<sup>m</sup>10. Les carreaux, parfaitement carrés, de 0.205 m/m de côté, n'ont pu être retirés en entier. A mesure qu'on voulait les enlever, ils s'effritaient et tombaient en fragments. Nous avons néanmoins pu en prendre les dimensions pendant qu'ils étaient encore en place et nous avons pu en relever le dispositif, tel qu'il est indiqué au plan annexé (Pl. I).

Il était aisé de voir que ce carrelage avait primitivement une étendue plus grande que celle que nous avons retrouvée au moment de la fouille.

A l'extrémité E. de ce dallage nous avons rencontré une déclivité de 15°, composée également de carreaux en terre cuite de 0.160 m/m de côté. Cette déclivité s'étend sur une longueur de 0<sup>m</sup>50 et la largeur de ce qui en subsistait est de 0<sup>m</sup>80. Au bout de la déclivité se trouvait une rigole faite au moyen de dalles en terre cuite d'une hauteur de 0<sup>m</sup>10 et d'une largeur de 0<sup>m</sup>16, ayant comme fond aussi des dalles en terre cuite de dimensions égales (0<sup>m</sup>10 × 0<sup>m</sup>16); la seconde paroi verticale de la rigole était aussi formée de carreaux de terre cuite de 0<sup>m</sup>25 × 0<sup>m</sup>16. Cette paroi était surmontée d'aplomb de dalles de terre cuite de 0<sup>m</sup>16, mais dont nous n'avons pu prendre la seconde dimension, toutes étant brisées vers l'est. Tous ces carreaux, quelles que fussent leurs dimensions en surface, avaient une épaisseur uniforme de 0<sup>m</sup>04.

Au fond de la rigole dont il vient d'être parlé, il y avait une couche de cendres de bois, variant entre 0<sup>m</sup>03 et 0<sup>m</sup>04. Nous avons aussi trouvé une couche de cendres de bois, épaisse en





certaines endroits de 0<sup>m</sup>05, sur les carreaux posés horizontalement à équerre au sommet de la paroi verticale la plus élevée de la rigole. Sous ces dalles la terre était à moitié cuite et transformée en grumeaux rouges.

Nous croyons pouvoir conclure de tout ce qui précède que nous nous trouvons ici devant les vestiges de ce qui fut l'habitation des potiers et tuiliers qui utilisaient le puits découvert en 1904.

Les cendres trouvées au sommet de la paroi verticale E. de la rigole sont indiscutablement les restes du foyer de cette habitation et quant à celles trouvées dans la rigole même, elles démontrent que cette dernière servait de cendrier.

Sur la partie horizontale du carrelage nous avons trouvé un fragment de col d'un *dolium*. Ce col devait avoir une circonférence intérieure de 0.434<sup>m</sup>/<sup>m</sup>. Nous y avons aussi trouvé un fragment de boîte d'hypocauste, ainsi qu'un carreau de forme hexagonale irrégulière.

Sur le dallage en déclivité, allant vers le cendrier du foyer, nous avons recueilli deux fragments de poterie en pseudo-samien.

Le premier est une partie d'une *patina* portant au fond et à l'intérieur le sigle

VENICARVS

marque de potier dont des exemplaires ont été trouvés à Nimègue, Vechten et Voorburg (1).

L'autre fragment (hauteur 0.098, longueur 0.100. Corde de l'arc de cercle 0.097) est également une partie de *patina*. Celle-ci ne porte pas la marque du potier, mais à l'extérieur celle du fabricant du moule

ALBVCI.

Ce fragment est orné à sa partie supérieure, à 0.030 <sup>m</sup>/<sup>m</sup> sous

(1) H. SCHUERMANS. *Sigles figulins*. Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique, 2<sup>e</sup> série, tome III, p 264.

le bord, d'un cordon formé d'oves, avec en dessous une panthère ou un lion rampant, sous celui-ci un dauphin nageant. A gauche, on ne voit que le bras d'un Mercure tenant le caducée; à droite, un Jupiter (?) avec sur le côté, à gauche, la marque. Celle ci, ainsi que les figures, sont en relief et chacune de ces dernières est séparée de sa voisine par une torsade, soit verticale, soit horizontale, soit en guirlande (pl. II).

Les poteries portant le sigle ALBVCI ont été rencontrées en de nombreux endroits en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, près des frontières de la Prusse Orientale, en Italie <sup>(1)</sup>, de telle sorte que 59 exemplaires de ce potier ont été retrouvés <sup>(2)</sup>.

Or, comme nous savons <sup>(3)</sup> que les grands fabricants de poteries de Lezoux, parmi lesquels figure Albucius, ne commencèrent à exporter leurs produits en grandes quantités vers le Nord de l'Empire et vers l'Est jusqu'aux frontières de la Prusse Orientale, qu'à partir de l'époque de Trajan (98-117), nous croyons pouvoir conclure, sous réserve de ce que nos fouilles ultérieures nous révéleront encore, que le puits de Thielrode et l'habitation qui en dépendait furent établis dans le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

G. WILLEMSSEN et TH. DE DECKER.

3 décembre 1905.

---

(1) Cf. H. SCHUERMANS. *Op. cit.*, p. 40 et J. DÉCHELETTE. *Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, tome I, p. 156.

(2) DÉCHELETTE. *Op. cit.*, p. 197. Au moment de la mise sous presse de cette notice, nous apprenons qu'un exemplaire a encore été trouvé à Anderlecht (Ann. de la Société d'Archéologie de Bruxelles, tome 20, 1906, p. 254), ce qui porte le nombre d'exemplaires recueillis à 61, y compris le nôtre.

(3) *Ibid*, pp. 194 ss.



Pl. II.

Echelle: 25 %



# SÉANCE PUBLIQUE

DU

DIMANCHE 7 OCTOBRE 1906

---

La séance s'ouvre à 11 heures, dans la salle Leys, en l'hôtel de ville d'Anvers. Un public nombreux a répondu à l'appel de l'Académie et occupe toutes les places.

Au bureau siègent : MM. le R. P. van den Gheyn, *président*, et Fernand Donnet, *secrétaire*.

Sont présents : MM. Max Rooses, Hymans, Soil de Moriamé, Arth. Blomme, de Witte, Geudens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, de Pauw, chanoine van den Gheyn, Van Neuss, Bergmans, L. Blomme, abbé Laenen et Kintsschots, membres titulaires ; MM. Willemsen, Dubois, Dr van Dorslaer, Coninckx, Casier, Hulin et Heins, membres correspondants regnicoles ; M. De Vriendt, membre honoraire regnicole.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Saintenoy, *vice-président*, Theunissens, *trésorier*, baron de Vinck de Winnezele, de Behault de Dornon, Destrée, Stroobant, membres titulaires ; MM. Comhaire, Naveau, Bilmeyer, membres correspondants regnicoles ; M. le comte Lair, membre honoraire étranger ; MM. Montero, baron d'Avout et Fordham, membres correspondants étrangers.

Suivant les prescriptions de l'ordre du jour, prennent successivement la parole: le R. P. van den Gheyn, S.-J., qui parle du *Mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618*; M. Edm. Geudens, qui donne connaissance d'une étude topographique relative à *l'Ancien béguinage d'Anvers*; M. Henri Hymans, qui développe *Un point d'histoire*, et M. Joseph Casier, qui présente un travail relatif à *l'Art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi*.

Ces différentes communications sont reproduites ci-après.

Après que le président eût adressé quelques paroles de remerciement au public, la séance fut levée à 12 3/4 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

# LE MOBILIER

DE

## L'HOTEL DE NASSAU A BRUXELLES

EN 1618

---

Le 20 février 1618, mourait, sans enfants, à Bruxelles, dans l'hôtel de Nassau, Philippe-Guillaume prince d'Orange, comte de Buren et époux d'Éléonore de Bourbon, princesse de Condé (1).

A la suite de ce décès, les biens meubles de l'hôtel furent inventoriés et estimés. L'inventaire se trouve aux Archives générales du Royaume à Bruxelles (2), et la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique a naguère acquis une copie de l'acte d'estimation (3). Cette copie est du temps, soit du XVII<sup>e</sup> siècle, du 17 février 1619, un peu moins d'un an après la mort du prince.

On s'intéresse, et avec raison, aux documents de ce genre. Sous l'aride nomenclature de choses, qui, à première vue, peuvent paraître banales, l'imagination de l'archéologue relève mille détails

(1) Voir sur Philippe-Guillaume d'Orange, AMELOT DE LA HOUSSAYE, *Histoire de Guillaume de Nassau*, Londres, 1754, t. II, pp. 1-16.

(2) Conseil privé, carton n° 214.

(3) N° II. 3560. Ce volume fut acheté, en avril 1906, à M. Schemit, à Paris, pour fr. 150.

significatifs qui, à ses regards charmés, déroulent le tableau évocateur du passé. Bien plus — et nous aurons tout à l'heure une preuve nouvelle de cette assertion — les inventaires anciens aiguillent souvent les chercheurs sur la bonne piste pour leur faire reconnaître et identifier des objets de nos musées ou de nos collections (1).

Au cas présent, l'étude de l'inventaire du mobilier de l'hôtel de Nassau est d'autant plus suggestive, que, comme le remarque déjà Wauters, on ne possède guère de renseignements sur l'intérieur de ce palais (2). Seul André Van Hasselt (3) avait signalé deux particularités: la chapelle renfermait un tableau d'Hugo van der Goes, et dans une chambre, il y avait un lit où pouvaient dormir à l'aise cinquante personnes.

Quelques années après, Alexandre Pinchart extrayait de l'in-

(1) Cf. A. PINCHART, *Bibliothèque et collection de tableaux d'un chanoine de Sainte-Waudru au XVI<sup>e</sup> siècle; Inventaire des tableaux, bijoux, livres et tapisseries, etc., d'Alexandre d'Arenberg, prince de Chimay*, dans LE BIBLIOPHILE BELGE, t. IV, pp. 135-41, 375-87; E. SOIL, *Un inventaire tournaisien de 1527*, dans ANNALES DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE, 4<sup>e</sup> série, t. II, pp. 153-227; J. DE CHESTRET DE HANEFPE, *La Maison de Jean du Chesne, chanoine de Saint-Lambert au XV<sup>e</sup> siècle* dans BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. XXXV, pp. 117-40; BOU JEAN BETHUNE, *Documents concernant Olivier de Wree*, dans BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE BRUGES, 5<sup>e</sup> série, t. IV; BOU FRANÇOIS BETHUNE, *L'Inventaire des meubles délaissés lors de son entrée en religion par Antoine d'Arenberg, comte de Seneghem*, dans MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, 1893, pp. 54-88; 1894, pp. 23-35, 407-421; 1895, pp. 51-63, 121-139, 237-252; 1896, pp. 102-109; J. CUVELIER, *La garde-robe, les bijoux et le mobilier d'une patricienne flamande sous le règne de Charles-Quint*, dans COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 5<sup>e</sup> série, t. VIII, pp. 173-92; A. DE POORTER, *Een inventaris van 't iaar 1632*, Bruges, 1905; D. BROUWERS, *Le Mobilier d'Éverard IV de la Marck, grand mayeur de Liège*, dans BULLETINS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, t. LXXV, 1906, p. (17)-(32). Cette liste n'épuise pas la série de tous les inventaires publiés en Belgique.

(2) *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 365.

(3) *Albert Durer en Belgique*, REVUE DE BRUXELLES, janvier 1839, p. 79. Cf. CAMPE, *Reliquien van Albrecht Dürer*, Nübenberg, 1828, p. 90.

ventaire conservé aux Archives une liste des tableaux qui ornaient les appartements de l'hôtel de Nassau (1).

L'acte d'estimation dont nous avons parlé, procède méthodiquement. On trouve d'abord le relevé de l'orfèvrerie, vaisselle et bijoux; puis vient celui de la garde robe et des meubles et enfin la liste des tableaux. Chacune de ces parties de l'inventaire est dressée par des gens du métier, et par suite compétents pour apprécier à leur juste valeur les diverses pièces. A noter, pour l'expertise des tableaux, les noms de deux peintres célèbres, Octavio van Veen (Otto Vaenius) et Henri de Clercq.

La vaisselle est abondante et riche. Parmi les pièces en or ou dorées, on compte dix bassins, douze aiguères, six burettes, huit flacons, onze coupes, vingt-cinq tasses avec couvercle et treize sans couvercle, onze gobelets, dix-huit chandeliers, huit plats, vingt-six salières, deux cadenas armoriés (2), deux vinaigriers, trente-huit assiettes, cinq cuillers et cinq fourchettes.

Ce furent les orfèvres de France et de Hollande qui fournirent le plus fort contingent à la vaisselle d'or de l'hôtel de Nassau. En effet, le poinçon de Paris apparaît quarante fois et celui de Hollande, vingt-trois fois. Il n'est point malaisé d'expliquer l'abondance de l'orfèvrerie française et hollandaise. Cette proportion est naturelle dans une maison, où la dame de céans, Éléonore de Bourbon, venait de France et où le maître était d'origine hollandaise. Puis viennent l'Allemagne avec cinq pièces, l'Angleterre et l'Espagne chacune avec trois. Il y a cependant quelques marques belges; j'en ai compté six pour Bruxelles et le poinçon d'Anvers apparaît sur deux flacons, une coupe et deux salières.

La plupart des pièces sont armoriées, soit aux armes du prince d'Orange seul, soit à celles réunies du prince et de la princesse. Il y a une coupe aux armes des États généraux des provinces unies, une autre aux armes de Buren, une troisième avec les armoiries de Steen-

(1) *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, p. 91-94; cf. t. I, p. 185.

(2) Petit coffret, fermé d'une chaîne, avec une petite serrure, dans lequel on enfermait divers objets du service de la table, tels que la salière, les cuillers, les couteaux, etc. Cf. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire du mobilier*, sub verbo.

bergen, une autre avec celles de Leerdam et une cinquième est ornée de l'écu du prince Maurice de Nassau (1). Une tasse porte les armoiries du duc de Bourgogne.

Quelques-uns de ces objets sont remarquables par leurs formes curieuses. Une coupe dorée et ciselée est « faicte en forme de roisin avecq un boucquet de fleurs au dessus », une autre ressemble à une coquille. Voici comment l'inventaire décrit une autre coupe : « dorée et ciselée où on met quatorze goubletz dedanz intitulez les Apostres ». Sur une tasse est représentée la ville de Breda, sur une autre le château de Breda, sur une troisième un « pescheur de ligne ». Il y avait un gobelet en forme de moulin à vent et deux autres en forme de gondole.

La vaisselle d'argent est plus abondante encore — cela s'entend — que les services en or. Après ce que nous venons de dire de ceux-ci, les détails à relever au sujet de la « vaisselle blanche », comme dit l'inventaire, seraient un peu fastidieux. Signalons toutefois « deux tasses d'argent ayant le bord doré faictes en pointes de diamant ». Ce travail est anversois, car l'inventaire ajoute « estant poinçon d'Anvers ».

On s'intéressera davantage, croyons-nous, aux « bagues et joyaulx ». Le bijou le plus remarquable est décrit comme suit : « Une grande enseigne de diamans en forme de pennache, avecq une demie lune, au milieu ung grand diamant foible en façon de table, une piramide dessus et six branches de costé et d'aultre, le tout garny de deux cent trente cinq diamants, tant grands que petits, desquels néantmoinz manquent un moyen et un aultre petit ». Ce superbe bijou est évalué à la somme — énorme pour le temps — de 8424 livres.

Il y avait en outre des boutons de diamant, des chaînes d'or, des colliers, des bagues, au nombre d'une vingtaine. Sur une des « enseignes de diamant », était représenté en émaux le jugement de Salomon. Un des anneaux d'or avait un chaton tournant qui contenait deux portraits, l'un d'homme, l'autre de femme.

Passons à la garde robe. Monseigneur Philippe-Guillaume d'Orange

(1) C'était le frère de Philippe d'Orange, le second fils du Taciturne.

possédait une douzaine de costumes complets, de couleurs variées, écarlate, gros de Naples, velours gris, velours rouge, satin noir, satin colombin, violet et or. Mais on ne renseigne que quatre chapeaux en broderie d'or et une seule robe de nuit « de satin tanné avecq deux passemens d'or alentour, doublée de martres ».

L'arsenal était peu garni, trois épées, deux paires de pistolets, trois arquebuses, et huit épées de tournoi.

Sous la rubrique *Linge ayant servy au corps du dit feu seigneur prince d'Oranges*, nous relevons la mention de vingt-cinq chemises, seize fraises, neuf à la française et sept à l'espagnole, dix paires de poignettes, cinq rabats, quatorze paires de manchettes, seize mouchoirs, douze essuie-mains.

Bon nombre de ces fraises, poignettes, rabats, manchettes et mouchoirs sont ornés de dentelles, et notre confrère M. Eugène van Overloop, conservateur en chef des Musées royaux des arts industriels, a été vivement frappé des détails que l'inventaire renferme à ce sujet, et qui ne sont nullement dépourvus d'importance pour l'histoire de l'industrie dentellière aux Pays-Bas.

La lingerie de l'hôtel de Nassau était abondamment fournie. On sait que c'était un des grands luxes de nos ancêtres. Il n'est pas possible de retranscrire ici l'inventaire. Nous appellerons seulement l'attention sur le linge damassé, où l'on trouvera entre autres trente-quatre serviettes avec l'histoire de Troie, seize autres avec celle de Samson; sur vingt-trois serviettes étaient représentées des scènes de chasse.

L'inventaire des meubles proprement dits permet d'abord de nous rendre compte du nombre et de la nature des appartements qui composaient l'hôtel de Nassau.

Une cinquantaine de locaux différents sont désignés: chapelle, salle à manger, salle de bal, cabinet du prince, chambre du conseil, chambre d'audience, chambre à coucher de Son Excellence et de Madame, chambre des pages, des Suisses, du docteur, et d'autres employés divers dont le nom est cité, du maître-d'hôtel, du sommelier, du brodeur, et jusqu'à la lavanderie, où Christine, la lavandière de Madame, pend ses linges. Nous apprenons par l'inventaire le nom des deux tours du palais; l'une s'appelait *tour du dragon*

parce qu'elle était surmontée d'un de ces monstres, l'autre *tour blanche*.

En général, le mobilier de ces pièces est plutôt modeste. Voici ce que l'on trouve dans les appartements de Son Excellence: d'abord, un lit de camp, garni de serge verte, et dont les franges sont en filoselle jaune, puis un autre lit, une armoire en bois, une table, trois sièges de cuir noir et trois de damas bleu. L'ornement le plus remarquable consiste en six pièces de tapisserie, représentant l'histoire de Cyrus, évaluées à 1485 livres.

A la chapelle, il y avait un « devantier d'autel en broderie d'or et soye fort riche, représentant Notre Seigneur en la Cène, à Imaus, avecq les publicains, au lavement de ses saints pieds par la Magdaleine et les nopces de Cananee. » Cette pièce est estimée 2500 livres.

Notre collègue, M. Joseph Destrée, conservateur aux Musées royaux des arts industriels, auquel j'ai eu l'occasion de montrer ce texte, n'est pas éloigné de penser que cet *antependium* est aujourd'hui conservé au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles (1).

En effet, l'*antependium* du Musée répond trait pour trait à la description que fait notre inventaire de celui de l'hôtel de Nassau. De plus, l'abbé de Grimberghe, Christophe Outers, dont les armoiries ont été ajoutées sur l'*antependium*, est manifestement postérieur d'un siècle à la confection du devantier.

L'hôtel de Nassau, d'après l'inventaire de 1618, possédait encore quelques autres tapisseries, une descente de croix, l'histoire de la femme adultère et sept pièces retraçant la vie d'Hannibal.

Il y avait à l'hôtel de Nassau une petite collection de tableaux, qui furent, comme nous l'avons dit, inventoriés et estimés par Otto Vaenius et Henri de Clercq.

Une observation à propos du nombre de ces peintures. Dans l'acte d'estimation, il n'y en a que vingt-trois, tandis que Pinchart, qui publia la liste d'après l'inventaire conservé aux Archives du

(1) C'est l'*antependium* dit de Grimberghe; il est reproduit et décrit par M. J. Destrée, dans sa publication, *Musées royaux des Arts décoratifs et industriels*.

Royaume, en compte quarante-neuf (1). En particulier, a disparu le tableau représentant les sept sacrements et que l'on a cru, sans preuve aucune, être celui d'Hugo van der Goes signalé par Albert Durer.

Comment expliquer cette contradiction? Que s'est-il passé entre le 26 mars 1618, date de l'inventaire, et le 7 septembre 1618, jour auquel les tableaux furent estimés par Otto Vaenius et Henri de Clercq?

Les minutes de l'inventaire déposé aux Archives générales du Royaume éclaireissent en partie ce mystère. En effet, plusieurs tableaux, après avoir été portés à l'inventaire, en ont été rayés, et en marge des notes expliquent pour quelles raisons ils ne furent point soumis à l'estimation. Ainsi, le portrait du prince Philippe-Guillaume d'Orange a été donné au comte Henri de Nassau (2). Un autre portrait du prince (3), avec celui de la princesse de Condé (4), a été envoyé à « Son Excellence de Breda » (5). La peinture d'Actéon a été de même transportée à Bréda (6). Le portrait du comte Maurice de Nassau et le tableau de Lucrèce (7) furent rendus à un sieur Cools, auxquels ils appartenaient.

Mais, on le voit, l'explication donnée n'est point adéquate, et pour plusieurs tableaux (8), leur disparition entre le 26 mars et le 7 septembre 1618 demeure une énigme. Nous n'essaierons pas de la résoudre, ni d'émettre, à ce sujet, des jugements qui pourraient aisément être téméraires.

Chose regrettable, les noms des peintres des tableaux de l'hôtel de Nassau ne sont jamais mentionnés, ce qui rend l'identification

(1) *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III, pp. 92-94.

(2) N° 32 de la liste dressée par Pinchart, p. 94.

(3) N° 23 de la même liste, p. 93.

(4) N° 24 de la liste de Pinchart, p. 93.

(5) C'est-à-dire à Maurice de Nassau.

(6) N° 43 de la liste de Pinchart, p. 94.

(7) Pinchart n'a point mentionné ces tableaux, bien qu'ils se trouvent signalés par l'inventaire.

(8) Les n°s 26, 29, 30, 31, 41, 42, 44-50, 54, 57-58 de la liste dressée par Pinchart.

aussi difficile qu'incertaine. Ainsi, par exemple, nous ne sommes point à même de désigner dans les galeries du prince d'Orange l'œuvre attribuée par Albert Durer à Hugo van der Goes.

Quoiqu'il en soit, voici l'indication sommaire des tableaux soumis à l'estimation d'Otto Vaenius et d'Henri de Clercq. En général, ils ne sont pas très haut cotés.

Au cabinet du prince d'Orange, il y avait, dit l'inventaire, « une grande peinture antique à l'huile aussi large que le dit cabinet, représentant une dédicasse de village ».

Il y avait aussi un petit tableau représentant une corbeille de fleurs; sur un autre était la scène du jugement. Deux autres retraçaient des histoires de l'ancien Testament. Adam et Ève sont signalés sur deux peintures, de même le jugement de Paris. La déesse Flore était figurée sur un des tableaux, sur un autre la boutique d'un peintre, sur un troisième l'hiver. Les autres tableaux du cabinet du prince représentaient un paysage et des batailles de soldats et de paysans.

A la chambre du Conseil, l'inventaire renseigne cinq tableaux, l'adoration des mages, les quatre éléments, la descendance de S<sup>te</sup> Anne, une sultane et la Vierge. Ce dernier tableau était un diptyque, « à deux fenestres », dit l'inventaire.

A la chambre du maître d'hôtel, on signale un tableau représentant la kermesse d'Hoboken (1).

A la salle au dessus de la galerie était une grande peinture, où l'on voyait une flotte de plusieurs navires. Dans une chambre dite chambre de Potter, était appendu le portrait d'une chambrière de Soliman. La chapelle était ornée d'un tableau peint sur bois représentant la Vierge et l'enfant et d'un Christ en croix.

On le voit, ces indications sont bien sommaires, peut-être seront-elles pourtant suffisantes à quelque critique d'art sagace et lui

(1) Serait-ce la composition portant le nom de Bruegel, dans une gravure publiée par de Mumpere, et qu'on appelle la « kermesse d'Hoboken », à cause de l'inscription *Dit is de Gulde van Hoboken*, qui s'y trouve? Cf. R. VAN BASTELAER et G. H. DE LOO, *Peter Bruegel l'ancien, son œuvre et son temps*, p. 84.

permettront-elles de retrouver quelques-uns des tableaux de l'hôtel de Nassau, si toutefois il en est échappé à l'incendie de 1625.

Le plus précieux de ces tableaux devait être la marine qui se trouvait dans la salle au dessus de la galerie, car il était évalué à 2000 livres.

Dans la chambre du Conseil, il y avait deux cartes, l'une d'Espagne, l'autre « du polder nommé *den ouden Moere* ».

Après avoir sommairement indiqué ce que l'inventaire de l'hôtel de Nassau signale de plus remarquable, il faut bien faire observer que l'acte d'estimation est muet sur le contenu de la bibliothèque et sur celui des écuries. La première lacune n'est pas absolument surprenante, et bien que bon nombre de grands seigneurs, aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, fissent étalage d'érudition, il n'y avait cependant pour eux aucune obligation formelle d'être bibliophiles. Mais on pourrait s'étonner davantage de constater que le prince d'Orange n'eût laissé dans son héritage ni chevaux ni voitures.

Aussi, cette seconde lacune n'est-elle qu'apparente, car si l'on recourt à l'inventaire gardé aux Archives générales du Royaume, on verra que les écuries pour avoir échappé à l'estimation des experts, n'en étaient pas moins bien fournies.

On y comptait, en effet, dix-huit chevaux de selle, trois poulains, onze chevaux de chasse, seize de carrosse et six mulets. Le plus grand nombre de ces chevaux provenait d'Espagne et nos ancêtres purent voir à Bruxelles ces superbes coursiers andalous, qui aujourd'hui encore font l'admiration des voyageurs en Espagne, à l'heure des promenades quotidiennes sur les *paseos*.

Les carrosses n'étaient pas fort nombreux, il n'y en avait que trois, deux de gala et un de chasse. Le premier était garni de velours rouge, l'autre de velours bleu. Il y avait aussi un traîneau doré, dénommé par l'inventaire « ouvrage de Nurenberg ».

Telle est l'analyse sommaire de l'inventaire du mobilier de l'hôtel de Nassau en 1618, à Bruxelles. Elle nous a permis de jeter un coup d'œil furtif sur la vie d'autrefois et, si, comme nous le pensons, la conjecture de M. Destrée se vérifie, de donner un certificat d'identité à l'une des plus belles pièces de nos Musées royaux d'antiquités.

Au surplus, cette courte étude est loin d'épuiser l'intérêt que peut offrir le document que nous avons examiné; d'autres encore en extrairont, à différents points de vue, maintes observations aussi importantes et aussi suggestives que celles que nous avons rapidement esquissées.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

# L'ANCIEN BÉGUINAGE D'ANVERS

## ESSAI DE TOPOGRAPHIE

---

Pour l'intelligence de cette étude, il importe de se représenter l'ancien emplacement de la citadelle du sud et l'Esplanade ou vaste plaine, qui, au nord et à l'est, s'étendait entre la forteresse et la ville.

Le périmètre de la citadelle avec ses glacis, enclavait à peu près le vaste quartier, compris de nos jours entre la rue de Gand, la place du Sud, la rue van Beers, la place du Trône, la rue de Saxe, la rue Bréderode (rond-point); les rues du Palais et de la Brèche; l'avenue du Sud, la rue du Bastion (entrée), la rue du Compromis (extrémité); la rue des Gueux, le côté nord-est de la place Marnix et la rue de l'Escaut allant joindre, à partir de son rond-point, par une ligne idéale, le centre du bassin aux Charbons; enfin, le quai Wallon avec le quai sud du bassin aux Briques.

Dans un périmètre plus restreint, on trouvait les cinq bastions aux endroits suivants: 1° entre la rue Charles Rogier et les rues des Peintres et du Taciturne; au coin de la rue des Sculpteurs et de l'avenue du Sud; entre la rue de Hornes, l'avenue du Peuple (terrain de l'ancien *Palais de l'Industrie*) et l'avenue du Sud; à la tête ouest du pont qui sépare le bassin aux Briques du bassin des Bateliers; au bassin aux Charbons, entre les rues du Musée et des Peintres.

La démolition de la citadelle fut entreprise en 1874.

L'Esplanade ou *Place d'Armes* (1) avait AU NORD, une voie

(1) *Ita*, un plan d'Anvers de 1840, conservé aux archives de la Province.

pavée, devenue la rue Kronenburg, l'extrémité de la rue du Couvent et le flanc sud de l'arsenal militaire; AU SUD, la citadelle, une section des remparts avec la porte des Béguines (1); A L'OUEST, un chantier et les glacis vers la *Porte de Fer* (2) menant au Kiel et au delà; A L'EST, la voie publique, aujourd'hui la rue de l'Esplanade. Entre la plaine et les deux voies pavées, on voyait une allée bordée d'arbres de chaque côté. L'allée parallèle à la rue Kronenburg se dédoublait à partir de la ruelle du Livre (rue Nationale), jusqu'à la rue des Béguines, où, avec ses arbres, elle se déployait en tablier, ce que la situation actuelle du lieu permet encore de vérifier (3).

Cette configuration des terrains datait plus ou moins encore de l'époque où la ville fut agrandie de ce côté, ou plutôt complétée dans son système de défense, après la construction de la citadelle. Avant cette époque, la muraille d'enceinte, au point où aboutissent de nos jours, dans la rue des Béguines, les rues Bervoets et Kronenburg, livrait passage vers la campagne par une « poterne » la porte des Béguines primitive. En sortant de la ville de ce côté, on trouvait le Béguinage à une distance de quelque trois cents mètres.

\* \* \*

Les historiens sont d'accord pour dire que le Béguinage, dénommé également *Mont de Sion* ou *Sion* tout court, existait dès le XIII<sup>e</sup> siècle. DIERCXSENS en rapporte l'existence à l'année 1240 (4). Après lui, on a découvert qu'en 1215, le Béguinage avait un curé du nom de Joannes... Celui-ci mourut en 1230. Puis, après la constatation, dans la nomenclature des desservants, d'une lacune

(1) Démolie en 1866. La place de cette porte correspond à la section actuelle de la rue de l'Esplanade, située à 40 mètres environ de l'axe du Rempart de la Porte des Béguines.

(2) C'était un simple pont-levis jeté sur le canal d'alimentation, par l'Escaut, des fossés de la citadelle.

(3) Cfr. *Plan géométrique parcellaire de la ville d'Anvers, dressé en 1846, par l'inspecteur du cadastre de la province, F.-A. Losson, etc.* D. Avanzo et C<sup>ie</sup> Liège.

(4) *Antverpia Christo nascens et crescens.* Tome I, p. 242.

» JOINCTE entre les deux demy boullewarcqs avec le pont et la  
» chaucie de la rue droicte et ses appartenances par ordonnance  
» et à la charge de son Ex<sup>te</sup> pour par icelle avoir libre entrée,  
» sortie et ouverture pour les chariots et chevaulx entrans et sor-  
» tans journallement ladite ville » (1).

Le « projet » d'Andriessens n'aurait-il donc pu dater de 1567 et avoir été exécuté incontinent quoique seulement en partie? « Son Excellence », à laquelle s'en rapportait l'article 12, n'était autre que le duc d'Albe, un personnage dont les instructions ou les ordres, on le sait, ne comportaient pas de longs délais d'exécution.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'au moins la construction de la demi-lune ne se fit pas en 1577. Le 21 avril, les Etats votaient le démantèlement de la citadelle du côté de la ville. Folle de joie, la population tout entière aida à la démolition des fronts condamnés. Il est donc peu probable que la « jointe », qui mesurait 1110 mètres courants (2), ait pu être construite dans les douze jours à peine écoulés entre cette manifestation populaire et la décision des Etats.

\* \* \*

Au temps des expropriations commandées par les circonstances et conduites tout militairement par le duc d'Albe, le Béguinage fit lever un plan des lieux, à l'effet d'être fixé sur les contenances respectives des biens-fonds cédés à la Ville et de ceux qui étaient laissés en sa possession.

Ce plan est signé comme il suit : « *Ter begherten van Jffrouwe*  
» *Magriette Hoefmans meestersse | vander fermeryen vanden*  
» *laghinhove der stadt van Antwerpen | soe hebben wij Franchois*  
» *de Drivere ende Adriaen Bosch ghemeten | alsulcken perchele*  
» *van erven als is inne ghenomen totden | conter scherpen van-*  
» *den nieuwen casteele der stadt voirs. | gheleghen voor de*  
» *merckgrawe Lye teghens over ballaer ende | is in als groot*  
» *alsoe dat nu af bepaelt is hondert seven en tachtig Rodden. »*  
« *Aldus gedaen bij ons als vore den 18<sup>en</sup> Meye a<sup>o</sup> 1570. »*

« F. DE DRIVER. ADRIAEN BOSCH. »

(1) Archives communales. Carton : *Erven Kasteelplein*.

(2) Général WAUWERMANS, *Op. cit.*

Dressé avec un certain luxe de détails, colorié selon la nature des objets représentés, le plan permet de constater que le Béguinage céda 187 verges de terrain (ares: 0,61,53), pour la contr'escarpe, de la citadelle faisant face au quartier Saint-Laurent (1). Il représente deux lopins de terres, marqués N° 1 et N° 2, avec une contenance respective de 3 bonniers, 31 1/2 verges et 1 bonnier, 190 1/2 verges. Chaque parcelle est subdivisée en un jardin maraîcher et un petit pré. Elles sont traversées par la « rue vers l'Avenue » (« *de strate naer de Lye* »), soit la rue vers Saint-Laurent (2). Elles sont bornées AU NORD par le chemin longeant le terre-plein des nouveaux remparts (3), chemin créé sur le bien-fonds du Béguinage, (« *den wech neffens der stadt grachten waerin dat het baghinnen erve innecompt* »); AU SUD, par le quartier *Ballaer*; A L'EST, par la route menant de la nouvelle porte des Béguines vers *Losane*, route coupée à gauche, à mi-chemin, par une rue se dirigeant vers la chaussée de Malines (4); A L'OUEST, enfin, par la contr'escarpe sud de la citadelle, terrain provenant également du Béguinage (« *de conterscerpe vanden casteel waerin dat het baghinen erve inne compt* »).

La fantaisie du géomètre a distribué sur ce plan des personnages, du bétail, des objets et du matériel de culture et jusqu'aux canons de la citadelle.

Ce plan fut remanié en différentes occasions, quoique avec moins de luxe de détails. Le premier remaniement eut lieu en 1584.

\* \* \*

(1) C'étaient les terrains au nord et au sud du coin de l'avenue du Sud et de la rue des Sculpteurs, où s'élevait jadis le bastion Fernando.

(2) Toute confusion semble impossible, attendu qu'un plan de 1686 dit de cette même rue: « *straete inde lye daer den hesdyn in staet* ». On désignait ici le local encore connu à l'enseigne: *au Chevreuil* et situé rue Saint-Laurent, presque en face de l'avenue des Petits Coqs. Sur les plans analysés, cette rue prend naissance à la chaussée de Boom, sépare les deux pièces de terre, puis, coudoyant *Ballaer*, se dirige, au sud, vers le point où l'avenue du Margrave touche à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Laurent.

(3) C'était la chaussée de Boom primitive, car le plan de 1686 montre à toute évidence que cette chaussée a été détournée à la suite de la construction de la demi-lune en 1584.

(4) La rue des Moulins?

comprenant seize années, on a trouvé, en 1246, Gerungus de Brecht, qui mourut en 1281, après trente-cinq années de fonctions pastorales (1). On peut hardiment conclure de là, qu'après l'hôpital Sainte-Elisabeth, le Béguinage est aujourd'hui la plus ancienne institution monacale, ou plutôt, quasi-monacale d'Anvers.

En 1496, son importance s'exprimait par « 76 foyers »; en 1526, par 102 « feux » ou demeures, réparties dans soixante-cinq maisons (2).

Son église, dit-on, occupait la place de la (nouvelle) porte des Béguines (3). L'enclos (« 't Hoff ») était administré par trois « Maîtresses » (*Meesterssen*). L'une d'elles, la principale, administrait « l'Infirmierie ». C'était, dans le sens propre du mot, le bâtiment ou local réservé aux Béguines vieilles ou infirmes, mais indigentes avant tout. Des deux autres Maîtresses, l'une avait l'administration de l'église du couvent, l'autre celle de la Table du Saint-Esprit ou « mense des pauvres ». Avec quelques anciennes dames Béguines, ces trois Maîtresses formaient le Conseil d'administration.

Des Béguines, comme communauté, il est fort rarement question en matière de gestion de biens et de revenus. Elles devaient, en effet, pouvoir subsister de leur avoir personnel. Très souvent, elles en affectaient le surplus ou la succession aux œuvres pies du couvent. Voilà pourquoi les actes publics ne mentionnent généralement que l'Infirmierie, la Table du Saint-Esprit ou l'église.

\* \* \*

En 1542, le Béguinage fut brûlé à ras de sol, sur l'ordre du Magistrat, pour la sécurité de ville, à l'approche des bandes armées de Martin Van Rossem. Il ne fut pas reconstruit, mais transféré, trois ans après, dans la rue Rouge, où il existe encore (4).

A cette occasion, le Béguinage céda les terrains de son enclos,

(1) Cfr. *Inscrip. fun. et monum. de la province d'Anvers*. Couvents, p. 496.

(2) Cfr. *Historisch onderzoek naer den oorsprong en den waren naem der openbare plaetsen en andere oudheden van Antwerpen*, pp. 262 et 264. Anvers, H. P. Van der Hey, 1828.

(3) *Ita*, DIERCXSENS, *Op. cit.*

(4) A ce sujet, consulter l'annexe de cette notice.

d'une contenance de 1456 verges, à un nommé Gérard Bruynseels, officier des accises. Pour déterminer l'orientation et les limites de ce fonds, on devrait pouvoir procéder à une triangulation de terrains vers le nord, opération dont les bases font encore défaut. Il n'en est pas ainsi, heureusement, pour les terrains vers le sud. Ici l'on possède des données qui permettent d'entrevoir, si pas d'établir, l'emplacement du Béguinage primitif. Il doit s'être trouvé en deça de l'axe de notre avenue du Sud, autour, ou à l'ouest de la porte des Béguines (démolie) c'est-à-dire, à la place de la section des remparts qui reliait cette porte à la citadelle.

Discutons cette probabilité.

\* \* \*

Les Béguines, ou plutôt « l'Infirmierie du Béguinage », possédait un nombre assez respectable de propriétés rurales, tels, entre autres, deux grands jardins potagers, situés entre *Ballaer* et le couvent, *retro curtim Begginarum*, c'est-à-dire, ausud, mais en deça du quartier dit *Ballaer*. L'endroit s'appelait *Calloe(s)*, au xiv<sup>e</sup> siècle du moins. On le sait par les titres de certaines propriétés tombées dans les fortifications. Ces titres sont pourvus de notes précieuses pour les études topographiques, tel un acte concernant l'échange fait entre le Béguinage et l'abbaye de Saint-Michel, daté comme suit: *Anno domini millesimo tricentesimo quarto, feria secunda post dominicam qua cantatur Lactare Jherusalem*, soit du 28 mars 1305, nouveau style (1); tel encore l'acte daté de la veille de Pâques 1308, « *alsmen screef M. ccc ende achte in paeschavonde* » (2), et dont une copie de la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle porte pour titre: *hypotheek op zcker erffenisse gelegen op Calloe buyten Antwerpen, ontrent duert beghynhoff PLEECHT TE STAENE* »; ce qui veut dire: « hypothèque sur une terre sise à Calloe, hors d'Anvers, près de l'ancien emplacement du Béguinage » (3). Un titre de rente du 6 octobre 1438 s'exprime

(1) Archives des hospices civils d'Anvers. Fonds de l'hôpital Sainte-Elisabeth. Carton des propriétés rurales.

(2) La bénédiction du cierge pascal n'étant pas énoncée, le millésime pourrait bien devoir être porté à 1309.

(3) Même fonds. Cartulaire I, f<sup>o</sup> xcij et Cartulaire II, f<sup>o</sup> 73.

de même. Négligeant les citations conformes, citons plutôt un titre de rente du 17 juillet 1481, dont l'endossement permet de présumer la cession au génie militaire de terrains situés derrière le Béguinage, à *Calloe* notamment. On lit au *verso* du document en question: « *hier es naer vernomen, de eerfve is met het kasteel te niet ghegaen* »; traduction: « après informations prises, on a constaté que le bien-fonds a été supprimé par la citadelle » (1).

Le Béguinage n'a pu nous transmettre les titres de ses biens expropriés ou vendus, ces titres étant allés, en ce temps, aux acquéreurs. Il a donc fallu chercher ailleurs la démonstration qui précède. Ses archives permettent néanmoins d'établir dument que le Béguinage céda presque la moitié de ses biens-fonds adjacents pour les travaux stratégiques. C'est un point de repère essentiel.

\* \* \*

La construction de la citadelle (1567-1572), nécessita des dépenses d'expropriation considérables. Elle amena le reculement de l'enceinte fortifiée et de la porte des Béguines.

Pas n'est besoin d'entrer à ce propos dans des détails par trop étrangers au sujet. Il suffira de rappeler que les terrains non utilisés par le génie militaire furent revendus. Un exemple; il confirmera avant tout ce qui a été dit du chemin conduisant au Béguinage.

Le 26 juin 1566, Philippe Nuyens vendit à Jean Willems une parcelle de jardin potager, mesurant 69 verges, « ayant appartenu à l'administration de la guerre et formant le restant de 200 1/2 verges de terrains expropriés par la ville pour la construction des fortifications ». Il s'agissait évidemment de terrains situés entre l'ancienne enceinte murale ou la poterne des Béguines et les nouveaux remparts, sur le chemin menant à l'ancien Béguinage (2).

(1) Même fonds. Titres de propriétés rurales.

(2) Texte authentique: *Negenensetich roeden ende dwelck is de reste vanden twee hondert anderhalven roeyen erven vanden crysman te wesene plach, ende waeraff de resterende erve byder stadt gebruyct is totter fortificatien ende vesten der zelve, gelegen buyten tbegynhof alhier was inde strate daermen ten begynhovewaert ginck* ». Fonds de l'hôpital Sainte-Elisabeth, *ut supra*.

L'endossement, d'une date postérieure à celle de l'acte, justifie l'assertion. Il est ainsi conçu : « *dese erve te sien oftse recouvrabel is op den erven vanden pleyen van tcasteel* » ; ce qui veut bien dire : « à examiner si ce bien-fonds ne pourrait pas être récupéré sur les terrains de l'Esplanade ». Or, on vient de lire qu'il était question de terrains bordant (à l'ouest?) la rue conduisant au Béguinage.

\* \* \*

Il nous faut signaler le récit, d'après lequel, le 10 avril 1577, « on mettait la main à l'œuvre pour achever l'enceinte par la » construction du *crescimento* ». C'était la jointe « ou raccorde-ment de l'enceinte fortifiée à la citadelle ». Le projet d'Andriessens (1) « ne reçut d'ailleurs qu'une exécution partielle et se borna à la » fermeture du corps de place sans y pratiquer la porte de ville » qui n'y fut ouverte que dans la suite et sans la demi-lune destinée « à la couvrir » (2). S'agissait-il alors seulement de la « nouvelle porte des Béguines » ? La haute compétence de l'auteur cité, permettrait à peine d'en douter. Mais alors, comment cette porte a-t-elle pu être indiquée sur le plan du 18 mai 1570, dont il va être question ? Tous les historiens se sont-ils trompés, en indiquant, les uns l'année 1568, les autres 1569, pour l'époque du « déplacement » de la porte des Béguines ? D'autre part, le percement immédiat de cette porte était décidé, presque ordonné, le 25 septembre 1569. C'était l'objet de l'article 12 du cahier des charges pour l'entrepreneur des constructions de la citadelle, soit : « *les conditions sur lesquelles Jacques van Hencxthoven, Prévost du chateau d'Anvers a empris les récompenses des intéressés des héritages démolis et appliqués à l'érection d'iceluy chateau.* »

Voici le texte de l'article 12 invoqué : « *Item sera incontinent* » *faicte* LA NOUVELLE PORTE (DÉ)JA CONCHEUE EN LADITE NOUVELLE

(1) Abraham Andriessens, bien que dénommé modestement « *metser* », dans certains documents, était capitaine-ingénieur au service du Gouvernement. (Bull. des archives d'Anvers, t. VI, p. 103. Id. V. *passim*).

(2) Cfr. *La fortification d'Anvers au xvi<sup>e</sup> siècle à l'Exposition de 1894*, par le général WAUWERMANS. V. Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, t. VIII. p. 58.









Au mois de juillet, on connut à Anvers le projet du duc de Parme d'envahir la ville du côté de Lillo.

Le Magistrat organisa activement les travaux de défense. Entre autres, — notons bien la chose —, IL DÉCRÉTA, LE 15 SEPTEMBRE, LA CONSTRUCTION DE LA DEMI-LUNE QUI DEVAIT COUVRIR LA PORTE DES BÉGUINES (1). Il confia la direction de ce travail à Abraham Andriessens, qui, moyennant 5000 florins, devait mettre la demi-lune en état de défense. De la construction de la porte il ne fut plus question; elle existait, mais n'attendait plus que d'être « couverte » au moyen d'un fortin (2).

Au mois de janvier suivant, elle fut mise en communication avec la demi-lune par un pont « traversant la dite porte » (3). Au mois de février, on y fit un corps de garde et une guérite (4).

La construction de cette redoute nécessita la cession, par le Béguinage, d'un assez vaste coin de terrain. La parcelle marquée N° 1 sur le plan de 1570, fut, d'après un plan de 1630, réduite à 2 bonniers, 175 verges et à 2 bonniers, 144 verges, d'après un plan plus intéressant de 1686, qui accompagne les présentes.

Voici la signature de ce plan:

« CAERTE ENDE METINGHE VOOR D'INFERMERIJE | *vanden*  
» *Beggijnhove tot Antwerpen ter instantie vanden Eerw. | heer*  
» FRANCISCUS VAN STEIRBEECK *priester ende Rentm<sup>r</sup> van desselvs |*  
» *infermerije goederen, gemeten door den onderges. ghesworen*  
» *Landmeter | bij sijne c<sup>o</sup>: Mats. Raede ende camere van Rekeninghe*  
» *in Brabant | geadmitteert, en door de eonste van Geometrie*  
» *gecarteert twee vande | infermerije hoveniers hoven gelegen*  
» *buijten Sint Jorispoort tusschen | de halve Maen, genaemt de*  
» *luijse forte, Ballaer en Casteelvelt be- | vonden tusschen sijne*  
» *paelgenoten als hier naer is volgende tsaemen | groot bevonden*  
» *hemels breede drij bunderen drijhondert negenvijftigh roeden*

(1) Cfr. *Butletin des archives*, t. V, p. 378.

(2) On désignait plus souvent ce fortin par « *ravelyn ofte botlewerk*, c'est-à-dire ravelin ou bastion. Dans l'atlas parcellaire du Béguinage, on l'appelait « *t tuijsefort* » (fort *Luis*), nom qui figure aussi sur le plan de 1686. Ce fort flanquait le côté ouest de la Porte des Béguines.

(3) *Butletin cité*, vol. VI, p. 25.

(4) Id. id. p. 48.

» *maete van 20: voeten Antwerps in de roede tot 400: alsulcken*  
» *viercante roeden in het Bunder. Toorkonden etc. Actum*  
» *13: May 1686.*

CORN<sup>s</sup> HENSELMANS.

1686 ».

Sur ce plan, on voit la demi-lune construite sur une partie de la parcelle N° 1 et reliée au fossé de la citadelle. Ce fossé semble avoir été détourné, au point d'avoir emporté une partie de la parcelle N° 2, réduite par là à 615 verges. Ceci n'est pas bien clair, parce qu'il n'est pas dit du plan de 1686, si la levée comprenait les accottements et le chemin d'exploitation. La chose d'ailleurs importe peu.

\* \* \*

D'après son bel atlas parcellaire de 1684-1686 (1), le Béguinage céda, en 1569, 3 bonniers, 132 1/2 verges de terrain pour les constructions de la citadelle, des remparts contigus et de la demi-lune, de sa contr'escarpe et de ses terre-pleins.

L'importance de ces aliénations de terrains se chiffre (sauf erreur) par 4 hectares, 38 ares, 42 centiares. En y ajoutant le total des excédents de terrains, d'après les cotes du plan de 1686, soit de la parcelle N° 1, 2 bonniers, 144 verges, plus 615 verges de la parcelle N° 2, ensemble 3 bonniers, 359 verges, on trouve 7 bonniers, 91 verges de terrains, ayant appartenu, au sud, à l'ancien Béguinage, à titre d'exploitation agricole. Cette superficie se chiffre par 9 hectares, 51 ares, 18 centiares, 81/10000, ou environ 95.125 mètres carrés.

\* \* \*

On peut, sans témérité, conclure de cette analyse des documents que les biens-fonds, aliénés depuis 1569, doivent, d'après le plan de 1686, avoir occupé, avec leurs excédents, une surface de terrain formant un heptagone irrégulier, dont un côté se représenterait par l'axe de l'avenue du Sud, sur un parcours de 630 mètres,

(1) Archives des hospices civils d'Anvers. Fonds du Béguinage.

entre la rue de l'Esplanade et la rue Bréderode; les autres côtés imaginaires seraient: à gauche, la rue Anselmo, se dirigeant vers la rue Sanderus (295 m<sup>es</sup> cour<sup>ts</sup>); à droite, mais rapprochée idéalement vers l'extrémité du premier côté indiqué plus haut, la rue du Siège (180 m<sup>es</sup> c<sup>ts</sup>); enfin, comme extrême haut côté, la rue du Palais, dirigée mentalement vers la rue Sanderus, par l'angle ouest des rues Solvyns et Losane. En coupant cette surface par la rue de la Brèche, on retrouverait le chemin que le plan de 1570 appelait: « *Strate naer de Lye* », et celui de 1686: « *Straete tusschen de hoven naer Ballaer* ».

\* \* \*

Cette spécification devrait-elle comprendre les 1456 verges que mesurait le terrain de l'ancien Béguinage, cédé, en 1545, à Gérard Bruynseels? (1). C'est possible. En ce cas, nous viendrions de tracer les limites de l'enclos primitif. La supposition toutefois serait hasardée. L'atlas parcellaire ne fait aucune mention des cessions de terrains faites en 1545. Il parle, au contraire, fort positivement des expropriations de 1569 (2). D'ailleurs, le plan de 1570 permet d'évaluer ces dernières seulement, puisqu'il fait état des excédents de terrains restés en propriété au Béguinage.

Les 1456 verges vendues en 1545, représenteraient 4 hectares, 79 ares, 04 cent. 87/10000, cote moderne.

(1) V. l'annexe.

(2) En voici le texte: « Ter instantie ende ten versoecke van Jouffrouwe Joanna Renaert, Meestersse van(de) Infermerije des Beggijnhofs van Antwerpen... soo hebbe ick ondergeschreven gesworen Landtmeter bij sijne Co. Mat<sup>s</sup>. Raede en camere van Rekeninghe in Brabandt geadmitteert, ghemeten alle de naervolgende pachthoven, bosschen, bempden, heijden, hoveniershoven ende andere parcheelen van Landen de voorn. Infermerije competerende, alom ende daer deselve gelegen sijn (BEHALVENS DE VERSCHEIJDE PARCHEELEN VAN LANDEN ENDE HOVENIERSHOVEN DOOR DESE STADT GEINCORPOREERT IN DEN JAERE **1569**, TOT DRIJ BUNDEREN HONDERT TWEE EN DERTICH ROEDEN EEN HALF GEAPPLICEERT TEN BEHOEVE VANDEN CASTEELE, NIEUWE STADSVESTEN, HALVE MAENE LUIJSEFORT GENAEMT, ENDE WEGHEN MET DE CONTERSCHERPEN VANDEN SELVEN) ende dat ter presentie ende aenwijsinge van lofbaere mannen ter selver plaetsen woonachtigh ende de gelegentheidt van die landen wel bekend sijnde, als getuijghen hiertoe versoght ende gheroepen . . . . .  
(Signé): « Corn<sup>s</sup>. Henselmans 1686. »

C'était, en tout état des choses, l'étendue du terrain occupé par l'ancien Béguinage. Ses biens-fonds, en cet endroit, auraient donc atteint plus du double de la contenance évaluée pour les jardins de culture.

On s'étonnerait de cette prodigieuse accumulation de propriétés foncières, si l'on ne considérait qu'au XIII<sup>e</sup>, au XIV<sup>e</sup>, même encore au XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que les entreprises de Gilb. van Schoonbeke ouvrirent la voie des spéculations financières, le Magistrat et le Souverain faisaient don de vastes terrains, incultes le plus souvent, aux ordres religieux qui désiraient se fixer à Anvers, y changer de résidence ou, parfois, étaient invités, par les donateurs, à s'y établir. Il suffira de signaler les terrains vagues concédés, en 1238, par la ville, à l'hôpital Sainte-Elisabeth, et dénommés depuis lors *de gasthuisbeemden*. Ils s'étendaient jusqu'au canal et mesuraient 7 hectares environ.

Le Béguinage bénéficia de largesses analogues, car il prit pied sur un terrain (*pratum*) lui offert en don par un certain Gérard, chevalier de Werpa (1). Trois cents ans plus tard, il paya ses terrains dans la rue Rouge en argent comptant et moyennant la cession du fonds originaire.

A vrai dire, il est très difficile de déterminer avec la dernière précision les limites d'une propriété, dont les siècles ont effacé tout vestige et rendu trop rares les archives. Aussi, cette étude ne prétend pas avoir dit le dernier mot sur la topographie dont elle s'est occupée.

---

(1) Cfr. DIERCXSENS. *Op cit.*, vol. I, p. 242.

## NOTICE

concernant “ l’Infirmerie du Klapdorp ” et “ l’Infirmerie ”  
du Béguinage

---

En fouillant les documents d’archives, on risquerait de confondre ces deux « *Infirmeries* ». Celle du *Klapdorp*, au coin de la ruelle des Dominicaines, était un hospice, à l’égal de bien d’autres, dirigé par des administrateurs particuliers, sous la haute tutelle du Magistrat. C’était le plus ancien des hospices de ce genre. On ignore l’époque de sa fondation. Cette époque doit remonter au début du XIII<sup>e</sup> siècle (1).

Généralement on dénommait cet hospice « *t godshuys vander fermerien in Clapdorp*; » et, plus brièvement : « *de Fermerie op Clapdorp* ». Dans les pièces officielles, on écrivait tantôt « *de fermerie vanden crancken beghinen* »; tantôt, « *de firmerie vanden crancken joufrouwen* »; ailleurs, comme dans les actes scabinaux de 1545, résumés plus loin : « *d’Infirmary op Clapdorp van ouden tijden tot behoef ende onderhoudinge van zekere arme vrouwepersoonen beseten ende gebruyct is geweest* ». Cette désignation était la bonne. Elle se trouve dans les documents les plus autorisés, par lesquels et « l’Infirmerie du *Klapdorp* » et « l’Infirmerie » du Béguinage déterminaient leurs droits et devoirs respectifs (2).

(1) Cfr. EDM. GRUDENS. *Le Compte moral de l’an XIII des hospices civils d’Anvers, etc.*, pp. 41 et 87, et p. III des documents.

(2) La distinction entre les deux *Infirmeries* est absolument corroborée par un document du 20 avril 1396 (1397 n.s.), dont voici des extraits probants :  
... « Her Claus van Ympe | gheem, priester, als meester van den nuwen  
« gasthuysē anesente | Jans porte; her Raes d’Ingelsche, priester, alse meester  
« vanden | ouden gasthusē van sintē Lysbatten by sente Jorys; Claus de  
« Cuy | pēre *vander fermerien wegghen op Clapdorp t’Antwerpen*; her | Jan  
« Bertels priester, *vander fermerien wegghen int beghynhof | buten Antwerpen*;  
... ..

La première donc était un hospice pour « filles dévotes » ne vivant pas en communauté. Or, ces personnes étaient généralement qualifiées de « béguines », ce qui, en l'occurrence, était un euphémisme pour « bigottes ». D'aucuns en ont conclu qu'au xiv<sup>e</sup> siècle, il existait encore un « Béguinage » au marché aux Souliers.

Ce n'était rien de moins que le petit hospice Notre-Dame, cette fondation ayant reçu arbitrairement, dans certains actes officiels, le nom de « *beghynen-convent* ». Suderman, son fondateur, lui donna la dénomination de « *O. L. Vrouwe-convent* », qui plus tard fut changée en celle de « *Aelmoessenhuys* ». D'après ses statuts, cet hospice était réservé à « des filles dévotes pauvres, des veuves et des femmes de bonnes mœurs ».

Il en fut de même originairement de tous ces refuges de pauvresses. L'hospice Sainte-Anne de la rue Otto Venius en offre encore un exemple probant. On le qualifiait tout simplement « 't *mevrouwen-godshuys* ».

Il a été dit ci-dessus que « l'*Infirmerie* » du Béguinage était réservée aux Béguines vieilles ou infirmes, mais indigentes avant tout.

Cependant, et la chose conste des documents de 1545, le Béguinage pouvait disposer pour ses protégées de quelques places dans « l'*Infirmerie* » du Klapdorp. Celle-ci ne dépendait point, pour cela, du Béguinage.

Lorsqu'il fut question de transférer leur enclos, les Béguines firent différentes opérations simultanées d'achat, de revente et d'échange de terrains, dont il est assez difficile de discerner les

„ dat's te wetene | dat van deser vors. erfliker renten 't gasthuys ane sente  
„ Jans | porte alle jaren heffen sal ende sculdich es te heffene tiene oude |  
„ grote ende twee oude enghelsche ofte vore elken ouden groten | derdalven  
„ vlaemsche groten, also vorseyt es; Item d'oude gasthuys by sente | Jorys van  
„ sente Lysbetten, sesse oude grote ende eenen ouden enghelschen. | Item *de*  
„ *fermerie op Clapdorp*, tiene oude groten endetwee oude enghel | sche; Item  
„ *de fermerie int tbeghynhof* oec desgelyc alle jaren heffen | sal tiene oude  
„ grote ende twee oude enghelsche; \*....

(Archives des hospices civils. Cartulaire I de l'hôpital Sainte-Elisabeth, p. XC.

motifs, voire même d'établir l'ordre chronologique. Voici le résumé de six actes scabinaux enregistrés à la date du 6 octobre 1545 (1).

D'après le volume rappelé ci-dessous, p. 77, les administrateurs de l'Infirmerie du Klapdorp cédèrent aux Maitresses du Béguinage, contre une rente héréditaire de 196 florins, 8 sols, tout le fonds de l'hospice avec ses constructions, pour les besoins, profit et érection du nouveau Béguinage et du culte divin (*goids dienste*), ainsi que pour en disposer à leur gré (*ende heuren wille daermede te doene.*) Parmi les conditions d'achat, il y avait, pour les Béguines, d'abord celle de fournir, pour le nouvel hospice, 28 verges de terrain environ, soit dix verges au delà de la superficie de terrain dont elles disposaient à l'Infirmerie du *Klapdorp*. D'après le même acte, on fit choix pour ce nouveau terrain d'un fonds de terre (*raemhof*) situé du côté ouest de la rue Rouge, (ce qui suit rendrait le lecteur perplexe) en face de la propriété « sur laquelle on projetait de construire le nouveau Béguinage » (*daer het nyeuw beggynhoff is geoirlineert ende gemaect sal worden*).

La deuxième condition obligeait les Béguines à construire sur le terrain ouest, seize maisonnettes, un cabinet pour la direction, etc., de la même grandeur que les maisonnettes occupées en ce temps par « les femmes pauvres » au *Klapdorp*. Ces dernières auraient reçu une place spéciale dans la future église du Béguinage (p. 78.)

(P. 79.) — Le Béguinage céda à un nommé Gérard Bruynseels, officier des accises (*bieraccyser*) tout le fonds et ses dépendances du couvent primitif, d'une contenance de 1456 verges, contre 324 verges d'un terrain, (*diwelc eenen raemhoff is geweest*), situé à l'est de la rue Rouge, *pour y élever le nouveau Béguinage* (« *diwelc daerop gemaect ende geordonneert sal worden* »).

(P. 80.) — Le Béguinage céda en outre au même Bruynseels LE FONDS DE L'INFIRMERIE DU KLAPDORP, à la condition que le preneur donnerait le terrain et ferait les frais de la construction du nouvel hospice de l'Infirmerie, bien entendu dans la rue Rouge en face du nouveau (futur) Béguinage.

(P. 81.) — Gérard Bruynseels résuma et régularisa ces opérations par un seul et même contrat et finalement, transmit aux adminis-

(1) Archives communales. *Schepenbrieven*, 1545, vol. I, W & G, pp 77-81.

trateurs de l'Infirmerie les 28 verges stipulées, tout en s'engageant à y construire le nouvel hospice, ce qu'il fit, en effet.

Ces actes s'expliquent, si l'on admet que les Béguines se ravisèrent immédiatement après avoir résolu de s'établir provisoirement dans l'Infirmerie du *Klapdorp*.

---

Depuis qu'il a perdu son autonomie, cet hospice est devenu l'hospice Saint-Blaise, d'après le vocable de son oratoire particulier. En 1562, en exécution des décrets de Charles V, sur la bienfaisance publique, il passa sous l'administration de la Chambre des Pauvres, mais sous la direction particulière des maîtres du Saint-Esprit à l'église Saint-Jacques. Les Béguines y perdirent leur droit séculaire « de présentation ». Par contre, elles conservèrent l'administration de l'Infirmerie et de la Table du Saint-Esprit du Béguinage. Ces deux institutions furent, en vertu des lois organiques de l'An V, dévolues aux Administrations des pauvres constituées en exécution de ces lois.

EDMOND GEUDENS.

---

## UN POINT D'HISTOIRE

---

Au cours d'une étude récente, je fus amené à jeter un coup d'œil sur cette période des moins florissantes de notre passé artistique : le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il ne s'agit point de refaire le récit de ces années funestes, où le patrimoine accumulé de plusieurs générations d'artistes devint la proie du conquérant.

Qu'à de certains égards les revers n'aient pas été sans concourir au réveil du sentiment des arts dans nos provinces, je le crois. Dans la vie des peuples comme des individus, nous voyons souvent les revers stimuler l'action de ceux qui, dans le souvenir des malheurs du passé, puisent un encouragement à l'effort en vue de préparer l'avenir. La Belgique connut des hommes d'initiative auxquels la postérité n'a peut-être pas rendu toute justice. Une étude intéressante serait celle qui consisterait à pénétrer un peu dans l'intimité de l'époque dont il s'agit. Elle ferait probablement revivre plus d'une figure digne d'être mieux connue. Vous vous rappelez nécessairement le travail consacré au marquis d'Herbouville, par notre dévoué secrétaire, M. Fernand Donnet.

Le moment que je veux considérer est quelque peu antérieur. Nous sommes à la veille de l'ordonnance de Marie-Thérèse, affranchissant les arts de la juridiction des corps de métiers. La mesure était, comme on dit, dans le vent depuis plusieurs années, déjà. On avait vu, à Bruges, dès l'année 1717, les peintres, ayant à leur tête Jean Baptiste Herregouts et, forts de l'appui d'un groupe de protecteurs des arts, dont faisait partie le prélat de l'abbaye de l'Eeckhoute et quantité de notables, réclamer leur affranchissement total des métiers avec lesquels, jusqu'alors, ils s'étaient confondus. Leur requête affirmait que « l'abaissement de l'art à Bruges est en

grande partie déterminé par l'obligation où se voit l'homme désireux de se vouer à la peinture, de se soumettre au règlement des corps de métiers. Les fils de bonnes familles et d'autres personnes notables, ayant une prédilection pour l'art, se voient par là détournés d'une carrière où peut-être les attendait le renom. »

Les artistes brugeois firent si éloquemment valoir leurs titres, qu'ils eurent gain de cause, furent admis à recevoir librement des élèves, à s'associer comme bon leur semblerait, en un mot à ne relever que leur de propre initiative.

A Gand, en 1734, les peintres de façades demandèrent et obtinrent leur séparation des peintres-artistes qui ne leur prêtaient aucune aide et les écrasaient de leur dédain (*den baes spelen*).

Pour l'ensemble des villes, la promulgation du décret de Marie-Thérèse se fit attendre plus d'un demi-siècle encore. Charles de Lorraine, qui en fut le promoteur, eut à faire preuve d'une véritable énergie pour atteindre le but qu'il visait.

On peut lire au Tome III de nos *Annales*, les pièces de ce qu'on serait tenté jusqu'à un certain point, de nommer le procès. Elles furent réunies, il y a une quarantaine d'années, par un de nos confrères les plus méritants, M. Louis Galesloot.

La campagne débuta en 1769, provoquée, en partie du moins, par les vexations dont avait été l'objet de la part des doreurs affiliés à la Gilde de Saint-Luc, le père du peintre Lens, peintre également, surtout de fleurs, et qui avait inventé un système de dorure destiné à la décoration des carrosses. Il fallut l'autorité même de Charles de Lorraine pour soustraire le praticien à l'action de ses adversaires ou, plus justement de ses ennemis. Cela fit couler des flots d'encre. « Et, voilà, comme dit Lafontaine, la guerre allumée ».

Je n'en rappellerai pas les épisodes. Deux points sont surtout à relever : la lettre du prince Charles de Lorraine aux Etats de Brabant et la vigoureuse opposition qu'elle rencontra chez les intéressés, les artistes d'Anvers et de Bruxelles. Vous connaissez, sans nul doute, la missive de Charles de Lorraine. En voici les passages essentiels.

« Très chers et bien amés, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, ces arts intéressants dont personne n'ignore les avantages réels pour les pays où ils fleurissent, étant considéra-

blement déchu dans ces provinces, nous avons cru que c'était un objet digne de nos attentions que de tâcher de les y faire revivre. A cet effet, nous avons pris, sous notre protection particulière les Académies de ces pays, et nous avons porté tous nos soins à les relever par des arrangements propres à faire revivre l'émulation parmi les élèves, à leur former le goût et à les porter, par degrés, à ce haut point de perfection où autrefois on vit atteindre tant de fameux maîtres, qui sont sortis de l'école flamande.

» Nous voyons avec satisfaction que nos soins ne sont pas infructueux et que déjà l'Académie d'Anvers commence à sortir de cet état d'engourdissement dans lequel elle avait languï pendant tant d'années ; mais persuadé, comme nous le sommes, que, pour faire fleurir les arts libéraux on les doit mettre en honneur, nous n'avons pu voir qu'avec surprise que, dans quelques villes, on les confond avec les arts mécaniques, en forçant les peintres, les sculpteurs, les graveurs et les architectes de se faire inscrire dans les corps de métiers, composés au reste d'artisans et d'ouvriers tels que ceux qui posent simplement les couleurs, nommés vulgairement *barbouilleurs*, les tailleurs de pierres et les maçons... etc. Voulant faire cesser cet abus, nous vous faisons la présente pour vous dire que c'est notre intention que vous nous suggériez les moyens les plus propres à y parvenir, et nommément s'il ne conviendrait pas de déclarer que l'architecture, la peinture, la gravure et la sculpture, étant des arts libéraux, peuvent être exercées librement par tout le monde, sans être sujet à des corps de métiers quelconques, » etc.

Charles de Lorraine avait compté sans l'amour-propre de ceux que froissait sa manière de juger la situation. Les réponses qu'il reçut ne furent pas sans acrimonie. On lui fit comprendre que si l'art dans nos provinces avait perdu de sa prospérité, non de sa splendeur, cela tenait à des causes bien différentes de celles qu'il soupçonnait; qu'en réalité tout était au mieux, qu'enfin, la séparation serait la ruine fatale de l'art.

« On aurait eu tort de s'attendre à une autre réponse de leur part, dit le Conseil privé dans son avis du 16 novembre 1772. Ces corps sont composés de bourgeois et d'autres. Les bourgeois qui en sont membres, sont des artisans, protecteurs déclarés des

métiers et l'influence de ces corps dans les affaires où il s'agit du service de S. M., fait que la partie de ces magistrats qui n'est pas composée de bourgeois, les ménage et a des condescendances pour eux, circonstance qui fait que, lorsque dans un objet de délibération le bien public se trouve opposé aux intérêts de quelque métier, ceux qui ne le décident que d'après ce qu'exige le bien général, sont toujours survotés par le plus grand nombre. »

Un important et tout récent ouvrage de notre confrère, M. Victor Van der Haeghen, sur la corporation artistique de Gand, nous montre l'esprit étroit et tracassier dans lequel étaient appliqués aux artistes les règlements des métiers avec lesquels ils étaient confondus. Plus d'un des collègues consultés par Charles de Lorraine le constatait. Le procureur-général de Tournai, de Bettignies, dans un langage élevé, montrait le côté avilissant pour les artistes d'avoir à se plier à des règlements faits pour les plombiers, les étainiers, les vitriers et les blanchisseurs.

A ses yeux, ils y perdaient de cette vivacité d'imagination et le goût du beau que devait leur inspirer l'art libéral qu'ils vénéraient et les distinctions qui y sont attachées.

« Aussi, ajoute-t il, j'ai vu avec surprise, il y a quelques années, le corps des peintres de cette ville attirer un particulier à la Chambre des arts et métiers, pour avoir fait composer à son usage des tableaux dans d'autres villes et les avoir introduits à Tournay, au préjudice de leurs prétendus droits exclusifs multiplier les frais et l'obliger à composer avec eux.

» Peut-on rien voir de plus absurde et de plus contraire à la liberté naturelle, surtout pour des objets de luxe et de goût, tels que sont les tableaux!

» Les sculpteurs sont, de leur côté, confondus avec les tailleurs de pierres et les paveurs en grès et sont, de même, asservis à des règlements anciens qui en gênent et arrêtent les progrès. »

Le décret impérial de 1773 mit fin à toute controverse. Non seulement il affranchissait les artistes, mais, chose notable, sous un régime qui ne badinait pas avec les privilèges afférents aux titres nobiliaires, il proclamait que l'exercice d'une branche de l'art cesserait, dans toute l'étendue des Provinces des Pays-Bas régis par S. M. Apostolique, de porter atteinte à la noblesse de race.

Quel fut l'effet immédiat de cette importante mesure? Rien ne nous le révèle. On ne devait d'ailleurs point s'attendre à un essor bien puissant de l'art durant les premières années qui suivirent la promulgation du décret. De graves événements n'allaient pas tarder à en contrarier momentanément l'action. Depuis plus d'un siècle, l'art dans nos provinces languissait positivement. Quantité de nos meilleurs artistes: peintres, sculpteurs, graveurs avaient pris le chemin de l'étranger: de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, cherchant sous d'autres cieux un emploi de leurs talents que ne leur fournissait plus guère le pays natal. S'il appartenait à l'avenir de voir notre école retrouver son prestige d'antan, nul doute que la publication du décret impérial ne fut de nature à stimuler ceux que la vocation entraînait à se signaler dans une des branches de l'art, appelées à bénéficier de ses dispositions, ou qui, tout au moins, s'y croyaient appelés. Que se sentant libre de suivre sa fantaisie, plus d'un esprit médiocre, jaloux des lauriers artistiques se soit écrié avec Le Corrège: *Anch'io son' pittore!* c'est infiniment probable. Tout le monde pouvant entrer dans la carrière, tout le monde aussi pouvait se croire apte à y briller. C'était dans l'ordre.

On ne s'étonne donc pas trop de voir un éditeur entreprenant mettre à la disposition des aspirants artistes un manuel assez curieux dont je me permets de vous entretenir un moment.

Publié à Gand, en 1777, sans nom d'auteur et sous le titre de *Nieuwen Verlichter der Konstschilders, Vernissers en Marmelaars en alle andere liefhebbers dezer lofbare kunsten*, il vise à enseigner à quiconque veut être peintre le moyen de le devenir à peu de frais.

Il suffira de se pénétrer de l'esprit du livre pour triompher sans effort des problèmes les plus arides de la pratique. Tout y est exposé, mille secrets y sont dévoilés et des formules spéciales s'adaptent à tous les genres, à tous les sujets, voire à toutes les préférences. Son champ d'exploration est sans limites et, à peine le croirait-on, toute chose que peut vouloir traduire l'artiste a été prévue, avec la façon de s'y prendre selon le procédé choisi. L'homme, les animaux domestiques et sauvages, les plantes, le ciel et la mer, les fabriques les plus diverses ont leur recette appropriée.

Chose importante: la formation de l'amateur n'est pas négligée.

On lui enseigne la manière de distinguer une bonne production d'une mauvaise, un original d'une copie, sans parler de quantité de préceptes utiles à qui songe à devenir artiste. Vous ne l'ignorez pas, on fut assez friand de ce genre de traités dont les ouvrages de Du Fresnoy, de Roger de Piles et surtout de Gérard de Lairesse sont des types assez notoires. Leur succès dut être considérable et l'on peut croire que l'œuvre gantoise ne fut pas accueillie sans faveur, car elle eut pour le moins une deuxième édition. Sans valeur au point de vue didactique, elle offre néanmoins un genre d'intérêt qui veut qu'on la retienne : sa portée historique. Une partie considérable du second volume est consacré à la biographie des artistes nés dans nos provinces, notices peu sûres où il s'agit d'un passé lointain, en revanche assez complètes, quand l'auteur parle de maîtres ayant vécu à une époque rapprochée de la sienne.

Surtout dignes d'être parcourues sont quelques pages placées en appendice au Tome 1<sup>er</sup>, où d'ailleurs elles manquent parfois, car elles ont une pagination distincte. Par cette annexe nous obtenons le tableau de la situation des principales villes brabançonnes et flamandes, au point de vue de leur vitalité artistique au moment où écrivait l'auteur.

Alors qu'on se montrait soucieux de relever le prestige de l'art dans nos provinces, il vaut la peine d'être en mesure de s'éclairer sur les hommes qui, voués à sa culture ou par leur appui moral, pouvaient contribuer à la réalisation de ce but ou encore, par une intervention pécuniaire même, aider à sa prospérité.

L'exposé dont je parle n'est donc pas sans quelque valeur. Les lieux passés en revue sont Anvers, Bruges (où les professeurs de l'Académie venaient d'être élus par tous leurs confrères, le 22 mars 1775); Gand, dont l'Académie, fondée en 1751, avait récemment obtenu la protection de Charles de Lorraine; Courtrai, pourvue en 1760 d'une académie honorée du titre de Royale en 1776; Bruxelles, érigée en 1767; Malines, fondée en 1773 seulement, par François Herreyns; Audenaerde, également de 1773 et reconnue en 1776.

A Anvers, l'Académie avait pour Hoofdman Messire Jacques Joseph de Pret, ancien échevin, et comme premier directeur, l'échevin effectif M. Jacques della Faille. Il y avait six directeurs: MM. Joseph Martin Geraerts, qualifié peintre d'histoire et de bas-reliefs, ce

qui veut dire de grivailles, le plus haut rang; Alexandre François Schobbens, sculpteur, André Corneille Lens, peintre de Son Altesse Royale, résidant place de Meir, — car nous avons l'adresse de chacun — Jean Joseph vander Jeught, peintre d'histoire, Guillaume Van den Kieboom, sculpteur, enfin François Jacques Pauwels, peintre d'histoire. Le secrétaire de ce conseil était M. Jacques vander Sande.

Pour la division moyenne ou de l'Antique, il y avait quatre directeurs adjoints: André Bernard de Quertenmont, peintre d'histoire, marchand aux Souliers, — un excellent dessinateur, par parenthèse, — Jean Antoine Vasseur, Conrad Joseph Depues, sculpteur et Joseph François, peintre, peut être bien Pierre Joseph Célestin, élève de Lens, le futur maître de Navez, de Madou, de Decaisne et d'autres artistes connus.

Pour la géométrie, probablement pour l'architecture aussi, fonctionnait Egide van Goubergen, architecte, maître menuisier et charpentier, ayant pour adjoint Pierre Verhoeven, maître plafonneur. Nous apprenons encore que deux modèles vivants étaient à la disposition des professeurs et qu'enfin le concierge et appariteur (Knaepe) s'appelait Jacques Janssens.

Les peintres d'histoire foisonnaient à Anvers. Outre les sommités professant à l'Académie on en comptait treize, parmi lesquels je relève les noms de MM. Morrens, Stallenberg, Scholiers, Van Gemmert, Vervoort et Van Bael, sur les œuvres desquels l'histoire malheureusement est muette.

A remarquer que Lens n'est pas compris dans la liste des peintres d'histoire. Il figure parmi les portraitistes et peintres de bas-reliefs — genre où d'ailleurs il excella — avec deux De Lin, Van der Jeught et Merckx.

Les paysagistes, au nombre de treize, comptent dans leurs rangs Ommeganck, Denis, Regemortel et Antonissen, noms estimés, avec MM. Tuylen, Kennis, Collens et Cortens et d'autres également obscurs.

Parmi les peintres de fleurs et d'ornements, au nombre de quinze, nous relevons un van Brée.

Tous les genres réunis, Anvers possédait soixante cinq peintres. Les Malinois, un peu portés à l'exagération sans doute, en accusaient deux cents, chiffre rond; ils omettaient de les désigner nominativement.

La sculpture, à Anvers, était représentée par vingt-sept artistes, pour la plupart oubliés. Dans tous les cas les noms de Biddelaer, de van der Neel, de Van Legreyn, de Roef, de Daen, de Delvoé, de Brits, n'ont guère de retentissement. Il y avait probablement dans le nombre des ornemanistes.

Un relevé intéressant est celui des amateurs. Anvers en possédait jusque vingt-quatre, dont quelques-uns, tels le chanoine de Knyff, MM. Van Havre, Bosschaerts et van Lancker ont laissé des cabinets de tableaux notoires.

Ce que pouvaient offrir à l'admiration des curieux M. De Duieen, « maître d'escrime de la ville », longue rue Neuve et la plupart des autres, nous ne pouvons que le présumer.

Chose piquante, au chapitre des marchands d'œuvres d'art, dix-sept noms, déjà portés sur la liste des amateurs, se représentent; d'où la conclusion naturelle qu'ils achetaient dans un but de spéculation. Notre maître d'escrime, lui-même, fait à l'occasion le commerce des œuvres d'art.

Je conclus. La plupart des noms recueillis suffisent, par leur insignifiance, à dire le vide de la période. Il manquait aux artistes un stimulant, car il leur manquait surtout un public. J'ajoute qu'à part un bien petit nombre ils vivaient de traditions mortes, sans songer même à s'en affranchir et ce n'est pas la moindre cause de surprise de constater qu'il se trouvât encore des artistes dans un milieu qu'il est bien permis de représenter comme profondément ingrat. On ne connut de situation analogue dans aucun autre pays, car nulle part ailleurs les sources de la prospérité n'avaient été aussi profondément atteintes.

Charles de Lorraine avait fait, en somme, œuvre de législateur prévoyant et si mal comprises que furent à l'origine ses intentions, si peu secondés que furent ses efforts, il préparait aux provinces que le hasard, peut-on dire, avait placées sous son gouvernement, un avenir artistique dont, sans doute, il ne put prévoir l'importance, mais dont, tout au moins, il aplanit les voies.

HENRI HYMANS.

---

# L'ART FLAMAND

A LA

## Cour de Philippe-le-Hardi

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

Appelé par une aimable attention du bureau de l'Académie, à prendre la parole dans cette assemblée solennelle, je regrette de ne pouvoir, comme les savants collègues qui m'ont précédé à cette tribune, vous apporter le résultat de recherches dans les archives ou quelque découverte archéologique.

Pour déférer au vœu exprimé par le dévoué secrétaire de l'Académie, je ne vous offre que des souvenirs de voyage et quelques impressions d'art.

Ces souvenirs, ces impressions ont, il est vrai, pour objet (et ce sera, je l'espère, mon excuse) des œuvres que l'Art flamand peut et doit revendiquer avec un légitime orgueil.

Le puits de Moïse et le portail de la Chartreuse de Dijon vous sont assurément connus.

Le sont-ils suffisamment? En avez-vous savouré toute l'originalité, toute la maîtrise, bref toute l'expression d'art qui en jaillit?

Un archéologue dijonnais a écrit qu'« à tout prendre l'archéologie » n'était encore que l'art de jouir davantage du passé en le comprenant mieux » (1).

Si mes considérations au sujet des œuvres des sculpteurs flamands

(1) M CHABEUF.

sous le règne de Philippe-le-Hardi, peuvent vous les faire mieux connaître, si elles ont le don de réveiller dans vos esprits le souvenir des jouissances artistiques ressenties autrefois, peut-être celles-ci me serviront-elles d'excuse pour avoir osé aborder un sujet connu sans doute de mon savant auditoire.

Aux célèbres sculptures de Dijon se rattachent des questions longuement et passionnément débattues, telles que celle des origines, des caractères et de l'influence de l'école bourguignonne de sculpture? Son origine est-elle flamande, et dans quelle mesure? Quelle a été son influence et jusqu'où celle-ci s'est-elle étendue?

Quels sont les artistes auxquels revient la gloire d'avoir ouvert ces chefs-d'œuvre? Et s'il y a eu collaboration, quelle part revient à chacun d'eux? Quelle tendance ressort de l'étude de ces œuvres? Est-elle moyenageuse? Ou rompt-elle avec le passé? dans quelle mesure?

Et si l'étude devient comparative, quelles conclusions faut-il tirer d'un examen simultané de types analogues? en d'autres mots, que conclure d'une comparaison des prophètes de Sluter, de Donatello et de Michel-Ange, pour ne citer que les œuvres de géants de l'Art.

Les courts instants dont je dispose, sont insuffisants pour me permettre d'aborder l'examen de toutes ces questions; l'obligation d'être bref entraîne également celle d'être superficiel.

Mais à tout prendre, et sous réserve de compléter ultérieurement cette étude, je voudrais vous rappeler dans quelles circonstances et par quels artistes la sculpture flamande fit son apparition à Dijon; en soumettant ensuite à votre bienveillante appréciation une courte description de ces chefs-d'œuvre, je tâcherai de les caractériser par comparaison.

\* \* \*

La sculpture française, il devient banal de le répéter, a produit, au XIII<sup>e</sup> siècle, des œuvres d'une exceptionnelle beauté.

Abandonnant les formules hiératiques ou pour le moins « sévères et rigoureuses de l'art roman », la sculpture de cette époque s'élançait avec une grande liberté vers le plus pur idéalisme. Elle parle à l'âme autant, peut-être plus, qu'aux yeux; profondément

ment religieuse, elle cherche la vérité; elle en a le souci constant; son expression est vivante, originale, souple, gracieuse parfois, généralement noble; une naïveté sincère caractérise un grand nombre de ses productions.

Elle s'inspire de la nature sans recherche de copie; elle la transfigure en s'efforçant de l'idéaliser.

Subordonnant sa conception à celle du maître de l'œuvre, le sculpteur du XIII<sup>e</sup> siècle s'en fait le collaborateur; il se préoccupe de mettre en valeur, et non de contrarier, l'harmonie des lignes architecturales.

La grande sculpture gothique s'efforce d'établir l'harmonie entre le vêtement et le corps qu'il couvre.

Un archéologue français observe judicieusement que « les Gothiques » de la belle époque ont rendu l'action, le geste par des mouvements » simples, rythmiques, des synthèses harmonieuses; ils ont pour- » suivi un idéal supérieur à la condition terrestre;.... ils se sont » attachés, comme les Grecs, au faire large, au coup de ciseau » gras et ferme, à cette sobriété de détails qui laisse aux masses » toute leur valeur » (1).

La sculpture gothique se maintient à ce niveau artistique pendant près d'un siècle.

Mais dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, des symptômes de changement se présentent; les préoccupations morales ou religieuses font place à un esprit d'observation, à une recherche de la nature et de l'analyse; la réalisation du type individuel hante l'esprit des artistes.

Les plis des vêtements sont plus nombreux, plus amples, plus cassés.

Cette transformation caractérise l'art du XIV<sup>e</sup> siècle.

Aux rois modestes et simples, tel saint Louis, succèdent des princes épris de luxe, de plaisirs, de faste, de grandeur; ils attirent à la cour les grands seigneurs, leurs vassaux, dont la mort de la féodalité avait brisé l'indépendance et l'esprit d'aventure.

Cette réunion d'une aristocratie riche et désœuvrée devait favoriser le luxe et les fêtes et, par voie de conséquence, attirer les artistes et les poètes.

(1) GONSE. *La sculpture française.*

Mais à ces esprits épris de jouissances, l'art austère du XIII<sup>e</sup> siècle ne pouvait convenir; il leur fallait moins d'idéal, plus de réalité et de raffinement. Les Valois, Philippe VI, Jean II, Charles V, furent les mécènes de ce mouvement artistique qui brisait avec un glorieux passé.

Courajod a très justement caractérisé cette tendance: « Le portrait, » dit-il, c'est-à-dire l'interprétation individuelle de la figure humaine, » que l'école idéaliste du XIII<sup>e</sup> siècle n'avait guère voulu pratiquer, » est au contraire un des buts visés par l'école nouvelle, un de » ceux qu'elle atteignit du premier coup. »

Cette tendance se retrouve partout, mais plus particulièrement dans les tombes ou monuments funéraires, si nombreux à cette époque.

Les artistes du Nord furent de bonne heure mêlés à ce mouvement; les documents d'archives démontrent la présence de nombreux artistes flamands à la cour des rois de France. Mais au contact de l'art français, celui de la Flandre s'affina; il y eut influence réciproque.

Il serait intéressant de dégager la part de l'art flamand et celle de l'art français.

Le temps ne me le permet pas; et je me borne à constater l'efflorescence de cet art franco-flamand pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle; il se caractérise par le naturalisme des têtes; les artistes, au dire de Courajod, se préoccupaient à tel point de copier la nature qu'ils pratiquaient parfois le moulage sur le modèle vivant.

Mais ces tendances réalistes étaient pondérées par la force de la tradition. Des œuvres d'une beauté supérieure ont marqué le XIV<sup>e</sup> siècle sous les règnes de Charles V et Charles VI.

La guerre de cent ans et l'invasion du sol français ralentirent l'efflorescence artistique.

Crécy, Poitiers, plus tard Azincourt, en mutilant la France, troublèrent sa prospérité; l'art en souffrit et prit sa part du deuil national.

Géné dans le centre de la France, il se déplaça et prit son essor vers la Bourgogne.

Deux événements politiques considérables favorisèrent ce mouvement: l'avènement d'un Valois, Philippe-le-Hardi, à la tête du

duché de Bourgogne, en 1363, et son mariage, en 1384, avec Marguerite de Flandre, fille et unique héritière de Louis de Mâle.

Cette alliance, en préparant l'union sous un même sceptre, de la Bourgogne et de la Flandre, favorisa singulièrement le mouvement artistique.

Mécène généreux, ami du faste, des lettres et des arts, le premier des grands ducs d'Occident s'entoura d'une cour nombreuse; il prodigua les fêtes, les tournois, les réceptions; pour réaliser ces projets, il appela autour de lui, les artistes, les écrivains et les poètes.

A ce moment, la Flandre jouissait d'une enviable prospérité. Battues, mais non domptées, à West-Roosebeke, les fières communes flamandes voyaient fleurir leurs industries; cette prospérité, en accumulant les richesses, excitait les désirs de luxe.

Les ouvriers d'art, les ymaigiers, les maîtres d'œuvre les peintres abondaient; et cette efflorescence artistique, favorisée par la prospérité commerciale, s'étendait dans tout le Nord.

En fallait-il plus pour encourager les goûts fastueux du prince qui régnait sur la Bourgogne et la Flandre?

Les revers de la France poussaient sans doute les artistes à se porter vers un pays moins agité et dès lors plus disposé à accueillir les arts de la paix.

Courajod va peut-être trop loin en disant que Philippe-le-Hardi, en appelant l'art flamand en Bourgogne, agissait par nécessité: « Il fallait bien, dit le savant professeur de l'École du Louvre, demander des boutures au seul arbre qui fût resté debout. »

Cette affirmation trop absolue est flatteuse pour notre amour-propre national; elle nous montre en quelle estime les savants étrangers tiennent notre art flamand de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Appelés à la Cour de Bourgogne, les artistes affluèrent de Flandre et des Pays-Bas; Philippe-le-Hardi leur distribua largement le travail dans ses vastes possessions. Mais il leur donna surtout Champmol à décorer et ce fut sa gloire.

Située aux portes de Dijon, la Chartreuse de Champmol fut fondée par lettres patentes du 15 mars 1384 « à la gloire et louange » de Dieu et de la benoïste Trinité et de la glorieuse Vierge Marie » et de tous les saints et saintes. »

Erigée tout d'abord dans le seul but d'attirer par les prières des moines la bénédiction divine sur la Bourgogne et ses princes, la Chartreuse reçut bientôt du puissant duc, une destination plus personnelle et conforme à ses goûts de faste.

Les rois de France avaient Saint-Denis pour reposer après leur mort; Philippe-le-Hardi rêva de faire de la Chartreuse de Champmol, le Saint-Denis des grands ducs d'Occident.

L'architecte ou « maistre des ouvrages » fut un Français, Dreue de Dommartin, qui avait débuté au service du duc par la construction du château de l'Ecluse.

La décoration de la Chartreuse fut l'œuvre d'ouvriers flamands.

On retrouve aux archives de la Côte d'Or, du Nord, et de la ville de Dijon, la plupart des comptes de l'entreprise; grâce à ces documents, on peut suivre pas à pas les travaux et retrouver les noms de la plupart de ceux qui, à des titres divers, prirent une part à la construction ou à la décoration de la Chartreuse de Champmol.

Parmi les nombreux artisans des Flandres cités dans ces comptes, j'ai relevé entre autres noms, ceux du dinandier Colart de Dinant, des verriers Jehan de Thioys et Robert de Cambrai (Gossuin de Bois-le-Duc n'y est cité qu'une fois; il semble avoir travaillé aux châteaux du duc), des peintres Malwel et Broederlam, du sculpteur Jacques de Baerze, des ymaigiers Jean Hust, Hennequin de Prindale, Jean de Marville, Nicolas Sluter et son neveu Nicolas de Werve. Et cette liste s'allongerait, si je ne bornais mon aperçu au règne de Philippe-le-Hardi.

Mais de tant de travaux, de ces sculptures, de ces tentures, de ces peintures, de cette chapelle rutilante d'or et de richesse, de ce monastère dont le cloître encadrait le Calvaire de Sluter, que reste t-il?

Le temps et les hommes ont transformé cette nécropole et ces cloîtres en un asile d'aliénés. Détruite la chapelle! Disparues toutes ces œuvres sur lesquelles avaient peiné tant d'artistes!

Les tombeaux des deux premiers ducs occupent une place d'honneur dans la salle des gardes de l'ancien palais, devenu le Musée de Dijon. La même salle abrite les rétables de Jacques de Baerze et les volets de Melchior Broederlam.

Dans ce qui fut la Chartreuse de Champmol, le portail de l'ancienne abbatale et le célèbre puits de Moïse, enfermé dans une cage en treillis, sont les seuls vestiges de la splendeur évanouie. Mais ces monuments suffisent pour proclamer en terre bourguignonne la gloire de nos artistes flamands.

Marville, de Werve et, au-dessus d'eux, Sluter ont créé des œuvres qui, aux yeux de la critique contemporaine, font époque dans l'histoire de l'art.

M. Chabeuf dont la compétence et l'autorité sont hautement appréciées, trouve à la Chartreuse de Dijon « la source du fleuve » immense qui sera l'art moderne, l'art libre de la vérité interrogée directement sur la nature même. »

» Certes, ajoute le même critique, Sluter n'a pas inventé à lui seul le naturalisme dans l'art — si grand qu'il soit, un homme a toujours plus ou moins son siècle comme collaborateur — et les sculpteurs qui ont travaillé pour les premiers Valois, marchaient déjà dans la voie nouvelle. Mais Sluter les dépassa tous et mit le seau du génie là où il n'y avait que du talent. »

On a longuement discuté la part prise par chacun de ces artistes dans les sculptures de la Chartreuse. Le temps me fait défaut pour vous exposer les phases de l'enquête. Je dois me borner à évoquer les noms de Mgr. de Haisnes, Courajod, Chabeuf, Prost, Mouget et Kleinhausz, dont les travaux importants et les patientes recherches ont élucidé la question de façon à ne plus laisser guère de prise à la contradiction.

Jean de Marville est sans doute originaire de Merville (Nord) ou Marville, commune du pays de Liège; il est du Nord. Engagé d'abord au service de Charles V, il travailla avec Jean de Liège au tombeau que le roi voulait ériger dans la cathédrale de Rouen.

En 1372, Marville passa au service de Philippe-le-Hardi, pour en devenir « l'ymagier et le varlet de chambre en titre » ; c'est lui que le duc chargea d'entreprendre son tombeau, cette œuvre capitale, dont l'influence se fit sentir pendant plus d'un siècle et qui « ouvre, au dire du M<sup>is</sup> de Laborde, avec le portail de la » Chartreuse et le puits de Moïse, avec une ampleur et une indépendance surprenantes, l'ère de la Renaissance. »

Marville conçut l'œuvre et en commença l'exécution, au cours

des années 1384 à 1389, date de sa mort. Avant de mourir, l'érection du portail était également décidée; peut-être eut-il une part dans la conception de ce travail.

Dès 1384, Nicolas Sluter (dont le nom subit de nombreuses variantes) et par abréviation Claus Sluter était au service de Marville; né en Hollande, ainsi qu'en témoigne un acte du 7 avril 1404, il succéda, le 23 juillet 1389, à son maître et fut pris par le duc comme « son ouvrier d'imaigerie à exercer le dit ouvraige » d'imaigerie a autel gaigez et par la manière que faisait feu Jehan » de Maureville. »

Jusqu'à sa mort, survenue à la fin de 1404 ou au début de 1405, Claus Sluter ne cessa de travailler pour son seigneur et maître, principalement pour Champmol; il fut pendant quinze ans l'ymagier favori de Philippe-le-Hardi, qui mit à sa disposition, non loin du palais, un logis et un atelier.

C'est dans cet hôtel des imagiers qu'il entreprit les statues du portail de l'église abbatiale.

Au trumeau, la Vierge Mère est debout; elle tient l'Enfant sur le bras gauche; la main droite écartée du corps a tenu un sceptre aujourd'hui disparu. Aux ébrasements, de part et d'autre, le duc Philippe-le-Hardi et la duchesse Marguerite agenouillés, et les mains jointes, sont accompagnés de leurs patrons, saint Jean Baptiste et sainte Catherine.

Les opinions sont partagées au sujet des statues des patrons; elles manquent de distinction; mais les types sont naturels et expressifs; les plis des manteaux accentués peut-être avec trop de liberté et d'ampleur, n'en démontrent pas moins toute l'habileté et la vigueur d'une main exercée.

Quelques critiques dénie à Sluter toute part dans la statue de la Vierge; après avoir pesé tous les arguments produits, je ne puis me résoudre à partager cette opinion.

Les archives ne donnent pas tort et l'examen de la statue confirme cette appréciation.

Le système des plis est le même que celui du manteau de saint Jean-Baptiste; d'autre part, même fougue, même sûreté de main, mais plus de noblesse et de grâce féminine dans la Vierge que dans la sainte Catherine.

Le corps est légèrement infléchi et les draperies ont une élégance qui accuse un affinement du tempérament de l'artiste et sans doute une influence due au contact de Beauneveu que Sluter rencontra à Mehun-sur-Yèvre.

Cette statue réunit en elle les belles qualités des vierges du xiv<sup>e</sup> siècle et les tendances de l'art en formation; on y retrouve le système de plis élégants et assez tourmentés, joint à une recherche très marquée d'adapter le vêtement aux formes du corps.

Les statues des patrons portent l'empreinte du tempérament septentrional de Sluter; elles furent les premières achevées; plus tard, quand il entreprit l'exécution de la Vierge, son génie, impressionné par la vue des œuvres de la statuaire française, subit partiellement l'empire de la tradition.

Mais voici que le tempérament original et la verve flamande reprennent possession entière de l'artiste pour les statues des princes, deux chefs-d'œuvre de grandeur simple et calme, deux portraits d'une vérité étonnante. La statue de Marguerite de Mâle est malheureusement mutilée.

Celle du duc est une merveille; la figure est vivante et expressive; on y retrouve les caractères de la volonté, de la méditation, de la gravité.

« Au point de vue du portrait, c'est-à-dire au point de vue » du rendu de la vie intérieure comme de la structure physique, » la statuaire, dit Gonse, avait atteint un niveau qui ne pouvait être dépassé. »

Quelle souplesse, quelle grâce, quelle modération et quel style dans les draperies du large manteau ducal! Ici pas de plis trop abondants ou contorsionnés, et par conséquent inutiles.

On a dit avec raison que « l'étude de l'antiquité ne pouvait rien » ajouter à un art de cette force. »

Les qualités de vie et d'expression exprimées par Sluter dans les statues du portail, se retrouvent avec une intensité égale, plus grande peut-être, dans celles du *Puits de Moïse*, qui s'appellerait plus justement le puits des Prophètes. C'est l'œuvre maîtresse du génial artiste, que, cent ans plus tard, Michel Colombe appellera « le souverain tailleur d'images ».

Au centre du grand cloître, Philippe-le-Hardi voulut dresser un calvaire monumental.

« Sur une pile hexagonale à parements unis que couronne une » puissante moulure, est monté un piédestal à six pans, qui présente » sur chacune de ses faces, une figure de prophète portée sur une » console ornée de feuillages variés, vigues, chardons, chicorées, » choux, etc... Les angles du massif sont garnis de colonnettes » dont les chapiteaux soutiennent des figures d'anges pleurants » qui déploient leurs ailes sous la saillie de la corniche » (1).

Ce monument n'est que le piédestal du calvaire, aujourd'hui détruit; seuls, quelques débris et la tête du Christ, trouvés dans les décombres ont été sauvés du naufrage et conservés au Musée des antiquités de la Côte d'Or.

La tête de Christ impressionne profondément; la majesté divine y est comme voilée par l'intensité de la souffrance. Combien troublante et solennelle devait-elle apparaître au sommet de cette grande croix placée sur la terrasse de ce majestueux piédestal et accompagnée des statues de la Vierge dolante, de l'Apôtre aimé et de la Madeleine éplorée.

Les comptes ont permis d'évaluer les dimensions de la croix: 4 mètres pour l'arbre et 2<sup>m</sup>25 pour le croisillon. L'image du Christ, les bras étendus, mesurait 5 pieds, soit 1<sup>m</sup>60; la longueur du corps atteignait probablement plus de deux mètres.

Le calvaire fut achevé avant le placement des figures des prophètes autour du socle.

Il fut peint par Jean Malouel, « retenu peintre de mon dit Seigneur » pour et au lieu de feu Jean de Beaumez. »

Bien que Claus de Werve, Jean ou Hennequin Prindale, Jean Hust, Pierre Beauneveu et d'autres aient collaboré au calvaire du grand cloître, la conception et l'exécution de cette œuvre est l'expression la plus forte, la plus importante, la plus personnelle du génie de Sluter.

Hélas! elle n'est plus complète; bien avant la suppression de l'abbaye, en 1790, le calvaire avait disparu, bien qu'il fut abrité par une toiture contre les intempéries.

(1) COURAJOD.

Seul le piédestal survit à tant de ruines; le grand cloître a disparu; une maison d'aliénés a remplacé l'abbaye de Champmol, et le *puits de Moïse* est abrité dans une cage de treillis contre les dégradations des malheureux fous.

*Sunt lacrymæ rerum!* et oui, l'on peut, l'on doit même s'attrister devant pareille infortune d'un des plus purs chefs-d'œuvre de l'Art.

Mais cet abandon, ce délaissement, cet emprisonnement ne font-ils pas éclater plus haut peut-être toute la valeur artistique de cette conception?

Combien d'œuvres parmi toutes celles que le snobisme, la réclame, la mode ou les manuels académiques signalent à l'attention, combien, dis-je, soutiendraient avec succès la critique dans pareil cadre?

Il faut vraiment que l'œuvre du vieux Sluter soit imprégnée de qualités hautement artistiques, qu'elle satisfasse praticiens et esthètes, qu'elle émotionne en un mot tous ceux qui la contemplent, pour que, délaissée, mutilée, encagée, elle retienne l'admiration générale.

Elle est, suivant l'aveu échappé de la plume de Courajod, dans le catalogue raisonné du Musée du Trocadéro, « elle est l'expression la plus complète, la plus éclatante de l'école bourguignonne » que Sluter était venu fonder à Dijon, e'est-à-dire de l'école flamande transportée directement et sans intermédiaire de la Flandre en Bourgogne. »

Pour compléter cette étude, il resterait, Mesdames et Messieurs, à analyser les six statues des prophètes et les angelots pleurants pour en déduire ensuite la caractéristique de l'art flamand bourguignon à son aurore.

Mais si je pressens que la lecture de notes trop longues soumettrait votre bienveillante attention à une épreuve peu courtoise, je ne me dissimule également pas la difficulté de faire comprendre sans le secours de l'image, toute l'intensité d'expression qui jaillit de l'œuvre du vieux Sluter.

On ne tente pas sans danger de traduire en paroles les sensations que provoque la vue d'une œuvre d'art.

Pour apprécier ces six figures, il faut se rappeler qu'elles décorent le piédestal d'un calvaire. Sluter les choisit parce que ces six prophètes ont annoncé ou commenté les souffrances du Christ;

dans leurs mains il a mis des phylactères portant des inscriptions appropriées.

David, la moins bonne des figures, vêtu du manteau royal, s'appuie d'une main sur sa harpe, de l'autre il présente les paroles célèbres : *Foderunt manus meas et pedes meos!* Le type est dépourvu de personnalité; il paraît indifférent, j'oserais dire ennuyé.

Tout autre est Jérémie, figure superbe, tenant en mains le livre d'où s'échappe *l'O vos omnes qui transitis per viam attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* Sa figure imberbe, aux traits males et vigoureux, a un aspect tragique; le prophète semble appeler le peuple à compatir aux souffrances du Crucifié. Sa pose, les plis du vêtement sont admirablement pondérés.

A côté de lui, le vieillard Zacharie, coiffé du bonnet hébreu, apparaît ployé sous le poids d'une profonde douleur; les yeux fixés en terre, la figure exprime toute la peine et tout l'étonnement que lui cause la lâcheté du traître qui vendit son maître pour 30 deniers : *Appendunt mercedem meam triginta argenteos!* dit-il. Impresonnante figure, nonobstant la lourdeur des plis!

Mais voici Daniel, robuste, fort, nerveux, impérieux, quoique jeune; enveloppé d'un long manteau et se tournant vers Isaïe, il lui annonce avec la certitude du voyant, la venue du Christ et sa mort : *Post hebdomadas sexaginta duos, occidetur Christus.*

A cette belle figure, d'allure énergique, vivante et jeune, Sluter oppose le type du vieillard aveugle au front chauve, à la longue barbe; c'est Isaïe au déclin de la vie et portant sous le bras le livre des prophéties; il s'est tourné vers Daniel et, la tête baissée, il l'a entendu affirmer la venue prochaine de l'homme-Dieu.

Le vieillard voit dans l'avenir toute la vérité de cette prophétie; sa pensée, franchissant le temps, le fait assister aux diverses phases de cette vie terrestre du Christ; il en voit surtout l'aboutissement, les souffrances, la passion, la mort! *Sicut ovis ad occisionem et quasi agnus coram tondente se obtumescet et non aperiet os suum.*

Vous l'avouerais-je? cette figure du vieil Isaïe m'a profondément remué; je l'ai contemplée souvent et longuement; quel monde de pensées semble surgir sous ce crâne nu et ce front élevé; la

bouche est prête à laisser tomber des paroles amères, peut-être méprisantes.

Voici enfin Moïse, dont la figure énergique et illuminée, surgit d'une barbe de fleuve; le front est plissé et le regard profond s'élançe dans l'espace, comme pour interroger l'Éternel ou en imposer aux multitudes dont il est le chef.

Le corps large est couvert d'une longue robe aux plis abondants et brisés; un ample manteau couvre une épaule et passant sous l'autre, est repris sous le coude, formant ainsi des plis d'une belle ordonnance. De la main droite, il tient les tables de la loi; sur le phylactère, tenu par la main gauche, on lit l'ordre donné à Israël d'immoler un agneau à la tombée du jour. N'est-ce pas la figure de cet autre agneau que les Juifs, descendants d'Israël, immoleront un jour, au soir du vendredi-saint.

Cette figure de Moïse est admirable; le prophète a conscience de sa mission; il est le fondateur de la loi hébraïque et son commentateur autorisé. Comme le dit un critique sagace, le Moïse de Sluter exprime la dureté du mosaïsme et l'obstination de la race hébraïque; il s'affirme caractère sévère, inexorable, obstiné. C'est le rocher de l'ancienne loi (1).

Le nom de Moïse évoque à l'instant le souvenir de celui de Michel-Ange, dont la renommée est universelle.

Ce souvenir ne nuit pas à l'œuvre de Sluter.

Dans ses souvenirs de Bourgogne, Montégut dit qu' « avec une » sorte de bonhomie flamande, les statues de Dijon acceptent sans » l'appeler ni la craindre, la comparaison et la soutiennent; bien » mieux, ajoute-t-il, l'admiration s'accroît encore lorsqu'on songe » que ces figures sont séparées de celles des prophètes de la » Sixtine par plus de cent années. »

Le Moïse de Michel-Ange est peut-être plus grandiose, plus sauvage, plus primitif, plus fort, plus hercule en un mot; ne l'a-t-on pas nommé un Titan fidèle au service de Dieu!

Celui de Sluter est plus inspiré, plus sévère, plus majestueux, plus impressionnant.

Chez Michel-Ange il y a plus de conscience de force et par

(1) MONTÉGUT. *Souvenirs de Bourgogne*.

suite plus de calme; chez Sluter, le caractère d'initiateur, de conducteur de peuples, me semble mieux marqué. Celui-ci me paraît mieux adapté à la vérité historique que celui-là.

Sous le rapport de la technique, Michel-Ange est supérieur à Sluter; il se préoccupe moins des détails et, plus sûr de son ciseau, il modèle avec plus de liberté et d'audace.

Mais ne l'oublions pas, Sluter a fait ses prophètes au déclin du xiv<sup>e</sup> siècle. Bien que son inspiration soit très personnelle, il subit l'influence de la tradition. Pour faible que soit celle-ci, elle y marque son empreinte ou, si vous le préférez, elle y laisse son souvenir.

A tout prendre, le style de Sluter est très personnel et réaliste; la préoccupation de la nature le tourmente et il en a le souci jusqu'à ne pas corriger la vulgarité d'un modèle; tel le prophète David ou le Saint-Jean du portail. Son origine flamande ou tout au moins septentrionale, s'accuse par l'épaisseur et l'abondance des plis du vêtement. Son tempérament aux tendances trop réalistes peut-être, est singulièrement relevé par un talent original et fécond.

On pourrait comparer les œuvres de Sluter à celles du début de Donatello, les prophètes du campanile de Florence; il y a des affinités dans le style de quelques draperies et dans la recherche du type vécu, réel, vu, avec le même écueil de la vulgarité. Chez l'un et l'autre, le réalisme s'allie à des ressouvenances de l'époque médiévale; mais je n'insiste pas et me contente de signaler à votre attention cette intéressante comparaison.

Elle est de nature à modifier beaucoup d'idées fausses et trop répandues au sujet des origines de la Renaissance. En art comme en archéologie, dans tous les domaines des choses de l'esprit, il faut se garder d'idées préconçues, non raisonnées.

Les œuvres d'art ne sont pas des livres fermés; elles livrent leur sentiment intime, elles dénoncent leur origine et les influences subies à tous ceux que n'aveugle pas le préjugé.

C'est à la lumière de ces principes que l'on retrouve dans l'art flamand bourguignon la simplicité et l'originalité mélangées parfois de naïveté; c'est un art sincère, grave, vigoureux, sans souci de prétention ni recherche d'académie. S'il n'est pas irréprochable

sous le rapport anatomique, il n'en témoigne pas moins d'une constante préoccupation du type; il l'individualise avec le désir de se rapprocher de la nature. C'est un art réel, il est vrai, mais en même temps dramatique.

S'il avoue sa recherche de la réalité par le détail des étoffes et des accessoires du costume, par un constant effort de l'expression, il n'abandonne pas le souci de la beauté et de la dignité qui caractérisaient l'ancienne école.

Certains critiques excluent l'influence française de l'école bourguignonne; pareille tendance est manifestement exagérée; comment croire en effet que Marville et Sluter, sans parler de leurs collaborateurs, aient vécu de longues années en France, sans subir la moindre action du milieu dans lequel ils vivaient? Les influences réciproques sont dans la logique des choses.

A la sincérité, au naturalisme, à la causticité flamande, l'élément autochtone a dû infuser son élégance, sa grâce, sa préoccupation de faste et de grandeur, son esprit d'harmonie et de belle proportion.

Pour vous présenter un tableau plus complet de l'art bourguignon à ses débuts, j'aurais dû vous entretenir des célèbres tombeaux des premiers ducs, Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur.

Ces œuvres ont exercé une influence considérable sur l'art du xv<sup>e</sup> siècle.

Bien que conçu par Jean de Marville, continué par Sluter qui fit deux « plorants », le tombeau de Philippe-le-Hardi fut surtout l'œuvre de Claus de Werve, neveu et élève de Claus Sluter. Celui de Jean-sans-Peur est l'œuvre d'un français, Le Mouturier, qui exécuta peut-être le célèbre tombeau de Philippe Pot, transporté de Citeaux au Louvre.

Ces deux œuvres n'appartiennent pas au règne de Philippe-le-Hardi et sortent par conséquence du cadre tracé à cette étude.

Mon ambition s'est bornée à vous rappeler le point de départ de l'art flamand-bourguignon par l'examen de ses caractères et du milieu qui favorisa son éclosion.

Le sujet n'est pas neuf, tant s'en faut; mais les souvenirs qu'il évoque sont glorieux pour l'histoire de notre art national. A ce titre ils méritent d'être rappelés, quoique connus.

Artistes ou esthètes du xix<sup>e</sup> siècle, vous ne dédaignez sans doute

pas de reporter parfois votre esprit aux sources de l'art, comme les descendants de haute lignée repassent sous leurs yeux et non sans un légitime orgueil, les glorieux parchemins de leurs aînés.

L'art flamand a des archives que nous envient d'autres nations; nous avons le droit de nous en enorgueillir et le devoir de les faire connaître.

A ce titre, souffrez que j'abrite mon étude sous ces mots de Victor Hugo :

« Le passé est une partie de nous-mêmes, la plus essentielle peut-être. Tout le flot qui nous porte, toute la sève qui nous vivifie nous vient du passé. Qu'est ce qu'un arbre sans sa racine? Qu'est ce qu'un fleuve sans sa source? Qu'est ce qu'un peuple sans son passé? »

JOSEPH CASIER.

---



LE CHRIST, par CLAUDE SUTER  
Musée archéologique de Dijon





ANGES PLEURANTS, par CLAU SUTER  
(Piedestal du *Puits de Moïse*, à la Chartreuse de Champmol)





JÉRÉMIE, par CLAES SLUTER  
Statue du Puits de Moïse, à la Chartreuse de Champmol





ZACHARIE, par CLAUD SLUTER  
Statue du *Puits de Moïse*, à la Chartreuse de Champmol





DANIEL, par CLAU S LUTER

Statue du *Puits de Moïse*, à la Chartreuse de Champmol





DANIEL et ISAÏE, par CLAUD SLUTER  
Statues du *Puits de Moïse*, à la Chartreuse de Champmol





MOÏSE, par CLAUD SLUTER  
Statue du *Puits de Moïse*. à la Chartreuse de Champmol





## TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES
Séance publique du dimanche 7 octobre 1906 . . . . .	223
Le mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618, par le R. P. J. Van den Gheyn, S. J. . . . .	225
L'ancien Béguinage d'Anvers. Essai de topographie, par M. Edm. Geudens . . . . .	235
Un point d'histoire, par M. Henri Hymans . . . . .	251
L'art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi, par M. Joseph Casier. . . . .	259

---

La correspondance envoyée à l'Académie et les envois destinés à la bibliothèque doivent être adressés, francs de port, à M. Fernand Donnet, secrétaire, rue du Transvaal, 53, à Anvers.

---

L'abonnement aux **Annales** est de **10 frs. par an** — au **Bulletin** de **3 frs.**, pour les personnes qui ne font pas partie de l'Académie.

On s'abonne en s'adressant au trésorier, **Courte rue de l'Hôpital, 14, à Anvers.**

---

Les Annales de l'Académie forment, par an un gros volume orné de gravures, de planches, de cartes, etc., fourni par livraisons.

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

---

# BULLETIN

—

1906

V

---

ANVERS

IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK

—

1907

PUBLICATION PÉRIODIQUE PARAISSANT QUATRE FOIS PAR AN

## TARIF DES TIRÉS A PART

POUR COMPTE DES AUTEURS DES MÉMOIRES.

---

*Texte: La feuille de 16 pages: (1)*

Papier du Bulletin	5 centimes.
"    velin	8    "
Couverture non imprimée	1    "
"    imprimée	5    "

*Titre et faux-titre:*

Papier du Bulletin	5 centimes.
"    velin	8    "

<i>Brochage:</i> de 3 feuilles au moins	3    "
"    de 3 à 6 feuilles	6    "
"    de plus de 6 feuilles	8    "

(1) Droit à 25 tirés à part pour compte de l'Académie avec couverture non imprimée.

## SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 AVRIL 1906

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; Hymans, van der Ouderaa, chanoine van Caster, président Blomme, chanoine van den Gheyn, L. Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Stroobant, Bergmans, baron de Borrekens, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 février est lu et approuvé.

Il est procédé au scrutin pour l'élection de trois membres titulaires, en remplacement de MM. Helbig, De Bruyn et van Even, décédés.

MM. Pirenne, l'abbé Laenen et Kintsschots sont élus.

Six places de membres correspondants regnicoles sont ouvertes par suite des décès de MM. De Vlaminck, de Raadt, Mast, et de la nomination des trois membres titulaires.

MM. van Dorslaer, Zech, Hulin, Casier, Heins et Coninckx sont élus membres correspondants regnicoles.

La séance est levée à 2 1/2 heures.

*Le Secrétaire,*  
FERNAND DONNET.

*Le Président,*  
R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

## SÉANCE DU 5 AOUT 1906

---

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du R. P. van den Gheyn, S. J., *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire*; chanoine van Caster, Gcudens, van der Ouderaa, L. Blomme, Stroobant, abbé Laenen, Bergmans, président Blomme, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, membres titulaires; Heins, abbé Zech, Casier, D<sup>r</sup> van Dorslaer, Matthieu, Willemsen, Coninckx, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, de Witte, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, membres titulaires; Tahon, Dubois, Naveau, membres correspondants regnicoles; comte van der Straeten Ponthoz, membre honoraire regnicole; Quarré-Reybourbon et comte de Geloës d'Eysden, membres correspondants étrangers.

Il est donné connaissance du décès de M. Piette, membre correspondant étranger, survenu le 5 juin 1906, au château de la Courdes-Prés (Rumigny, Ardennes). Une lettre de condoléances a été adressée à la famille.

Le Cercle archéologique de Mons annonce qu'il compte prochainement célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation et en même temps fêter son président, M. Léopold Devillers, qui remplit ses fonctions depuis un demi-siècle. L'Académie décide d'adresser une lettre de félicitations à la Société montoise et de contribuer par une souscription à la solennité organisée en l'honneur de M. Devillers.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance, ainsi que le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Le R. P. van den Gheyn fournit des détails descriptifs sur quelques manuscrits à miniatures de l'école flamande, conservés dans les bibliothèques d'Espagne. Ce travail sera imprimé aux Annales.

M. l'abbé Laenen rend compte d'une mission qu'il a récemment remplie aux archives impériales et royales de Vienne. Son étude sera réservée aux Annales.

M. le vicomte de Ghellinck fait rapport sur le Congrès de la Société française d'archéologie, à Perpignan et Carcassonne, et soumet de nombreuses photographies. Ce compte-rendu sera inséré dans les Annales.

L'ordre du jour amenant la question relative au dégagement de l'église Notre-Dame d'Anvers, M. Fernand Donnet donne connaissance d'une étude archéologique relative à l'édification des constructions diverses qui entourent le temple. L'impression de ce travail est votée. Quant au principe même, après un échange de vues entre divers membres, il est résolu de ne pas encore prendre de décision, la question méritant une étude plus approfondie, au besoin dans une séance spéciale.

M. Heins présente à l'Académie une collection de croquis de détails archéologiques, accompagnés d'explications descriptives. Il est décidé de les faire imprimer par fascicules au fur et à mesure des ressources.

M. Matthieu donne connaissance d'une note relative à l'horloge et au carillon de Tournai; cette note sera imprimée dans le Bulletin.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

*Le Secrétaire,*

FERNAND DONNET.

*Le Président,*

R. P. J. VAN DEN GHEYN, S. J.

---

Liste des livres parvenus à la bibliothèque depuis la dernière séance

---

1<sup>o</sup> **HOMMAGES D'AUTEURS.**

- D. VERSWYVEL. Beschrijving van den toren van de kathedrale kerk.  
R. P. CAMILLE DE LA CROIX. Etude sur l'ancienne église de  
Saint-Philibert-de-Grand-Lieu.  
ID. Les origines des anciens monuments religieux de  
Poitiers.  
LÉOPOLD DEVILLERS. Inventaire analytique des archives des Etats  
du Hainaut. III.  
L. MAETERLINCK. Un petit maître flamand inconnu du xv<sup>e</sup> siècle.  
ID. L'art et les rhétoriciens flamands.  
TH. VAN RIEMSDYK. De opdracht van het ruwaardschap van Hol-  
land en Zeeland aan Philips van Bourgondië.  
H. KERN. Taalvergelijkende verhandeling voor het Aneityumsch.  
AL. GALANTE. Licinus Tonsor.  
A. E. J. HOLWERDA. Neue bildnisse des kaisers Augustus.  
MAX CONRAT. Die entstehung des westgothischen Gaius.  
C. C. UHLENBECK. De woordafleidende suffixen van het Paskisch.  
W. CALAND. De Literatuur van den Samaveda en het Jaiminigrhyasutra.  
ALPHONSE DE WITTE. Quatre médailles de dévotion de Notre-Dame  
de Walcourt.  
ERNEST MATTHIEU. L'horloge et le carillon du beffroi de Tournai.  
Abbé POLYD. DANIELS. A propos d'un tableau de Jordaens.  
J. LAENEN. Rapport sur le travail de M. l'abbé Buvé.  
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications.  
Juin-Juillet 1906.  
Vicomte B. DE JONGHE. Deux monnaies brabançonnnes du xvii<sup>e</sup> siècle.  
OCTAVIANO G. FERREIRA. Breves notas historicas sobre a biblio-  
theca nacional de Nova Goa.  
L. MAETERLINCK. A propos d'une œuvre de Bosch au musé de Gand.

- KARL PÖRSCHINGER. Vorgeschichte und bedeutung des bundes den söhnen Ludwigs des Bayern.
- FRIEDRICH KRAFT. Henrich Steinhöwels verdeutschung der historia hierosolymitana.
- WILLY ROSENTHAL. Furst Talleyrand und die äuswartige politik Napoleons I.
- HERMANN COHN. Antipater von Tarsos.
- HERMAN LOTZ. Der versbau Antoni de Montchrestiens.
- HEINRICH GRÄF. Die entwicklung des deutschen artikels vom althoch deutschen.
- LUDWIG DIEHL. Englische schreibung und aussprache im zeitalter Shakespeares.
- ERNESTUS OFENLOCH. Caecilii Colaetini fragmentorum editionis prœmium.
- KARL G SCHILLING. A grammar of the dialect of Oldham.
- GUILELMUS GUNDEL. De stellarum appellatione et religione romana.
- GUILELMUS SÜSS. De personarum antiquæ comoediæ atticæ usu atque origine.
- Chanoine VAN CASTER. Restauration de l'hôtel de ville de Malines.
- CH. J. COMHAIRE. Le pont des Romains de Herstal.
- G. WILLEMSSEN et TH. DE DECKER. Les fouilles de Thielrode.
- A. LALLEMAND. Cahiers d'histoire.
- EDOUARD PIETTE. Fibules pléistocènes.
- ID. Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes.
- ID. Déplacement des glaces polaires.
- HENRI FISCHER. Edouard Piette.
- Chanoine BARBIER. Obituaire de l'abbaye d'Argenton.
- CH. J. COMHAIRE. Les amis du Vieux Liège à la Baraque Michel.
- ID. La sépulture carolingienne de Grivegnée.
- J. VAN DEN GHEYN, S. J. Le mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles.
- ID. Notes sur quelques manuscrits à miniatures.
- A. BLOMME. Le couvent des Capucins à Termonde.
- F. W. PUTMAN. Evidence of the work of man on objects from quaternary caves in California.

- JOHN C. MERRIAM. Recent cave exploration in California.  
WILLEMSSEN. Compte-rendu de la IV<sup>e</sup> session de la Fédération historique  
et archéologique de la Flandre Orientale.

**2<sup>o</sup> ECHANGES.**

- BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe  
des lettres et des sciences morales et politiques et  
de la classe des beaux-arts. 1906. N<sup>os</sup> 5, —, 7 et 8.  
Mémoires in-8<sup>o</sup>. 2<sup>e</sup> série. Tome II.  
ID. collection in-4<sup>o</sup>. Tome I.  
ID. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles.  
Tome XX, livr. 1 et 2.  
ID. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.  
Bulletin mensuel. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 9, 10 et 11.  
ID. Académie royale de médecine de Belgique.  
Bulletin. Tome XX. N<sup>os</sup> 6, 7 et 8.  
Mémoires couronnés. Tome XIX, 1<sup>r</sup> fasc.  
ID. Bulletin de la Société royale belge de géographie.  
30<sup>e</sup> annéc. N<sup>os</sup> 4 et 5.  
ID. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.  
44<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7, 8, 9 et 10.  
ID. Revue belge de numismatique. 62<sup>e</sup> année. 4<sup>e</sup> livr.  
LIÈGE. Wallonia. XIV<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 6, 7, 8, 9 et 10.  
GAND. Verslagen en mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche  
Academie. Juli-Augustus 1906.  
Wedstrijden voor 1907. September-October.  
LIÈGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.  
Leodium. 5<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7, 8, 9, 10 et 11.  
VERVIERS. Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et  
d'histoire. Avril-mai 1906.  
Bulletin périodique trimestriel. 6<sup>e</sup> vol., 2<sup>e</sup> fasc.  
ANVERS. Antwerpsch archievenblad.  
47<sup>e</sup> vol. XXIV<sup>e</sup> deel. 1<sup>e</sup> afl.  
TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg.  
Bulletin. Tome XXII et tome XXIII, fasc. 1, 2 et 3.

- BRUGES. Annales de la Société d'émulation. Tome LVI, 3<sup>e</sup> fasc.
- LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.  
Tome XXXII, 3<sup>e</sup> livr.
- TOURNAI. Société historique et archéologique.  
Annales. Tome 10, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties.
- ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.  
Annales. Tome XLI.
- LIÈGE. Bulletin de l'institut archéologique liégeois.  
Tome XXXVI, 1<sup>r</sup> fasc.
- LUXEMBOURG. Verein für Luxemburger geschichte, litteratur und kunst.  
Ons Hemecht. 12 jahrg. 8-9-10-11 heft.
- AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.  
Verslagen en mededeelingen. VII<sup>e</sup> deel.  
Jaarboek 1905.
- GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.  
Mémoires et documents. Série in-4<sup>o</sup>. Tome III.  
ID. Série in 8<sup>o</sup>. 2<sup>o</sup> série. Tomes IX et X.
- PARIS. Société nationale des antiquaires de France.  
Bulletin et mémoires. 7<sup>e</sup> série. Tome V.  
Bulletin. 2<sup>o</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 1906.
- ID. Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions.  
Tome LII. N<sup>o</sup> 3. LIII. N<sup>o</sup> 1.  
Annales. Tome XX.
- ID. Polybiblion.  
Partie technique. Tome CVIII, 8<sup>o</sup>, 9<sup>o</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> livr.  
Partie littéraire. Tome CVII, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livr.
- ID. La correspondance historique et archéologique.  
13<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 150, 151, 152 et 153.
- ID. Revue de la Société de Saint-Jean. Notes d'art et d'archéologie  
18<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7, 8 et 9.
- ID. Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des  
sciences économiques et sociales. Congrès d'Alger, 1905.  
Bulletin historique et philologique. Année 1905. N<sup>os</sup> 3 et 4.  
Bulletin archéologique. Année 1905, 3<sup>e</sup> livr. Année 1906, 1<sup>e</sup> livr.
- LILLE. Bulletin de l'Université et de l'Académie.  
3<sup>e</sup> Série. 10<sup>e</sup> année. 1906. N<sup>os</sup> 2 et 3.

- SAINTES. Revue de Saintonge et d'Aunis.  
Bulletin de la Société des archives historiques.  
XVI<sup>e</sup> vol. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> livr. V<sup>e</sup> table.
- CAMBRAI. Mémoires de la Société d'émulation.  
Fêtes du centenaire 1804-1904.
- ROUEN. Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts. 1904-1905.
- NANCY. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée  
historique lorrain. Tome LV.
- ABBEVILLE. Société d'émulation.  
Mémoires. Tome XXI.  
Bulletin trimestriel. Années 1903, 1904, 1905 et 1906. 1 et 2.  
Table générale des publications.
- LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.  
Bulletin. 8<sup>e</sup> année. N<sup>os</sup> 7, 8, 9, 10 et 11.
- ARRAS. Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.  
2<sup>e</sup> série. Tome XXXVI.
- LIMOGES. Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.  
Tome LV, 2<sup>e</sup> livr.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.  
Bulletin trimestriel. Tome XV. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim.  
Mémoires. Tome XLIV.
- AMIENS. Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie.  
Année 1905. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trim.
- POITIERS. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.  
Tome X. 2<sup>e</sup> trim.
- LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.  
7<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 40.
- AIX. Annales des facultés de droit et des lettres. Tome II. N<sup>os</sup> 1 et 2.
- BEAUNE. Société d'archéologie. Mémoires. Année 1904.
- TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.  
Bulletin. Nouvelle série. N<sup>os</sup> 34 et 35.
- MACON. Annales de l'Académie.  
3<sup>e</sup> Série. Tome IX.
- SAINT-OMER. Société des Antiquaires de la Morinie.  
Tome XII, 217<sup>e</sup> livr.

- LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.  
Tome LVI, 1<sup>e</sup> livr.
- NANCY. Mémoires de l'Académie de Stanislas.  
6<sup>e</sup> Série. Tome III.
- TOURS. Société archéologique de Touraine.  
Bulletin trimestriel. Tome XV, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> livr.
- ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.  
Mémoires. Tome XXX.  
Bulletin. Tome XIV. N<sup>os</sup> 183 et 184.
- PONTOISE. Société historique et archéologique de l'arrondissement  
de Pontoise et du Vexin. Tome XXVII. 1<sup>r</sup> fasc.
- DUNKERQUE. Union Faulconnier. Bulletin. Tome IX, fasc. 2.
- STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-  
Alsace. Bulletin mensuel. Tome XL. fasc. 5, 6 et 7.
- NURENBERG. Naturhistorischen gesellschaft. Jahresbericht 1904.  
Abhandlungen XV. Band III.
- BERLIN. Monatshefte der kunstwissenschaftlichen literatur.  
2 jahrg. 8, 9 und 10 heft.
- IENA. Zeitschrift des vereins für Thüringische geschichte und alter-  
tumskunde. B. XVII. H. 1 und 2.
- HANOVRE. Zeitschrift des historischen vereins für Niedersachsen.  
Jahrg. 1906. 3<sup>e</sup> und 4<sup>e</sup> heft.
- TRÉVES. Jahresbericht des gesellschaft für nützliche forschungen  
zu Trier. 1900-1905.
- STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.  
Accessionskatalog 1903-1904
- LUND. Acta universitatis Lundensis. 1904, 1 & 2. 1905, 1.
- COPENHAGUE. Mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord.  
1904 et 1905.
- CAMBRIDGE. Proceedings of the Cambridge antiquarian Society.  
N<sup>o</sup> XLVI.
- DUBLIN. Proceedings of the royal irish Academy.  
Vol. XXVI. Sect. C. N<sup>os</sup> 5, 6, 7, 8 and 9.
- LONDRES. Transactions of the royal historical Society.  
New series. Vol. XX.
- VIENNE. Kaiserlichen Akademie der wissenschaften.  
Fontes rerum Austriacarum. LXIII Band.

- Archiv für österreichische Geschichte XCIII-2. XCIV-1.  
Sitzungsberichte. CXLIX und CL band.
- MOSCOU. Bulletin de la Société impériale des naturalistes.  
Année 1905. Nos 1, 2 et 3.
- PALMA. Bolletti della Società archeologica Luliana.  
Noviembre de 1905.
- BARCELONE. Revista della asociación artistico arqueologica barcelonesa. Año X. Mem. 49.
- MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.  
Año X. Junio-Julio-Agosto de 1906.
- ROME. R. Accademia dei Lincei.  
Atti. Notizie degli scavi di antichità.  
Vol. II Indici. Vol. III, fasc. 1, 2 et 3.
- LISBONNE. Boletini da real associação dos architectos civis e archeologos portuguezes.  
Tomo X. Nos 10 et 11.
- BOSTON. Proceedings of the american academy of arts and sciences.  
Vol. XLI. Nos 30 à 35. Vol. XLII. Nos 1 à 11.
- MADISON. Collections of the State historical Society of Wisconsin.  
Vol. XVII.  
Proceedings 1905.
- CINCINNATI. Museum association.  
25<sup>th</sup> annual report.
- WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of american ethnology.  
Bulletin 32.
- BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.  
Tydschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.  
Deel XLVIII. Afl. 5 en 6.  
Notulen van de algemeene- en directievergaderingen.  
Deel XLIII. Afl. 4. Deel XLIV. Afl. 1.  
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek. 1904.  
Verhandelingen. Deel LVI. 4<sup>e</sup> stuk.
- LAHORE. Annual progress report of the superintendent of the archaeological survey northern circle. 1906.
- RANGOON. Report of the superintendent archaeological survey.  
Burma 1906.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Annual report 1903-1904.

FORTALEZA. Revista trimensal do instituto do Ceara.

Tomo XIX. Anno XIX.

### 3<sup>e</sup> CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Catalogue 328. Architecture.

Id. Gustav Fock. Antiquariats Katalog 291.

GOETTINGEN. L. Harstmann. Antiquariats Katalog n<sup>o</sup> XXXVI.

BERLIN. Mayer et Muller. Catalog 223 et 225.

---

Compte rendu analytique des principales publications parvenues  
à la bibliothèque depuis la dernière séance

---

MESSIEURS,

Dans un de mes derniers comptes-rendus, je vous parlais du travail dans lequel M. Fris développait les phases jusqu'ici si peu connues de la querelle des Blauvoets et des Isengrins. Il a trouvé un contradicteur dans la personne de M. L. Willems qui conteste une partie des déductions qu'il avait établies en se basant sur l'étude des sources contemporaines. C'est dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand* (14<sup>e</sup> année n<sup>o</sup> 6), qu'a été imprimé le résumé de ces objections. M. Willems reproche à M. Fris de ne pas avoir utilisé le *Chronodromon* de Brandon qui avait puisé une partie de ses renseignements dans certaines annales de son monastère des Dunes. Se basant sur les affirmations de ce chroniqueur, il croit pouvoir rectifier les circonstances du siège de Bergues, et affirmer que la lutte entre les deux factions n'a pas eu lieu sous le règne de Philippe d'Alsace, mais seulement

sous celui de Thierry d'Alsace. Quant aux noms mêmes des combattants, M. Willems admet qu'Isingrin peut être un sobriquet donné aux partisans de la famille Ingrekin, mais il se refuse à voir dans Blauvoet un nom propre, et prétend trouver ici un second sobriquet, *blauvoet* étant en flamand le nom du faucon *lanier* dont le peuple flamand aurait fait l'emblème de la lâcheté. M. Fris, dans sa réponse, que nous apporte la même publication, conteste absolument cette interprétation étymologique. Au point de vue historique, s'il n'a pas fait état de la chronique de Brandon, c'est qu'il la considère comme une compilation sans valeur aucune, et qu'il s'est borné à n'utiliser que des renseignements puisés dans des sources absolument contemporaines.

Les publications de la Société gantoise nous offrent cette fois deux autres travaux qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. C'est d'abord dans les *Annales* (tome VIII<sup>e</sup>, 1<sup>r</sup> fasc.) une étude de M. Prosper Claeys sur *les associations d'ouvriers débardeurs ou portefaix à Gand au XVIII<sup>e</sup> siècle*. L'auteur a rassemblé quantité de détails intéressants qui permettent de s'initier à la composition, aux règlements, aux usages des associations ouvrières gantoises. Ces sociétés d'*arbeyders* s'étaient partagées la besogne dans toute la ville, s'occupant chacune d'un travail déterminé, et l'exerçant dans certains quartiers urbains. Quelques planches fort typiques reproduisent les souhaits de nouvelle année illustrés, que ces ouvriers offraient à leur clientèle spéciale.

Dans une autre livraison des annales (tome VI, 2<sup>d</sup> fasc.) M. V. van der Haeghen publie le second fascicule de son travail si important sur *La Corporation des peintres et sculpteurs de Gand*. Il nous donne cette fois la reproduction d'une foule de documents d'un grand intérêt pour l'histoire artistique gantoise du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle et pour le commerce si florissant à cette époque des objets d'art. Ces actes fournissent en même temps des indications importantes au sujet d'artistes originaires d'autres villes, telles Anvers, Bruges, Bruxelles, etc. En appendice sont ajoutées des notes sur les exhibitions de tableaux et objets d'art à la foire de la mi-carême à Gand, leur emplacement et les artistes qui y prirent part.

Le R. P. Camille de la Croix, S. J., a bien voulu nous envoyer

le livre que récemment il a consacré à un des plus antiques monuments de la Loire Inférieure : *L'étude sur l'ancienne église de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu*, dont la fondation remonte au ix<sup>e</sup> siècle. Bâtie sur l'emplacement de la villa de Deas, qui existait déjà au vii<sup>e</sup> siècle, l'église a subi postérieurement de nombreuses transformations et modifications que le P. de la Croix fait connaître, grâce aux fouilles qu'il a entreprises dans les diverses parties de l'antique édifice sacré. Ces fouilles ont permis de reconnaître des vestiges d'un ancien bâtiment, dont la construction remontait au iii<sup>e</sup> siècle. D'autre part, des travaux ont également été exécutés pendant les périodes romanes et ogivales.

Le même auteur, dans un second ouvrage, fait connaître *Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon*. Dans cette étude analytique, on peut recueillir des données précises sur l'histoire du baptistère Saint-Jean, de la cathédrale et des diverses églises de Poitiers. Plus loin sont retracés les divers événements dont eut à souffrir le palais de justice; sa restauration y est rappelée, ainsi que l'exposé des travaux successifs entrepris en vue de son dégagement.

Sous le titre de *L'art et les rhétoriciens flamands*, notre confrère, M. L. Maeterlinck, développe la thèse que la plupart des grands artistes médiévaux étaient de pauvres lettrés. C'étaient les élèves qui ailleurs organisaient ou composaient les mystères qui devaient leur livrer les thèmes de leurs œuvres. D'autre part, en certaines circonstances, on peut constater l'influence des œuvres d'art picturales sur les mystères; tel fut entre autres le cas à Gand, en 1458, lors de la joyeuse entrée de Philippe-le-Bon, quand les rhétoriciens représentèrent sur une estrade dressée en public, les sujets des divers panneaux de l'Adoration de l'Agneau des frères van Eyck.

Dans son travail qui porte pour titre *De opdracht van het ruwaardschap van Holland en Zeeland aan Philips van Bourgondië*, M. Th. van Riemsdyk s'applique à mieux mettre en lumière les diverses circonstances qui occasionnèrent le transfert de la Hollande et de la Zélande, qui avaient appartenu à la maison de Bavière, en la possession des ducs de Bourgogne. Les conditions de ce transfert se trouvent détaillées dans un acte de 1425 dont

récemment l'auteur a découvert deux vidimus portant des dates différentes. Il reproduit ces importants documents, mais en même temps il reprend le récit des diverses circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cet événement politique, et s'applique notamment à mieux faire connaître la vie si mouvementée de Jacqueline de Bavière.

Il est parmi les objets que nous a légués l'antiquité des œuvres d'importance secondaire, mais qui pour le collectionneur, pour le travailleur qui cherche à se documenter sur les moindres détails de la vie de nos pères, offrent pourtant un intérêt fort grand. Il est souvent fort difficile de trouver à leur sujet des notions descriptives exactes. Tel est par exemple le cas pour les clefs. Ces instruments offrent pourtant une grande diversité de forme et de construction, et il est possible d'établir, suivant les époques, des types bien déterminés. M. le commandant Dervieu le prouve en publiant dans les *Annales de l'Académie de Macon* (3<sup>e</sup> série, tome IX), un *Essai sur les clefs bourguignonnes du moyen âge*. De nombreuses illustrations parsèment cette étude et permettent de se rendre compte des modifications que suivirent les clefs depuis les Celtes et les Romains, jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. L'utilité pratique de ce travail ne saurait être contestée.

Dans le même volume nous relevons une indication qui ne peut que mettre en garde les collectionneurs contre une des nombreuses fraudes auxquelles se livrent quelques industriels peu scrupuleux.

Il existe dans le Charolais une fabrique de faux silex dans laquelle un campagnard, mettant en contribution un dépôt de fragments anciens, à la patience de leur donner l'apparence de profils humains ou animaux. D'autres fabriques du même genre existeraient dans l'Eure et en Angleterre, et leurs produits ont toute l'apparence de pièces authentiques. La prudence s'impose donc à ceux qui étudient surtout les manifestations artistiques émanant de l'homme des époques préhistoriques. Ces manifestations pourraient être bien plus modernes que ne le feraient supposer leur structure ou leur patine.

Un travail important concernant la Campine vient d'être couronné par l'Académie royale de Belgique, c'est celui de M. G. Vliebergh portant pour titre *de landelijke bevolking der Kempen gedurende de xix<sup>e</sup> eeuw*. Il a été imprimé dans les Mémoires in-8<sup>o</sup> (2<sup>e</sup> série,

tome II). C'est l'histoire économique de la Campine anversoise ou limbourgeoise dont les limites sont peut-être un peu vastes puisqu'on y rencontre des localités telles que Duffel, Lierre, et qu'elles s'étendent jusqu'aux portes de Malines.

On trouve dans cette consciencieuse monographie des indications fort justes sur l'habitant de la Campine, ses habitudes, sa manière de vivre, ses méthodes de travail. Plus loin sont exposées les transformations qu'ont subies les propriétés, et les régimes divers auxquels elles ont été successivement soumises en fournissant d'intéressants détails sur les baux, les méthodes de culture, la répartition des salaires, et les développements des diverses industries.

Dans le même ordre d'idées nous trouvons dans les Mémoires in-4° (tome I, fas. II) de l'Académie royale de Belgique, une autre monographie relative à *Tournai et le Tournaisis au xvi<sup>e</sup> siècle au point de vue politique et social*, due à la plume de M Adolphe Hocquet. C'est un tableau de l'histoire de cette ville durant l'occupation anglaise, le régime français, et l'annexion aux Pays-Bas avec des indications nombreuses concernant les institutions diverses qui régissaient la ville et ses habitants. La lutte religieuse provoquée par l'introduction du protestantisme qui est surtout traitée avec détails et de nombreuses indications se rapportant à cette période, sont exposées dans les annexes qui clôturent cette étude.

Il n'y a pas à se le dissimuler, le flamand perd journallement du terrain dans les provinces françaises qui autrefois étaient nôtres, et qui nous furent enlevées, il y a deux siècles. Frappé de ce phénomène, qui se manifestait, il y a un demi-siècle déjà, M. Raymond de Bertrand réunit en 1863, des notes sur les *faits et usages des Flamands de France. L'union Faulconnier* les publie aujourd'hui dans son Bulletin (tome IX, fasc. II). La révolution de 1830 a été cause de la disparition des *pannekoeken* tandis que dans quelques localités se maintenaient encore les *koekke baks*. C'est de 1830 à 1840 qu'on retrouve pour les réclames l'emploi des dernières annonces flamandes, tandis que les proclamations électorales étaient encore rédigées en cette langue vingt ans plus tard. Plus aucune enseigne flamande n'existe à Dunkerque. Par contre certains revendeurs annoncent encore leur marchandise dans les rues en proférant des cris de vente d'origine flamande, mais qui sont prononcés simplement

par habitude, tandis que leur origine réelle échappe même à ceux qui les proferent. Le comité flamand de France a taché de conserver ces derniers vestiges de langage, d'habitudes et de mœurs qui autrefois étaient d'usage général. Au point de vue archéologique ces efforts ont obtenu du succès; au point de vue pratique ils n'ont pas réussi à enrayer un mouvement que tout poussait à se généraliser. Pareille constatation ne peut que provoquer de légitimes regrets.

Quoique traitée dans un but d'histoire locale, *l'histoire de la médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* par M. le D<sup>r</sup> Léon Gautier, qu'on pourra lire dans les *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* (2<sup>e</sup> série, tome X), offre cependant nombre de détails intéressants pour les autres régions. On y trouvera des indications relatives aux maladies si meurtrières au moyen âge, telles la lèpre et la peste; puis, plus près de nous, sur la variole et l'introduction de la vaccine. Des chapitres spéciaux initient le lecteur à l'existence des médecins, des chirurgiens, des apothicaires, à leur manière de vivre, aux méthodes de traitement qu'ils préconisaient, aux curieux remèdes qu'ils prescrivaient.

Nous avons eu le regret cette année, de perdre un de nos membres correspondants étrangers, M. Edouard Piette. Dans une courte biographie, M. H. Fischer retrace sa carrière et fournit la bibliographie des nombreuses publications qu'il fit éditer. Du reste, depuis son décès, nous sont encore parvenues diverses publications, dont il fut l'auteur, et qui étaient à l'impression lors de sa mort. Dans l'une d'elles il s'occupe *du Chevêtre et de la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes*. En étudiant surtout les peintures des cavernes, M. Piette en arrive à conclure que l'homme avait, dès les temps glyptiques, maîtrisé les équidés et qu'il savait les conduire. Dans ce dernier but il utilisait le chevêtre, appareil composé de courroies ou cordelettes enveloppant la tête de l'animal et se rattachant à l'oreille, tandis qu'une lanière passant sur le nez, servait à le conduire.

Dans le dernier *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* (3<sup>e</sup> trimestre 1906), nous glanons quelques indications précieuses au point de vue de l'archéologie pratique. C'est

M. F. de Mely, qui nous en fait part. Il était, jusqu'ici, admis que la couronne d'épines ne figurait sur la tête du Christ en croix, qu'à partir des premières années du XIV<sup>e</sup> siècle. M. de Mely prouve, en citant des monuments indiscutables, que pareille représentation se retrouve déjà dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Il examine ensuite quelle est la signification de la tête de mort, qui figure sous les pieds du Sauveur, dans les anciens tableaux, représentant le drame de la Crucifixion. La légende voulait que ce funèbre emblème rappelât le souvenir du premier homme, qui aurait été enseveli en cet endroit. Mais en réalité l'appellation de Calvaire provient de *το κρανιον*, *Gulgolet*, *Golgotha*, qui signifie crâne, et qui fut donnée à cette montagne à cause de sa forme particulière. Peut-être faut-il de plus retrouver ici une réminiscence inconsciente d'un sacrifice humain, à la suite duquel la tête de la victime aurait été enterrée en cet endroit pour servir d'offrande expiatoire et appeler le succès sur la forteresse, dont les fondations furent maçonnées dans le sol, qui recouvrait ces restes humains.

L'église romaine n'organisa sa diplomatie qu'avec lenteur et ne lui donna une réelle importance qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Les nonciatures qui intéressèrent directement la Belgique, furent celle de Cologne, pour le diocèse de Liège, érigée en 1581, et celle de Bruxelles, dont la création date de l'année 1596. Ce sont les débuts et les premiers développements de ces deux missions diplomatiques que M. le chanoine R. Maere expose dans sa brochure intitulée *Les origines de la nonciature de Flandre*.

Nous croyons devoir ici terminer notre tâche bi-mensuelle. Un coup d'œil jeté sur les listes de publications reçues depuis la dernière réunion, vous attestera facilement, Messieurs, que nombre de publications, revues, ou ouvrages séparés, ne figurent pas dans mon compte-rendu. Il m'a été impossible d'apprécier tant de travaux. Toutefois ceux que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître, vous permettront de juger de l'importance des envois qui nous ont été faits et vous engageront peut-être à venir personnellement dans notre bibliothèque jeter un coup d'œil sur les nombreux ouvrages que nous n'avons pu citer.

Décembre 1906.

FERNAND DONNET.

## RAPPORT DU SECRÉTAIRE

---

MESSIEURS,

Depuis que j'eus l'honneur de vous présenter mon dernier rapport, l'Académie a eu le profond regret d'enregistrer le décès de plusieurs de ses membres. Il est de notre devoir de rappeler d'abord le souvenir de ces confrères dévoués.

Le 20 décembre 1905 décédait à Ixelles M. Alphonse De Vlaminck, un de nos plus anciens membres, qui était entré dans notre Compagnie en 1868 et avait été promu membre titulaire en 1891. A diverses reprises nous avons recueilli ses travaux dans nos publications. Tel fut le cas pour ses études: *Warminia, domaine de l'abbaye de Saint-Bavon*; *La Ménapië et la Flandre* et *La Seigneurie de Moerzeke*.

M. Jules Helbig est mort à Liège le 15 février 1906; il était né dans la même ville, le 8 mars 1821. Artiste peintre, il s'occupa principalement de peinture religieuse, exécutant quelques retables, et présidant à la décoration de plusieurs églises, telles celles de Liège, d'Hoogstraeten, d'Echternacht, etc. Mais c'est surtout comme écrivain que le rôle qu'il joua fut considérable. Parmi les principaux travaux dus à sa plume érudite, il me suffira de citer *la peinture au pays de Liège*, *La sculpture au pays de Liège*, *L'art ancien dans la région mosane*, etc. Il fut reçu dans notre Compagnie en 1873, et il en devint membre titulaire en 1881. Dans nos publications nous retrouvons son étude sur *la peinture murale et la polychromie*, puis le résumé de la discussion qu'il soutint ici même, et dans laquelle il voulait prouver qu'au moyen âge *la polychromie dans les églises* était exécutée d'après un plan général.

Le 12 février 1906 décédait à Lierre M. Ernest Mast qui y avait vu le jour le 19 décembre 1827. En 1896 il fut élu membre correspondant regnicole de l'Académie. Il s'était consacré à l'étude du passé de sa ville natale, fouillant et classant les archives

communales, collectionnant de multiples notes, réunissant tous les documents capables d'apporter une contribution nouvelle à l'œuvre d'érudition qu'il avait entreprise. Parmi les publications qu'il composa, nous citerons surtout la *Geschiedkundig Liersch dagbericht met talrijke aantekeningen*, et, en collaboration, les inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Lierre.

Dans les rangs de nos membres honoraires régionaux un vide s'est produit par suite du décès de M. Jan van Rijswijck, bourgmestre de la ville d'Anvers, qui est mort à Testelt le 23 septembre 1906. Il avait été élu en 1896.

Enfin, nous avons à vous rappeler une dernière perte, celle de M. Edouard Piette, nommé membre correspondant étranger en 1905. Né à Aubigny, le 11 mars 1827, il est mort à Rumigny (Ardennes, France) le 5 juin 1906. Avocat et successivement juge de paix dans différentes localités françaises, il se signala partout par ses recherches géologiques, par les fouilles qu'il dirigea, par les heureuses découvertes scientifiques qu'il mena à bonne fin. Il réunit une rare collection de fossiles et de sculptures préhistoriques dont il fit don au musée de Saint-Germain. Ses publications sont fort nombreuses; elles se rapportent surtout à la préhistoire, à l'archéologie des cavernes, à l'art primitif. La mort l'a surpris au moment où il mettait la main à deux ouvrages de grande importance: *l'art pendant l'âge du renne* et *les Pyrénées pendant l'âge du renne*, ouvrages qui prochainement seront publiés.

Au dernier moment nous parvient encore la triste nouvelle du décès de M. Jules Alexandre Declève, survenu à Mons le 28 novembre 1906. Il avait été élu membre correspondant en 1873. Auteur wallon très estimé, il se fit aussi connaître par des travaux historiques de valeur et surtout par son étude sur Roland de Lassus. Nous avons imprimé dans nos Annales son travail concernant *le Serment et sa formule*.

Par suite de décès nous avons dû au mois d'avril dernier pourvoir au remplacement de trois membres titulaires. Vos suffrages se sont portés sur MM. Henri Pirenne, abbé Laenen et Kintssehots. Comme conséquence de ces promotions, il y avait lieu de nommer de nouveaux membres correspondants régionaux, pour ces trois sièges et pour pourvoir à trois autres vaeatures qui se sont pro-

duites depuis peu de temps. Après divers scrutins vous avez élu M. le D<sup>r</sup> van Dorslaer de Malines; M. l'abbé Zech, professeur de philosophie à l'institut Saint-Louis à Bruxelles; M. Joseph Casier à Gand; M. G. Hulin, professeur à l'université de la même ville; M. Coninckx, secrétaire du cercle archéologique de Malines, et M. Armand Heins de Gand.

Deux nouveaux membres correspondants étrangers ont également été choisis, ce sont M. Jos. Berthelé, de Montpellier, et M. Herbert Georg Fordham, de Manchester.

La présidence de l'Académie a été occupée pendant l'exercice écoulé avec une compétence rare par le R. P. van den Gheyn. Les élections statutaires du mois de décembre dernier lui ont donné pour successeur à la vice-présidence M. Paul Saintenoy. Vous aurez bien voulu, pour un nouveau terme, me confirmer les fonctions de secrétaire et de bibliothécaire.

Sous le rapport de l'activité scientifique, l'année qui finit aujourd'hui peut compter parmi les plus prospères. Nos ordres du jour en font foi; à chaque séance nous avons eu la bonne fortune d'entendre des communications aussi variées qu'intéressantes. Il est toutefois un point que déjà plus d'une fois j'eus l'honneur de vous signaler et que je crois devoir encore une fois rappeler à votre attention.

De toutes ces communications dont nous avons eu la primeur, il en est plusieurs qui n'ont pas encore été imprimées dans nos publications. Les manuscrits sont en retard, et par suite de cette situation, les Annales de notre compagnie qui avaient de nouveau été raménées dans une voie entièrement régulière, sont encore une fois en retard. Deux fascicules devraient compléter le volume de cette année et, si les matériaux qui nous sont destinés peuvent m'être remis sans trop tarder, nous pourrions bientôt remédier à cette interruption momentanée.

Quoiqu'il en soit, vous aurez pu retrouver dans nos publications trace de nombreux travaux; qu'il me suffise de vous citer dans nos Annales *les archives campanaires belges et rhénanes* de M. Jos. Berthelé; le rapport si richement illustré sur le *congrès archéologique de France à Bauvais et Compiègne*, par M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck; la publication d'une ancienne étude destinée

à notre Compagnie, composée par notre regretté collègue M. le chevalier de Burbure et consacrée à *la musique aux xiv<sup>e</sup>, xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles*; un travail traitant de *la métrologie agraire et la géographie ancienne*, que nous a présenté M. l'abbé Buvé; puis une notice de M. Fernand Donnet, sur *quelques épisodes de l'occupation française sous le Consulat dans le département des Deux Nèthes*,

D'autre part, dans le Bulletin vous retrouverez une note de notre président le R. P. van den Gheyn sur *l'Art et le livre*; une étude rédigée par M. J. B. Stockmans, relative au *Correctieboek der Stad Lier*; puis un rapport sur *l'exposition van Eyck à Gand*, par M. le chanoine van den Gheyn; M. Combaire nous a réservé quelques communications parmi lesquelles nous avons déjà imprimé *Un donjon du vii<sup>e</sup> siècle, et le pont des Romains de Herstal*; des résultats de fouilles et découvertes ont été consignés par M. Stroobant, qui a parlé *d'une urne littéra romaine trouvée en Campine*; et par M. Willemsen et De Decker qui ont décrit *les fouilles de Thielrode*. Je vous signalerai encore une note de M. l'abbé Daniels, à propos *d'un tableau de Jordaens*, et de M. Matthieu sur *l'Horloge et le carillon du beffroi de Tournai*. Enfin, dans nos Bulletins vous trouverez encore des notices nécrologiques rappelant le souvenir de confrères défunts, notamment de *M. Th. de Raadt*, par le R. P. van den Gheyn, de *M. van Ecken*, par M. l'abbé Laenen, et de *M. Mast*, par M. Fernand Donnet. Formons le vœu de voir à bref délai les notices du même genre confiées à divers de nos collègues prendre place dans nos publications.

Notre séance publique du mois d'octobre a été signalée par un réel succès. Une assistance nombreuse a salué de ses applaudissements les divers orateurs qui ont bien voulu prendre la parole en cette circonstance. Qu'il me suffise de vous rappeler que le R. P. van den Gheyn a décrit *le Mobilier de l'hôtel de Nassau à Bruxelles en 1618*; que M. Geudens nous a fourni des détails topographiques *sur l'ancien béguinage d'Anvers*; que M. Hymans nous a exposé un intéressant *point d'histoire*, et que M. Joseph Casier nous a décrit avec conviction la brillante efflorescence de *l'art flamand à la Cour de Philippe-le-Hardi*.

Outre le congrès archéologique de France, aux séances duquel

notre confrère M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck a bien voulu nous représenter avec une compétence dont vous retrouvez annuellement les résultats dans nos publications, notre Compagnie a encore été heureuse de déléguer plusieurs de ses membres pour assister, à Mons, à la manifestation organisée en l'honneur de M. Léopold Devillers, qui, depuis un demi-siècle préside avec une autorité incontestable et une amabilité sans pareille aux travaux du Cercle archéologique. Nous nous plaisons à rappeler à cette occasion, qu'entré dans notre Compagnie en 1856 comme membre correspondant regnicole, M. Devillers a depuis lors été notre collaborateur comme membre titulaire et enfin comme membre honoraire regnicole. Nombre de ses travaux si érudits ont trouvé place dans nos publications, et nous formons des vœux bien sincères pour que, pendant de nombreuses années encore, notre confrère puisse faire bénéficier la Société de Mons du fruit de son inépuisable érudition et de sa longue expérience scientifique.

L'Académie a également été représentée à Compiègne, lors de la pieuse cérémonie organisée par la Société française d'Archéologie pour inaugurer le souvenir lapidaire placé sur la tombe du tant regretté comte de Marsy.

Comme bibliothécaire j'ai encore, Messieurs, à vous rendre compte de l'accroissement de nos collections bibliographiques depuis un an. Régulièrement, à chaque séance, je vous ai présenté le compte-rendu analytique des principales publications, reçues depuis la réunion antérieure. Ce rapport succinct ne vous signalait qu'une faible partie des ouvrages reçus, mais vous permettait cependant de vous initier à la marche régulière du service de notre bibliothèque et à l'importance de ses échanges. Dans cet ordre d'idées je dois vous rappeler, que depuis l'année dernière, de nouvelles relations ont été créées avec la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers et la Bibliothèque de l'université d'Aix en Provence.

Permettez moi encore d'attirer l'attention un instant sur les hommages d'auteurs. Vous aurez pu remarquer l'importance toujours croissante de ces envois. Cet heureux résultat prouve péremptoirement combien les savants de toutes nationalités tiennent à nous communiquer le résultat de leurs études. C'est pour notre Compagnie un précieux hommage dont certes elle appréciera la haute valeur.

Du reste, pour notre bibliothèque une nouvelle ère de prospérité pourra bientôt être inaugurée. La bibliothèque de l'Académie royale des beaux-arts, à laquelle elle est annexée, en vertu d'une décision récente, ouvrira bientôt journellement ses portes au public. Nos collections pourront donc en même temps être consultées par les étrangers. Ce sera une réelle bonne fortune pour les fervents des choses du passé. Ils pourront ainsi s'initier, en parcourant les nombreuses revues que nous recevons de tous les pays du monde, aux plus récentes manifestations archéologiques et historiques, et en même temps consulter tous les travaux du même genre que nous possédons et qui forment une source inépuisable de documents précieux. Nous espérons que cette innovation contribuera à introduire dans le public le goût des études scientifiques. Ce sera pour notre Compagnie un nouvel élément de vitalité, dont bientôt, espérons-le, nous pourrons apprécier les heureux fruits. Ce sera également un aliment précieux apporté à l'heureuse prospérité dont jouit l'Académie royale d'archéologie de Belgique et dont vous avez pu apprécier les résultats pendant le dernier exercice.

*Le Secrétaire et bibliothécaire,*  
FERNAND DONNET.

---

## Rapport du Trésorier

---

MESSIEURS,

L'année 1905 clôturait par un boni de fr. 1302.19. Dans le courant de l'exercice 1906 il a été encaissé, de la vente de brochures et de livraisons des Annales, fr. 72.—, de subsides alloués à l'Académie par l'Etat, la Province et la Ville, fr. 2400.—, de l'intérêt des fonds placés, fr. 502,06, des cotisations des membres

fr. 1043,—, du produit des abonnements à l'étranger, fr. 85.79, soit un ensemble de recettes de fr. 5405,04

D'autre part, il a été dépensé pendant le même exercice, pour primes de l'assurance de la bibliothèque, fr. 11.25, pour le service du secrétariat et de la bibliothèque, fr. 57,15, pour les émoluments du greffier, fr. 200,—, pour les frais de la séance publique, fr. 64,50, pour l'encaissement par la poste des quittances d'abonnements et l'affranchissement des envois, fr. 62.48, pour le portier du local et autres menues dépenses, fr. 45,45, pour l'impression des Annales, du Bulletin et des convocations de l'Académie, fr. 3155,03, soit ensemble un total de dépenses de fr. 3595.86, laissant une encaisse de fr. 1809.18.

*Le Trésorier,*  
L. THEUNISSENS.

---









GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00612 3737

